TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 092 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 28 - LUNDI 29 SEPTEMBRE 1980

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

3,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 60 pes.; G.-B., 35 p.; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 L. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; E.-U., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Douze personnes ont été tuées à Munich par l'explosion d'une bombe

Le cauchemar

Le sanglant attentat de Munich provoque l'indignation, en particulier devant la lâcheté d'une méthode qui consiste à frapper au hasard une foule en fête. Que deux enfants au moins aient été tués dans l'explosion ajoute encore à l'horreur.

A l'indignation se mêle la surprise. Depuis l'épilogue de l'affaire Schleyer, le succès de l'opération de Mogadiscio et le suicide controversé de Baader et de deux de ses compagnons dans la prison de Stammheim, en octobre 1977, la R.F.A. semblait en avoir fini avec le terrorisme. Aucun attentat important, aucun crime politique — visant, du moins, un de ses citoyens — n'était venu endeuiller la République fédérale. La police avait remonté les filières, démantelé des réseaux. De son côté, le pouvoir s'efforçait de favoriser la réintégration des terroristes « repentis » dans la société ouest-allemande.

Surprise également du fait du choix de la date et du lieu : à huit jours des élections au Bundestag, au plus fort de l'affrontement entre le chancelier Schmidt et le ministre-président de Bavière, « Etat libre » dont la capitale est précisément Munich, l'attentat va évidemment alimenter bien des spéculations. M. Strauss s'est toujours présenté en partisan d'une répression plus vigoureuse du terrorisme. Il accuse le gouvernement de Bonn de ne pas assurer la sécurité du pays, dans aucun domaine, et ses amis ont beaucoup reproché au ministre de l'intérieur, au cours de la campagne électorale, le manque de rapidité et de coordination de ses services à cet égard. Il n'est pas sûr pourtant que l'attentat de Munich apporte de l'eau au moulin du rival de M. Schmidt ; l'expérience montre que, face à des épreuves de cette nature, les citoyens de la R.F.A. tendent plutôt à resserrer les rangs autour du pouvoir.

Surprise, enfin, devant la méthode employée, si peu conforme à la tradition du terrorisme, de droite et de gauche, en Allemagne (du moins dans l'histoire de la République fédérale). Cet attentat « aveugle » ne présente aucun point commun avec les précédents coups de main extrémistes en R.F.A., dont les auteurs revendiquaient toujours la responsabilité de leur forfait aussitôt après l'avoir accompli. Il rappelle plutôt les techniques de l'extrême droite italienne ou espagnole.

Jusqu'ici, c'étaient toujours des personnalités ou des organisations précises qui étaient visées. Des grands attentats contre les forces américaines en R.F.A., comme ceux de Francfort et de Düsseldorf en 1972 et 1976, à l'enlèvement et au meurtre du président du patronat ouest-allemand, Hanns-Martin Schleyer, en septembre-octobre 1977, en passant par de nombreux autres enlèvements et assassinats — de magistrats notamment, comme le président von Drenkmann à Berlin-Ouest en 1974, ou le procureur général Buback à Karlsruhe en avril 1977, — la cible des terroristes était choisie en fonction de critères politiques précis.

Rien de tel aujourd'hui. Les conséquences politiques de l'attentat de Munich sont si imprévisibles pour l'instant — à part de nouveaux désagréments pour le ministre de l'intérieur libéral, M. Baum — que les mobiles des meurtriers apparaissent au moins aussi mystérieux que leur identité. Au point que, si l'hypothèse d'un accident a dû être rapidement écartée, celle du geste d'un déséquilibré sans motivations politiques ne peut être tout à fait exclue. A moins qu'il ne s'agisse de la première manifestation d'une nouvelle génération du terrorisme en Allemagne, dont beaucoup, outre-Rhin, redoutaient l'apparition après la déroute de la Fraction Armée Rouge, voici trois ans. Le pire n'est pas toujours sûr, mais l'Allemagne fédérale doit avoir aujourd'hui le sentiment que son vieux cauchemar recommence.

Cent quarante blessés

Une très violente explosion, d'origine criminelle selon les premiers résultats de l'enquête, a provoqué la mort de douze personnes au moins, vendredi soir 27 septembre, à la « fête de la bière » de Munich. Le dernier bilan publié à Bonn fait, en outre, état de cent quarante blessés.

La responsabilité de l'attentat n'avait pas été revendiquée samedi en fin de matinée. Le chancelier Schmidt a adressé un télégramme de condoléances à M. Strauss, ministre-président de Bavière et candidat de l'opposition à la chancellerie aux élections du 5 octobre prochain.

De notre correspondant

Bonn. — C'est vers 22 h. 30, vendredi 26 septembre, que l'explosion s'est produite, à l'entrée d'un des immenses chapiteaux dressés à Munich chaque année au début de l'automne, pour la fameuse « Oktoberfest », la fête de la bière. La foule était alors particulièrement dense. Une charge explosive très puissante avait été déposée dans l'une des poubelles installées le long du chapiteau, selon les premières observations des enquêteurs. Ce dispositif s'est révélé particulièrement meurtrier : le dernier bilan publié à Bonn fait état de douze morts, parmi lesquels trois enfants, et de cent quarante blessés.

La nouvelle de l'attentat a été connue trop tard dans la nuit pour que les journaux de samedi matin puissent la publier, et à plus forte raison la commenter. Même la radio s'est contentée, dans l'immédiat, de diffuser l'information sans tenter de l'expliquer.

Quelle explication fournir, au demeurant, alors que la nature de l'attentat restait en doute en fin de matinée ? En attendant que sa responsabilité soit revendiquée, on se demande à Bonn s'il relève bien de la Fraction armée rouge, du Mouvement du 2 juin, ou de quelque groupe terroriste analogue. Dans le passé, ces groupes avaient toujours choisi pour victimes des personnes bien précises, hommes politiques, banquiers, magistrats, industriels...

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 4.)

Le règlement du conflit irano-irakien dépend du succès de la « mission islamique »

• Téhéran refuse la négociation acceptée par Bagdad
• Les combats s'orientent vers une guerre de positions

Au sixième jour du conflit, le président du Pakistan, le général Zia Ul Haq, est devenu l'homme-clé pour la recherche d'une solution pacifique entre l'Irak et l'Iran.

Le général Zia a été désigné le 26 septembre par la Conférence islamique (organisme permanent réunissant tous les Etats islamiques) pour remplir « une mission de bonne volonté ». Toutefois, si le représentant iranien à l'ONU a accepté ce terme, le premier ministre iranien, M. Radjaï, a déclaré ce samedi : « L'Iran n'acceptera en aucune manière ni négociations, ni médiation, ni mission de bonne volonté », mais, a-t-il ajouté, ceux qui « voudront s'informer de notre position seront les bienvenus ».

A Bagdad, en revanche, le ministre irakien des affaires étrangères a déclaré, vendredi : « L'Irak apprécie les nombreuses propositions de médiation qui ont été faites et accepte que soient discutés les problèmes qui sont à l'origine de la situation actuelle. » A Paris, où le général Zia était attendu dimanche pour une escale sur le chemin de New-York, le porte-parole de l'Elysée s'est félicité, vendredi, de la prise de position irakienne.

Sur le plan militaire, Bagdad et Téhéran ont repris, ce samedi, leurs raids aériens, attaquant de préférence les cibles pétrolières. Mais, sur terre, le conflit évolue vers une guerre de positions. Les Irakiens, qui n'auraient engagé que trois de leurs treize divisions dans les combats, semblent piétiner au Khouzistan, où Khorramchahr et Abadan résistent toujours en dépit d'un pilonnage intensif d'artillerie.

L'impuissance de Washington

De notre correspondant

Washington. — Cette fois, nul ne pourra accuser les Etats-Unis de n'avoir pas consulté leurs alliés. Dès le début du conflit irano-irakien, Washington s'est tourné avec insistance vers les autres capitales occidentales, comme s'il se sentait très embarrassé d'agir seul ou ne voulait pas se retrouver en tête à tête avec Moscou.

Vendredi, la Maison Blanche a refusé de publier la lettre adressée par M. Carter aux dirigeants français, britannique, ouest-allemand, italien et japonais. Proposait-il une réunion en bonne et due forme pour discuter de la situation dans le golfe Persique ? Minimisant la chose, on préfère parler ici de « *consultation* ». Washington, dit-on, est prêt à organiser une rencontre si ses partenaires le souhaitent, mais il n'en voit pas la nécessité actuellement. On nie, en tout cas, avoir cherché à organiser une force navale pour intervenir dans le Golfe. La question ne se pose pas pour le moment puisque la situation sur place est « *virtuellement normale* », comme l'a dit le porte-parole de la Maison Blanche.

La libre navigation dans le détroit d'Ormuz est jugée vitale par Washington, bien que 12 % de son pétrole seulement transite par cette voie. Les réserves des Etats-Unis leur permettraient d'ailleurs de tenir cent soixante-quatre jours sans importation. Aucun problème d'approvisionnement ne se pose : depuis le début de la crise iranienne, les Américains ont appris à diminuer leur consommation, et ils peuvent compter davantage sur leurs puits d'Alaska. Mais Washington sait qu'il n'existe qu'un seul marché mondial. Si d'autres pays consommateurs venaient à manquer de pétrole, ils iraient en acheter chez les fournisseurs des Etats-Unis.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 2.)

AU JOUR LE JOUR — Gendarmes

L'armée iranienne était considérée comme le gendarme du Proche-Orient, mais il est clair que l'armée irakienne souhaiterait aussi remplir ce rôle. Quant aux Etats-Unis et à l'Union soviétique, chacun sait depuis Yalta que ce sont les gendarmes de notre univers.

Seulement, il y a entre petits et grands gendarmes une légère différence : les uns meurent sur le champ de bataille pendant que les autres prêchent, avec infiniment de raison, la neutralité autour des tapis verts.

MICHEL CASTE.

Le projet de budget du logement pour 1981

- Nouvelle baisse des mises en chantier
- Création d'un fonds d'action conjoncturelle

(Lire page 23.)

TÉMOIGNAGE

Adieu au théâtre

par JEAN DAVID (*)

Sénateur, mais n'ayant pas sollicité le renouvellement de mon mandat, j'accéderai dans quelques jours à la liberté. Les élections sénatoriales n'ont guère d'importance. Le Parlement n'est pas le lieu d'une décision. Il est celui d'une parade. L'abondance d'expression que l'on y trouve est moins le signe de l'inventivité que la conséquence de l'irresponsabilité. Ceux qui commandent sont ailleurs, ce sont ceux de la « nomenklatura »... L'action publique se définit comme une savante association de la notion d'intérêt général et de la défense d'intérêts privilégiés. Hors du système, point de salut.

Il y a quelque chose de somnambulesque dans le déroulement de notre vie publique. A l'Elysée, le roi s'imagine apercevoir la France au fond des yeux mais n'élève jusqu'à lui qu'un masque dont il scrute désespérément l'orbite vide et le sourire de confection. Entre les pensées élégantes que cette considération lui inspire et un quotidien où les Français vont leur bonhomme de chemin, le manège des notables tourne. Tourne aussi, un peu plus haut, le grand moulin des administrations. On en perçoit la rumeur. Il en tombe des décisions. Il est d'usage de les critiquer, mais sans les discuter vraiment. On nous dit que cela pourrait être pire et que, vus de l'étranger, nous avons bonne mine. Gardons tout par conséquent : le système, le président, les ministres, notre député, notre sénateur. Dégustons nos couleuvres. L'essentiel est de conserver. Il convient que la France soit « bien conservée », au sens où cela se dit d'un vieillard aux joues roses et à la flanelle rebondie. Mieux vaut une pensée officielle un peu terne que le génie tumultueux des autres temps, ce mal français dont l'immortel Diafoirus de Provins a si justement décrit les symptômes. Soyons une sorte de grande Suisse.

La politique est chose trop sérieuse pour que soit accordé au Parlement tout autre pouvoir que d'en parler. Mais qu'il parle ! Vive l'éloquence à toutes les tribunes !

(*) Ecrivain, sénateur de l'Aube (U.C.D.P.).

(Lire la suite page 15.)



A NOS LECTEURS ET ABONNÉS

A dater du mercredi 1er octobre, le tarif de nos abonnements sera modifié pour tenir compte de la majoration du prix de vente pratiquée en juillet dernier. Nos lecteurs pourront jusqu'à cette date souscrire des abonnements au prix actuel (voir page 7).

Nos abonnés ont été informés par lettre des conditions de renouvellement par anticipation qui leur sont consenties jusqu'au 31 octobre.

POINT

Réponses à la violence

Les réponses à la violence, on le sait bien, ne sont pas faciles à apporter, même si, avant d'entrer en fonctions, l'actuel ministre de la justice s'est fait une légitime célébrité en tentant d'en dresser la liste.

Sont encore plus difficiles à découvrir les répliques opportunes contre cette forme particulière de violence qui trouve sa sale motivation non dans la recherche d'un profit, mais dans la haine raciale ; cette violence pour qui la couleur d'une peau ou la forme d'un visage justifie qu'on tire, qu'on blesse, qu'on tue.

Faut-il contre ses actions, odieuses mais encore limitées en France, appeler à la mobilisation, ou bien recommander, dans la vigilance, la sérénité, comme sagement le demande le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), afin de ne pas créer une spirale de « contre-terrorisme » ?

Faut-il, contre les furieux de l'ex-FANE et de ses avatars, qu'on laisse prospérer, recourir aussi à la violence, ainsi qu'on voit le faire les membres de la jeune Organisation juive de défense, au risque de tomber dans le piège que discerne fort bien le CRIF ?

Il faut assurément s'en remettre à la loi et aux institutions. Mais à la condition que ces dernières fonctionnent et que celle-là soit rigoureusement et également appliquée. Or le doute persiste à ce propos.

L'impression demeure, étayée ici et là d'indices répétés, que l'action des pouvoirs publics est incertaine contre ces mouvements extrémistes, du moment qu'ils ne se situent pas à gauche. On voit aujourd'hui que les pouvoirs publics ont réagi promptement. On veut croire que ce n'est pas une action momentanée et que cette action saura être efficace.

La preuve est déjà faite que la dissolution de la FANE, si elle était juridiquement et moralement fondée, ne pouvait suffire à réduire au silence et au calme ses adhérents. L'infiltration des mouvements extrémistes, dont on s'est fait une gloire à propos d'Action directe, est-elle irréalisable lorsqu'il s'agit de mouvements d'extrême droite ? Ou bien doit-on craindre que la relative impunité dont celle-ci paraît bénéficier découlerait de ses trop bons rapports avec la police pourtant chargée de prévenir ses excès ?

(Lire page 26.)

LE FESTIVAL DE BIARRITZ

Ouverture sur un éclat de rire

A l'occasion du premier Festival du film ibérique et latino-américain, le Péruvien Luis Figueroa avait résumé la pensée de ses confrères présents l'année dernière, à Biarritz, en déclarant : « *Notre ambition est de coopérer et de nous organiser pour favoriser la circulation de films qui échappent au modèle américain. Nous sommes tous solidaires et nous devons être conscients que l'avenir d'un cinéma différent dépend en grande partie de nous.* » Il ajoutait : « *Par les contacts qu'elle provoque, par la « vitrine » qu'elle offre à notre production, une manifestation comme celle de Biarritz ne peut que nous aider à sortir de notre isolement.* »

Isolement économique, mais aussi isolement culturel. Le monde cinématographique, qu'explique le Festival de Biarritz, nous est relativement mal connu. Certes, depuis quelques années, derrière la brèche ouverte par Carlos Saura, les films espagnols commencent à franchir nos frontières. Mais combien de films portugais, cubains, chiliens et même brésiliens avons-nous vus récemment ? On les compterait sur les doigts de la main. C'est à cette carence de la distribution et de l'exploitation que le Festival de Biarritz tente de remédier depuis deux ans et à laquelle il pourrait remédier, mieux encore, si la « vitrine » qu'il constitue s'ouvrait un jour sur une véritable plate-forme commerciale.

Pour l'instant, la manifestation s'en tient aux principes et au rythme de ses débuts. Cette année, quinze longs métrages sont inscrits au programme, qui représentent une dizaine de pays ou « régions » (on note, en effet, la présence d'un film catalan).

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 18.)

Le Monde

étranger

LA GUERRE ENTRE L'IRAK ET L'IRAN

ALORS QUE SES FORCES PIÉTINENT

Bagdad n'aurait engagé dans le conflit que trois de ses treize divisions

Au sixième jour du conflit entre Bagdad et Téhéran, l'offensive irakienne donne l'impression de *s'essouffler*, tandis que la résistance iranienne paraît s'affirmer. Les combats se poursuivent, et Radio-Téhéran, qui diffuse, depuis vendredi, un plus grand nombre de communiqués, a annoncé ce samedi matin 27 septembre que deux Mig irakiens ont été abattus alors qu'ils tentaient de bombarder la base de Nogeh, à Hamadan, dans le Nord-Ouest. Elle a précisé que la station ferroviaire d'Ahwaz, centre industriel du Khouzistan, et Abadan ont été bombardés.

Radio-Téhéran a également indiqué que cinq autres appareils avaient été détruits la veille au cours de raids contre Samirem, près de Chiraz, Bouchir, Sousanguerd près d'Ahwaz, Qarveh près de Hamadan, et contre l'île de Kharg. Toujours selon la radio, l'aviation iranienne a effectué cinq raids vendredi contre des objectifs industriels, détruisant à 85 % la raffinerie de pétrole et les installations d'Amoifil et, dans la même proportion, des installations pétrolières de Kirkouk, ainsi qu'une station radar.

Tandis que les combats terrestres continuent à faire rage dans les secteurs de Khorramchahr et d'Abadan, Radio-Bagdad a annoncé le bombardement de la raffinerie de Rey, près de Téhéran. Les Iraniens ont démenti. La radio iranienne a interrompu la retransmission des traditionnelles prières du vendredi pour demander à tous les automobilistes de la capitale de ne plus rouler, jusqu'à nouvel ordre, en raison de la gravité de la situation, l'essence risquant de manquer.

Alors que le conflit paraît se transformer en guerre de position, le président Bani Sadr a déclaré, vendredi, après une visite sur le front du Khouzistan : *La situation est bien meilleure sur place que ne l'indiquaient les informations reçues à Téhéran. C'est maintenant à notre tour de donner une leçon aux forces baasistes. Si le régime de Bagdad n'envoie pas de nouvelles troupes en renfort, l'armée irakienne est perdue.* » Fait surprenant, selon les experts qui se fondent sur des évaluations établies par les satellites d'observation américains, l'Irak n'aurait engagé dans les combats que trois divisions sur treize.

« Refusez de servir un athée ! »

Démentant implicitement l'annonce de sa mort par Radio-Bagdad, l'imam Khomeiny s'est entretenu vendredi avec le président Bani Sadr avant de s'adresser *« au pays et aux forces armées iraniennes et irakiennes »*. Il a lancé à ces dernières l'appel suivant : *« Révoltez-vous, mettez-vous en grève, manifestez, paralysez l'économie, refusez de payer vos impôts. Revenez à l'islam pendant qu'il en est encore temps et refusez de servir un athée »* (le président Saddam Hussein).

Enfin, l'ayatollah Montazeri, qui dirige la prière du vendredi dans la ville sainte de Qom, a déclaré que le conflit avec l'Irak, *« inspiré par l'Amérique, aura des effets négatifs sur le problème des otages, qui ne sera pas résolu dans un proche avenir »*.

Le même jour, à New-York, un juge fédéral a repoussé une requête du gouvernement fédéral américain visant à geler les plaintes de quatre-vingt-seize sociétés américaines qui demandent à être dédommagées sur les avoirs iraniens aux Etats-Unis pour les nationalisations qu'elles ont subies en Iran. Alors que la requête du département de la justice visait à faciliter d'éventuelles négociations pour la libération des otages, le juge Thomas Duffy a fait bloquer tous les fonds iraniens dans le district de son ressort (New-York et les comtés environnants). — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*.

La Conférence islamique décide d'envoyer à Bagdad et à Téhéran une mission de « bonne volonté »

De notre correspondante

New-York. — Les ministres des affaires étrangères de la Conférence islamique, réunis aux Nations unies, ont décidé, vendredi 26 septembre, d'envoyer à Bagdad et à Téhéran une *« mission de bonne volonté »*. Cette mission aura pour tâche de *« prendre contact avec les gouvernements iranien et irakien afin d'envisager un règlement pacifique de leur conflit dans un esprit de solidarité islamique »*. Le président du Pakistan, le général Zia Ul Haq, qui préside également la Conférence, a été désigné par acclamation pour remplir cette mission. Il sera accompagné par le secrétaire général de la Conférence, M. Habib Chatti, ancien ministre tunisien des affaires étrangères.

La réunion de la Conférence avait commencé en fin de matinée en la présence du représentant de Téhéran, M. Djamal Shemirani, chef adjoint de la mission iranienne auprès des Nations unies. Mais le représentant de l'Irak, M. Ismat Kittani, arrivé la veille, était absent. Il devait entrer en séance un peu plus tard après avoir pris contact — a-t-il dit — avec son gouvernement.

La séance a été assez houleuse, les deux adversaires s'accusant mutuellement d'agression et se déclarant prêts à accueillir une mission de *« bons offices »* afin que les membres de la Conférence islamique se rendent compte de visu des *« atrocités »* commises par l'adversaire.

Envisagée d'abord comme une médiation, la mission s'est transformée en *« bons offices »*. Puis, finalement, en *« bonne volonté »*, indiquant clairement les limites des espoirs de ses initiateurs.

Dans l'après-midi, M. Chatti a annoncé qu'il partait le jour même pour Islamabad. M. Chatti a laissé entendre que l'ampleur de sa mission serait décidée sur place. Des doutes subsistent cependant sur les intentions de Bagdad et de Téhéran. Tandis que les Irakiens donnent toujours l'impression de vouloir gagner du temps pour assurer leur avantage sur le terrain, les intentions des dirigeants iraniens restent floues et les représentants de la Conférence islamique ne savent pas très bien à quels interlocuteurs ils auront affaire à Téhéran.

Les discussions du Conseil de sécurité des Nations unies ont, d'autre part, repris vendredi soir, *mais il est peu probable que le* Conseil, dont les membres sont partagés entre l'envie de laisser la Conférence islamique prendre l'initiative et celle de conserver à l'instance la plus importante de l'ONU son rôle d'arbitre international, propose une solution efficace. Après quarante-cinq minutes de délibération, le Conseil s'est ajourné à ce samedi.

NICOLE BERNHEIM.

L'impuissance de Washington

(Suite de la première page.)

Le carburant manquerait, les prix monteraient, l'inflation se ferait plus forte avec un dollar affaibli et, en plus, une telle crise menacerait la cohésion des alliés occidentaux.

« Tout le nécessaire sera fait pour garder ouvert le détroit d'Ormuz », a déclaré vendredi M. Carter à une chaîne de télévision du Wisconsin. Le président a donné l'impression de paraphraser *son propre discours* du 23 janvier 1980, lorsqu'il déclarait : *« Toute tentative, par quelque force extérieure que ce soit, d'obtenir le contrôle de la région du golfe Persique sera considérée comme une attaque aux intérêts vitaux des Etats-Unis d'Amérique, et une telle attaque sera repoussée par tous les moyens nécessaires, y compris la force militaire. »*

Pas d'action unilatérale

Mais cette « doctrine Carter » devait être sensiblement adoucie — et rendue plus confuse — dans des déclarations successives. Le président précisa, d'une part, qu'il n'était pas question d'agir *« de manière unilatérale »*, sans le soutien des alliés occidentaux, et, d'autre part, qu'une telle intervention supposait l'approbation de *« certains peuples »* de la région.

Grosso modo, on en est au même point. La phrase prononcée vendredi venait à la suite d'un long développement sur *« les consultations avec nos alliés »*. On voit mal Washington intervenir dans la région sans l'appui, au moins verbal, de l'Arabie Saoudite ou du Koweït, et on a peine à imaginer les Etats-Unis se lançant seuls dans une nouvelle aventure, cinq mois après le raid avorté contre l'Iran et alors que cinquante-deux otages américains restent détenus. La puissance des Etats-Unis dans le golfe Persique a deux alliés : l'Arabie Saoudite et l'Iran. La perte de ce dernier dans des conditions désastreuses a tout remis en question. Une intervention militaire est difficile sans un réseau de bases.

Washington commence à compter sur l'Egypte, mais en est encore à négocier avec la Somalie, Oman et le Kenya, tout en aménageant la petite île britannique de Diego-Garcia, dans l'océan Indien. Les cent soixante-dix avions qui se trouvent à proximité, la trentaine de navires et les mille huit cents « marines » présents ne sont pas suffisants pour une opération de longue haleine, d'autant que l'Union soviétique n'est pas loin.

La Rapid Deployment Force *(force d'intervention rapide américaine)* est devenue officiellement opérationnelle le 1er mars dernier. Elle est *censée intervenir* n'importe où pour dissuader une agression ennemie. Chacun sait, *cependant*, qu'elle a *été conçue* pour le Proche-Orient.

Deux cent mille hommes et *cent mille réservistes* des trois armes, placés sous l'autorité d'un général des « marines » doivent *pouvoir débarquer* en un temps record, avec un équipement complet, dans une zone « chaude ». *Mais tant qu'elle n'est pas mobilisée*, cette force ne compte qu'un état-major basé en Floride. Ses *chefs ne sont pas sûrs de trouver* les hommes qu'il leur faudrait et n'auraient pas les moyens d'en *expédier un grand nombre sur le* théâtre des opérations, faute de moyens de transport suffisants. La *Rapid Deployment Force* ne sera pas vraiment efficace avant 1985. D'ici là l'armée américaine se sera *équipée de douze* gros navires et, si le Congrès lève son opposition, de plus de cent vingt avions-cargos *(programme CX)*, spécialement conçus pour les pistes de décollage courtes du *golfe* Persique. En attendant, malgré la qualité de leur flotte et de leur aviation, les Etats-Unis sont *embarrassés* : leurs forces d'intervention les plus efficaces se trouvent en Europe ou en Corée, non *dans le golfe* Persique.

L'impuissance de Washington dans le conflit en cours est frappante, le *Wall Street Journal* parle même de *« situation pathétique »*. Si nous avions eu une forte présence dans la région, le conflit irako-iranien n'aurait pas eu lieu, affirme le quotidien. Aux Iraniens qui accusent M. Carter d'avoir déclenché la guerre, s'ajoutent aussi des Américains qui lui reprochent quasiment de l'avoir provoquée. M. Ronald Reagan est évidemment de ceux-là. Il *exploite* l'affaire, tout en cherchant à paraître modéré. Après avoir refusé pendant des *semaines* les *informations* confidentielles que lui proposait M. Carter, les qualifiant de *« courtoisie routinière »*, le candidat républicain vient de changer d'avis. Il se rendra au début de la *semaine prochaine* à la Maison Blanche pour prendre connaissance du dossier irano-irakien.

ROBERT SOLÉ.

L'arrêt des exportations de pétrole irakien risque d'entraîner une hausse des prix

La Société nationale irakienne des pétroles a informé ses clients par *télex, vendredi 26 septembre*, qu'elle suspendait ses exportations de pétrole. Invoquant les clauses dites de force majeure, l'Irak expliquerait, *selon la revue Middle East Economics Survey*, que, *« en raison de dégâts coûteux et de l'arrêt complet de la production, à partir de maintenant (...) sont suspendues jusqu'à nouvel avis les livraisons* de *toutes les qualités de pétrole brut irakien »*. (L'aviation iranienne a bombardé, ces derniers jours, les puits *pétroliers* de Kirkouk *et* de Mossoul, au nord de Bgadad.)

L'Irak était le second exportateur mondial. Avant le conflit, *3,2 millions de barils étaient enlevés* chaque jour : les deux tiers à partir des ports du Golfe, le tiers restant étant acheminé par oléoduc... vers la Méditerranée.

Les combats faisant rage dans le Chatt-El-Arab, l'Irak avait cessé, dès mardi, ses exportations à partir du Golfe. Mais ses *responsables pétroliers espéraient alors accroître* le débit des deux oléoducs méditerranéens. L'un (30 millions de tonnes par an) débouche à Dörtyol, en Turquie. *L'autre comporte deux « bretelles »*. La première (30 millions de tonnes par an) aboutit à Banhyas, en Syrie, la seconde (30 millions de tonnes par an) à Tripoli, au Liban. Mais *elle était fermée depuis 1976* et depuis la guerre civile libanaise. Bagdad avait annoncé cette semaine son intention de remettre en service *ce terminal de Tripoli. Une demande* d'autorisation en ce sens avait été adressée aux autorités syriennes.

De tous les pays industrialisés, c'est la France qui *dépend* le plus *de l'Irak pour son approvisionnement* en pétrole : 23 % environ, soit une moyenne de 27 millions de tonnes par an. Le Japon enlevait 380 000 ba*rils par jour, soit près de 20 millions* de tonnes par an.

Comme l'Iran a cessé toute exportation depuis le début de la semaine, *l'offre mondiale* de pétrole brut est réduite *maintenant d'environ 3,7 mil*lions de barils/jour (3,2 millions pour l'Irak et 0,5 million pour l'Iran). Pour les vingt pays industrialisés membres de *l'Agence internationale de l'énergie* (A.I.E.) — dont la France ne fait pas partie, — qui importent en moyenne 1,5 million de barils/jour d'Irak et *140 000 barils/jour d'Iran*, le « trou » dans les importations atteint donc 7 %.

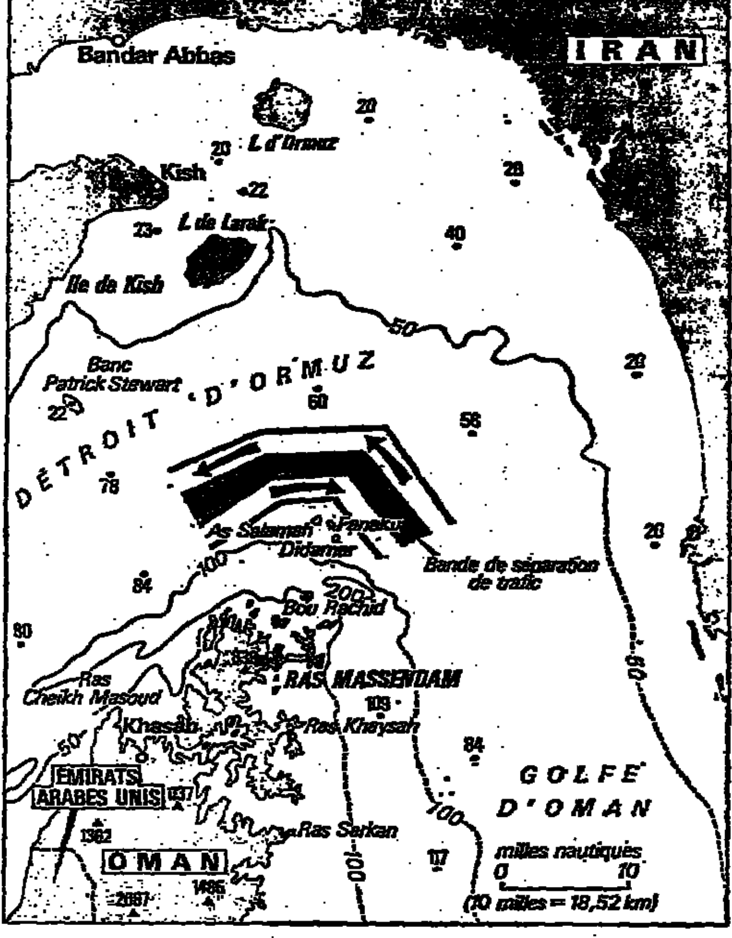
« La situation, a indiqué un porte-parole de l'A.I.E., *est sérieuse, mais, avec les stocks existants et le pétrole des tankers circulant sur la mer, il est tout à fait possible de réduire au minimum les effets de cette interruption. »* Les stocks détenus par les pays industrialisés dans les cuves représentent, selon les experts, environ cent jours de *consommation. Sur la mer*, les tankers contiennent actuellement 60 millions de tonnes (dont 40 millions dans des navires ralentis volontairement à cause des excédents de pétrole). Les stocks français équivalent, eux aussi, à une centaine de jours de consommation. Mais, n'étant pas membre de l'A.I.E., la France *ne pourrait pas bénéficier du « plan de répartition d'urgence »* prévu entre les membre de l'Agence, en cas de crise des approvisionnements.

Pour le moment, on ne semble donc pas craindre, dans les pays consommateurs, une réelle pénurie. D'autant que plusieurs pays membres de l'OPEP, notamment l'Arabie Saou*dite et le Venezuela, se déclarent* prêts, compte tenu de la situation, à ne pas appliquer la décision prise, il y a quelques jours à Vienne, par *l'Organisation*, de réduire leur production de pétrole de 10 %.

Reste à savoir combien de temps durera le conflit entre l'Irak et l'Iran. Si les combats se poursuivent pen*dant plusieurs semaines*, si les dégâts causés aux installations pétrolières irakiennes sont graves, si le conflit s'étend dans le Golfe... une pénurie réelle apparaîtra.

Quoi *qu'il en soit*, l'arrêt des livraisons irakiennes risque fort d'avoir pour première conséquence un retournement du marché pétrolier. *Comme on l'a déjà vu lors de la* « révolution » iranienne de 1979, l'équilibre de ce marché est précaire. Une réduction de l'offre de pétrole de quelques pour cents seulement suffit à *faire flamber les prix*... En Europe, sur le marché libre, les tarifs des produits raffinés, orientés à la baisse depuis des semaines, se sont *brusquement redressés vendredi*, les hausses allant de 3 à 10 %.

J.-M. Q.



Le passage des supertankers dans le détroit d'Ormuz n'est pas limité aux seuls couloirs de circulation. La profondeur de l'eau est suffisante, en effet, pour permettre aux plus gros pétroliers de passer à pleine charge dans la plus grande partie du détroit. Les couloirs de navigation ne sont pas obligatoires. Ils sont simplement recommandés par l'Organisation maritime consultative intergouvernementale (O.M.C.I.) dans le cadre d'accords de circulation dans les détroits les plus fréquentés.

Ces couloirs concrétisent l'« optimisation » des routes d'accès et de sortie du golfe Persique, en fonction du trajet le plus court (facteur d'économie pour le combustible et le temps) et du trafic très important (facteur de sécurité). Plus qu'une obstruction matérielle due, le cas échéant, à un navire coulé (ce qui n'interdirait nullement le passage), c'est le facteur psychologique (refus des équipages ou des assureurs en raison des risques courus) qui peut entraîner un arrêt du trafic dans le détroit.

Le projet américain de conférence occidentale suscite des réactions mitigées

Le communiqué américain publié le vendredi 26 septembre à propos de l'organisation éventuelle d'une conférence à six (Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A. et Japon) sur la sécurité dans le détroit d'Ormuz (*le Monde* du 27 septembre) déclare :

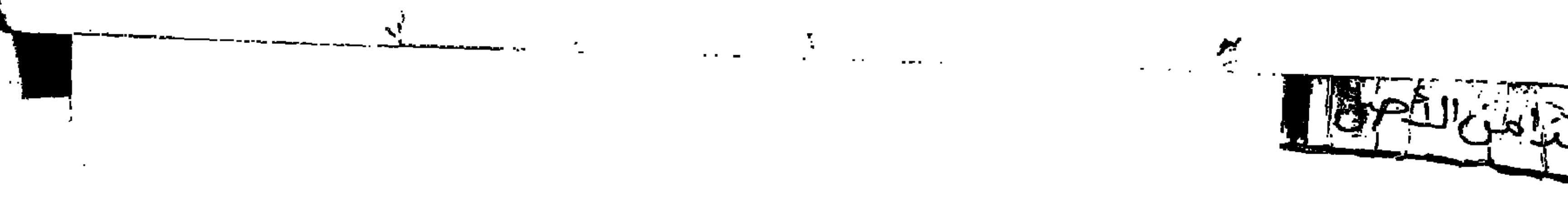
« Nous avons consulté un certain nombre de pays amis sur les conditions des approvisionnements de pétrole et de la navigation internationale dans le Golfe. Etant donnée l'importance de réduire les conséquences économiques du conflit (entre l'Irak et l'Iran) sur la navigation internationale et les marchés mondiaux du pétrole, les Etats-Unis ont indiqué qu'ils pourraient accueillir une réunion pour discuter de ces problèmes s'il en était besoin. Toutefois, aucune réunion de ce genre n'a été décidée. »

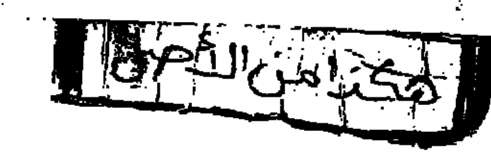
La Grande-Bretagne, pour sa part, s'est déclarée *favorable* à la constitution d'une force internationale dans la région du Golfe. Parlant avant la mise au point américaine, M. Hurd, ministre adjoint au Foreign Office, a déclaré à une association de femmes conservatrice : *« La Grande-Bretagne soutient le plan des Etats-Unis pour le déploiement rapide d'une force près du Golfe, prête à intervenir au premier signe d'une intervention soviétique. (...) Nous avons affaire à une région où la confiance est la condition du succès. Depuis que la Grande-Bretagne a cessé d'être le « gendarme du Golfe », il y a neuf ans, les gouvernements britanniques ont œuvré pour la coopération dans le Golfe afin d'y installer la confiance. »*

Le premier ministre australien, M. Fraser, a indiqué que les Etats-Unis avaient demandé officieusement à son pays (qui ne figurait pas sur la liste publiée à Tokyo) s'il était prêt à participer à une opération de maintien de la paix dans le *golfe Persique*. *« J'ai indiqué que c'est une chose qui intéresse principalement les puissances européennes »*, a précisé M. Fraser.

A Bonn, en revanche, au cours d'une conférence de presse, le chancelier Schmidt a déclaré qu'il n'avait pas connaissance de consultations en vue d'organiser une force navale pour assurer la liberté du détroit. M. Schmidt a précisé que, *« pour l'instant »*, les Occidentaux ne considéraient pas qu'une *« menace réelle »* pèse sur cette voie maritime esentielle.

● *Les Etats-Unis maintiennent « par précaution »* des bombardiers de type A-10 et des ravitailleurs en vol aux Açores, a-t-on indiqué, vendredi 26 septembre, de source proche du commandement américain de la base américano-portugaise dans l'archipel. Dix avions d'attaque au sol A-10 et sept Boeing-707 équipés pour le ravitaillement en vol, qui ont participé en Europe aux récentes manœuvres de l'OTAN, n'ont pas regagné leurs bases aux Etats-Unis et restent stationnés aux Açores. — *(A.F.P.)*





L'opposition iranienne en exil semble trop divisée pour tirer le meilleur parti de la situation

Pour la première fois depuis la proclamation de la République islamique au printemps 1979, la radio et la télévision iraniennes ont joué vendredi l'ancien hymne national, non pas celui du chah, mais celui qui, sous la monarchie, avait la préférence des nationalistes parce qu'il chantait la gloire de *« l'éternel Iran »* et non celle du monarque. Cet hymne avait été pratiquement interdit par l'imam Khomeiny qui, lui aussi pour la première fois, a lancé un appel à l'union sacrée, non pas au nom de l'Islam, mais au service de l'Iran pour contenir l'envahisseur irakien.

A Paris cependant, l'offensive de Bagdad provoque un sourire chez certains exilés : *« Ce n'est pas par hasard,* disent-ils, *que Saddam Hussein a mis son aviation à l'abri en Jordanie et que son armée donne l'impression d'avoir manqué son opération éclair. Si elle piétine, c'est pour mieux immobiliser l'armée iranienne. Il s'agit d'une opération de diversion destinée à préparer le terrain à une offensive des forces de l'opposition qui attendent le signal qui leur sera donné au jour J. »* Selon d'autres, ces troupes auraient déjà pénétré en Iran en profitant des abcès de fixation constitués par les forces irakiennes autour d'Abadan et en divers points de la frontière.

Depuis quelques jours, les informations parfois contradictoires fleurissent à ce sujet. Le *Times* de Londres annonce qu'un groupe d'officiers en exil, sous la direction du maréchal Aryana, estimant que le régime Khomeiny va s'effondrer incessamment, s'apprêtent à affréter un avion pour Téhéran. Ancien chef d'état-major limogé par le chah en 1969 pour avoir mal organisé la riposte aux attaques de l'armée irakienne, le maréchal, presque octogénaire, n'a pas grand crédit dans les différents courants de l'opposition qu'il a sollicités plus qu'ils ne l'ont mis en avant.

L'armée du général Oveyssi

Plus sérieux est le général Oveyssi, qui, selon le *Times*, viendrait de regagner l'Irak, venant des Etats-Unis, pour prendre la tête de 5 000 soldats dissidents. Selon l'hebdomadaire *Stern* de Hambourg, c'est de 45 000 hommes entraînés par une douzaine d'officiers dans vingt camps, situés le long de la frontière irano-irakienne, qu'il disposerait et de 25 000 autres éparpillés dans les émirats du Golfe, en particulier Bahrein et Oman, et de 3 000 autres encore cantonnés au Caire. Tous attendraient les ordres du Q.G. parisien, d'où le général coordonnerait les préparatifs. Les prochains jours ou les prochaines semaines montreront le crédit qu'il convient d'accorder à ces assertions.

Selon des opposants bien informés, il est très difficile d'avancer des chiffres précis, de même qu'il serait pratiquement impossible d'évaluer l'importance numérique des différents courants, car beaucoup de militaires forment une « masse flottante » qui oscille entre plusieurs chefs de file et à des allégeances multiples ou successives. Ainsi, tels officiers fidèles aux Pahlavi proposeront aussi leurs services à l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, dans la mesure où ils estiment que c'est lui qui a le plus de chances de restaurer la dynastie. D'autres, en revanche, favorables à M. Bakhtiar en tant que chef nationaliste, menacent de lui retirer leur appui s'il envisageait une restauration plutôt que la proclamation d'une république démocratique.

Pour s'y retrouver dans cet imbroglio, il faut considérer l'armée telle qu'elle se présentait à la chute de la monarchie en février 1979. Les forces d'élite — 50 000 à 60 000 hommes — appartenaient, dans l'armée de terre, à la garde impériale et aux commandos parachutistes. Dans l'armée de l'air, au corps des pilotes de chasse et aux Homafars (techniciens formés aux Etats-Unis), et dans la marine au contingent des fusiliers marins. Beaucoup — mais on ignore combien au juste — ont réussi à émigrer tandis que d'autres se cachent en Iran. Dans l'ensemble, ils sont demeurés fidèles aux Pahlavi.

A cette force d'élite il convient d'ajouter les officiers professionnels de l'infanterie, des blindés et des services techniques qui étaient généralement hostiles à l'imam Khomeiny sans être nécessairement des inconditionnels du chah. Il existait en effet parmi eux une proportion appréciable de nationalistes et de mossadeghistes qui se sont ralliés à M. Bakhtiar.

« Oveyssi est à Bakhtiar ce que Behechti est à Bani Sadr », disent certains exilés, pour souligner les clivages qui existent tant au sein du pouvoir que dans l'opposition, en déplorant que l'on présente parfois cette dernière comme un bloc alors qu'elle est plus divisée que jamais. Les partisans de l'ancien premier ministre admettent qu'il a eu des contacts avec le général Oveyssi, mais ils affirment qu'ils n'ont pas grand-chose en commun.

Selon eux, celui qui fut surnommé le *« boucher de Téhéran »* est également en contact avec les Pahlavi mais, comme M. Bakhtiar, il concluerait des alliances tactiques pour mieux conquérir le pouvoir à son seul profit. Ils rappellent que cet homme d'ordre est originaire de Qom et que, en dépit de la rigueur dont il a fait preuve *« au service de l'Etat »*, c'est un musulman croyant et pratiquant qui, de ce fait, pourrait espérer rallier des religieux si l'actuel régime venait à s'effondrer. En somme, entre les trois courants, il n'y a pas alliance mais compétition.

Le « clan des Pahlavi »

Toujours sur le plan militaire, il faudrait compter avec quelque 20 000 à 30 000 Kurdes armés prêts à vendre leurs services, mais qui, en dernier ressort, sont Kurdes avant tout et versent une partie de leur argent au mouvement nationaliste. Enfin, les quelque 60 000 agents de la SAVAK demeurent la grande inconnue. Certains ont été éliminés, d'autres récupérés par le régime. Dans la masse restante, les uns ont rejoint M. Bakhtiar et les autres le général Oveyssi ou les Pahlavi sans qu'on sache dans quelle proportion.

Sur le plan politique, les monarchistes se divisent en trois groupes : celui des *« anti-pahlavistes »* qui souhaitent la restauration de la dynastie des Qadjars. Ils sont peu nombreux. Le *« clan des Pahlavi »* comprend lui-même deux groupes : celui de la princesse Azhadé, fille de la princesse Ashraf, soutenue par de jeunes officiers qui publient l'hebdomadaire *Iran libre* et estime que la famille devrait retrouver naturellement ses droits, et celui de l'ancienne impératrice Farah Dibah, dont le représentant à Paris, l'ancien ministre Houchang Nahavandi, anime le Front de libération de l'Iran. Il est favorable à une monarchie constitutionnelle au sein de laquelle pourraient collaborer républicains et démocrates.

La gauche non communiste regroupe, elle, des anciens du Front national, héritiers de Mossadegh, des éléments du M.L.I. (Mouvement de libération de l'Iran) et l'ancien premier ministre Mehdi Bazargan, des socialistes-démocrates et aussi des Bazaris. Les commerçants du Bazar, qui avaient soutenu à fond l'imam Khomeiny, ont évolué depuis et nombre d'entre eux sont passés à l'opposition ou soutiennent l'ayatollah Chariat Madari depuis que le régime, sous l'impulsion du président Bani Sadr, mais avec l'aval de l'imam, a nationalisé le commerce extérieur, les empêchant ainsi d'importer directement et de faire de substantiels bénéfices.

« Dans les fourgons de l'armée irakienne »

Ces opposants se retrouvent soit dans le Mouvement populaire pour la libération de l'Iran, soit dans l'union pour la liberté, dont les membres sont prêts à coopérer avec M. Hassan Nazih, mais refusent, en revanche, toute alliance avec M. Bakhtiar, qu'ils estiment trop compromis avec l'ancien régime.

Pourtant, depuis quelque temps, les rapports se sont considérablement détériorés entre l'ancien premier ministre — il vient d'effectuer une rapide visite en Egypte, dont on ignore l'objet — et les Pahlavi. Ces derniers laissent entendre qu'il est *« vendu à l'Irak »* et affirment qu'ils n'accepteront jamais de *« rentrer en Iran dans les fourgons de l'armée irakienne »*. Les amis de M. Bakhtiar rétorquent avec superbe que ces accusations sont absurdes.

Au début de l'été, des opposants affirmaient à Paris : *« Dans trois ou quatre mois il y aura un soulèvement en Iran et le régime des mollahs s'effondrera. »* En déclenchant leur offensive il y a près d'une semaine, les forces irakiennes entendaient manifestement favoriser un tel effondrement, bien que les rares informations en provenance de Téhéran ne donnent pas le sentiment que les populations des provinces qui réclamaient avec vigueur l'autonomie, notamment au Kurdistan et au Khouzistan, aient profité de l'occasion — du moins jusqu'à ce jour — pour se soulever massivement. On a, au contraire, l'impression que le gouvernement islamique a refait l'union autour de lui, alors que, à l'étranger, les oppositions demeurent particulièrement divisées.

PAUL BALTA.

● *M. Chapour Bakhtiar a affirmé qu'il avait l'intention de former un gouvernement en exil,* au cours d'une interview vendredi soir 26 septembre à « Antenne 2 ».

L'ancien premier ministre iranien a ajouté qu'il ne formerait pas ce gouvernement en France. Il a toutefois précisé qu'il ne prendrait pas une telle initiative si son gouvernement ne devait être reconnu que par les Irakiens, ajoutant qu'il devrait bénéficier du *« concensus d'un grand nombre de pays, surtout parmi les voisins de l'Iran ».*

Il a également mentionné, parmi ceux qui devraient approuver sa décision, *« les pays d'Europe, s'ils cessent de flirter avec Khomeiny comme ils le font depuis un an ».*

« Si les militaires étaient libres en Iran, neuf sur dix seraient de mon côté. Non pas tant par sympathie pour moi, mais parce que c'est Khomeiny qui les élimine, les bannit, les met en prison », a poursuivi l'ancien premier ministre.

« J'ai l'impression que c'est la fin de Khomeiny qui est proche », a conclu M. Bakhtiar.

LA « GUERRE DES KURDES » A FR 3

« L'ennemi intérieur » des deux belligérants

Tourné peu avant le début des hostilités, mais à un moment où elles étaient prévisibles, l'excellent reportage de Michel Honorin, qu'a diffusé, le 26 septembre, le « Nouveau Vendredi » (FR 3), faisait le point de la rébellion kurde avec laquelle sont aux prises Bagdad et Téhéran. Car, en dépit des revers subis, et surtout du plus grave qui suivit, en 1975, l'accord irano-irakien conclu à leur détriment, les *pechmergas* n'ont pas désarmé et poursuivent, sinon le rêve utopique de rassembler les quinze millions de membres de leur peuple écartelé, du moins leur lutte pour l'autonomie.

Du côté irakien, l'heure est au Front démocratique, rassemblant dans les maquis, autour du noyau très éprouvé de la résistance kurde, tous les ennemis intérieurs de Bagdad. Communistes, socialistes arabes, adversaires du « *régime fasciste* » venus de la capitale et de toutes les régions du pays, affrontent les raids meurtriers des Mig et les ratissages de l'armée. Toutefois, le P.C., en raison de son ralliement de 1973, reste l'objet d'une certaine suspicion de la part de ses compagnons de combat.

Aux scènes trop familières : patrouilles dans la rocaille, « camp de base » et vie quotidienne du maquis, Michel Honorin a ajouté la juxtaposition émouvante des images « avant » et « après » : le petit groupe des « guévaristes » autour de sa ronéo, puis les rares survivants du raid dévastateur, le village qu'on voit vivre au petit matin et qui n'est plus au soir qu'un amas de ruines fumantes.

Du côté iranien de la frontière, un porte-parole des marxistes-léninistes du Komala, dans Mahabad encerclée par les chars de l'imam, va jusqu'à dire : « *Nous avons cru que le temps fort de l'oppression était sous le chah, mais sous Khomeiny c'est pire.* » « *C'est Khomeiny qui nous a imposé cette guerre* », affirme, pour sa part, le cheikh Azzedine Hussaini, ennemi numéro un de l'imam, grand vieillard à la voix brisée, qui est de plus en plus dépendant des militants du Komala, du moins pour sa sécurité, et leur concède qu'il approuve « *l'esprit économique du socialisme* ».

Opposés sur tout, les deux régimes rivaux de Bagdad et de Téhéran s'accordent sur le refus de toute autonomie à leurs Kurdes. Ceux-ci poursuivent, sans grand espoir, un combat toujours aussi résolu pour le « *peuple attaqué de partout et opprimé par ceux qui se sont partagé son territoire* ».

P.-J. F.

Egypte

DIX ANS APRÈS LA MORT DE NASSER

Le raïs continue d'exercer seul la totalité du pouvoir

Le 28 septembre 1970 mourait Gamal Abd el Nasser, épuisé à cinquante-deux ans par dix-huit années de combats politiques. Ainsi disparaissait brusquement, sans laisser d'héritier, ni d'institutions susceptibles d'en désigner un sans remous, celui dont *« tout en abhorrant le despotisme, on ne pouvait pas ne pas admirer le génie »* (1).

Celui des épigones qui, dix jours plus tard, fut choisi sans tumulte par ses rivaux pour prendre la succession du grand homme passait alors pour la moins forte personnalité de la dizaine d'*« officiers libres »* qui, en 1952, avaient renversé le roi Farouk. Oubliant que, pour ne pas s'éloigner des marches du pouvoir, M. Anouar el Sadate avait été le seul proche de Nasser à accepter sans broncher, durant plus de trois lustres, les foucades et les vexations de ce dernier, chacun crut à l'époque, y compris les Soviétiques et leurs amis égyptiens, que le nouveau raïs serait éphémère.

Dix ans après, le successeur de Nasser est à la tête de l'un des régimes du tiers-monde qui paraît le moins exposé et, sans ôter du cœur de la majorité des Egyptiens le souvenir de celui qui, à ses yeux, *« fit régner la haine »* (2) sur l'Egypte de 1952 à 1970, il a réussi sans trop de peine à faire approuver largement par son peuple une politique en bien des points opposée à celle de son prédécesseur.

Aussi ses adversaires parmi les dirigeants arabes, à Moscou ou en Egypte même, peu nombreux mais irréconciliables, lui reprochent-ils d'avoir *« trahi »* Nasser et d'être l'artisan d'une *« restauration déguisée »*.

De la « victoire d'octobre » à la « paix séparée »

D'octobre 1970 à octobre 1973, les trois premières années, celles de la dérision, furent terribles pour le nouveau président, qui ne parvenait pas à se faire prendre au sérieux par ses concitoyens. *« Golda Meïr nous fait mourir de peur mais Anouar Bey nous fait mourir de rire ! »* Pourtant, l'air de rien, le 15 mai 1971, il éliminait de la scène politique les nassériens pro-soviétiques et, en juillet 1972, il congédiait les experts militaires de Moscou, tout en obtenant peu après, au nom du traité de coopération égypto-soviétique du 27 mai 1971, que l'U.R.S.S. lui livrât les armes soviétiques qu'elle avait refusées à Nasser.

Ainsi, la guerre du Ramadan (ou de Kippour), déclencher (3) à la stupéfaction générale le 6 octobre 1973, vit-elle sur le canal de Suez la première défaite des Israéliens. Cette victoire, militairement sans lendemains, mais obtenue par une armée exempte de conseillers étrangers, lavait pour tous les Egyptiens la honte de la débâcle de la guere de six jours, en juin 1967.

Muni d'un blanc-seing par l'Egypte entière en liesse, *« le héros de la guerre »*, de longue date admirateur de l'Occident, put mettre enfin en œuvre « sa » politique intérieure et extérieure. Du jour au lendemain, il tourna le dos aux Soviétiques et se rapprocha des *« impérialistes »* d'outre-Atlantique, tandis que la Vᵉ République, le chah d'Iran et le roi Fayçal d'Arabie parrainaient volontiers le retour de l'Egypte, ex-République arabe unie, dans la mouvance occidentale.

Dans un pays psychologiquement détendu, aux prisons enfin vides ou presque et aux frontières rouvertes, le libéralisme économique eut de nouveau droit de cité. Cependant, ni les deux retraits partiels israéliens au Sinaï en 1974 et 1975, ni la réouverture triomphale du canal de Suez en juin 1975 ne purent faire oublier l'enlisement du règlement de paix avec l'Etat juif et l'impatience d'une population frappée par une inflation de 15 à 25 % par an non accompagnée d'une hausse adéquate des salaires.

On peut donc soutenir, qu'en partie au moins, l'idée de son voyage à Jérusalem, par lequel le raïs stupéfia la planète en novembre 1977, est née des violentes émeutes qui, en janvier précédent, avaient secoué la capitale égyptienne et les principales villes du pays. L'armée chérie de la guerre d'octobre dut alors tirer sur la foule pour rétablir l'ordre.

Les réticences d'Israël qui, après tout, avait eu le dernier mot sur le terrain en octobre 1973 et qui, malgré sa supériorité militaire au Proche-Orient, était resté en proie à de sérieux soucis de sécurité, firent que le beau rêve égyptien d'une paix et d'une réconciliation israélo-arabe est devenu un simple traité israélo-égyptien sous l'égide américaine, à Washington, le 26 mars 1979, après avoir été préparé au sommet américano-égypto-israélien de Camp David en novembre 1978.

Bien que Le Caire ait donné depuis témoignage de sa volonté de ne rien céder sur les droits territoriaux des Palestiniens, les gouvernements arabes maintiennent le régime égyptien en quarantaine pour cause de *« paix séparée »*.

S'il y a comme un air de « restauration » dans la politique du second raïs, c'est peut-être avant tout parce que l'Egypte de 1970 comportait plus d'un trait commun avec la France dont Louis XVIII hérita de Napoléon Iᵉʳ en 1814-1815. Les deux pays étaient vaincus, amoindris, épuisés, soumis à un système très policier. Dix ans après, l'Egypte de 1980, comme la France de 1825, jouit de la paix sans occupation étrangère ou quasiment (4), elle est dotée d'un régime plus respirable et elle commence à se soucier de son bien-être.

Rien ne dit pourtant que sur ce dernier plan l'Egypte soit promise à la même réussite que la France du dix-neuvième siècle. Le nouveau capitalisme sadatien — lequel, notons-le, n'a répudié ni l'œuvre de Nasser, ni la réforme agraire (42 hectares au maximum pour chaque couple et ses enfants mineurs), ni l'industrie d'Etat — risque fort, en effet, d'être victime, comme le fut le socialisme nassérien, de la paralysante scribomanie égyptienne.

Cette calamité ainsi que la suspension depuis 1979 de l'aide publique arabe ont été jusqu'à présent oblitérées par l'euphorie financière, au reste assez peu également répartie, due aux envois des 1 600 000 Egyptiens expatriés (environ 10 milliards de francs prévus en 1980), à l'aide annuelle occidentale d'un montant comparable, et à l'augmentation spectaculaire tant de la production pétrolière (30 millions de tonnes attendues en 1980, soit près du triple qu'il y a cinq) que des revenus du canal de Suez (passés en trois ans de 1 milliard de francs à plus de 2,5 milliards de francs en 1980) et de ceux du tourisme (qui représenteront cette année à peu près la même somme que le canal grâce à l'augmentation du nombre des touristes occidentaux et au retour d'une partie des estivants arabes).

Ces sommes sont littéralement englouties par des importations inconsidérées, tandis que le gouvernement n'a à son actif en dix ans que deux réalisation économiques vraiment importantes : le complexe d'aluminium de Nag-Hamadi, en Haute-Egypte, au reste construit avec le concours soviétique, et la reconstruction de la zone du canal, où un millier de personnes ont été réinstallées. Les investissements attendus d'Occident ne sont pas encore venus, à l'exception de celui, quasi certain, de la firme française de pneumatique Michelin (400 millions de francs).

L'effarant délabrement de la capitale, où s'entassent près du quart des quarante-deux millions d'Egyptiens, n'a reçu qu'un insuffisant début de solution avec le projet d'une dizaine de villes nouvelles dans les déserts libyque et arabique. Le Grand-Caire et aussi Alexandrie (trois millions d'âmes) restent des poudrières où la popularité du chef de l'Etat a de plus en plus tendance à être inversement proportionnelle aux variations des prix des denrées de grande consommation.

L'absence de véritables institutions

L'avenir, immédiat ou lointain, de l'Egypte paraît enfin obéré par l'absence de véritables institutions. Sous Sadate comme sous Nasser, tout le poids d'un pouvoir littéralement pharaonique repose sur les épaules, sur la santé d'un seul homme. S'il disparaît, c'est l'inconnu, la menace de heurts successoraux. Ni le gouvernement, ni le Parlement, ni les partis n'ont d'influence réelle. Il n'y a pas de dauphin désigné, malgré les classes appliquées du général d'aviation Hosni Moubarak, nommé vice-président de la République en avril 1975 et âgé aujourd'hui de cinquante-deux ans. L'armée, bien qu'apparemment dépolitisée et satisfaite, demeure au fond une énigme. Rien ne garantit la pérennité de l'appréciable climat plus libéral instauré dans son pays par le *« héros de la paix »*.

L'inquiétude du lendemain s'est encore accrue, au cours des dernières années, avec la résurrection parmi la jeunesse d'un radicalisme islamique, que Farouk et Nasser combattirent, mais que le président Sadate crut bon, au début de son règne, de favoriser pour prévenir un hypothétique danger communiste. Depuis, les nouveaux « Frères musulmans » volent de leurs propres ailes. Le bilan qu'ils tracent, eux, de la décennie écoulée est tout aussi négatif que celui qu'ils dressèrent de la période nassérienne, durant laquelle ils furent emprisonnés ou pendus, alors qu'aujourd'hui ils développent à peu près librement dans des centaines de mosquées, par voie de cassettes et à travers une dizaine de publications, leurs thèmes de refus et de violence.

Face à cet assaut qu'alimentent naturellement la surpopulation (5) et l'insatisfaction sociale, l'Egypte attend maintenant de voir ce qu'Anouar el Sadate entreprendra pour essayer de garantir la survie de ses réalisations, à commencer par la principale d'entre elles : la paix avec Israël.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Phrase écrite par Châteaubriand à propos de Napoléon Iᵉʳ.

(2) Anouar el Sadate, *A la recherche d'une identité : histoire de ma vie* - Fayard 1978).

(3) Le même jour, la Syrie, de concert avec l'Egypte, prenait l'offensive sur le Golan.

(4) Le dernier tiers du Sinaï (20 000 km2) doit être évacué par Israël au plus tard au Printemps 1982.

(5) De 1967 à 1980, le nombre des Egyptiens est passé de 30 millions à 42 millions.

● *Le parti national démocrate* (P.N.D., du président Sadate) a remporté jeudi 25 septembre les quarante sièges à pourvoir au cours du premier tour de scrutin pour l'élection des membres de l' *« Assemblée consultative »*. La victoire « totale » du P.N.D. (trois cent quarante-cinq députés sur trois cent soixante-dix) sur le parti des « libéraux socialistes » (deux députés) — seule formation de l'opposition à avoir participé aux élections — rend inutile un deuxième tour du scrutin. Le raïs devra nommer soixante-dix membres d'ici le 7 octobre, date de la première réunion de l'Assemblée consultative dont le mandat est de six ans. — *(Corresp.)*

EUROPE

Pologne

L'ancien syndicat et le nouveau concluent un accord pour la gestion des fonds sociaux dans les chantiers navals

Varsovie (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Un accord sur la gestion des fonds sociaux dans les chantiers navals, en Pologne, a été conclu, jeudi 25 septembre à Gdansk, entre le syndicat indépendant Solidarité et le syndicat officiel professionnel des métallurgistes (C.R.Z.Z.), a annoncé, vendredi soir, l'agence polonaise PAP. Selon elle, les deux syndicats disposeront, en commun, des fonds provenant des cotisations et géreront, ensemble, les caisses d'entraide ouvrière qui accordent des facilités pécuniaires aux travailleurs. L'accord prévoit que les ouvriers des chantiers navals profiteront des maisons de repos sans qu'il soit tenu compte de leur appartenance syndicale. L'accord, qui ne concerne actuellement que les entreprises du littoral de la Baltique, doit être étendu à l'ensemble du pays.

Le même jour, le quotidien *Zycie Warszawy* publiait les doléances des syndicats-Solidarité à l'encontre des syndicats officiels en reproduisant une *motion du* syndicat indépendant de Mazovie (Varsovie-Lodz). Ce texte disait notamment : « *Nous avons récemment appris que les conseils syndicaux traditionnels ont mis en place des syndicats qui se disent indépendants (...) Cette initiative a été prise sur ordre émanant du plus haut niveau et ne résulte, en aucun cas, d'un vote en assemblée générale (...) Elle sème le malentendu car il ne s'agit pour les vieux syndicats que de faire peau neuve. Nous sommes un syndicat indépendant, car en tant que citoyens nous avons reconnu (...) le rôle directeur du parti dans l'Etat mais pas dans notre organisation.* »

Ce n'est que vendredi que *Trybuna Ludu*, organe du parti, a réagi, de manière favorable, aux déclarations faites deux jours auparavant par M. Walesa à Varsovie. Le commentateur note « *avec satisfaction l'assurance donnée par Walesa de sa confiance en ce qui a été entrepris en vue de la réalisation des accords conclus sur la côte et dans les autres parties du pays. Je crois ne pas me tromper en considérant ces déclarations non seulement comme des propos diplomatiques, mais comme l'expression de la volonté du comité de création des nouveaux syndicats de coopérer avec le gouvernement dans la réalisation des points-clés des accords.* » Le journal se réjouit de l'engagement pris par M. Walesa d'arrêter les grèves sauvages là où elles se produiraient et enregistre avec satisfaction l'assurance donnée qu'il n'y a pas dans le statut du syndicat de clause de non-admission des *membres du parti au sein de* Solidarité.

Toutefois, le journaliste considère que les perspectives économiques de Solidarité sont limitées « *à une seule chose : la division du revenu* ». « *Mais*, ajoute-t-il, *avant de pouvoir diviser quelque chose, encore faut-il l'avoir. Ce qui dépend non seulement des dirigeants de l'économie, mais aussi de sa force principale, la classe ouvrière.* »

Tous les autres journaux de Varsovie ont rendu compte aussi vendredi de la conférence du chef des ouvriers de Gdansk, qui est apparu la veille à la télévision. Ce qui a eu pour résultat que, dès l'aube, les kiosques ont été dévalisés de leurs journaux, dont le tirage, en raison de la crise économique, a d'ailleurs baissé.

Les demandes d'enregistrement de syndicats libres continuent à être déposées au tribunal régional de Varsovie, qui a accepté déjà dix-sept demandes, dont celle de Solidarité (*qui représente* trente-huit comités fondateurs, notamment celui de Katowice, qui s'est, en fin de compte, joint aux amis de M. Walesa). Le dernier dépôt a été celui du *syndicat* formé par la plupart des quatorze *mille employés* des transports en commun de la capitale.

Cent instructions judiciaires sont actuellement ouvertes à l'encontre de « *hauts fonctionnaires* de l'administration » accusés de prévarication et de malversations, a indiqué vendredi à Varsovie le procureur général, M. Lucjan Czubinski, interviewé à la télévision. Il s'agit d'« affaires » portant chacune sur « *plusieurs millions de zlotys* ».

M. Czubinski a apporté des précisions sur le cas de l'ancien directeur de la radio et de la télévision, M. Maciej Szczepanski : *il a été établi*, a précisé le procureur, que « *la télévision polonaise a détourné et placé dans des banques à l'étranger, pour les soustraire au contrôle des autorités financières, une partie des honoraires qui lui ont été versés pour diverses retransmissions et notamment pour celles réalisées lors de la visite du pape Jean-Paul II en Pologne* ». Le magistrat *a* également *indiqué* qu'à Varsovie même une cinquantaine *de personnes ont été récemment* arrêtées pour s'être « *illégalement approprié* » 20 millions de zlotys dans une « *affaire* » dont il n'a cependant pas dévoilé la nature.

D'autre part, les autorités ont précisé que les pertes de production dues aux grèves se sont élevées à 36 milliards de zlotys en août et, sans doute, à 25 milliards en septembre (1 zloty vaut 0,13 franc). Le déficit de la balance commerciale s'est accru en juillet et en août, et, pour les huit premiers mois de l'année, il a augmenté de 2,3 milliards de zlotys, alors qu'on escomptait un excédent de *230 millions* de zlotys.

Le ministre du commerce intérieur a annoncé, vendredi, que certaines mesures de rationnement étaient envisagées pour *l'automne, notamment* en ce qui concerne les produits alimentaires. *Pour couvrir complètement* la demande, il faudrait par exemple importer avant la fin de l'année quelque 70 000 tonnes de viande, ce qui est impossible.

LE JOURNALISTE K. S. KAROL REFOULÉ A VARSOVIE

Le journaliste français K. S. Karol a *été refoulé vendredi* 26 septembre, à l'aéroport de Varsovie. Il était *pourtant* porteur d'un visa en bonne et due forme, valable pour sept jours et délivré par les services consulaires de l'ambassade de Pologne à Paris. K.S. Karol, qui est d'origine polonaise — il a quitté le pays en 1949, — avait demandé à se rendre en Pologne à l'occasion du décès de son frère. Il lui a été interdit, avant qu'il soit obligé de regagner Paris, de téléphoner à l'ambassade de France à Varsovie et aux services de presse du ministère polonais des affaires étrangères. On lui a seulement signifié que le ministère polonais de l'intérieur jugeait sa présence « indésirable ».

***Depuis 1949*, K.S. Karol, qui est éditorialiste au « Nouvel Observateur » et qui collabore au quotidien italien « Manifesto », avait pu se rendre sans problème une dizaine de fois dans son pays d'origine. C'est la première fois, à notre connaissance, qu'un journaliste occidental est victime d'une telle mesure depuis le début de « l'été polonais ».**

La « Pravda » : la puissance unifiée du pacte de Varsovie s'intéresse au destin de la Pologne

De notre correspondant

Moscou. — Les avertissements *se suivent et se ressemblent*. Huit jours seulement après avoir lancé une mise en garde contre l'ingérence des milieux impérialistes dans les affaires de la Pologne et dénoncé ceux qui « *veulent refaire la carte de l'Europe* » (*le Monde* daté 21-22 septembre), la *Pravda*, sous la signature d'A. Petrov — pseudonyme collectif de fonctionnaires du comité central — revient sur le même thème en employant pratiquement les mêmes *formules*.

Le journal du P.C. soviétique s'indigne que « *certains milieux occidentaux* », tout en parlant de non-ingérence, « *intensifient leurs tentatives d'influer sur les événements en Pologne à partir de positions antisocialistes* ». La presse occidentale est également prise à partie, qui laisse croire que « *les manifestations des divers « groupuscules » et de certains éléments antisocialistes, qui se sont infiltrés dans les masses travailleuses, reflètent les sentiments profonds et les aspirations de larges couches de travailleurs* (polonais) ».

Selon Moscou, Pékin hurle avec les loups et approuve les *manœuvres* de l'impérialisme. Cet argument n'avait jamais encore été utilisé à propos de la Pologne, mais il ne surprend pas. L'objectif est, évidemment, selon Moscou, de « *détourner la Pologne de la voie socialiste* » et d'enfoncer un coin au sein de la communauté des pays frères.

La *Pravda* va cependant un peu plus loin dans la démonstration qu'elle semble poursuivre pas à pas depuis le *début de la* crise polonaise. Elle ne se limite pas, comme la semaine *précédente*, à mettre en cause ceux qui voudraient miner le régime socialiste polonais et revenir sur *les réalités* nées de l'après-guerre. Elle ajoute que « *les frontières de la Pologne, établies après la seconde guerre mondiale, sont gardées par la puissance unifiée des pays membres du traité de Varsovie. (...) La souveraineté et l'indépendance authentiques de la Pologne populaire sont garanties par l'unité fraternelle avec les autres pays socialistes* ». C'est réaffirmer une sorte de responsabilité collective de toute la communauté socialiste sur les destinées de chaque pays membre dont l'aboutissement est la doctrine Brejnev de la « *souveraineté limitée* ».

Au passage, les Soviétiques continuent d'indiquer aux dirigeants polonais la voie à suivre pour « *normaliser* » la situation. Se référant à la presse polonaise — sans doute pour ne pas tomber eux-mêmes sous le reproche d'ingérence dans les affaires intérieures d'un pays frère — ils indiquent que « *l'élimination des difficultés et des distorsions dépend en premier lieu des travailleurs eux-mêmes, de l'élévation de la productivité du travail, de la liquidation maximale des dégâts causés par les arrêts de travail, d'une gestion stricte de l'économie* ».

La question est de savoir pourquoi l'U.R.S.S. a cru bon de réitérer *d'une manière presque* officielle des avertissements qui, s'ils visent formellement les milieux impérialistes et antisocialistes, s'adressent aussi aux nouveaux dirigeants du parti communiste polonais. D'une part, elle signifie aux Occidentaux qu'elle ne se laissera pas entraîner à la conférence de Madrid dans une discussion sur la Pologne (l'article de Petrov *comporte* un long paragraphe sur l'« *ingérence* » du *Parlement* européen dans les affaires de ce pays et sur les *droits bafoués à l'Ouest*), mais surtout elle manifeste son insatisfaction *devant le* cours des évènements dans le pays voisin. Ce n'est *sans doute pas un* hasard si l'article est publié alors que l'on parle de la réunion imminente d'un plénum du comité central du P.O.U.P., au *lendemain* du dépôt des statuts des syndicats indépendants, de la rencontre entre MM. Walesa et Jagielski et de la conférence de presse du leader ouvrier polonais. Pour les soviétiques.

DANIEL VERNET.

Grande-Bretagne

Deux dirigeants syndicaux modérés perdent leur poste dans les instances confédérales

De notre correspondant

Londres. — Les syndicats britanniques traversent l'une des crises les plus graves de leur histoire : en quarante-huit heures, deux dirigeants *syndicaux de premier plan* ont été exclus des postes-clés qu'ils occupaient au TUC, la confédération intersyndicale. Il faut remonter à l'année dernière *pour trouver* les origines — apparentes — de ce nouvel épisode des luttes d'influence entre la droite et la gauche du mouvement.

En décembre 1979, une trentaine d'ouvriers de la centrale électrique de l'île de Grain (Kent), affiliés au syndicat des employés municipaux, se mettent en grève pour une question de prime. Devant la menace de la direction de fermer l'usine, le syndicat des électriciens (EETPU) et celui des métallurgistes (A.U.E.W.) acceptent de remplacer les *grévistes pour protéger* l'emploi des autres travailleurs. Les *grévistes* font appel à l'arbitrage du TUC, qui leur donne raison.

La crise a éclaté véritablement ces derniers jours, quand les deux syndicats déboutés ont refusé de reconnaître la décision de leur confédération. Celle-ci a réagi immédiatement en excluant de sa commission des finances M. Frank Chappel, leader de la EETPU, et *en lançant un* ultimatum aux deux syndicats rebelles : *s'ils ne se sont pas alignés* sur le jugement de la centrale syndicale d'ici au 10 octobre, ils seront exclus de l'organisation jusqu'au congrès de l'année prochaine. La suspension de deux syndicats *regroupant* un million six cent mille adhérents entraînerait inévitablement un brutal glissement à gauche au sein de la confédération.

L'affaire rebondissait le jeudi *25 septembre* avec l'exclusion d'un autre dirigeant modéré. Contre toute attente, M. Sydney Weighell, secrétaire général du syndicat des cheminots, n'a pas été réélu président du comité des transports du TUC : M. Weighell avait apporté publiquement son soutien à M. Chappel.

L'aile gauche du TUC supporte de plus en plus mal les prises de positions de M. Chappel. Celui-ci s'était distingué, en mai dernier, par ses critiques à l'encontre de la « journée d'actions » organisée par le *TUC — et qui fut un* échec total. Plus récemment, il s'opposa publiquement à la visite en Pologne pendant les grèves de la Baltique d'une délégation du TUC invitée par les syndicats officiels polonais. Le litige de l'île de Grain ne fournissait-il pas alors l'occasion rêvée pour écarter un gêneur ? *(Intérim.)*

Italie

M. Berlinguer envisage l'occupation des usines Fiat par les ouvriers

De notre correspondant

Rome. — Le ton de la polémique entre la majorité gouvernementale et l'opposition communiste a encore monté avec les propos tenus vendredi 26 septembre à Turin par M. Enrico Berlinguer *au cours* d'un meeting avec les travailleurs de la Fiat.

« *Si les négociations n'aboutissent pas, il faudra penser à des formes de lutte plus dures, y compris à l'occupation* », a déclaré M. Berlinguer. Ce sont les assemblées ouvrières qui doivent en décider, a-t-il déclaré en substance, mais le P.C.I. leur donnera pleinement son soutien.

Le conflit sur les *14 469* licenciements annoncés par la société *turinoise* prend *une ampleur* nationale, notamment après l'appel *lancé par* les *confédérations* syndicales pour une grève générale de quatre heures, le 2 octobre. Le P.C.I., qui ne cache pas sa volonté de faire tomber au plus vite le gouvernement actuel et cherche depuis quelques mois à resserrer ses liens avec sa base ouvrière, ne pouvait pas manquer d'intervenir.

Ce soutien des communistes à une éventuelle occupation des usine Fiat est promis au moment où un certain nombre d'assemblées d'usines, et une partie des délégués d'ateliers, appellent au durcissement de la lutte et au recours à une telle méthode. Les directions syndicales restent *plus* prudentes du fait des problèmes d'organisation *que poserait* l'occupation les établissements Fiat : *le conflit risquerait* ainsi d'entrer dans une impasse.

Le secrétaire *général* de la C.I.S.L. (Confédération syndicale chrétienne) a accusé M. Berlinguer de vouloir se substituer aux syndicats. Les réactions des milieux politiques à ce discours ont été encore plus dures, et M. Flaminio, secrétaire général de la démocratie chrétienne, a accusé le P.C. d'« *aventurisme* ». — *(Intérim.)*

Portugal

Une crise dans la police illustre les mauvaises relations entre le président de la République et le premier ministre

De notre correspondant

Lisbonne. — La tension entre le premier ministre portugais, M. Sa Carneiro, et le président de la République vient encore d'être démontrée. L'occasion a été, cette fois, une interview donnée à un hebdomadaire de Lisbonne par un agent de la police chargé *de la sécurité du* premier ministre. Considérant que cet agent avait fait des *révélations* inopportunes, voire dangereuses pour sa protection, M. Sa Carneiro a renvoyé tous ses gardes du corps. Puis il a exigé le remplacement du lieutenant-colonel Apricio, responsable de la police de Lisbonne. Or cet officier a été soutenu par le général Lopes Alves, commandant de la police portugaise, qui a refusé de donner suite à la *demande* du chef du gouvernement.

Le renvoi — ou la désignation — du commandant de la police doit faire l'objet d'une décision conjointe du ministre de l'intérieur et du président de la République. Aussi, M. Sa Carneiro s'est-il adressé au président Eanes afin d'obtenir la destitution du général Lopes Alves. Mais sa demande a été rejetée. Consulté sur cette affaire, le procureur général de la République a conclu que le gouvernement pouvait de son propre chef renvoyer le lieutenant-colonel Apricio — ce qui a été fait. Estimant que le gouvernement lui avait retiré « *les conditions nécessaires pour exercer son commandement* », le général *Lopes Alves* a alors donné sa démission au président de la République.

L'affaire n'est pas réglée pour autant. Les trois quarts des officiers de l'armée en service dans la police ont signé un document s'insurgeant contre ce qu'ils considèrent comme une ingérence du gouvernement dans un organe qui, en raison de la spécificité de ses fonctions, doit se situer totalement en dehors de la politique.

La plupart des signataires ont même fait accompagner leur protestation d'une demande de démission.

Un communiqué de la présidence de la République, diffusé le 25 septembre, annonçait ces démissions, et faisait l'éloge du *général Lopes Alves* et des autres officiers.

Selon les partis de gauche, M. Sa Carneiro voulait, en remplaçant le lieutenant-colonel Apricio, mieux contrôler la police de Lisbonne dans cette période électorale. Dans certains milieux proches de l'Alliance démocratique, préoccupés par la tournure prise par les événements, on essaie pourtant d'expliquer l'attitude du premier ministre par son... *tempérament* impétueux. M. Sa Carneiro a bel et bien commis une erreur, exploitée par le président de la République. Le général Lopes Alves n'a rien d'un officier de gauche, pas plus que la majorité des responsables de la police.

L'occasion paraît donc propice au général Eanes pour rétablir des liens avec un secteur qui risquerait de lui échapper complètement.

Du côté de M. Sa Carneiro, on cherche à réduire le général Eanes aux dimensions d'un simple candidat à l'élection présidentielle, voire d'un « *chef de l'opposition* ». Aussi le premier ministre s'efforce-t-il de montrer que « *c'est le gouvernement qui gouverne* ». Convaincus de leur victoire aux législatives d'octobre, les *partis de la* coalition actuellement au pouvoir paraissent s'inquiéter, *en* revanche, du résultat de l'élection présidentielle de *décembre*. Ils tentent de montrer que la coexistence est impossible entre le futur gouvernement de l'Alliance démocratique et le *général* Eanes si celui-ci était réélu.

JOSÉ REBELO.

Allemagne fédérale

DOUZE PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES A MUNICH PAR L'EXPLOSION D'UNE BOMBE

(Suite de la première page.)

Depuis quelque temps, les services de police disposaient d'indices leur laissant craindre de nouvelles actions de la part de ceux qui ont pris la relève de la « bande à Baader ». On croyait même savoir que, cette fois-ci, les terroristes chercheraient à atteindre le ministre de l'intérieur, M. Baum, ou le chancelier Schmidt en personne.

Faut-il croire, alors, que les partisans de l'action directe ont modifié leurs méthodes et leurs objectifs ? Ont-ils constaté que la protection des personnalités importantes était devenue trop efficace pour qu'une action dirigée contre elles ait encore des chances de réussir ? Les terroristes auraient-ils été amenés ainsi à se lancer sur la voie du « nihilisme » en s'attaquant sans *distinction* à n'importe qui, en frappant dans la foule ? Si l'on n'en est encore qu'aux hypothèses, on a pourtant du mal à croire que le massacre de Munich soit dû à un isolé ou à un malade mental, bien que l'idée n'en soit pas *totalement* écartée. *Celle* d'un accident, en revanche, est écartée.

De nombreuses spéculations

Certains vont jusqu'à se demander *si le lieu* de l'attentat n'a pas été choisi pour sa valeur *symbolique. La fête de* la bière, à Munich, est une kermesse populaire, la grande fête d'une province qui est détestée par beaucoup d'extrémistes de gauche. A leurs yeux, la Bavière est à la fois le « *pays noir* » soumis à l'Eglise et la forteresse politique de M. Franz Josef Strauss. Faute de toucher le ministre-président bavarois lui-même, les terroristes ont-ils voulu s'en prendre à la population qui lui reste attachée ?

En *dépit* des incertitudes qui subsistent, les milieux politiques commencent à se livrer à de nombreuses spéculations. La première question que l'on se pose à cet égard est, bien entendu, de savoir si ce dernier attentat pourrait influencer la consultation électorale du 5 octobre. Ces dernières semaines, l'opposition chrétienne-démocrate a déjà *mené une campagne très vigoureuse* contre le ministre libéral de l'intérieur, M. Baum. Les services de ce dernier sont en effet accusés d'avoir laissé échapper deux des terroristes les plus recherchés : Christian Klar et Adelheid Schulz. Ceux-ci ont été observés et suivis de Hambourg à Francfort en passant par Cologne pendant plusieurs semaines par des membres du « service de protection de la *Constitution* », qui ne peut procéder lui-même à des arrestations. Le ministre se voit donc reprocher de n'avoir informé le parquet et la police qu'à un moment où la piste des deux terroristes était de nouveau perdue.

Comme, de plus, M. Baum a récemment pris part à un débat public avec Horst Mahler, ancien associé de Baader et aujourd'hui « *repenti* », il n'est pas surprenant que M. Franz Josef Strauss *dénonce ce ministre, dans le* cours de la campagne électorale, comme « *un risque pour la sécurité du pays* ». De façon générale d'ailleurs, la lutte contre l'extrémisme sous toutes ses formes est l'un des thèmes majeurs des adversaires du chancelier Schmidt. Le massacre de Munich relancera très probablement la polémique sur ce thème. JEAN WETZ.

Suisse

ROLF CLEMENS WAGNER EST CONDAMNÉ A LA PRISON A VIE

(De notre correspondant.)

Berne. — Suivant l'avis du procureur, la cour d'assises du canton de Zurich a condamné, vendredi 26 septembre, le ressortissant ouest-allemand Rolf Clemens Wagner à la prison à vie, pour participation, le 19 novembre 1979, à un hold-up contre une banque de Zurich qui coûta la vie à une passante et fit deux blessés. Alors que ses trois complices avaient réussi à s'enfuir, l'accusé avait été arrêté en possession de 335 000 des 548 000 francs suisses dérobés.

Soupçonné d'appartenir à la Fraction armée rouge et d'avoir participé à l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer, alors président du patronat ouest-allemand, et assassiné par ses ravisseurs en octobre 1977, Rolf Clemens Wagner avait d'emblée nié la compétence du tribunal et exalté « *la guérilla urbaine contre la violence institutionnalisée incarnée par l'Etat* ».

La défense, qui avait plaidé l'acquittement et reproché au tribunal d'avoir voulu instruire le procès de la « bande à Baader », a annoncé son intention d'interjeter appel. D'autre part, le tribunal fédéral, la plus haute instance judiciaire helvétique, examinera le 3 octobre prochain une demande d'extradition de Rolf Clemens Wagner présentée par la République fédérale d'Allemagne pour sa participation présumée à l'enlèvement de Hanns-Martin Schleyer. — J.-C. B.



La Fédération du Nigéria vingt ans après l'indépendance



Le retour au régime civil espoir et modèle pour l'Afrique noire

Du fait de l'importance de sa superficie, de sa population, de ses ressources économiques, la Fédération du Nigéria est considérée comme le « géant » de l'Afrique. Beaucoup des dix-neuf Etats qui la composent sont plus peuplés que certaines Républiques voisines. Cet immense ensemble fait figure de sous-continent et constitue un pôle d'attraction politique considérable (1).

D'autre part, les Nigérians représentent un marché d'une exceptionnelle étendue, et tous les Etats du monde industrialisé, de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis, du Japon à la République fédérale d'Allemagne, multiplient les efforts pour s'y implanter commercialement.

La véritable manne financière que rapporte l'exportation annuelle de 100 millions de tonnes de pétrole ouvre des possibilités sans égales ailleurs en Afrique noire aux produits manufacturés en provenance des usines européennes, américaines et asiatiques.

En revanche, de puissants courants centrifuges parcourent cet univers, qui se caractérise par l'extrême diversité de ses particularismes religieux, ethniques, linguistiques, culturels et politiques. A tout moment, ces courants peuvent s'affronter de manière sanglante, comme ce fut le cas durant la guerre civile nigéro-biafraise, terrible épreuve que les Nigérians sont parvenus à surmonter rapidement.

Après de nombreux soubresauts internes, une série de quatre putschs successifs accompagnés de nombreux assassinats politiques, treize ans de dictature militaire, les Nigérians ont commencé, lentement mais sûrement, à refaire l'apprentissage de la vie parlementaire.

La réussite de la IIe République nigériane est importante non seulement pour le peuple nigérian lui-même, mais aussi pour l'ensemble des Africains, qui observent attentivement une évolution qui peut être pour eux à la fois un thème d'espérance et un modèle.

(1) *Le Monde* daté 12-13 octobre prochain publiera un second supplément sur la Fédération du Nigéria.

Dossier réalisé par PHILIPPE DECRAENE

Une histoire mouvementée

par EDMOND JOUVE (*)

COMME pour tant d'autres pays d'Afrique, l'indépendance du Nigéria fut proclamée en 1960, le 1er octobre. Trois régions sont alors placées sous l'autorité d'un gouverneur, avant que, le 15 juillet 1963, une autre consultation approuve la création du Centre-Ouest. 1963 verra aussi l'instauration de la République. Le 30 décembre de la même année, des élections générales ont lieu. Elles se déroulent dans la confusion en raison des antagonismes politiques et sociaux qui affectent les grands partis. Le Nigeria National Alliance (N.N.A.), majoritaire dans le Nord, l'emporte. *Mais* ce succès est lourd de menaces pour la fédération. Le 7 janvier 1964, un gouvernement d'union nationale est constitué. Il est présidé par Abubakar Tefawa Balewa, premier ministre sortant. Les désordres se multiplient, favorisant l'exécution de coups d'Etat grâce auxquels les militaires se maintiennent au pouvoir, pendant treize ans, avant de céder la place aux civils.

Durant cette période, quatre généraux présideront aux destinées du Nigéria. Les deux premiers — A. Ironsi et Y. Gowon — ne parviendront pas à maîtriser les graves problèmes que le pays doit affronter. Avec les deux autres — M. Muhammed et O. Obasanjo — le Nigéria entrera progressivement dans une phase de retour à la normale qui aboutira à une complète « civilisation » du régime.

Le gouvernement des militaires (1966-1979)

● L'ANCIEN REGIME (1966-1975). — Le 15 janvier 1966, le général Aguiyi Ironsi, Ibo originaire de l'Est, prend la tête du gouvernement après la disparition du premier ministre fédéral, du premier ministre de la région du Nord et l'éviction du chef de l'Etat, M. Azikiwe. Six mois plus tard, le lieutenant-colonel Yakubu Gowon accède au pouvoir, à la suite de l'assassinat de son prédécesseur par des officiers musulmans, le 29 juillet 1966. Les conditions de son arrivée aux affaires, la politique menée depuis 1966, avaient valu au chef de l'Etat l'hostilité d'une partie importance des populations du Nord. Il est vrai qu'il s'était rapidement employé à réduire leur hégémonie. Le 27 mai 1967, la fédération était passée de quatre à douze Etats membres.

La région de l'Est est alors divisée en trois, celle du Nord en six. Les Ibos, qui se voient attribuer un territoire sans accès à la mer, s'insurgent contre cette décision. La sécession du Centre-Est, baptisé « République du Biafra », devient effective le 30 mai 1967. Le colonel O. Ojukwu, ancien gouverneur militaire de ce territoire, en prend la direction. Le général Gowon décrète le blocus et, le 1er juillet 1967, il ouvre les hostilités. Il faudra attendre plus de deux ans et demi pour assister à la fin de la guerre meurtrière du Biafra (un *million de morts*, selon certaines estimations) et à la victoire des troupes fédérales, le 16 janvier 1970.

La rébellion réduite, le chef de l'Etat fera tout pour éviter massacres et règlements de comptes. Placé à la tête d'un Conseil militaire suprême composé des gouverneurs militaires des douze Etats, il promet, dès 1970, de rétablir la démocratie et de lever l'interdiction des activités politiques. Le 1er octobre 1974, il fait machine en arrière, en raison, dit-il, *« des signes de rivalités politiques »*. Il s'engage à lutter contre la corruption et à prendre des mesures en faveur de l'agriculture. Mais il est trop tard. Ces promesses ne parviennent pas à apaiser les inquiétudes et à empêcher sa mise à l'écart, le 29 juillet 1975. Sonne alors l'heure du colonel Garba. Bénéficiant de la confiance du général Gowon, il commandait la brigade des gardes chargés de sa protection.

Le pays, dont le chef de l'Etat vient d'être destitué, souffre de graves faiblesses. L'exploitation des ressources minérales, et notamment du minerai d'étain, stagne. Les productions vivrières végètent. L'élevage est peu productif. Le cours du cacao est en baisse. Le chômage se développe. Au même moment, il est vrai, les revenus du pays connaissent une forte croissance. A la veille de la guerre civile, en 1966, la production pétrolière s'élevait à quelque 20 millions de tonnes. Elle passait à 26 millions de tonnes en 1969, à 53 millions en 1970, à 85 millions en 1972, à 112 millions en 1974... Le Nigéria, pays membre de l'OPEP, est alors le huitième producteur mondial de pétrole. D'où, en 1974, un excédent de sa balance commerciale de plus de 4 milliards de nairas. Son produit national brut croît de façon considérable. Une aussi brusque augmentation des revenus favorise une large corruption, aggravée encore par l'incapacité de l'administration à gérer efficacement cette énorme masse budgétaire. Ces facteurs ne seront pas étrangers au coup d'Etat du 29 juillet 1975.

Le général Gowon assiste à la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'O.U.A. à Kampala lorsqu'il apprend sa destitution. Aucune effusion de sang n'a été signalée. Le pays est calme. Le colonel Garba s'est rapidement effacé devant le général Murtala Roufai Muhammed, ancien ministre des communications sous le régime précédent. Le succès du putsch paraît résulter d'une triple crise. D'ordre politique d'abord, en raison du « découpage » de 1967. D'ordre économique également. « Pays riche peuplé de pauvres », le Nigéria est entré trop vite *dans* le *monde* de l'abondance.

(Lire la suite page 6.)

(*) Chargé de conférence au Département science politique de la Sorbonne (université de Paris-I).

Une des grandes démocraties du monde

LE dira-t-on jamais assez ? Il y a, en Afrique noire, le Nigéria... et les autres. Un an après *le retour des civils* au pouvoir, la vie politique nigériane compose un monde unique, hors des normes du continent. Institutions, comportements et mœurs : tout y est singulier, incomparable, surprenant. Un système fédéral et présidentiel, dont les rouages encore mal rodés sont largement empruntés au modèle américain : président, vice-président, Sénat et Chambre des représentants, tous issus du suffrage universel. Un multipartisme authentique où cinq formations s'empoignent avec fougue, le plus souvent à deux contre trois. Une *justice sans cesse sollicitée*, fière de son indépendance fraîchement reconquise et qui joue un rôle temporisateur. Une presse multiple (quatorze quotidiens), incisive, impertinente, voire irresponsable. Autant de traits inédits sur un continent si peu respectueux des libertés et où les pouvoirs en place s'empressent trop souvent d'étouffer chaque voix discordante.

Avec ses quelque quatre-vingts millions d'habitants — un Africain sur quatre — le Nigéria est bien aujourd'hui la *« quatrième plus grande démocratie du monde »* (après les Etats-Unis, l'Inde et le Japon). Un titre non usurpé, et un motif de réconfort pour l'ensemble du continent. Le régime civil a libéré tous les condamnés en vertu des décrets pris par les dirigeants militaires. La détention préventive a été abolie. Les prisons n'abritent aucun détenu politique et nul ne semble craindre la colère d'une quelconque police secrète. Tout délit d'opinion est inconnu. On ne peut faire fi de tels acquis, si fragiles soient-ils. Après quinze ans de « boom » pétrolier, une guerre fratricide et une longue parenthèse militaire, le Nigéria ressemble certes à un grand corps enfiévré dont la jeune sève démocratique charrie encore bien des humeurs malignes. Tensions économiques, préjugés tribaux, violences criminelles, corruptions en tous genres, travaillent ou rongent la société nigériane, précipitant parfois sa décomposition morale.

Un fait demeure pourtant essentiel : le plus riche et le plus puissant pays d'Afrique a choisi les chemins de la liberté. Il y a un an, beaucoup élevaient des doutes, dès sa naissance, sur l'aptitude du régime civil à consolider son assise dans un pays vaste, complexe, hétérogène, longtemps réputé ingouvernable. Cette démocratie à l'essai, prédisaient-ils, octroyée par un quarteron de généraux, sombrerait bien vite dans le chaos et la division. Or, aujourd'hui, ce scénario pessimiste n'est plus guère évoqué. Les Nigérians sont les premiers à croire aux chances de survie de la IIe République. Sans doute les sceptiques avait-ils sous-estimé plusieurs facteurs positifs : la minutie précautionneuse qui avait préludé à l'aménagement de la transition, la bonne acclimatation des nouvelles institutions fédérales au contexte nigérian, le pragmatisme sage du président Shehu Shagari, homme de rassemblement en quête d'un consensus, et surtout la hantise de l'échec, qui pousse les dirigeants politiques de tous bords à rechercher le compromis afin que le système fonctionne.

Un rude apprentissage

Mais l'apprentissage est rude. Première difficulté : le gouvernement fédéral est une coalition. D'un côté le parti national du Nigéria (N.P.N.) de M. Shagari, vainqueur des élections générales de juillet 1979 ; de l'autre le parti populaire du Nigéria (N.P.P.) arrivé en troisième position et que dirige M. Nnamdi Azikiwe. Le premier exprime les vues de l' « *establishment* » Haoussa du Nord. Le second représente, pour l'essentiel, la communauté Ibo des Etats de l'Est.

(Lire la suite page 12.)

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LES DIX-NEUF ÉTATS FÉDÉRÉS

	Capitales	Population	Partis domin.	ETATS	Capitales	Population	Partis domin.
NORD				**SUD-OUEST**			
Sokoto	Sokoto	4 538 787	N.P.N.	Lagos	Ikeja	1 443 568	U.P.N.
Kaduna	Kaduna	4 098 306	(P.R.P.)	Oyo	Ibadan	5 208 884	U.P.N.
Kano	Kano	5 774 840	P.R.P.	Ondo	Akure	2 729 690	U.P.N.
Bauchi	Bauchi	2 431 296	N.P.N.	Ogun	Abeokuta	1 550 966	U.P.N.
Borno	Maiduguri	2 997 498	G.N.P.P.	Bendel	Benin	743 370	U.P.N.
CEINTURE MEDIANE				**SUD-EST**			
Niger	Minna	1 194 508	N.P.N.	Anambra	Enugu	3 596 618	N.P.P.
Kwara	Ilorin	1 714 485	N.P.N.	Imo	Owerri	3 672 654	N.P.P.
Plateau	Jos	2 026 657	N.P.P.	Cross River	Calabar	3 478 131	N.P.N.
Gongola	Yola	2 605 263	(GNPP)	Rivers	Port Harcourt	1 719 925	N.P.N.
Bénue	Makurdi	2 427 817	N.P.N.				

La répartition par aire géographique est seulement destinée ici à faciliter la compréhension de lecteurs peu familiarisés avec les réalités nigérianes.

Les parenthèses indiquent l'existence d'une discordance entre l'appartenance politique de l'exécutif et celle de la majorité de l'assemblée d'Etat.

Une histoire

(Suite de la page 5.)

Le troisième plan de développement (1er avril 1975-31 mars 1980) (1) devait être à l'origine d'une transformation profonde de l'économie. Mais c'était compter sans le mécontentement suscité par la répartition du pactole pétrolier. En novembre 1974, une grève de cheminots paralyse le trafic ferroviaire. Le conflit éclate à propos du paiement des primes de vacances, les grévistes exigeant la rétroactivité de cette mesure. D'autres revendications sont liées à l'octroi de fortes augmentations dans la fonction publique.

Le secteur privé n'est pas épargné. Le 31 janvier 1975, les ouvriers de la plus grande mine d'étain cessent le travail. Vingt-quatre heures après, les employés des fonderies de Makeri rejoignent le mouvement. Ils réclament un relèvement de 300 % de leurs salaires. Des actions de ce genre s'étaient déjà produites dans le bâtiment, les banques, les grands magasins, les mines d'étain de Jos, la raffinerie de Port-Harcourt. A Lagos, plus de mille deux cents pétitions émanant d'organisations syndicales et de groupements de travailleurs sont remises à une commission créée en vue d'examiner les revendications salariales dans le secteur public.

Dans le Centre-Est, les rassemblements de plus de trois personnes susceptibles de troubler l'ordre public sont interdites. Dans le Bénoué-Plateau, M. Ghia Surma, commissaire d'Etat à l'information et aux affaires intérieures, exprime le souhait que l'armée nigériane reste au pouvoir pendant quinze ans encore... Certes, le 5 février 1975, plus de cinquante mille ouvriers du textile reprennent le travail, mais d'autres actions continuent. Dans les transports publics, où deux mille employés ont débrayé, la situation reste critique. Les responsables syndicaux menacent de déclencher une grève générale le 17 février 1975 si les salaires ne sont pas revalorisés. L'agitation a aussi gagné les universités. Elle va être entretenue par les étudiants jusqu'au coup d'Etat de 1975.

Au mois de mai, la lutte contre l'inflation passe au premier plan. Les responsables du contrôle des prix arrêtent de nombreux commerçants faisant négoce de produits devenus rares. Des détaillants et des grossistes accusés de vendre le lait à un prix prohibitif sont arrêtés au Moyen-Ouest. Des chauffeurs de camions-citernes soupçonnés d'aller s'approvisionner à des pompes clandestines sont interceptés par la police. A Calabar, capitale du Sud-Est, le transport de nuit de la bière et d'autres boissons est interdit. A la suite de ces troubles, les gouverneurs des Etats de l'Ouest et du Centre-Nord reconduisent l'état d'urgence proclamé en 1966. De nombreux hommes politiques, des étudiants, des représentants des professions libérales réclament la fixation d'une date pour un retour des civils à la tête du pays.

Pour ne pas avoir tenu compte de cet ensemble d'avertissements, le général Gowon sera victime des événements du 29 juillet 1975.

Une politique de la table rase

● LE NOUVEAU REGIME (1975-1979). — Il a connu deux variantes dont le coup d'Etat manqué du 13 février 1976 constitue la charnière. Les mesures prises avant ce putsch par le général Muhammed ont assis le nouveau régime. Celles décidées par son successeur, le général Olusegun Obasanjo, visaient à l'affermir.

Le général Muhammed inaugure sa présidence en pratiquant une politique de la table rase. D'où l'annonce, très rapide, de la mise à la retraite d'office des gouverneurs militaires et des officiers généraux à partir du grade de général de division. D'où la destitution des membres de l'ancien gouvernement. D'où plus tard, la mise à la retraite d'une dizaine d'ambassadeurs. D'où l'annulation des résultats du recensement de 1973. Celui de 1963, situant la majorité de la population dans le Nord, avait été à l'origine de graves désordres qui aboutirent au coup d'Etat du 16 janvier 1966.

Autre fait révélateur d'un changement de cap : le report du deuxième Festival international d'art et de culture noire. Le Festac devait se tenir à Lagos, du 22 novembre au 20 décembre 1975. Mais les militaires acceptaient mal de voir gaspiller les deniers publics dans cette opération de prestige. Une prodigalité de mauvais aloi était dénoncée. Des milliers de voitures avaient été commandées. Des produits alimentaires importés d'Europe avaient été stockés en grande quantité. C'en était trop. Après avoir annoncé un report du Festival, les nouvelles autorités limogent plusieurs responsables. Cependant, la radio annonce, le 31 juillet 1975, que le deuxième Festival national des sports se tiendra comme prévu à Lagos. En raison de l'encombrement de la capitale, le général Muhammed fait mettre à l'étude son transfert sur un autre site. Une nouvelle réglementation visant à atténuer la congestion des ports entre en vigueur. Des personnalités de l'ancien régime prêtent leur concours aux nouvelles autorités.

L'entreprise de reconstruction passe aussi par la lutte contre l'inflation. Pour la juguler, les militaires font contrôler les prix. Des dispositions nouvelles sont prises en vue de réduire l'encombrement de la capitale. Un « découpage » plus satisfaisant du pays est envisagé. Le 27 mai 1967, le général Gowon avait créé douze Etats membres. L'une des premières décisions de son successeur sera de constituer une commission chargée d'en proposer de nouveaux. Présidée par un juge à la Cour suprême, M. A. K. Irikafe, elle entend bien travailler dans un esprit de totale impartialité.

D'autres mesures sont annoncées tendant à démocratiser la vie politique. Ces promesses sont précédées de mesures d'apaisement. Le 11 août 1975, le gouvernement ordonne la libération immédiate de cinquante détenus, dont cinq officiers ayant trempé dans le coup d'Etat de janvier 1966. Les autorités accompagnent ces décisions d'un avertissement : elle ne toléreront aucun acte de subversion susceptible de ralentir la marche vers la stabilité. S'ajoutent à cela : la nationalisation du Daily Times (deux cent cinquante mille exemplaires) et la confiscation des terres de vingt-huit grands propriétaires. Le gouvernement marque ainsi sa volonté de mettre un terme à la corruption et à l'accaparement des richesses par quelques privilégiés. Ces décisions contribuent à asseoir le nouveau régime. Il appartiendra au successeur du général Muhammed de le consolider.

Cet affermissement passe d'abord par la mise en échec du putsch du 13 février 1976, qui coûte la vie au chef de l'Etat, et le retour à une vie politique démocratique. En matière économique et sociale, l'option pro-occidentale est confirmée. Ainsi, en dépit de la « nigérianisation » des ressources minières, les compagnies étrangères continuent de participer à l'exploitation du pétrole. Néanmoins, un texte impose à ces sociétés de céder, avant la fin de 1978, 40 % à 60 % (parfois davantage) de leur capital aux nationaux. Un relèvement des impôts sur les sociétés est décidé. Les pays européens ne boudent pas pour autant le Nigéria.

Dans le domaine politique, plusieurs mesures ont été prises. Le 3 février 1976 le chef de l'Etat annonçait la décision de transférer la capitale dans le centre du pays. Le même jour, on apprenait la création de sept nouveaux Etats au sein de la Fédération. Leur nombre était ainsi porté à dix-neuf. Au mois de mars suivant intervenait un important remaniement ministériel. Cinq nouveaux ministres étaient nommés. Trois changeaient de portefeuille. Le responsable des coopératives et approvisionnements devenait ministre en mission et président de l'Agence pour le développement de la nouvelle capitale fédérale. Les militaires ont voulu aussi « moraliser » la fonction publique. Les commissions d'enquête constituées en février 1976 ont été à l'origine de mutations et de licenciements particulièrement nombreux, 80 % des emplois ont changé de titulaires.

De 1960 à 1966, l'action diplomatique du jeune Etat avait été discrète. A la veille de l'indépendance, le premier ministre, Sir Abubakar Tafawa Balwa, annonçait son intention de demander l'admission de son pays au sein du Commonwealth et de l'Organisation des Nations unies. Par une série de mesures, le Nigéria s'ancrait à l'Occident. La guerre civile l'en éloignera quelque peu, l'obligeant à se tourner vers l'Est pour obtenir l'aide dont il avait besoin.

De 1966 à 1979, deux traits principaux caractérisent la politique suivie : la coopération inter-africaine et la lutte contre l'apartheid. Le Nigéria favorisera la création de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest. Le traité instituant la CEDEAO est signé le 28 mai 1975 à Lagos. C'est là que se trouve son siège. A la différence de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest — qui ne regroupe que des Etats francophones, — la CEDEAO rassemble les pays de l'Afrique occidentale, qu'ils soient anglophones, francophones ou lusophones. Elle a pour objectif de créer un marché commun entre les cent vingt-cinq millions d'habitants de cette zone.

Des difficultés résultent cependant de l'inégale importance des Etats membres. Le Nigéria compte, à lui seul, deux fois plus d'habitants que ses quinze partenaires réunis, et ses richesses minières sont considérables. Lagos a voulu faire du CEDEAO un instrument au service de l'unité et du développement économique du continent. D'où une série de projets inter-Etats largement financés par le Nigéria : productions de sucre et de ciment (avec le Bénin), exploitation de la bauxite de Dabola (avec la Guinée), etc.

La lutte contre les sociétés multinationales

Le président Obasanjo a aussi mené une lutte vigoureuse contre les sociétés multinationales implantées en Afrique australe. A ce titre, il a, en mai 1978, ordonné le retrait de fonds appartenant à l'Etat ou contrôlés par lui et déposés à la Barclay's Bank of Nigeria. Par ailleurs, les autorités gouvernementales alimentent le Fonds d'aide aux forces d'opposition d'Afrique austral~ créé à Lagos en 1977. Le comité de libération de l'O.U.A. bénéficie lui aussi du soutien du Nigéria. Celui-ci a, en outre, renforcé ses liens avec des pays ne ménageant pas leurs efforts en faveur de la libération des peuples : Algérie, Angola, Mozambique, Tanzanie, etc.

Autres faits significatifs : Lagos a abrité la conférence anti-apartheid du 22 au 26 août 1977, et, en juillet 1978, le gouvernement a annoncé sa décision de boycotter les Jeux du Commonwealth en raison de la participation de la Nouvelle-Zélande, coupable d'entretenir des relations sportives avec l'Afrique du Sud et de ne pas avoir condamné la politique d'apartheid. Le Nigéria a également tenté de régler plusieurs conflits africains : médiation du général Garba entre l'Angola et le Zaïre pendant les événements du Shaba, offre de bons offices dans la querelle frontalière entre le Tchad et la Libye, rôle de conciliateur dans la guerre civile du Tchad.

Cette intense activité diplomatique est à porter au crédit des militaires. Ceux-ci ont, en outre, honoré leur principale promesse : rétablir un régime civil dans leur pays. Le 1er octobre 1979, en effet, l'engagement sera tenu.

Le retour au régime civil (1979-...)

Dès les premières semaines de sa présidence, le général Muhammed proclame solennellement son désir de remettre le pouvoir aux civils. A l'occasion du quinzième anniversaire de l'indépendance, il annonce que ce rétablissement devra s'effectuer en plusieurs étapes : formation de nouveaux gouvernements et nomination d'un comité de rédaction de la Constitution, organisation d'élections locales pour la désignation des représentants à l'Assemblée constituante destinée à approuver le projet définitif de Loi fondamentale, en octobre 1978, levée de l'interdiction des partis politiques, élections en 1979. Le général Muhammed prend donc soin de déterminer un échéancier qu'il rend public. Après que diverses mesures auront été prises, permettant la mise en route du processus, le transfert du pouvoir sera effectivement opéré et la seconde république verra le jour.

Pour que la remise du pouvoir aux civils soit faite de façon satisfaisante, deux conditions au moins devaient être remplies : la constitutionnalisation du pouvoir, la levée de l'interdiction des partis.

En matière constitutionnelle, l'histoire du Nigéria est d'une assez grande richesse. Avant l'indépendance, deux lois fondamentales avaient déjà vu le jour. Première en date, la Constitution Richards (promulguée en 1946, entrée en vigueur deux ans après) s'efforcera de concilier des impératifs parfois contradictoires : unité du pays ; spécificité des régions (une certaine autonomie est reconnue aux trois provinces du Nord, de l'Ouest et de l'Est) ; tutelle britannique et tendances nationalistes. La solution retenue ne fera pas l'affaire de tous. Ainsi, le National Council of Nigeria and Cameroon (N.C.N.C.) du Dr N. Azikiwe partira en guerre contre ce texte qu'il estime trop favorable aux régions.

Cinq ans plus tard, en 1951, la Constitution Mac Pherson met en place un Etat fédéral. Le recours à l'élection est généralisé. Mais trop d'oppositions subsistent entre les partis. La province du Nord menace de se séparer des deux autres. En mai 1953, les émeutes de Kano opposent Haoussas et Ibos, faisant plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés. La Constitution Lyttleton, adoptée en 1954, redistribue les compétences entre les organes fédéraux et ceux des Etats membres dénommés régions, mais au bénéfice de ceux-ci.

Après qu'eut sonné l'heure de l'indépendance, deux Constitutions se succèdent, en 1960 et 1963. La forme fédérale de l'Etat est maintenue, mais le second texte introduit une novation : un président de la République sera élu au scrutin secret par les membres du Sénat et de la Chambre des représentants. Le coup d'Etat militaire du 15 janvier 1966 mettra fin à la carrière de cette Constitution.

La nouvelle Constitution

Il ne faudra pas moins de treize ans pour donner vie à une nouvelle Loi fondamentale. Dès le 1er octobre 1975, le général Murtala Muhammed expose ses vues en ce domaine. Le nouveau texte devra décourager l'existence d'une opposition stérile au gouvernement central. Il devra permettre l'élection d'un président et d'un vice-président responsables devant le peuple mais reflétant le caractère fédéral du pays. La composition du gouvernement devra, elle aussi, tenir compte du caractère fédéral du Nigéria. L'indépendance du pouvoir judiciaire devra être garantie et le pays doté d'institutions destinées à décourager la corruption. Enfin, la Constitution ne devra promouvoir aucune philosophie ou idéologie particulières. Le projet de Constitution sera élaboré de 1976 à 1978, d'abord par un comité spécial, ensuite par une Assemblée constituante.

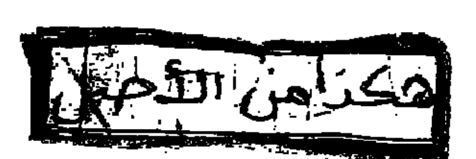
Le 18 octobre 1975, le général Muhammed installe une commission de cinquante experts présidée par un juriste de grand renom : le chef F.A. Rotimi Williams (ancien attorney general et ministre de l'Etat de l'Ouest, avocat à la Cour suprême du Nigéria). Cet organisme est chargé de préparer un projet de Constitution en tenant compte des directives fournies par le Conseil militaire suprême. Elles sont ainsi énoncées par le chef de l'Etat : supprimer les pratiques électorales douteuses, décourager l'opposition institutionnalisée en suscitant un consensus fondé sur une communauté des intérêts, organiser une véritable responsabilité des fonctionnaires, en finir avec une excessive centralisation du pouvoir confisqué par une minorité. Le 14 septembre 1976, la commission des cinquante remet au gouvernement militaire un projet formé de dix chapitres et de deux cent douze articles. Ce texte suscitera un vaste débat national avant d'être soumis à une Assemblée constituante.

Le 31 août 1977, un collège de « grands électeurs » désigne deux cent trois des deux cent trente-deux membres de cet organisme. Chacun des dix-neuf Etats a d'abord élu cinq délégués ; le reste des sièges leur a été attribué en tenant compte du recensement de 1963. Les vingt-neuf autres — dont neuf appartenant au Conseil militaire suprême — sont nommés directement par cette instance. Elle désigne des personnalités représentant les femmes, le monde du travail, le commerce et l'industrie, la presse, l'éducation, les étudiants, les services publics, les autorités traditionnelles. Entrée en exercice le 6 octobre 1977, la Constituante se voit confier la mission de mettre au point une version améliorée de la Constitution.

Promulguée le 21 septembre 1978, la Loi fondamentale entre en vigueur le 1er octobre 1979.

Cette Constitution, largement inspirée de celle des Etats-Unis d'Amérique, rompt avec le Westminster System. Elle organise une séparation des pouvoirs qui juxtapose un exécutif fort et un Parlement bicaméral. Tenant compte du rapport du Comité constitutionnel elle dispose, en son article 2, que « le Nigéria est un Etat souverain indivisible et indissoluble ». Son gouvernement est fondé sur les principes de liberté, d'égalité et de justice.

Le rapport du Comité constitutionnel rejetait le bicéphalisme de l'exécutif. « La séparation des fonctions de chef de l'Etat et de chef du gouvernement entraîne une division entre l'autorité réelle et l'autorité formelle », disait ce texte. En conséquence, le président (Nigérian âgé d'au moins trente-cinq ans), et le vice-président choisi par lui, sollicitent, ensemble, la confiance des électeurs au suffrage universel direct pour un mandat de



du Nigéria



mouvementée

quatre ans, renouvelable une seule fois. Elu, le titulaire de la magistrature suprême dispose de pouvoirs étendus. Cumulant les fonctions de chef de l'Etat et de premier ministre, il assure l'application des lois, veille au respect de la Constitution, nomme ministres, magistrats, ambassadeurs et hauts fonctionnaires. Il détermine les grandes orientations de la politique étrangère. Il déclare l'état d'urgence et la guerre. Il a parfois besoin, pour prendre une décision de l'accord du législatif. Ce n'est pourtant pas le cas pour la nomination du secrétaire de la fédération, de l'inspecteur général de la police, du directeur de la fonction publique, des secrétaires permanents fédéraux, des conseillers particuliers.

Selon l'article 157, le président devra seulement, ici, prendre en considération le caractère fédéral au Nigéria et la nécessité de promouvoir l'unité nationale. Le chef de l'Etat n'est pas, non plus, obligé d'obtenir l'accord du Sénat pour désigner le président ou un membre du Conseil d'Etat, du Conseil de la défense nationale ou du Conseil de la sécurité nationale. pose que le Sénat doit agréer En revanche, l'article 157 dispose, que le Sénat doit agréer toute nomination aux fonctions d'ambassadeur, de haut commissaire et de représentant principal du Nigéria à l'étranger. Il en va de même pour les fonctions de contrôleur financier de la fédération, de président du tribunal du Nigéria, de juge à la Cour suprême et de président de la cour d'appel fédérale. Le Sénat a également le pouvoir de confirmer ou de refuser la nomination des ministres.

Le chef de l'Etat ne peut appartenir à l'une ou l'autre des deux chambres de l'Assemblée nationale. Il peut cependant participer à une séance du Sénat, de la Chambre des représentants ou des deux réunies soit pour adresser une message sur les affaires du pays, soit pour faire une déclaration sur la politique du gouvernement, s'il considère qu'il y va de l'intérêt national. Le vice-président ne dispose pas de pouvoirs propres. Ils lui sont délégués par le chef de l'Etat. Le vice-président succède au président en cas de vacation de la présidence pour cause de décès, de démission ou de destitution. Le président et le vice-président prêtent serment lors de leur prise de fonction. Dans les Etats membres, les gouverneurs exercent des pouvoirs du même ordre que le président de la République à l'échelon qui est le leur.

Le Parlement, désigné lui aussi pour quatre ans, est composé d'un Sénat de 95 membres (5 par Etat) et d'une Chambre des représentants, composée de 450 membres (449 ont été élus en tenant compte de la population des Etats, le siège restant étant réservé à un délégué du territoire de la capitale fédérale). Pour appartenir au Sénat, il est nécessaire d'avoir trente ans révolus. Il suffit d'être âgé de vingt et un ans pour faire partie de la Chambre des représentants. Les membres de l'Assemblée nationale ne doivent pas siéger moins de cent quatre-vingt-un jours par an. Leur fonction essentielle consiste à voter les lois, en particulier le budget. Ils fixent les salaires et les indemnités de certains hauts responsables. La Constitution prévoit aussi que le Conseil économique national (qui existe depuis 1955) donne des avis sur les affaires économiques de la fédération. Il est chargé notamment, de coordonner les efforts de planification des dix-neuf gouvernements du pays. Ainsi, le Conseil est-il un lieu de rencontre pour les membres des gouvernements de la fédération et des Etats. Enfin, la Constitution prévoit que le siège de la capitale sera transféré dans un nouveau territoire.

La résurrection des partis

Les militaires ne se sont pas bornés à donner au pays une nouvelle loi fondamentale. Ils sont aussi à l'origine d'une résurrection des partis. Avant 1966, date de leur interdiction, ils reflétaient les clivages culturels, ethniques et religieux du pays. L'Action Group était le parti des Yoruba, à l'ouest ; le Congrès des peuples au Nord, celui des Haoussa Fulani ; la Convention nationale d'Azikiwe, celui des Ibo, à l'est. Avant de rétablir le multipartisme, le Conseil militaire suprême avait envisagé les restrictions qui pourraient être imposées aux partis. Dans le rapport déposé le 14 septembre 1976, le rejet du parti unique était ainsi motivé : *« Notre société est trop hétérogène et la nécessité apparente de créer un Etat monopartisan ne nous semble pas une option viable. En outre, il est clair que peu de personnes accepteraient de se voir imposer un tel Etat car, pour que l'Etat monopartisan puisse exister, il faudrait qu'il soit imposé par le régime militaire, ce qui serait incompatible avec le but avoué du régime de développer un système démocratique ouvert. »*

Un décret n° 73, promulgué à la fin de l'année 1977, énonce que la composition de l'exécutif de chaque parti doit refléter le caractère fédéral du Nigéria. Leur financement devient public et se fait sur la base de « 5 kobos » par électeur inscrit. Les sommes ainsi recueillies devaient être distribuées aux partis proportionnellement aux suffrages obtenus aux élections. D'après la Constitution du 21 septembre 1978, les partis doivent, en effet, refléter le caractère fédéral du Nigéria. A la suite de la levée de l'interdiction qui pesait sur eux, on les a vu renaître par dizaines. Cependant, en février 1979, la commission électorale n'en a agréé que cinq sur une liste de dix-neuf pour participer aux futures élections.

Le Parti national du Nigéria (P.N.N.) compte dans ses rangs le futur chef de l'Etat : Alhaji Shehu Shagari. Agé de cinquante-quatre ans, cet ancien instituteur, de religion musulmane, est originaire de Sokoto, au nord-est de la fédération, et d'ethnie haoussa. Important homme d'affaires, il n'est pas inconnu en politique. Fils d'un chef de village, il a été élu en 1954. Lorsque le général Ironsi s'est emparé du pouvoir, en 1966, il était ministre des travaux publics et l'un des très proches collaborateurs du premier ministre. De 1971 à 1975, il a été ministre du général Gowon. M. Shagari est aussi un ancien dirigeant de la Northe People's Convention, au pouvoir dans les années 60.

Le Parti de l'unité du Niger (United Party of Nigeria, U.P.N.) est dirigé par le chef yoruba Obafemi Awolowo. Agé de soixante-dix ans, il a été premier ministre de la région Ouest. Chef de l'opposition parlementaire après l'indépendance, il a été vice-président du Conseil exécutif fédéral. Le PUN jouit d'une large audience dans la partie occidentale du pays.

Le Parti du peuple du Nigéria (P.P.N.) a à sa tête le docteur N. Azikiwe. Agé de soixante-quinze ans, cet ancien chef de l'Etat du Nigéria indépendant sera le seul candidat ibo à la présidence de la République en 1979. Le Parti pour la rédemption du peuple (P.R.P.) est dirigé par Alhaji Aminu Kano. Agé de cinquante-neuf ans, cet haoussa, originaire de l'Etat de Kano, fut commissaire à la santé dans le gouvernement Gowon.

Le Grand parti du peuple du Nigéria (G.P.P.N.), né d'une scission au sein du P.P.N., est dirigé par Alhaji Waziri Ibrahim. Agé de cinquante-trois ans, ce Kanouri du Nord-Est a été ministre du développement économique sous la Ire République. Ces cinq partis — dont les programmes ne présentent pas toujours de différences idéologiques très notables — ont été les principaux artisans du transfert du pouvoir aux civils.

La « démilitarisation » du pouvoir a été rendue possible grâce à une série de consultations électorales qui, pour l'essentiel, se sont déroulées en 1979. Le mouvement, cependant, avait été enclenché plus tôt.

Pour la première fois depuis onze ans, des élections municipales avaient été organisées le 28 décembre 1976, au suffrage universel, dans onze des dix-neuf Etats membres. Huit mille conseillers locaux en étaient issus.

Plus tard, de juillet à août 1979, les Nigérians voteront cinq fois. Le 7 juillet, ils désigneront les sénateurs. Le 14, ils éliront les membres de la Chambre des représentants. Dans les deux cas, le P.N.N. gagnera les élections, mais sans atteindre la majorité absolue. Deux autres consultations auront pour cadre les Etats fédérés. Le 21 juillet seront élus les mille trois cent quarante-sept membres des Assemblées des Etats et, le 28, les dix-neuf gouverneurs.

L'élection la plus attendue fut, sans conteste, celle du 11 août 1979, destinée à désigner le chef de l'Etat. Sur un total de 16 844 000 suffrages exprimés (pour 48 millions d'électeurs de plus de dix-huit ans, dont 52 % de femmes), Alhaji Shehu Shagari obtient 5 688 000 voix. Il devance ainsi ses quatre concurrents : M. O. Awolowo (4 916 000 voix), M. N. Azikiwe (2 822 000 voix), M. A. Kano (1 732 000 voix) et M. W. Ibrahim (1 686 000 voix). Pour faire obstacle à la mainmise d'une ethnie sur l'appareil d'Etat, la Constitution dispose qu'est proclamé élu le candidat qui satisfait aux deux conditions suivantes : recueillir le plus grand nombre de voix et obtenir un minimum de 25 % des suffrages dans les deux tiers au moins des Etats.

Or, si M. Shagari a bien battu les autres candidats, il n'a obtenu 25 % des suffrages exprimés que dans douze Etats sur dix-neuf (deux tiers de dix-neuf égale 12,66). En conséquence, les rivaux de M. Shagari demandent que soient mises en œuvre les dispositions constitutionnelles relatives au second tour, autrement dit que la commission électorale fédérale prenne toutes dispositions (dans les sept jours qui suivent la proclamation des résultats) pour qu'un nouveau scrutin soit organisé.

Renaissance de la République

Dans ce cas, les deux noms les mieux placés doivent être départagés non plus au suffrage universel direct, mais par un collège électoral réunissant les membres des Chambres fédérales et des Assemblées des Etats. La commission électorale n'a pas retenu cette solution, estimant qu'il suffisait à M. Shagari d'avoir obtenu les deux tiers de 25 % des voix dans un treizième Etat, soit 16,66 %). Dès lors, la condition posée était bien remplie puisque le candidat le mieux placé avait été choisi par 20,4 % des électeurs d'un treizième Etat celui de Kano. En conséquence, M. Shagari a été proclamé élu le 16 août 1979. Le 20, les partis des candidats battus ont contesté la validité de cette élection. Mais ils n'ont pas été suivis. Après un hiatus de treize ans, et une fois les consultations électorales opérées, la République pouvait donc renaître.

Aussi, le 1er octobre 1979, le général Obasanjo remettait-il officiellement le pouvoir au président Shagari au cours d'une cérémonie coïncidant avec le dix-neuvième anniversaire de l'indépendance.

EDMOND JOUVE.

(1) Depuis l'indépendance trois plans de développement ont été mis en œuvre au Nigéria. Le premier (1962-1968) a donné lieu à 2,2 milliards de nairas de dépenses d'investissement. Le deuxième a couvert la période 1970-1975 et a fait l'objet d'un programme d'investissements se montant à 3 milliards de nairas. Les dépenses d'investissements devaient s'élever à 32,9 milliards de dollars pour le troisième plan.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	202 F	331 F	461 F	590 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	367 F	661 F	956 F	1 250 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	234 F	396 F	558 F	720 F
II. — SUISSE - TUNISIE	289 F	506 F	723 F	940 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

NIGÉRIA : la première année

Histoire politique

LE Nigéria, l'Etat noir le plus peuplé du monde, est devenu souverain le 1er octobre 1960. C'était auparavant une colonie britannique depuis 1914, date à laquelle lord Lugard a réuni ce qui était jusqu'alors les protectorats du Nord et du Sud-Nigéria. L'indépendance a été obtenue de la Grande-Bretagne par la lutte nationaliste — grèves, agitation, protestations de masse et guerre verbale. Il n'y a pas eu de lutte armée.

L'administration qui a inauguré l'indépendance politique du pays a été désignée par des élections démocratiques qui ont eu lieu en 1959. Ce gouvernement a remis le pouvoir à une junte militaire en janvier 1966, après que certains éléments de l'armée nigériane se furent révoltés à la suite d'une agitation politique généralisée et de violences dans certaines parties du pays.

A cette époque, le Nigéria était une fédération dirigée par un premier ministre au centre et quatre premiers ministres régionaux. Le premier ministre, deux premiers ministres régionaux, un ministre fédéral et un certain nombre d'officiers supérieurs ont été tués. L'officier général commandant l'armée nigériane a pris le pouvoir en tant que chef du gouvernement militaire et commandant suprême des forces armées. Il a cherché à diriger le pays vers une forme de gouvernement unitaire. Cette politique s'est heurtée à l'impopularité et, après six mois, le gouvernement a été renversé, son chef, un de ses gouverneurs militaires et certains officiers de l'armée étant tués.

Le second gouvernement militaire du Nigéria a duré neuf ans. Pendant cette période, une guerre civile a été menée pour réunifier le pays après qu'une partie de celui-ci ait tenté de faire sécession. La paix a été imposée par les armes, mais à la fin de cette guerre, le gouvernement a proclamé qu'il n'y avait ni vainqueurs ni vaincus. Une amnistie générale a été décrétée et les victimes de la guerre ont été secourues.

Il y a eu une période de reconstruction d'après guerre suivie d'un boom économique. Le Nigéria était alors devenu une fédération de douze Etats, en réponse à la demande de création de nouveaux Etats.

Un troisième gouvernement militaire est né dans un coup d'Etat sans effusion de sang le 29 juillet 1975. Il a annoncé un programme quadriennal qui se terminerait par le retour à un gouvernement démocratiquement élu et le transfert de la capitale fédérale de Lagos à Abuja dans le centre du pays, en réponse à la demande du peuple. Il a aussi créé sept nouveaux Etats pour faire du Nigéria une fédération de dix-neuf Etats. Le chef de ce gouvernement, le général Murtala Muhammed, a été tué dans un coup d'Etat avorté le 13 février 1976, après six mois dramatiques de pouvoir et a été proclamé héros national. Son chef d'état-major au commandement suprême, le général Olusegun Obasanjo, a été persuadé par ses collègues de prendre la tête du gouvernement et de terminer le programme entrepris par son prédécesseur assassiné.

Un comité constitutionnel de quarante-neuf personnes a été créé pour rédiger une Constitution. Le projet de constitution a été soumis à l'examen du public et au débat pendant toute une année avant d'être soumis au vote d'une Assemblée constituante élue. La nouvelle Constitution a pris des dispositions pour l'adoption d'un système présidentiel de gouvernement de préférence à une démocratie de type britannique. Elle prévoit un président, un vice-président, un Sénat de quatre-vingt-quinze membres et une Chambre des représentants de quatre cent quarante-neuf membres au niveau fédéral ; les gouverneurs et les assemblées locales constituent les pouvoirs exécutifs et législatifs au niveau des Etats. Elle prévoit également des gouvernements locaux élus pour rapprocher le pouvoir de la base. Le pouvoir judiciaire reste indépendant et joue le rôle d'interprète de la loi et de la Constitution, d'arbitre final.

Le 21 septembre 1978, le gouvernement militaire a annoncé la levée de l'interdiction de la politique partisane. Il a créé la Commission électorale fédérale (Fedeco) et l'a chargée de la responsabilité d'enregistrer les partis politiques et d'organiser les élections au Sénat, à la Chambre des représentants, aux assemblées locales des Etats, ainsi que les élections de gouverneurs et l'élection du président et du vice-président sur une seule liste.

Beaucoup de groupements politiques ont souhaité être enregistrés, mais cinq seulement ont satisfait aux exigences sévères de qualification édictées par la Fedeco. Les cinq partis politiques sont le National Party of Nigeria (N.P.N.), The Unity Party of Nigeria (U.P.N.) le Nigerian Peoples' Party (N.P.P.), The Peoples' Redemption Party (P.R.P.) et The Great Nigerian Peoples Party (G.N.P.P.). Une des grandes exigences de la Fedeco pour enregistrer un parti national était qu'il ait une base nationale, étalée sur le plan géographique.

Chacun des cinq partis a conquis le pouvoir au niveau des Etats comme suit : le N.P.N. contrôle 7 Etats, l'U.P.N. 5 Etats, le N.P.P. 3 Etats, le G.N.P.P. 2 Etats et le P.R.P. 2 Etats.

Dans leur totalité les cinq partis politiques ont présenté des candidats aux élections présidentielles qui ont eu lieu le 11 août 1979. Le candidat du N.P.N., M. Alhaji Shehu Usman Aliyu Shagari a remporté l'élection avec son colistier le docteur Alex Ifeanyinchukwu Ekwueme, ayant rempli les doubles conditions d'obtenir la majorité des voix, suffisamment réparties sur le plan géographique pour assurer que le président soit l'élu du pays tout entier.

M. Alhaji Shehu Shagari et son colistier M. Alex Ekwueme ont prêté serment respectivement comme président et vice-président de la République du Nigéria. Le concurrent le plus proche de M. Alhaji Shehu Shagari a été le chef Obafemi Awolowo, leader de l'Unity Party of Nigeria, qui avait comme colistier le chef Philip Umeadi.

Le parti de M. Alhaji Shehu Shagari, le N.P.N., a eu le groupe le plus nombreux tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants. Il s'est mis d'accord avec le N.P.P., arrivé en troisième position, pour constituer une majorité de travail à l'Assemblée nationale, c'est-à-dire au Sénat et à la Chambre des représentants.

La prestation de serment de M. Alhaji Shehu Shagari comme premier président exécutif du Nigéria a mis fin à la période de treize ans de régime militaire dans le pays.

Les priorités

DANS deux discours prononcés le 1er octobre 1979, après sa prestation de serment, le président Shehu Shagari a annoncé les priorités de son gouvernement. Ces priorités avaient constitué la base de sa campagne présidentielle.

Il a promis que l'agriculture serait transformée afin de permettre au Nigéria de satisfaire à ses besoins alimentaires et il a annoncé officiellement le début d'une révolution agraire, appelée la Révolution verte.

Il y aura également des millions de logements nouveaux dans les zones urbaines aussi bien que rurales. L'accent sera mis sur la propriété des logements et, pour réduire le prix de la construction des maisons, le gouvernement du président Shehu Shagari encouragera la production locale de matériaux de construction.

L'éducation sera une priorité. Elle devra être de qualité et avoir un contenu moral. Les individus et les organismes bénévoles seront encouragés à ouvrir des écoles, à condition de respecter les principes directeurs fixés par le gouvernement.

Il y aura un ministère de la science et de la technologie qui mettra au point les politiques qui se refléteront dans le système éducatif.

L'Afrique restera la pierre angulaire de notre politique étrangère et la volonté de la nation est qu'elle doit être libre, exempte de préjugés raciaux, à l'abri des influences étrangères et des vestiges du colonialisme. Le président Shehu Shagari a promis que nous continuerions à soutenir toutes les forces de progrès et à nous opposer à toutes les forces d'oppression en Afrique et ailleurs. Il a réaffirmé sa foi et son soutien concernant la Charte des Nations unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Charte de l'Organisation de l'unité africaine, la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (C.E.E.A.O.) et l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La première année

AU 1er octobre 1980, le président Shehu Shagari aura été en fonctions depuis un an.

Comment s'est-il acquitté de sa tâche et dans quelle mesure a-t-il tenu ses promesses ? Pour porter un tel jugement, il faut conserver présentes à l'esprit les contraintes imposées par les dispositions constitutionnelles de la séparation des pouvoirs.

Selon la Constitution, l'Assemblée nationale ou l'exécutif peuvent l'un et l'autre présenter des projets de loi, mais il faut l'accord des deux parties pour que ces lois soient promulguées. Lorsque le consentement du président n'a pas été reçu dans les vingt et un jours après le vote d'une loi par l'Assemblée nationale, celle-ci peut réexaminer le projet de loi et, si elle le vote à une majorité des deux tiers, le président est tenu de donner son accord. La même disposition régit les rapports entre l'exécutif et le législatif au niveau des Etats.

Les actes de l'exécutif et du législatif peuvent faire l'objet de recours devant les tribunaux de la part des citoyens.

Depuis un an que fonctionne notre système présidentiel, des combats passionnants et acharnés ont eu lieu devant les tribunaux et un certain nombre d'actions et de décisions gouvernementales au niveau fédéral et à celui des Etats ont été remises en cause avec succès devant les tribunaux. Tout cela a contribué à rassurer les Nigérians quant au retour à la démocratie après treize années de régime militaire.

L'agriculture

L'AGRICULTURE ou la Révolution verte a été jusqu'ici la priorité numéro un du gouvernement du président Shehu. Récemment, le ministre de l'agriculture, M. Alhaji Ibrahim Gusau, désormais surnommé le « Révolutionnaire vert en chef du Nigéria », a donné des détails sur ce que le gouvernement a réalisé pour traduire dans les actes les plans et les programmes.

La Révolution verte sera mécanisée. Des milliers et des milliers de tracteurs seront achetés. Pour commencer, 200 tracteurs environ, 50 camions de 10 tonnes, 250 batteuses mobiles, 250 petites pompes d'irrigation, 44 camionnettes de relations publiques, 250 batteuses de sorgho et de millet et 1 800 égreneuses à maïs ont été acquis pour distribution aux agriculteurs. Cela a représenté environ 18 millions de nairas.

Les sauterelles, l'érosion, les inondations et la sécheresse font l'objet de mesures révolutionnaires. Le gouvernement a commandé une flotte d'hélicoptères pour s'ajouter à celle qui est déjà engagée dans la lutte contre les sauterelles.

Il y a eu une réorganisation du ministère fédéral de l'agriculture et de ses agences comme la Société de production de récoltes à racines et l'Office des grains, deux organes chargés de produire et de commercialiser l'alimentation de base de la plupart des Nigérians. Le rôle de ces deux organismes est considéré comme capital pour la révolution. La Banque mondiale envoie quatre experts pour aider à organiser un système rentable et efficace de commercialisation pour ces organismes. Des présidents et des conseils d'administration ont été récemment désignés pour leur donner une orientation convenable.

Les universités et les écoles d'agriculture dans tout le pays sont mobilisées pour organiser un programme de formation ultra-rapide pour les agriculteurs dans le cadre du programme gouvernemental d'instruction des paysans. L'intention est d'amener les agriculteurs à utiliser eux-mêmes les machines, sans dépendre pour cela des fonctionnaires du gouvernement.

Il y a des installations de stokage, et le ministère a l'intention d'en construire d'autres. Le gouvernement achètera aux agriculteurs ce qui sera considéré comme excédentaire et le vendra aux consommateurs dans le besoin des zones où il n'y a pas d'excédents.

Les organismes de recherche agricole apportent leur aide ; le pays espère pouvoir se nourrir lui-même et être en mesure d'exporter des produits alimentaires d'ici à cinq ans en dépit de la dépendance de pays voisins pour certaines de leurs fournitures alimentaires.

L'ensemble de la révolution agraire coûtera des milliards de nairas et entraînera la participation des autorités locales et des Etats, en plus du gouvernement fédéral.



Le plus grand aéroport international du Nigeria, Murtala Muhammed, près de Lagos.

Le 1er janvier de l'année prochaine, un département des ressources en terres sera créé pour étudier quel type d'engrais convient le mieux à un domaine particulier. Pour s'assurer que le pays n'épuise pas ses ressources forestières et ne met pas en danger sa faune et sa flore sauvages, le ministère à l'intention de maintenir des normes internationales.

En ce qui concerne la révolution verte, l'accent sera mis sur la technologie pour éviter aux paysans le dur labeur de gratter le sol avec des matériels et des techniques démodés. Des instructeurs pratiques seront dépêchés sur le terrain pour aider les agriculteurs. Les Nigérians espèrent de meilleurs rendements agricoles et davantage de nourriture à la prochaine saison des moissons.

Le logement

LE gouvernement du président Shehu Shagari s'est engagé fermement à fournir deux cent mille logements. Le président a lancé le programme en donnant le premier coup de pioche à Yola, dans l'Etat de Gongola, le 9 juin 1980. Le ministère fédéral du logement et de l'environnement participe directement à la construction de deux mille logements dans chaque Etat, y compris le territoire de la capitale fédérale à Abuja. Des contrats ont été signés pour l'exécution du programme dans tous les Etats.

Le décret sur l'utilisation des terres, inscrit dans la Constitution et qui attribue la terre au gouvernement des Etats, a représenté une difficulté majeure pour la mise en œuvre du programme de logement. Les travaux ont débuté effectivement dans les Etats où des terrains ont été mis à la disposition du gouvernement fédéral.

L'accent est mis sur l'occupation par le propriétaire. Les prêts sont distribués par l'intermédiaire de la Banque fédérale d'hypothèques et sont de trois sortes : prêts sociaux, économiques et commerciaux.

Les prêts sociaux, remboursables dans un délai de quinze à vingt ans, couvrent l'achat de logements destinés à être occupés par leur propriétaire, avec une limite de 65 000 nairas. Ces prêts couvrent aussi des maisons construites par les lotisseurs pour la vente à des prix ne dépassant pas 65 000 nairas par maison ou 30 000 nairas par appartement. Les prêts économiques couvrent les maisons d'habitation privées bâties par les promoteurs et non couvertes en vertu des prêts sociaux. Ces prêts sont également destinés au développement des matériaux de construction, et la période de remboursement applicable va jusqu'à dix ans. Les prêts commerciaux couvrent les bâtiments commerciaux, les bâtiments spécialisés, les grands magasins, le développement des bureaux et les opérations des sociétés de logement des Etats dans ces domaines. Cette catégorie de prêts est remboursable dans un délai de sept ans.

Une nouvelle ville se construit à Abesan et la construction des habitations a déjà commencé. Cette agglomération devrait regrouper trois cent cinquante mille personnes.

Il y a aussi un projet de développement urbain de la Banque mondiale qui prévoit une mise en œuvre par étapes dans huit Etats. Le projet-pilote est dans l'Etat de Bauchi. La première phase sera dans les Etats de Lagos, d'Ogun, de Benue et d'Imo, tandis que la seconde phase sera dans les Etats de Gongola, de Niger et d'Ondo.

Le programme de logements du gouvernement comprend aussi la construction de logements prioritaires dans les municipalités d'Ajaokuta et d'Aladja-Steel. La construction des 259 logements prioritaires à Ajaokuta est entamée et le plan-masse pour 8 000 unités est achevé. A Aladja, les grands travaux ont réellement commencé pour 4 500 logements destinés aux cinquante mille habitants de la municipalité. La ville devrait être entièrement prête en décembre 1983.

Le ministre du logement et de l'environnement, le docteur Wahab Dosunmu, est un spécialiste de la planification urbaine. Le gouvernement bénéficie en outre de l'expertise en matière de logement du vice-président, le docteur Alex Ekwueme, qui, avant d'entrer dans la politique, était un architecte renommé et prospère.



L'éducation

L'EDUCATION est une priorité du gouvernement du président Shehu Shagari, et il l'a indiqué clairement dans son premier discours à la nation en disant : « *Mon administration s'est irrévocablement engagée à faire de l'éducation une priorité. Nous devons immédiatement développer les infrastructures éducatives afin de faire face à la demande à tous les niveaux de notre système éducatif. Nous avons également l'intention d'améliorer la qualité et le caractère fonctionnel de l'éducation avec un contenu moral sain.* »

Il a également promis que son gouvernement améliorerait la qualité des enseignants et leurs conditions de travail afin d'en attirer suffisamment, en nombre et en qualité.

L'Enseignement primaire gratuit et universel (EPU) continue de représenter la plus haute priorité du gouvernement. Les effectifs vérifiés des écoles primaires au Nigéria sont actuellement de 11 457 772 élèves contre 8 300 000 lors du lancement du plan en septembre 1976. Le plan comporte la participation et la coopération des pouvoirs publics au niveau fédéral, à celui des Etats et au niveau local, pour le financement et la gestion de l'enseignement primaire.

Dans son premier discours à la nation, le ministre de l'éducation, le Dr I.C. Madubuike a annoncé qu'il avait été décidé que le gouvernement fédéral verserait une subvention de 40 nairas par élève aux gouvernements des Etats pour financer le plan de scolarisation. Ce plan est important, car il vise avant tout à éliminer l'analphabétisme. Le gouvernement gère également un programme d'alphabétisation des adultes visant aux mêmes fins. L'accent, dans ce domaine, est mis sur l'alphabétisation fonctionnelle.

Le gouvernement fédéral et ceux des Etats possèdent et gèrent des écoles secondaires. Le gouvernement fédéral a trente neuf collèges fédéraux, conçus comme des « écoles d'unité », avec des effectifs totaux de 23 063 élèves. Le gouvernement du président Shehu Shagari a réduit les frais de pension dans ces écoles de 120 à 60 nairas par an pour s'assurer qu'elles attirent toutes les classes de Nigérians. Le gouvernement a également conçu une nouvelle politique d'admissions pour ces écoles, répondant aux impératifs du mérite, des besoins des Etats voisins

du mandat du président

et au principe fondamental que les collèges du gouvernement fédéral sont conçus comme des « écoles de l'unité ». Les étudiants de ces écoles représentent habituellement un microcosme du Nigéria. L'enseignement secondaire est gratuit dans tout le pays. Les effectifs sont augmentés de 1 500 élèves par an et par école.

L'enseignement technique visant à la production de main-d'œuvre qualifiée a reçu une grande attention, avec l'augmentation du nombre d'instituts polytechniques. Il y a vingt-quatre instituts de ce type au Nigéria, dont sept appartiennent au gouvernement fédéral. Ces instituts polytechniques décernent le diplôme national ordinaire (O.N.D.) et le *diplôme* national supérieur (H.N.D.).

Il y a, au Nigéria, deux écoles normales nationales de l'enseignement technique. A l'heure actuelle, il y a deux cent soixante écoles normales de deuxième catégorie, avec des effectifs totaux de 234 680 élèves.

Il y a aussi vingt-cinq institutions offrant des cours sanctionnés par le certificat national d'éducation (N.C.E.) dans différentes combinaisons de matières, avec une population étudiante totale de 17 690 personnes.

Le Nigéria compte probablement plus d'universités que n'importe quel autre pays en Afrique. A l'heure actuelle, il y a treize universités à part entière et la création de trois nouvelles vient d'être annoncée. En 1982, le système de l'université ouverte commencera à fonctionner dans le pays. Cela bénéficiera aux gens plus âgés, qui n'ont pas eu l'occasion de pousser leurs études quand ils étaient jeunes, aux travailleurs à plein temps et à ceux qui ne peuvent se payer l'éducation universitaire sur le campus. L'université ouverte est, en fait, une tentative audacieuse du gouvernement du président Shehu Shagari pour faire progresser le développement de la main-d'œuvre au Nigéria.

Communications et services postaux

Le gouvernement est conscient de l'importance d'un réseau efficace de communications pour le développement national. Le ministre des communications, Alhaji Akanbi Oniyangi a promis, en prenant ses fonctions, que les Nigérians assisteraient à une amélioration nette des services postaux et des télécommunications dans la première année de la présidence exécutive du Nigéria.

Cette période a vu l'installation de vingt centraux téléphoniques automatiques, qui ont augmenté de soixante six mille cinq cents le nombres de lignes téléphoniques, avec des installations permettant aux abonnés d'entrer directement en communication avec d'autres abonnés dans une localité différente sans l'assistance d'une opératrice. Pendant cette période, les services de Telex-Centex ont été accrus de deux mille lignes, tandis que, en ce qui concerne les télécommunications externes, des possibilités d'appels internationaux directs ont été offertes dans l'agglomération de Lagos pour améliorer le service rendu aux clients.

Le service postal a été également amélioré avec l'achèvement de vingt-trois bureaux de postes départementaux dont dix ont déjà été ouverts, tandis que les travaux sont encore en cours dans cent soixante-dix-neuf autres endroits. Six sous-bureaux de poste et cent quarante-deux agences postales ont été également ouverts. Dans le secteur de la distribution du courrier, cinq nouvelles liaisons ont été ouvertes et cinquante-deux mille neuf cents boîtes aux lettres supplémentaires ont été fournies à l'usage des clients pour réduire le retard causé par la distribution individuelle des lettres à domicile.

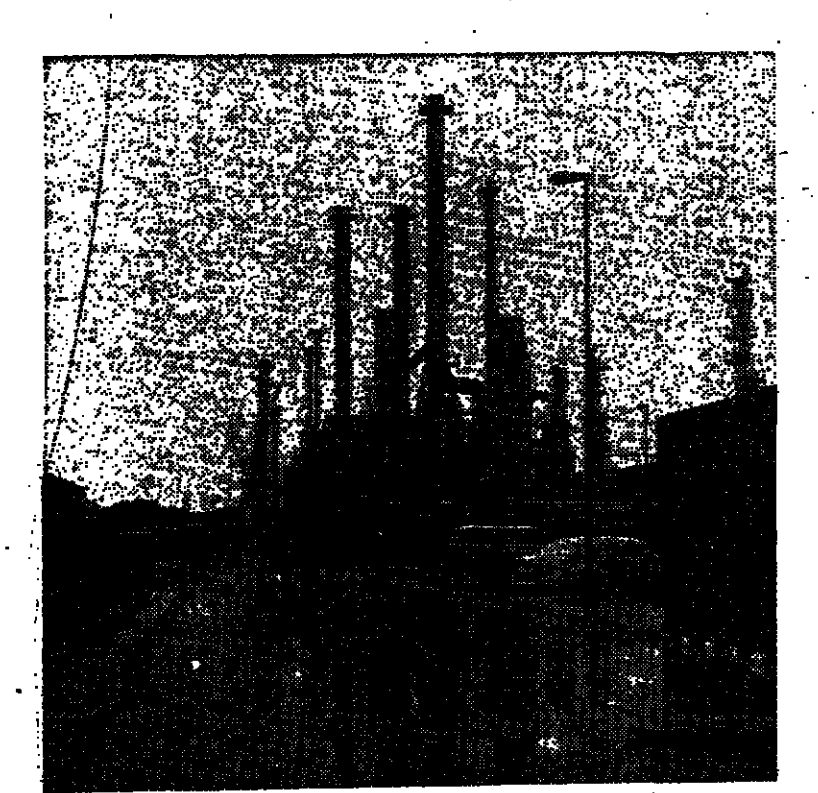
Des progrès ont également été enregistrés pour le génie civil sur les cinq emplacements de retransmissions de télévision. Sur celui du Sud-Ouest, 66 % du système d'ancrage et des travaux d'électronique, de mécanique et d'électricité sont terminés, et le chiffre correspondant pour l'emplacement du Nord-Est est de 70 %. Aucune installation d'équipement n'a commencé sur les sites du Centre-Nord, du Sud-Est et du Nord-Ouest, en raison de retards dans les travaux de génie civil.

Lorsque ces travaux seront terminés, tout téléspectateur, dans n'importe quelle partie du Nigéria, pourra choisir entre les programmes de télévision émis par l'un quelconque des trois principaux centres du pays.

Les communications du Nigéria avec le monde extérieur sont l'affaire de Nigerian External Communication Ltd (NET). Pour améliorer l'accès des différentes parties du Nigéria au monde extérieur, NET a entrepris la construction à Kaduna du second complexe d'accès international qui, une fois terminé, se chargera du trafic de télécommunications des Etats du Nord du Nigéria. Ce réseau fournira la possibilité d'un acheminement de remplacement et d'une diversité pour les communications du Nigéria avec le monde extérieur.

NET a également introduit l'appel international direct dans l'agglomération de Lagos pour faire face à la demande croissante du service téléphonique international. En fait, ces facilités sont offertes jusqu'ici dans trois centraux. Il y a eu aussi la mise en service du câble sous-marin Lagos-Abidjan qui fournira entre autre choses un acheminement de rechange de haute qualité pour le réseau de satellites et des facilités de télécommunications internationales aux autres membres de la C.E.E.A.O. (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest). Le NET a également commandé le Centre informatisé de répartition des messages qui délivre automatiquement les télégrammes internationaux au bureau de destination le plus proche et achemine également les messages à partir d'un certain nombre de centres vers leur destination à l'étranger sans intervention d'un opérateur à Lagos.

La station terrestre de satellites de Lanlate a été améliorée pour répondre aux nouvelles exigences de l'Organisation internationale des satellites (INTELSAT). NET a également ouvert des bureaux dans cinq capitales d'Etat pour fournir des services de téléphone, de télex et de télécopieurs. Ces facilités seront étendues par la suite aux autres capitales d'Etats.



La seconde raffinerie de pétrole du Nigéria, à Warri, mise en service en 1978. Le Nigéria est le sixième producteur mondial de pétrole brut et le second d'Afrique.

Développement de la sidérurgie

Le Nigéria construit des projets sidérurgiques dans les zones suivantes :

I. Le complexe intégré d'aciérie de haut fourneau d'Ajaokuta ;

II. L'usine sidérurgique de réduction directe Delta à Aladja ;

III. Les trois laminoirs d'Inland Steel à Oshaogo, Jos et Katsina. Ces projets ont été entrepris avant l'arrivée en fonctions du présent gouvernement, mais celui-ci est décidé à les accélérer et les a placés dans ce but sous l'autorité d'un ministre, M. Alhaji Ali Makele.

Les travaux considérables, représentant environ 65 % du génie civil de l'usine de réduction directe Delta, étaient accomplis en septembre 1979. Le complexe d'Ajaokuta est confié à des entrepreneurs soviétiques qui, après de longues discussions, ont désormais accepté de livrer la section légère et les tréfileries à la fin de 1983, tandis que les unités restantes seraient mises en service d'ici à 1985.

ABUJA : nouvelle capitale fédérale

Le gouvernement du président Shehu Shagari transférera le siège du gouvernement fédéral à Abuja en 1982-1983. Tous les projets urbains concernant cette date limite de 1982-1983 sont sérieusement entrepris. Une fois terminée, Abuja sera une des villes les plus modernes du monde. Le ministre chargé de l'autorité de développement de la capitale fédérale est M. Jatau Kadiya.

Travaux publics

Le Nigéria continue à construire de nouvelles routes et à remettre en état les anciennes. C'est un fait reconnu que le Nigéria possède l'un des meilleurs réseaux routiers d'Afrique. En conséquence, l'accent est mis sur sa remise en état. Des bureaux d'études ont été chargés de préparer des appels d'offres pour la remise en état et l'entretien spécial d'environ 1 300 km de routes à travers la Fédération. Des ponts à bascule ont été installés sur les grandes routes existantes et des négociations ont été conclues avec la Banque mondiale pour un prêt de 108 millions de dollars destiné à financer le sixième projet routier. Ce projet consiste dans le renforcement de certaines routes à travers le pays. Le ministre des travaux publics est M. Victor Iqwe Masi.

Transports

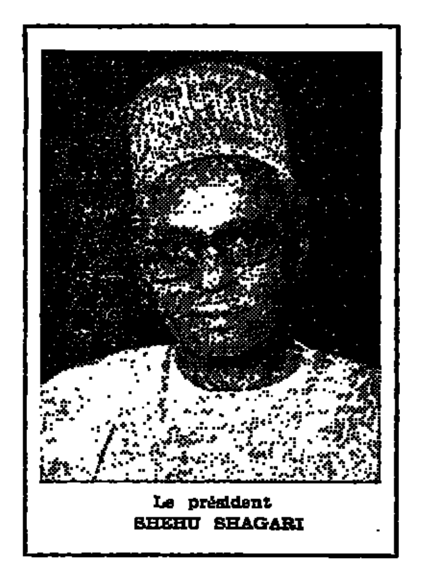
La principale préoccupation du ministère fédéral des transports, dont le titulaire est M. Alhaji Umaru Dikko, est la mise en œuvre d'un plan masse de réseau ferroviaire basé sur l'écartement standard, en vue d'ouvrir le pays et d'intégrer l'économie nationale. Il faudra plus de vingt-cinq ans pour réaliser ce projet. Il y a une Compagnie nationale du fret qui, pendant la période étudiée, a transporté 125,82 millions de litres de produits 4,8 millions de nauras de recettes. Elle a également gagné 2 millions de nauras sur le transport des marchandises sèches. Elle a aussi obtenu des contrats de fret pour la plus grande partie des projets sidérurgiques du pays.

Défense

Le ministre de la défense, le professeur Iya Abubakar, a déclaré en prenant ses fonctions qu'une partie de la stratégie de défense du Nigéria est d'avoir des forces armées bien entraînées et hautement équipées pour servir de dissuasion aux pays aventureux. Un projet d'accord de non-agression et d'assistance pour la défense entre les Etats membres de la C.E.E.A.O. a enfin été étudié à la réunion sur le Pacte de défense de la C.E.E.A.O. qui s'est tenue à Lomé, au Togo, en mai de cette année. L'administration actuelle a entrepris en fait une augmentation systématique du nombre de missions de défense tant en Afrique que dans d'autres pays amis. En tant que membre des Nations unies, le Nigéria participe toujours pleinement aux forces intérimaires de l'ONU au Liban (UNIFIL), et cette administration s'est assurée que le pays contribue sa juste part à la paix mondiale. La Defence Industries Corporation est en cours de réorganisation pour faire face aux besoins d'armes légères du pays. Une usine militaire de montage est en construction. Au cours de l'année écoulée, l'administration actuelle a pris livraison de quatre des navires de guerre modernes et ultra-perfectionnés pour lesquels une commande avait été passée. Ce sont les N.N.S. *Ambe, Enyinmiri, Erinmi* et *Offiom*. Quatre autres navires de guerre — N.N.S. *Ekpen, Damisa, Siri* et *Aradu*, la plus grosse et la plus perfectionnée des frégates que ce pays ait jamais possédée — ont été acquis.

Relations extérieures

L'AFRIQUE reste au centre de notre politique étrangère. Notre rôle dans la lutte pour l'indépendance de l'Angola et spécialement du Zimbabwe est bien connu. Le Nigéria continue à aider les pays africains frères pour la formation de certains de leurs nationaux par des bourses d'études dans les universités nigérianes. Le Nigéria continuera de faire pression sur l'Afrique du Sud pour qu'elle renonce à son système scandaleux d'apartheid et qu'elle accorde l'indépendance à la Namibie. Le Nigéria entretient maintenant des relations diplomatiques aussi bien avec la Corée du Nord qu'avec celle du Sud. Le ministre des affaires extérieures est le professeur Ishaya Audu.



Le président SHEHU SHAGARI

Santé

IL y a eu une augmentation du nombre de lits disponibles dans les hôpitaux universitaires. Ces hôpitaux sont au nombre de treize. Il y a eu une augmentation de médecins et d'infirmières formés localement. Le total des inscriptions d'étudiants dans les écoles de médecine est passé de 600 à plus de 1 000 en 1980. L'objectif d'ensemble du ministère de la santé, dont le titulaire est M. D.-C. Ugwu, reste de fournir dans tout le pays des services de santé préventifs et curatifs efficaces et convenables.

Sports

LES Nigérians adorent les sports, le plus en vogue étant le football. L'équipe nationale de football des Aigles verts s'est classée championne d'Afrique en remportant la Coupe africaine de l'unité. Elle a participé aux Jeux olympiques de Moscou et a joué un match nul de 1 à 1 avec l'équipe tchécoslovaque qui a remporté la médaille d'or. Elle est encore en course dans les séries de la Coupe du monde, dont les finales se joueront en Espagne en 1982.



Trois constructeurs opèrent en coopération avec le gouvernement : Peugeot Automobile Nigéria L.T.D. à Kaduna, Volkswagen of Nigeria à Lagos, et Mercedes à Enugu.

Économie

TOUTES les activités, courantes et de développement, dépendent de la situation de l'économie. Depuis un certain nombre d'années maintenant, le Nigéria parle en milliards. Mais au 30 septembre 1979, dernier jour du régime militaire, la situation financière d'ensemble du gouvernement fédéral montrait un déficit d'environ 1,4 milliard de nairas. Les gouvernements des Etats connaissaient une situation aussi peu enviable. A la suite de saines mesures budgétaires, le gouvernement du président Shehu Shagari est parvenu à renverser la tendance. Les dépenses courantes pour l'exercice 1980 ont été fixées à 3,70 milliards de nairas, en augmentation de 7,5 % sur le budget de l'année précédente, alors que, auparavant, le pourcentage d'augmentation était allé jusqu'à 42,9 %, en 1979-1980 par exemple. Le budget d'investissements pour 1980 a été fixé à 7,623 milliards de nairas supplémentaires, dont une partie est financée par l'excédent du budget courant. L'insuffisance des ressources du budget d'investissements sera comblée en imposant une réduction générale de 20 %, en attendant une amélioration de la répartition des recettes. Les ministères des finances, de l'industrie et du plan, dont les titulaires respectifs sont le professeur S.M. Essang, M. Adamu Ciroma et Mme Adenike Ebun Oyagbola, ont des rôles cruciaux à jouer dans la mise en forme de l'économie. Les détails du IV[e] Plan de développement (1981-1985) devraient être bientôt connus.

Dans le secteur industriel, l'accent est mis désormais sur la création de petites et moyennes entreprises auxquelles son soutien financier substantiel sera apporté par la Nigerian Industrial Development Bank et la Nigerian Bank for Commerce and Industry qui bénéficieront ensemble d'un prêt de 90 millions de nauras du gouvernement fédéral dans les estimations d'investissements en capital en 1980.

L'inflation est combattue et le gouvernement a résisté à des demandes déraisonnables d'un salaire minimum irréaliste. Il a relevé de 60 à 100 nairas par mois le salaire minimum dans le secteur public et a fourni des indemnités de logement et de transport.

Selon les termes du président, le Nigéria veut « *un monde nouveau où aucun homme ni aucune nation ne seront opprimés et où les hommes aussi bien que les nations seront jugés sur le contenu et la qualité de leurs ressources humaines plutôt que sur leurs prouesses militaires ou économiques* ». Après un an de mandat, les résultats obtenus par le président Shehu Shagari témoignent de cette philosophie.

Des informations supplémentaires au sujet du Nigéria peuvent être obtenues auprès de la haute commission ou de l'ambassade du Nigéria ou directement auprès du directeur fédéral de l'information, Republic Building, Mama, Lagos, Nigéria.



La seconde République nigériane :

LE 1er octobre 1979, l'une des armées numériquement les plus importantes d'Afrique *sud-saharienne* (près de deux cent mille hommes) remettait de son plein gré aux civils la direction du pays le plus peuplé et le plus riche de potentialités de cette région.

La Fédération nigériane *compte, en effet,* quatre-vingts millions d'habitants et en aura probablement le double en l'an 2000. *Disposant* d'un immense marché, elle bénéficie d'un pactole pétrolier qui fait d'elle le septième producteur du monde. Ces ressources favorisent l'expan*sion rapide d'un secteur industriel* dynamique. Ses treize universités constituent une pépinière de cadres de valeur. Ses initiatives sur le plan international africain sont de plus en plus à la mesure de sa jeune puissance.

par GUY NICOLAS (*)

Le retour de ce pays au régime démocratique, au terme de treize années de pouvoir militaire, a soulevé relativement peu d'intérêt auprès des Français *trop* souvent habitués à limiter leurs horizons africains aux anciennes possessions françaises. Pourtant, dans une Afrique en *proie à des difficultés* croissantes et que certains promettent aux seules dictatures, l'instauration d'une démocratie réelle aurait dû attirer l'attention. En effet, *le succès d'un tel régime* dans un tel pays ainsi que son rayonnement peuvent entraîner un bouleversement des mœurs politiques environnantes. Car la nouvelle *démocratie nigériane* est, pour l'instant, l'une des plus libres et des plus ouvertes du monde : toute remise en cause, toute nouvelle mesure, tout conflit y est passé au crible d'une critique vigilante, servie par une presse indépendante. Bénéficiant d'une Constitution libérale, elle affronte les problèmes qui se posent à tout régime politique africain — notamment celui de *l'unité dans la diversité ethnique,* linguistique, économique, religieuse, politique, etc., particulièrement complexe en ce qui la concerne — avec une disposition d'esprit résolument *réaliste* et empirique.

Pour en venir là, il aura cependant fallu au peuple nigérian une suite d'épreuves, jalonnées par *d'âpres conflits régionaux, quatre* coups d'Etat militaires, des pogroms massifs, des purges et une longue et cruelle guerre civile *à fondement* sécessionniste. Tel a été le prix douloureux à payer *pour échapper au piège de la* « balkanisation », puis à celui de la discorde généralisée. Les cicatrices laissées par ces expériences entretiennent une détermination *farouche en faveur de l'unité* nationale et une répulsion assez générale à l'égard des facteurs de division qui ont provoqué la dislocation de la première Répu*blique et* la terrible affaire du Biafra (1).

Une Constitution de type américain

La Constitution de la seconde République nigériane a été élaborée sous le contrôle de l'armée. Celle-ci a veillé à ce que les *facteurs susceptibles de réveiller* les dissensions antérieures en soient systématiquement éliminées et à ce que le nouveau régime *soit unitaire et fondé sur* l'égalité des citoyens, quels que soient leurs origines, leur passé ou leurs croyances. A cette fin, les militaires au pouvoir *se sont* efforcés de recueillir l'avis de représentants de toutes les parties du pays et de tous les milieux. Mais ils ont imposé à l'Assemblée *constituante,* réunie à cet effet, des cadres rigides, et ont contrôlé les moindres détails des dispositions qu'ils ont finalement retenues.

Le texte de la Constitution n'a pas été soumis au suffrage populaire. Mais il a été ratifié *de facto* par les partis et l'électorat, lors de sa *mise en* application. Les desseins du régime militaire ont été favorisés par le boom pétrolier qu'a connu le pays sous sa juridiction et les effets de sa politique de « nigérianisation » des entreprises étrangères. La manne pétrolière a permis, notamment, au pouvoir fédéral central de développer sa puissance et son autorité, au moment où s'effondrait le marché des anciennes ressources marchandes régionales, d'origine agricole : *arachide pour* le Nord, cacao pour l'Ouest et huile de palme dans l'Est. Elle a favorisé, en outre, le développement de l'appareil d'État central, servi par une fonction publique importante, attaché à l'unité du pays et aux acquis de cette période.

Cette Constitution s'inspire *fortement* de celle des Etats-Unis d'Amérique, dont l'influence s'est alors substituée à celle de l'ancienne puissance *coloniale. Elle instaure,* en premier lieu, un système politique fédéral, fondé sur trois ordres de pouvoirs, à savoir un gouvernement central, des « Etats » locaux jouissant d'un *statut* analogue à celui des leurs homologues nord-américains et des juridictions plus modestes : les *local governments* (L.Gs). Chacun de ces cadres possède des attributions précises et une certaine indépendance, par rapport aux deux autres, en matière de *législation ou d'administration.* En second lieu, cette Constitution sépare à tous les niveaux les instances du législatif, de l'exécutif et du judiciaire, qui *sont* largement indépendantes les unes des autres et se contrôlent mutuellement.

L'exécutif fédéral est assumé par *un président de la République* élu par l'ensemble des électeurs au suffrage universel direct. Ce personnage dispose d'une large autonomie de décision. Il *nomme ses ministres, choisis en* dehors du Parlement, dirige une administration fédérale dont les compétences peuvent interférer avec celles des appareils des Etats, *bien qu'elle en soit distincte,* assure le commandement de l'armée et d'une police fédérale et oriente la diplomatie du pays.

Le pouvoir législatif est confié à deux Assemblées, soit une Chambre des représentants de quatre cent cinquante membres *et un Sénat de quatre-vingt-quinze* membres, représentant les Etats. Les députés sont élus au suffrage universel par l'ensemble de l'électorat, et les sénateurs par ceux de leurs Etats respectifs. Le Parlement discute *et vote le budget et les lois,* approuve certaines décisions du chef de l'Etat et peut leur opposer son veto.

Les membres du *pouvoir judiciaire sont* désignés par le président, mais en deviennent indépendants ensuite, pour la durée de la législature. Une Cour suprême autonome veille au *respect de la Constitution.* On retrouve une structure analogue à l'échelon de chaque Etat : l'exécutif y est représenté par un « gouverneur » et le législatif *par une Assemblée d'Etat.* Chacune de ses instances est désignée par les électeurs de la circonscription, au suffrage direct, *de manière indépendante.* Il existe également un appareil judiciaire local dont les décisions sont supervisées par une haute cour fédérale en cas d'appel.

Une fragile coalition parlementaire

Le nombre des Etats de la Fédération a été fixé par le régime militaire à dix-neuf. Chacun d'eux a la population d'un Etat africain et dispose, nous l'avons vu, d'une certaine autonomie dans la gestion des affaires locales. Par ailleurs, le Conseil militaire suprême a veillé à ce *que les nouveaux partis* politiques habilités à présenter des candidats aient des assises et une audience nationales à l'échelon fédéral, c'est-à-dire soient implantés dans tous les Etats et n'aient pas de base régionale, ethnique ou religieuse spécifique. Cinq partis dont l'or*ganisation, l'audience et le pro*gramme étaient conformes à ces normes ont été autorisés à concourir en 1979.

Les élections aux différentes instances exécutives et législatives, effectuées sous le contrôle vigilant de l'armée, ont nécessité cinq scrutins différents. La tenue des consultations a été *exemplaire, à quelques exceptions* près. Ces élections ont précédé de quelques mois la remise du pouvoir aux élus. C'est donc un ensemble hiérarchisé et com*plexe d'institutions élues qui* a soudainement accédé au pouvoir *et commencé à fonctionner,* d'un seul bloc, au matin du 1er octobre 1979.

Une telle procédure et la brusque réémergence d'un *débat* démocratique dans un pays dominé durant treize ans par un pouvoir autoritaire ont brutalement mis à l'épreuve un régime conçu de manière idéale, sans tractations préalables véritables entre te*nants d'intérêts opposés et remis* à des acteurs inexpérimentés, à l'exception de quelques chevaux de retour de la première République (1), regardés avec suspicion par *les électeurs pour* avoir contribué au naufrage de celle-ci, mais néanmoins réélus en raison de leur expérience ou d'un *ancien charisme, le plus* souvent local. Les possibilités de grippage de la machine démocratique en question ne manquaient pas. Mauvais présage : la validité de l'élection du *futur* chef de l'Etat fut contestée par ses adversaires devant les tribunaux dès le suffrage d'août 1979.

Une première difficulté est venue, précisément, du caractère relativement peu représen*tatif du premier personnage de* la Fédération : élu avec seulement 33 % des *suffrages,* M. Shehu Shagari, *candidat du* National Party of Nigeria (N. P. N.), n'a obtenu plus du quart des voix que dans douze Etats et non dans les deux tiers exactement, comme l'exigeaient les textes. Dès lors, *ses rivaux* ont estimé qu'il y avait lieu de suivre la procédure prévue en un tel cas, ce qui leur aurait permis de le supplanter. Bien que les tribunaux *aient avalisé la déci*sion contraire de la Commission électorale fédérale (Fedeco) instaurée par les militaires, il est resté considéré comme mal élu *par cette opposition.* Son autorité en a souffert quelque peu et un certain discrédit a entaché d'emblée le régime.

Un second nœud de conflits a marqué l'instauration des pre*mières relations entre le chef de* l'Etat et le Parlement fédéral : M. Shehu Shagari ne pouvait compter, au départ, que sur les élus de son parti, qui ne détenait que 36 % des sièges de la Chambre des représentants et 37 % de ceux du Sénat. Or le N.P.N. a refusé de constituer un *gouvernement d'union nationale* associant l'ensemble des partis. Il lui fallait donc, pour régner, diviser ses adversaires. C'est seulement après une entente avec le Nigeria People's *Party* (N.P.P.) de l'ancien président Nnamdi Azikiwe, lequel détenait 17 % des sièges de la Chambre et 18 % de ceux du Sénat, que sa position est devenue plus assurée. Mais cette coalition est restée très fragile, ainsi que l'a montré l'indiscipline récente des *élus et des gouverneurs* N.P.P. En effet, une grande partie des premiers ont refusé de voter les sommes destinées à la rémunération des « officiers de liaison présidentiels », *missi dominici,* nommés par le président dans les Etats, de sa propre initiative. Quant aux seconds, ils se sont joints à leurs homologues de l'opposition en juin 1980.

Bien que les cinq partis retenus par la Commission électorale fédérale disposent, en

(*) Professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).



du Nigéria

une nouvelle chance pour l'Afrique ?

principe, de bases nationales, c'est-à-dire fédérales, seul le parti présidentiel bénéficie d'une véritable audience dans la plupart des Etats de la Fédération : l'électorat du N.P.P. est concentré dans trois Etats de l'Est (pays ibo, principalement). Celui de l'Unity Party of Nigeria (U.P.N.) s'inscrit surtout dans les cinq Etats de l'ancienne région de l'Ouest (pays yoruba, surtout), ce qui lui confère une audience purement régionale, correspondant à la clientèle de l'ancien Action Group, dont le leader était le dirigeant lors de la première République. L'audience du Great Nigerian People's Parti (G.N.P.P.) est limitée aux deux Etats du Nord-Est, correspondant en partie au pays kanuri et à l'ancien empire du Bornou. Celle du People's Redemption Party (P.R.P.) est réduite aux Etats de Kano et de Kaduna (centre hausa) pour l'essentiel.

Ces partis diffèrent surtout en fonction de leurs dirigeants : MM. Shehu Shagari (N.P.N.), NnamdiAzikiwe (N.P.P.), Obafemi Awolowo (U.P.N.), Aminu Kano (P.R.P.) et Alhaji Waziri (G.N.P.P.). Deux d'entre eux présentent un programme réputé « progressiste », voire « socialiste ». Il s'agit de l'U.P.N. et du P.R.P. Les trois autres sont partisans d'un régime libéral et liés aux milieux d'affaires. En fait, à la coalition gouvernementale actuelle, qui associe le N.P.N. et le N.P.P. s'en oppose une seconde rassemblant l'U.P.N. et le G.N.P.P., avec la participation d'éléments issus du P.R.P. Ces deux blocs pourraient constituer l'amorce d'un régime de bipartisme, souhaité par de nombreux Nigérians.

L'importance de la compétition entre partis

Les conflits entre partis dominent une large part de la vie politique du pays. En effet, si les cinq formations en question se partagent les sièges du Parlement fédéral, avec lequel le chef de l'Etat doit compter, notamment pour le vote du budget, ils se répartissent également les postes de gouverneurs et les sièges des assemblées des dix-neuf Etats de la Fédération. De ce fait, les rapports entre le président et les gouverneurs, et de ceux-ci avec leurs majorités législatives, sont plus ou moins amènes ou conflictuels selon qu'ils appartiennent aux mêmes formations ou coalitions.

Le parti du président contrôle sept postes de gouverneurs et huit assemblées d'Etat, et son allié, le N.P.P., trois postes de gouverneurs et trois assemblées. Par contre, l'U.P.N. « détient » les cinq governorats et les cinq assemblées du Sud-Ouest, le G.N.P.P. deux postes gubernatoriaux et une assemblée, plus une autre avec une majorité de coalition (Gongola), et le P.R.P. *deux governorats et une assemblée d'Etat* (Kano).

Les fiefs des partis d'opposition sont de véritables bastions, menant une fronde continue à l'encontre du gouvernement fédéral, qui n'est véritablement accepté que dans les Etats contrôlés par le N.P.N. Les rapports entre administrations fédérale et locales sont ainsi souvent difficiles, d'autant plus que chaque parti s'efforce d'appliquer son programme dans ses fiefs et prépare activement les élections de 1983, les premières à s'effectuer hors du contrôle de l'armée.

Or le chef de l'Etat conserve son autorité sur des services aussi importants que la police fédérale et se trouve ainsi en mesure de passer outre aux décisions des assemblées et exécutifs locaux, voire de les défier, en certains cas. Par ailleurs, les partis qui détiennent seulement une position minoritaire dans certains Etats peuvent chercher à paralyser l'action des majorités locales ou à les desservir auprès de l'électorat, tandis qu'ils dénoncent les atteintes portées aux droits de leurs partisans ou militants par celles-ci, en s'appuyant sur les majorités qu'ils peuvent détenir ailleurs.

Un autre problème venant compliquer la situation politique est celui de l'indiscipline de certains élus ou titulaires de postes officiels à l'égard des instances supérieures de leurs partis. Certains militants « nantis » se laissent tenter par les offres des partis adverses et se désolidarisent des options de leurs formations, en opposant leur qualification de gestionnaires réalistes ou d'élus à l' « incompétence » des hommes d'appareil ou des politiciens de la première génération.

Tous les partis sont en proie à des dissenssions qui peuvent aboutir à des scissions. C'est ainsi que, au printemps 1980, le G.N.P.P., lui-même issu d'une partition du N.P.P., a failli éclater et que les deux gouverneurs du P.R.P. ont été suspendus, en mai-juin, puis expulsés, en juillet 1980 par la direction de ce parti. Cette dernière situation est liée à un autre problème, concernant les rapports des différents partis : au cours des premiers mois de la législature, les gouverneurs des neuf Etats d'opposition, qui se qualifient eux-mêmes de « progressistes », bien que telle ne soit pas l'orientation du G.N.P.P. ont pris l'habitude de se réunir périodiquement, constituant ainsi un bloc au sein duquel l'autorité du chef de l'Etat est constamment mise en cause, en raison d'initiatives considérées comme des abus de pouvoir de sa part. Cette pratique a été dénoncée par le secrétaire général du N.P.N. comme une atteinte à la Constitution et une manœuvre d'inspiration séparatiste.

De son côté, le chef du Parti de la rédemption du peuple (P.R.P.), qui redoute que cette structure officieuse ne favorise la constitution d'un nouveau parti, dominé par le leader de l'U.P.N., Obafemi Awolowo, au détriment de son organisation et qui prône la formation d'un gouvernement d'union nationale, dépassant les divisions actuelles, a donné ordre aux deux gouverneurs de Kano et de Kaduna de délaisser ces rencontres. Et c'est sur leur refus d'obtempérer que ces deux dirigeants ont été chassés, ainsi que certains de leurs partisans.

Par contre, les trois gouverneurs N.P.P., rompant la solidarité de leur parti avec le N.P.N., se sont joints au « groupe des neuf » en août 1980. Une telle défection pourrait entraîner, si elle s'affirmait, celle de leur formation à l'égard de la coalition au pouvoir, la mise en minorité du chef de l'Etat au Parlement fédéral et dans près des deux tiers des Etats de la Fédération, ainsi que la défaite ultérieure du parti national.

Dans les Etats, certains gouverneurs peuvent avoir, de leur côté, à affronter des majorités de représentants appartenant à des partis ou à des coalitions adverses. Il en est ainsi, notamment, dans l'Etat de Kaduna, dont le gouverneur est P.R.P. et l'assemblée à dominante N.P.N., et qui se trouve de ce fait paralysé depuis le début de la législature, l'Assemblée se refusant à approuver la liste des membres du cabinet gubernotarial, à avaliser ses décisions et à le laisser appliquer son programme.

Etat fédéral et Etats fédérés

Sur un autre plan, la répartition des ressources de l'Etat, lesquelles proviennent pour l'essentiel du revenu pétrolier, soulève des conflits passionnés. Un premier problème est celui de la détermination de la part à attribuer respectivement au budget fédéral, à ceux des Etats et à ceux des *local governments* dans les dépenses annuelles. Une seconde question tout aussi délicate concerne les critères du partage du second chapitre entre les dix-neuf Etats de la Fédération, et du troisième entre les différents *local governments* (2).

Sous le régime militaire, en effet, l'administration fédérale s'est attribuée la part du lion et a pris l'habitude de distribuer ses crédits de manière très arbitraire. Les gouverneurs des Etats exigent aujourd'hui une répartition plus équitable. Ceux qui relèvent de l'opposition accusent en outre l'exécutif fédéral de favoriser les Etats dirigés par ses partisans, au détriment des autres.

On retrouve dans cette querelle certains relents de l'ancienne affaire biafraise ; ainsi, certains Etats, notamment ceux dont le territoire recèle du pétrole, réclament une plus grande part du revenu national, en raison de leur richesse, et ne sont pas loin de se considérer comme exploités par le reste de la Fédération. Les autres Etats et les partisans de l'égalité nationale invoquent le principe de l'unité nationale et de l'équité pour refuser cette revendication. Un nouveau système de répartition est à l'étude. Mais sa mise au point soulève des problèmes plus difficiles à résoudre dans le contexte démocratique actuel, où chacun peut faire valoir ses arguments, qu'à l'époque du régime militaire.

Un autre problème important est la mise en cause du nombre actuel des Etats de la Fédération par certaines communautés locales qui souhaitent se séparer des Etats au sein desquels elles se sont trouvées arbitrairement inscrites par le régime militaire, se regrouper et constituer de nouveaux Etats. La prise en compte de ce type d'aspiration par le Parlement et l'exécutif fédéraux a déclenché une vague de réclamations, fondées sur des particularismes ethniques, linguistiques, religieux, politiques multiples, aussi bien que sur des stratégies économiques ou électorales plus ou moins avouables.

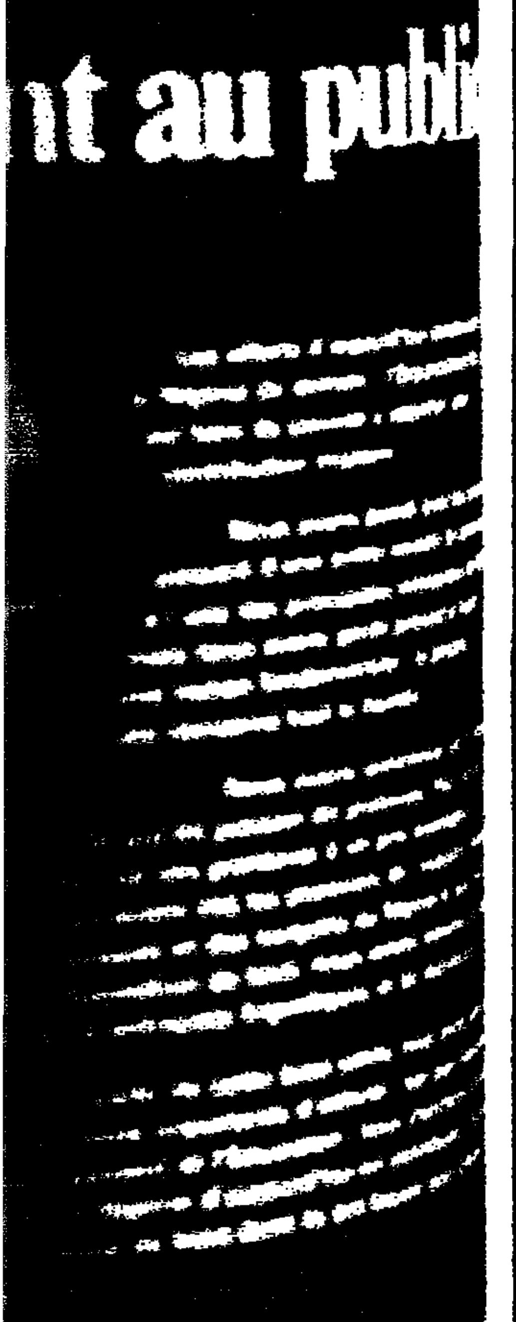
Aux dernières estimations, la Fédération pourrait comprendre un jour trente Etats. Les adversaires de ce courant redoutent qu'il n'aboutisse à vider la Constitution de son sens et la détermination nationale de sa fermeté, en suscitant un regain des forces centrifuges d'antan. A ce problème s'ajoute celui d'une augmentation du nombre des *local governments*. Certains gouverneurs, estimant que ceux-ci ont été constitués de manière purement arbitraire, ont décidé d'emblée de les remanier. De tels remembrements peuvent avoir des conséquences administratives, électorales ou politiques importantes. Aussi, ces décisions ont été généralement mises en cause devant les tribunaux, qui les ont souvent annulées.

Dans cette situation politique effervescente, en effet, l'ordre judiciaire, qui a hérité du prestige et de l'indépendance que lui reconnaît le monde anglo-saxon, en général, entend s'affirmer comme le gardien et l'interprète impartial de la Constitution. Constamment sollicité par les partis les plus divers et interprétant les textes de manière plus ou moins large, il use fréquemment de son droit de rejet des décisions des différents pouvoirs législatifs et exécutifs qui ne lui paraissent pas conformes à la légalité. Ces interventions impératives contribuent fortement à réduire les excès. Par contre, elles peuvent se révéler paralysantes lorsqu'elles contrarient des mesures visant à résoudre des problèmes urgents, l'application des programmes des partis au pouvoir ou favorisant les manœuvres d'obstruction de certaines minorités.

(Lire la suite page 12.)

(1) La première République du Nigéria a duré du 1er octobre 1963 au coup d'Etat militaire du 15 janvier 1966. Sa Constitution était fédérale et parlementaire.

(2) Le principe de répartition retenu en 1980 (formule Okigbo) accorde 70 % du revenu global au gouvernement fédéral, 20 % aux Etats et 10 % aux L. Gs. Entre ces derniers, les critères de partage sont l'importance de la population (60 %) et l'égalité (40 %).





La seconde République nigériane

(Suite de la page 11.)

Ces situations complexes, qui peuvent prendre un tour inquiétant, comme l'exclusion d'un leader de l'opposition de l'Etat du Bornou, M. Shugaba, ou l'intervention de la police fédérale au Bendel, à l'encontre des directives du gouverneur, ont incité certains observateurs locaux au scepticisme, quant au succès du régime et à la capacité de celui-ci à sauvegarder le pays de la discorde. Dans l'ensemble, cependant, les premières crises se sont dénouées de la manière la plus pacifique et conformément au code démocratique, et il est permis d'espérer que ces difficultés, inévitables dans le contexte d'un retour aussi brusque et aussi dirigé au régime représentatif, seront progressivement surmontées.

On ne saurait oublier, par ailleurs, que l'armée demeure vigilante et ne peut permettre que son œuvre soit détruite. Elle estime, en effet, non sans raisons, que sa tutelle a permis au pays de surmonter la situation inextricable dans laquelle avait sombré la première République et qu'il lui appartient de protéger la jeune démocratie qu'elle a engendrée. Sa seule présence et ses conseils peuvent suffire à assagir les apprentis sorciers. En outre, les combats politiques actuels paraissent quelque peu superficiels. En effet, compte tenu des conditions dans lesquelles les partis actuels se sont constitués, ils n'ont pu s'enraciner dans les forces vives du pays ni élaborer des programmes adaptés aux réalités concrètes d'un Etat en pleine évolution.

A l'arrière-plan du jeu des « politiciens », des forces nouvelles prennent lentement la mesure de leur identité, des règles de la partie économique et politique dont elles dépendent et de leur pouvoir. Il s'agit, notamment, d'un paysannat ruiné par les effets du boom pétrolier et par la chute des prix des produits agricoles d'exportation et qui s'estime délaissé par le régime, d'un salariat bien organisé et capable de conduire des grèves dures, d'une intelligentsia exigeante, d'un prolétariat urbain accru par l'exode rural, ainsi que d'un jeune patronat très entreprenant.

Le coup de gong d'août 1980

La grande masse des Nigérians est également sensible à la corruption qui sévit dans les sphères officielles, en dépit de la grande purge accomplie par les gouvernements Murtala Mohammed et Obasanjo, de 1975 à 1978. Les formations politiques s'efforcent de canaliser certaines de ces forces à leur profit : à la « révolution verte » et à la politique contractuelle du N.P.N. s'opposent les programmes « socialistes » de l'U.P.N. et du P.R.P., qui militent pour des changements plus radicaux.

Ainsi se dessine un nouveau partage politique en deux fractions, une de droite et une de gauche. Toutefois, les partis actuels peuvent être concurrencés par de nouveaux venus ou par des formations écartées de la compétition électorale en 1979, faute de répondre aux normes édictées par le pouvoir militaire, lesquels prendraient en charge certaines revendications qu'ils n'ont pu satisfaire. En particulier, tous les états-majors fédéraux ou locaux se sont opposés aux revendications du mouvement syndical (Congrès national du travail) exigeant que le salaire minimum mensuel passe de 60 à 300 nairas, car ils n'estiment pas pouvoir y faire face.

Par ailleurs, certaines tendances « balkanisatrices » de nature régionale, ethnique ou confessionnelle, voilées jusqu'ici sous la mythologie officielle ou refoulées sous les aspirations à l'unité nationale, se manifestent à nouveau du fait de l'exaspération des aspirations au remembrement des Etats, des conflits partisans et de l'éventualité de l'élimination des formations n'ayant qu'une audience locale lors des prochaines élections.

Dans ce contexte, la dénonciation en août 1980 par les dirigeants du P.R.P. d'un complot visant au renversement du régime, avec l'appui de certains pays occidentaux, dont Israël et l'Afrique du Sud, a sonné comme un coup de gong (3). Ce complot serait conduit par des membres de l'opposition, dont ils se désolidarisent. Bien que cette dénonciation ait pu paraître motivée par les conflits qui opposent la formation d'Aminu Kano au groupe des neuf gouverneurs « progressistes » dominé par l'U.P.N. d'Obafemi Awolowo, elle n'a pas manqué d'inquiéter les milieux politiques, notamment certains dirigeants du N.P.P., lesquels ont demandé au chef de l'Etat de faire la clarté sur cette affaire.

Maîtriser les vieux démons

Si le Nigéria parvient à maîtriser ses vieux démons et à édifier un régime fédéral capable d'harmoniser les aspirations complémentaires de ses citoyens à l'unité nationale et à la sauvegarde de leurs identités locales et de promouvoir l'égalité de tous, il pourrait prendre la tête d'une nouvelle construction politique africaine, à caractère fédéral. Tel est le rêve que caressent aujourd'hui certains théoriciens nigérians. Pour avoir souffert profondément de la plupart des maux qui accablent l'Afrique sudsaharienne, le géant nigérian, servi par sa jeune puissance, est peut-être mieux placé que tout autre pour promouvoir ses solutions. Encore doit-il prouver qu'il sait respecter les lilliputiens qui l'entourent et dont certains redoutent qu'il ne les satellise. Les nouveaux rapports qui s'établissent, non sans tâtonnements, entre son administration fédérale et ses divers pouvoirs locaux constituent ainsi une passionnante expérience pour tous ceux qui ont un rôle à jouer dans le devenir africain.

GUY NICOLAS.

(3) *Cf.* les journaux nigérians *New Nigerian* des 11, 18, 21 août 1980, *Daily Times* des 13 et 19 août 1980, *National Concord* des 20 et 21 août 1980.

Une des grandes démocraties du monde

(Suite de la page 5.)

A eux deux, N.P.N. et N.P.P. possèdent la majorité du Sénat (52 sièges sur 95) et à la Chambre des représentants (246 élus sur 449). L'alliance N.P.N.-N.P.P. a constitué pour l'ethnie ibo une chance historique en lui permettant de réintégrer définitivement la communauté nationale, dix ans après la fin de la guerre du Biafra. Du même coup, le N.P.P. s'offrait le luxe d'épargner d'emblée au pays une crise politique.

Face à la coalition, trois formations d'importance inégale : le parti uni du Nigeria (U.P.N.) conduit par le prestigieux vétéran yoruba M. Obafsemi Awolowo, le Parti pour la rédemption du peuple (P.R.P.) de M. Aminu Kano, qui prétend cristalliser, dans un style populiste, les aspirations au changement dirigées contre les structures semi-féodales du Nord, le parti populaire du Grand Nigéria (G.N.P.P.) de M. Waziri Ibrahim, fortement implanté dans les Etats du Nord-Est. Ces trois partis d'opposition se considèrent comme « progressistes ».

Si l'alliance N.P.P.-N.P.N. fonctionne bien à l'échelon fédéral — chacun y ayant définitivement intérêt — il n'en est pas de même au niveau des Etats fédérés. *« Ce n'est pas une coalition au sens européen du terme impliquant un accord rigide et contraignant »*, note un diplomate. Le N.P.P., en effet, exerce bien souvent sa liberté de vote et de critique, guidé par divers intérêts régionaux, ethniques ou personnels. Les deux partenaires tentent des débauchages réciproques, s'accusent de détournement de fonds. Tenant à conserver leurs distances, les chefs du N.P.P. excluent toute idée de fusion avec le parti de M. Shagari. Parmi les rangs de ce dernier, beaucoup souhaiteraient se débarrasser une fois pour toutes du N.P.P. et faire cavalier seul. Le chef de l'Etat ne semble pourtant pas disposé à réduire l'assise politique du régime.

Les luttes les plus vives se livrent naturellement dans les Etats échappant à l'emprise de la coalition au pouvoir. Les partis d'opposition contrôlent neuf gouvernorats et huit assemblées d'Etat. Or les sources de conflits ne manquent pas : désir des Etats de voir élargir leurs compétences législatives, protestations contre les interventions de la police chargée de faire respecter les droits du gouvernement fédéral, polémique autour des officiers de liaison présidentiels (P.L.O.), représentants de M. Shagari dans chaque Etat, controverse à propos de la redistribution des revenus pétroliers.

Calmer le jeu politique

L'U.P.N. est prompt à enfourcher tous ces chevaux de bataille. Le *Nigerian Tribune*, quotidien de l'U.P.N., n'accorde aucun répit à la coalition, allant jusqu'à surnommer le président Shagari « Monsieur Incompétence ». Frustré d'être à l'écart du pouvoir ayant déjà largement échappé aux politiciens yorubas sous la première République, menacé par de plus jeunes prétendants n'osant pas encore briguer ouvertement la succession, M. Awolowo semble entraîné dans une fuite en avant qui pourrait faire à son parti plus de mal que de bien. Le président Shagari sera-t-il éternellement en mesure de brider ces ultras ? Dans les faubourgs de Lagos, de sanglantes rixes nocturnes mettent aux prises les nervis des deux camps.

En n'opposant aucune entrave aux déferlements passionnels, en laissant libre cours aux véhémences de l'opposition, le président a pris sans conteste un risque que le pays n'est pas nécessairement prêt à assumer. Il lui faut de temps à autre calmer le jeu politique. En janvier dernier, il avait réuni autour de lui tous les dirigeants afin de freiner l'escalade des affrontements locaux et de mettre au point un code moral du leadership. L'entreprise a amplement échoué. Les chefs des cinq partis étaient convenus de se consulter régulièrement. Mais MM. Awolowo et Waziri Ibrahim ont refusé de participer à une deuxième rencontre, en dépit d'une requête pressante du président.

A plusieurs reprises, le gouvernement fédéral a dû rappeler à l'ordre les gouverneurs d'Etats tentés d'empiéter sur son domaine de compétence. Il se montre particulièrement chatouilleux en matière de police, de législation minière, de répartition des revenus pétroliers. Les procédures de distribution de « l'argent du pétrole » viennent d'être remodelées. La richesse du Nigéria provient pour 85 % de la vente du brut. Dans le passé, plus des trois quarts de ce pactole tombaient dans l'escarcelle fédérale, au grand dam des Etats producteurs qui criaient à la spoliation. Il est vrai qu'assaillis par de graves difficultés de trésorerie, ceux-ci ne parvenaient pas à combler leurs déficits budgétaires. Depuis plus de trente ans ce problème de partage du gâteau est un véritable casse-tête pour les autorités centrales.

Nommée en novembre 1979, une commission spéciale — la huitième depuis 1946, — dirigée par un économiste de renom, M. Pius Okigbo, s'est une nouvelle fois attelée à la tâche. Elle a remis son rapport fin juin. Le gouvernement fédéral, qui tient les cordons de la bourse, a légèrement modifié, à son profit, les recommandations de la commission Okigbo. Selon la formule finale, les revenus pétroliers seront distribués désormais comme suit : gouvernement fédéral (55 %), Etats (30 %), gouvernements locaux (équivalents des cantons français, 8 %), fonds spécial (7 %). Une moitié de ce fonds est destinée aux cinq Etats producteurs, l'autre au financement d'Abudja, la future capitale. Le gouvernement fédéral a donné des gages de sa bonne volonté. D'une part, il accepte d'abandonner aux Etats environ 20 % des revenus pétroliers ; d'autre part, il accorde une sorte de prime en faveur des régions productrices. Deux initiatives qui devraient désamorcer ce vieux débat.

La nécessaire solidarité nationale

Pour ce qui concerne la distribution entre Etats, quatre critères ont été retenus : responsabilités financières (40 %), population (40 %), nombre d'élèves dans les écoles primaires (15 %), rendement de la collecte des impôts (5 %). Aucune solution ne pouvait contenter tout le monde. Les Etats riches estiment légitime, selon l'expression de M. Awolowo, *« de garder ce qu'ils gagnent à la sueur de leurs fronts »*. Les plus démunis invoquent, à l'inverse, la nécessité d'une solidarité nationale. Le fait que nul ne connaisse la population exacte du Nigéria a compliqué l'affaire. Les dirigeants yorubas ont toujours contesté les résultats du recensement de 1963 (65 millions d'habitants) qui surestimait, selon eux, la population du Nord. Un nouveau recensement risquant de réserver bien des surprises sera conduit avant 1983. Les Nations unies vont participer à son financement et à sa préparation.

Toute méfiance n'a pas disparu — loin de là — entre les deux niveaux du pouvoir, comme en témoigne l'affaire des P.L.O. Ces officiers de liaison présidentiels présents dans chaque Etat ont pour mission officielle de superviser la réalisation des projets fédéraux. Très vite pourtant, on a soupçonné ces « hommes du président » de vouloir faire contrepoids aux gouverneurs et de se comporter en agents électoraux au service du N.P.N., surtout dans les Etats contrôlés par l'opposition. Un gouverneur N.P.P. a refusé de recevoir un ministre parce que celui-ci était accompagné du P.L.O. de l'Etat. Le Sénat refusa de voter l'enveloppe budgétaire destinée à payer les salaires des P.L.O. Sur ce point, M. Shagari tient bon, estimant nécessaire de disposer d'un relais sûr dans chaque Etat.

Les institutions sont encore en rodage. Plusieurs centaines d'élus doivent se familiariser avec elles. Il leur a fallu plus de trois mois pour voter le budget 1980. Mentalités et habitudes se transforment plus lentement qu'une Constitution. Nourrie des grands principes du Westminster System, la classe politique nigériane se plie difficilement aux règles du jeu présidentiel. L'opposition et son chef ne sont plus reconnus officiellement comme interlocuteurs. La discipline de vote est moins stricte. Les ministres ne sont pas forcément issus du vivier parlementaire. Le président Shagari peut, en théorie du moins, gouverner sans une majorité à l'Assemblée nationale (réunion du Sénat et de la Chambre des représentants). Autant de pratiques inédites qui désorientent les vieux leaders. L'ensemble du système joue d'ailleurs au détriment des caciques. Il favorise aussi une bipolarisation de la vie politique qui voit peu à peu le jour.

Cinq partis

La Constitution autorise cinq partis. Si le président Shagari est favorable à un regroupement des formations existantes, il ne souhaite pourtant pas forcer le destin. Les réalignements politiques, pense-t-il, s'accompliront d'eux-mêmes, progressivement. Le P.R.P., miné par de graves contradictions internes — qu'illustre l'exclusion récente des deux gouverneurs et « hommes forts du Nord », MM. Musa et Rimi, — est un parti en sursis. Une nouvelle génération de politiciens prend la relève. La plupart des gouverneurs sont des néophytes, peu connus à Lagos.

D'ici à la prochaine élection présidentielle en 1983 — qui sera la dernière chance pour des vétérans comme MM. Azikiwe ou Awolowo, — certains auront acquis une stature nationale. De nouvelles chaînes d'intérêt viendront concurrencer les affinités purement ethniques. Même s'il reste avant tout un « parti du Nord », le N.P.N. jouit déjà d'une audience nationale. Il a enregistré ses meilleurs résultats électoraux dans le Benue, un Etat chrétien du centre. Les allégeances ethniques demeurent, il est vrai, une donnée fondamentale de la vie politique. Il n'empêche que la détribalisation n'est plus seulement une utopie. C'est d'ailleurs la condition indispensable du renouveau et le plus sûr atout de la jeune démocratie nigériane.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

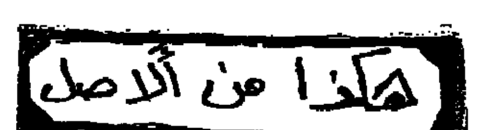
Président : M. Alhaji Shehu Shagari.
Vice-président : Docteur Alex Ifeanyichukwu Ekwueme.
Chief Justice : M. Atanda Fatai-Williams.
Agriculture : M. Ibrahim Gusau.
Aviation civile : M. Samuel Mafuyai.
Commerce : M. Isaac Shaahu.
Communications : M. Akambi Oniyangi.
Défense : M. Iya Abubakar.
Education : M. I. C. Madulke.
Emploi, travail et productivité : M. Samuel Ogedengbe.
Affaires étrangères : M. Ishaya Audu.
Finances : M. Sunday Essang.
Santé : M. D. C. Ugwu.
Logement et environnement : M. Wahab Dosunmu.
Industries : M. Adamu Ciroma.
Affaires intérieures : M. Bello Yusuf.
Justice : M. Richard Akinjide.
Mines et énergie : M. Ibrahim Hassan.
Commission du plan : Mme Adenike Oyagbola.
Science et technologie : M. Sylvester Ugoh.
Transports : M. Umaru Dikko.
Travaux publics : M. Victor Masi.
Ressources hydrauliques : M. Ndagi Mamudu.
Jeunesse, sports et culture : M. Chinulu Amadike.
Capitale fédérale : M. John Kadiya.
Développement de l'acier : M. Makele.

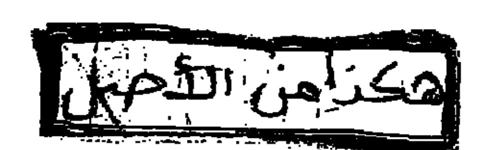
Le gouvernement comprend en outre douze secrétaires d'Etat ne siégeant pas au cabinet (State Ministers). Une dizaine de conseillers spéciaux (Special Advisers) sont rattachés au secrétariat du président de la République.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57437.





DEUX PERSONNALITÉS DU PANTHÉON HISTORIQUE

Dans l'excellente ecyclopédie en douze volumes intitulée « le Africains », que les Editions Jeune Afrique onsacrent à quelques-unes des grandes figure de l'histoire du continent, on ne relève que tois études traitant de personnages appartenan au panthéon historique nigérian : le syndicliste Michaël Imodou (voir « le Monde diplomatque » d'octobre 1978) ; le roi Alafin Atiba, resturateur du royaume yorouba d'Oyo, et l'hoime d'affaires Peter Thomas, qui fut le premit à ouvrir en Afrique une brèche dans le nonopole européen du grand commerce au début du siècle.

Eu égard à l'exceptionnelle richesse du Nigéria en personnages historiques, la présence de ces trois modestes contributions rend parfaitement compte de l'ignorance à peu près totale du public européen cultivé à l'égard de l'histoire du plus vaste et du plus peuplé des Etats d'Afrique. Cette première tentative, si modeste fût-elle, pour faire mieux connaître le passé nigérian mérite qu'on s'attarde quelque peu, tant sur Alafin Atiba que sur Peter John Claudius Thomas.

Alafin Atiba (? -1858)

ALAFIN ATIBA (1) futau dix-neuvième siècle, un des grands souverains o-ubas, tribu dont l'aide d'habat se situe dans la partie sud-ouest du Nigéria, au Togo et au Bén. Auteur d'un excellent ouvrge sur le roi-Dieu au Bénin (), Montserrat Palau-Marti, charge de recherches au Centre natnal de la recherche scientifiqu, motre comment il a triompé de l'anarchie et restauré royaume yoruba d'Oyo.

Si l'on en croit Montserr Palau-Marti, *« le peuple yorub compte plus de dix millions d personnes »*, soit dix fois plu que la population de la République gabonaise par exemple La ville sainte des Yorubas, Ife abrite aujourd'hui une prestigieuse université. Mais leur véritable capitale politique est Oyo, ont Alafin (terme que l'on peut taduire par « maire du palais ») inposera l'hégémonie jusqu'à Nupe, au Moyen-Niger et jusqu'au littoral de l'actuel Bénin. *« à cette époque, mille soixante rois et chefs sont les vassaux d'Oyo et doivent hommage à Alafin. »*

Comme l'histoire récente de la Fédération nigériane, celle des royaumes ouest-africains du début du dix-neuvième siècle est frappée au sceau des règlements de comptes politiques. Les règnes tragiques succèdent les uns aux autres, tandis que s'impose petit à petit, dans les savanes du Nigéria septentrional, l'autorité d'Usman dan Fodio (1754-1817), chef religieux et politique qui, en 1804, au moment où en Europe l'empire napoléonien atteint son apogée, proclame la djihad (« guerre sainte ») contre les « païens ».

C'est dans un « monde tombé dans l'anarchie et le désordre que le jeune Atiba fait son apprentissage de la guerre et de l'aventure ». Le voyageur anglais Hugh Clapperton, qui visita ces régions et séjourna à Oyo, s'inquiète de l'insécurité qui y règne alors. Pressés de toutes parts par les Fulanis qu'Usman dan Fodio était parvenu à ranger sous l'étendard vert du Prophète, les souverains d'Oyo tentent de faire face à la marée montante des cavaliers venus du Nord, mais les uns après les autres doivent renoncer. Lorsqu'enfin survint Alafin Atiba...

La manducation du cœur royal

« *Le rite essentiel pour l'intronisation*, note Montserrat Palau-Marti, *est la manducation du cœur du dernier Alafin par son prédécesseur... On peut imaginer que le cœur d'une victime (animale ?) a remplacé celui d'un roi pour l'accomplissement d'un rite. Le crâne du roi précédent est également nécessaire, car on y verse une potion que le roi doit absorber devant l'autel de la Terre et que lui offre le chef de la société secrète des Ogbonis...* » Alafin Atiba, en même temps qu'il constitua sa cour à Oyo et organisa les structures administratives de son royaume, mit tout en œuvre pour y rétablir les cultes traditionnels, à un moment où l'islam militant paraissait progresser irréversiblement vers le Sud. En remettant en honneur le culte des Orishas, divinités yorubas traditionnelles, il combattit les Fulanis sur le plan religieux après leur avoir fait obstacle sur le plan politique.

Déclarant que la capitale de son royaume se trouve là où il séjourne lui-même, Alafin Atiba rebaptise Ago Oja du nom d'Oyo, et en fait le centre politique du pays yoruba. Il s'agit pourtant alors d'une ville de moins de 20 000 âmes, alors que la vieille Oyo et Ibadan en comptent aisément dix fois plus. Cependant, sous sa ferme autorité, les paysans yorubas affluent vers l'ancienne Agó Oja.

En 1841, les Fulanis, qui n'ont pas renoncé à leur vieux rêve de conquête des pays du Sud, se lancent à l'attaque d'Oshogbo, mais échouent à trois reprises en tentant d'investir la ville. Installé dans la nouvelle Oyo, Alafin Atiba vit auréolé du prestige que lui confère la victoire des fantassins yorubas sur la cavalerie fulani. Cette situation ne l'empêchera pas d'assister impuissant à divers affrontements sanglants entre certains de ses vassaux dans des conflits armés sans issue.

Personnage entouré d'interdits, Alafin Atiba sort rarement en public. Il se déplace voilé, la face dissimulée sous l'*ade*, sorte de coiffure constituée par des franges de perles. Il ne quitte son palais qu'incognito, et souvent de nuit. Pour accroître son charisme personnel, il décide de changer les règles de succession au trône, affirmant ainsi, spectaculairement, son autorité contre la coutume elle-même. Puis, dans le même but, il décide, en 1858, de célébrer le *Bebe*, une fête traditionnelle dont la commémoration, destinée à sceller un grand règne, dure plusieurs semaines et se caractérise par des dépenses considérables. « *Déjà malade et fatigué, il ne survivra pas longtemps à cette apothéose et quelques mois seulement après son Bebe il partait en pénétrant dans la voûte céleste...* »

Peter John Claudius Thomas (1873-1947)

Professeur à l'université de Birmingham, Anthony G. Hopkins, a rédigé un travail unique en son genre, lorsqu'il a écrit cette trentaine de pages consacrées à Peter John Claudius Thomas, sur la vie duquel on ne possède pratiquement aucune source écrite (3).

Africain au prénom gallois, Peter John Claudius Thomas est né en 1873 à Freetown en Sierra-Leone, où ses parents d'origine yoruba s'étaient fixés vers les années 1840. Vendus comme esclaves à Lagos et embarqués de force pour les plantations des Amériques sur un navire négrier, ils avaient été sauvés par l'escadre antiesclavagiste de la Royal Navy qui croisait dans le golfe de Bénin, puis débarqués en Sierra-Leone où ils avaient été affranchis, baptisés et instruits.

Freetown était alors une pépinière de cadres pour l'Ouest africain britannique tout entier. Peter part donc en 1893 pour le Nigéria où il s'éteindra en 1947. D'abord employé par les services de douane, puis par la direction du Trésor, il atteint le sommet de ce à quoi un Africain peut prétendre dans l'administration coloniale et prend sa retraite en 1912, après avoir épousé Josette Cole, une créole d'origine yoruba également, mais appartenant à une bonne famille de Lagos.

De l'administration au négoce

Après avoir quitté l'administration, il commence une carrière commerciale et ouvre à Lagos un magasin spécialisé dans la vente des productions manufacturées et l'achat des marchandises de traite, dont le cacao. Grâce à la hausse des prix des matières premières tropicales durant la première guerre mondiale, il s'enrichit d'autant plus rapidement qu'il pratique des tarifs légèrement inférieurs à ceux de ses concurrents européens. Dès 1918, il est à la tête de cinq établissements situés à Lagos même et de onze succursales dispersées à travers le pays. Il emploie alors plus de trois cents salariés... dont quatre Européens.

Après avoir construit une tannerie, puis un moulin, il fait l'acquisition d'une imprimerie en 1920. Les photographies de l'époque le montrent comme un gentleman dans toute l'acception britannique de ce terme. Il porte complet trois pièces, chemise faux-col et cravate. On le considère alors comme « *une sorte de phénomène de la vie nigériane* » et sa carrière exceptionnelle est décrite comme « *un des romans de l'Afrique occidentale présente* ».

Commencé sous les auspices bénéfiques, ce roman va connaître une fin brutale avec les répercussions en Afrique de la grande crise économique de l'après-guerre. En 192., une première chute des cours du cacao frappe notre homme de plein fouet. Traîné de tribunal en tribunal par des créanciers qui entendent récupérer leur dû, Peter John Claudius Thomas est broyé par des circonstances économiques devenues défavorables. De longs démêlés avec les banques, notamment avec la British Bank of West Africa, vont empoisonner sa vie quotidienne.

La persistance d'une mauvaise situation commerciale et la baisse continue des profits de celui que l'on peut considérer comme le premier homme d'affaires africain authentique donne lieu à de véhéments échanges de correspondance entre lui et ses partenaires, généralement londoniens. Surmené, découragé, il ne s'en efforce pas moins le maintenir ses affaires à flot dans l'attente de temps meilleurs. Pour ce faire, il doit procéder à la liquidation de certaines de ses propriétés et à la fermeture de quelques-uns de ses entrepôts. Il renonce au cacao, qui fut à l'origine de sa fortune, et ne s'intéresse plus qu'à l'achat et à l'exportation des cuirs et peaux du Nord.

Mais la grande crise monétaire mondiale des années 1929-1930 balaie les dernières espérances de celui qui est, à cette époque, l'un des seuls Africains membres de la chambre de commerce de Lagos. Dès 1930, il se résout à fermer la totalité de ses succursales. Lorsque éclate le second conflit mondial, il ne possède plus que son magasin de William Street à Lagos, et ses établissements de Kano et d'Ibadan. Sa santé commence alors à décliner, et il meurt le 29 décembre 1947, à l'âge de soixante-quinze ans. Ses affaires ne lui survivront pas.

Curieusement, il semble que Peter John Claudius Thomas n'ait jamais été réellement tenté par la politique. Certes, lors du congrès panafricain de Londres de 1921, il fit une vive critique du gouvernement colonial et il fut candidat à une élection partielle au conseil législatif. Mais c'est à cette compétition électorale malchanceuse que se limita sa volonté d'entrer dans l'arène politique. En visionnaire, dans son testament, rédigé pourtant dès 1919, il n'en exprima pas moins cette prophétie, dont on appréciera la pertinence : « *Je vois venir le temps, même s'il est lointain, plusieurs générations, il viendra, où mon pays sera une vaste manufacture, un centre de production. Sa richesse sera produite et possédée par les Africains, gouvernés par des hommes d'Etat africains...* »

PHILIPPE DECRAENE.

(1) Voir le tome VIII de l'encyclopédie *les Africains*, pages 42-63. Editions Jeune Afrique.

(2) Editions Berger-Levrault. Paris, 1964.

(3) Voir le tome IX de l'encyclopédie *les Africains*, pages 301-329, Editions Jeune Afrique.

FELA ANIKULAPO KUTI
figure de proue de la musique africaine contemporaine

LA musique noire africaine, un peu partout, parle de plus en plus haut, de plus en plus fort. L'une de ses figures de proue est incontestablement Fela Anikulapo Kuti, le musicien le plus populaire de Lagos. Instinctif et sophistiqué, visionnaire et délirant, se produisant avec ses cuivres agressifs et un bombardement de lumières dans le grand stade de la ville, devant cent mille personnes et jusqu'au soleil brusque du matin, jouant avec son saxophone, entraînant ses musiciens et ses femmes inaccessibles, le regard fixe, qui dansent ou forment le chœur, Fela Anikulapo Kuti touche les gens en parlant dans ses chansons de la réalité, de la confusion d'aujourd'hui, de la difficulté de vivre dans les métropoles qui ont poussé trop vite et où se cherchent les Africains déracinés qui s'y sont entassés :

Depuis des siècles, ils nous [volent nos hommes et nos [richesses
Hier le bois, aujourd'hui [le pétrole
Depuis des siècles, ils nous [vendent leurs camelotes
Et il y a toujours des Africains [pour servir de prête-noms
Hier, ces prête-noms étaient au [service des colonisateurs
Aujourd'hui, on tire les ficelles [derrière leur dos.
Les immeubles se construisent, [les magasins se remplissent
L'homme de la rue a la tête qui [tourne devant toutes ces [richesses
Encore plus, encore plus...
Nous voulons tout avoir
Puisqu'ils nous offrent tout... [contre de l'argent
Alors, j'emprunte, il emprunte.
Les riches empruntent. Mon pays [emprunte.

Un langage simple et quotidien

Le langage de Fela, simple, quotidien, exprime d'abord la ville immense et tentaculaire, bouleversée et chaotique, ressent violemment la tension d'une capitale qui s'est multipliée par huit en vingt ans, le choc entre la civilisation rurale de naguère et celle de cette fin de siècle, l'urbanisation sauvage, les buildings en béton peu adaptés à la manière africaine de vivre au sein d'une famille élargie, et la prolifération des bidonvilles, la rencontre côte-à-côte du clinquant et de la misère.

Fela rappelle à l'homme africain qu'il n'est pas complètement sorti d'une longue période d'oppression et lui demande de rechercher les valeurs fondamentales qui lui rendront son identité et sa vérité : « L'esclavage et le colonialisme, *dit-il*, ont détruit notre façon de penser. On nous a volé nos rêves, mais nos pieds sont toujours sur la terre d'Afrique. Les tambours annoncent notre tour de danse, mais la scène est encombrée par les étrangers avec leurs cadeaux plein les bras. Nous avons besoin de leur aide et nous crevons d'être assistés. Qu'ils nous laissent le temps de faire notre histoire. Sur les débris de l'identité culturelle traditionnelle, nous devons réinventer la personnalité africaine. L'avenir est avec nous, car notre désir est neuf. »

Autrefois dans la savane, dans les villages, la musique africaine participait à la vie de tous les jours, au travail des champs, aux mariages et aux funérailles. Aujourd'hui, et singulièrement grâce à des musiciens comme Fela, elle continue d'une autre manière à refléter ce qui se passe dans la société, à exprimer les problèmes d'une communauté confrontée à l'âge moderne, à un monde qui va trop vite, et aux troubles provoqués par la technologie, à porter l'espoir de l'homme africain pour qu'il relève le défi et trouve sa propre voie. Fela sait éveiller les consciences avec une musique qui intègre le jazz et la tradition, qui modernise sans se couper des racines, qui prend le rythme comme support de toutes les recherches entreprises, qui donne aux instruments modernes venus de l'Occident (saxophone, trompette, guitare basse) un son africain.

Fela Anikulapo Kuti a imposé sa forte personnalité dans un pays où l'industrie du show-business s'est considérablement développée ces dernières années : faire un disque et le vendre à 30 000 ou 40 000 exemplaires grâce aux nombreux petits marchands disséminés dans tous les quartiers de Lagos, c'est le rêve de dizaines et de dizaines d'orchestres qui jouent principalement de la « juju-music », pleine de percussions et de sonorités électriques (synthétiseurs et guitares électriques). La renommée de Fela dépasse aujourd'hui les frontières du Nigéria et du continent africain.

Mais les idées de Fela et son personnage pittoresque, remuant, lui ont causé, dans le passé, certaines mésaventures. C'est ainsi qu'à l'époque du régime militaire, Fela avait fondé une « République libre et indépendante » *qui avait pour* « premier territoire » *sa propre maison, large, spacieuse, comprenant un studio d'enregistrement et une sorte de boîte de nuit. Fela n'arrêtant pas de s'agiter à propos de* « sa république » *et refusant d'obéir aux injonctions des autorités militaires lui demandant avec insistance de se faire plus discret, l'armée, un jour, fit quitter les lieux au musicien, à ses femmes, à ses amis, et fit sauter la maison.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Disques Fela chez Phonogram.



Les conditions de vie s'améliorent à Lagos, mais l'insécurité persiste

DAVIES STREET : une petite *rue commerçante* au cœur de la capitale en fin d'après-midi. Un attroupement s'est formé autour d'une voiture. Une foule en furie *vient de* lyncher un homme qui s'apprêtait à voler le véhicule. Pris en flagrant délit, l'inconnu, lapidé, y a laissé la vie. Le lendemain, son cadavre est toujours au même endroit. Une vieille coutume interdit — *paraît-il* — à un Yoruba (éthnie dominante à Lagos) d'enlever un mort sous peine d'attirer sur lui le malheur pendant l'année en cours.

Cette application de la loi de Lynch n'est pas un cas isolé. Effrayées par l'escalade de la criminalité, les foules de Lagos, quand elles le peuvent, se font justice *de manière expéditive.* Symbole de l'urbanisation sauvage, ville d'une vitalité rare *mais éprouvante, agressive* et surpeuplée — quatre millions d'habitants, — Lagos sécrète la violence. Une violence à fleur de peau, contenue parfois pendant des heures dans l'ankylose des « *go slow* » (gigantesques embouteillages), puis qui éclate de temps à autre en un déchaînement de colère collective vite apaisée. Les prisons regorgent de détenus de droit *commun* ; deux sur cinq sont en attente de jugement.

L'insécurité est l'un des *grands fléaux de Lagos et du* Nigéria tout entier. Des gangs armés, parfois nombreux (trente à quarante hommes) prennent d'assaut un village ou un quartier d'une ville, pillant et tuant, avant toute intervention de la police. Ces b r i g a n d s commettent souvent leurs méfaits sous l'empire de la drogue. L'*insuffisance du réseau de* communications radio, la faiblesse des moyens de poursuite *ou plus simplement* l'inaction d é l i b é r é e, expliquent l'impuissance de la police et *l'impunité des criminels.* Selon des chiffres officiels rendus publics en juin, les attaques à *main* armée avaient fait *mille* morts et quatre mille cinq cents blessés au cours des huit mois précédents.

La croix et la crosse de l'évêque

Nul n'échappe à ces agressions. Des bandits *ont* ainsi investi le campus de l'université de Nsukka, dans l'est du pays. *Un dimanche d'août, l'évêque* de Lagos dut abandonner aux détrousseurs sa croix et sa *crosse mais parvint à conserver...* sa Mercedes.

Après quelques années d'accalmie, les actes *de piraterie* ont repris dans le port. En 1977, seule la menace d'un boycottage général, brandi par les armateurs après l'assassinat d'un officier de marine, avait incité le gouvernement militaire à *réprimer cette forme de banditisme*. Là aussi le scénario ne varie guère : les pirates abordent de nuit, filent tout droit vers les cales en obligeant les matelots de quart à leur livrer des marchandises, choisies avec diligence. La précision des malfaiteurs suppose un réseau de complicités au sein de l'admi*nistration portuaire.*

Les autorités, dépassées par la gravité du phénomène, ont *tardé à réagir. Elles ont annoncé* leur intention de tripler ou presque les effectifs de police au *cours du quatrième plan* de développement (1981-1985). Le ministre de la justice rappelait récemment que les exécutions publiques de voleurs, naguère fréquentes sur Bar Beach (la plage de Lagos) mais inter*rompues depuis le changement* de régime politique, n'étaient pas légalement interdites et *pourraient de ce fait reprendre* à tout moment. L'Etat de Lagos a rétabli la peine de mort par pendaison pour les criminels de droit commun. *On* voit surgir un peu partout des groupements d'autodéfense.

Les ravages de la corruption témoignent d'un *processus de* délabrement moral parmi l'élite et la bourgeoisie nigérianes qui pourraient, s'il n'y est porté *remède*, susciter de graves tensions sociales. La course frénétique aux biens matériels, la toute-puissance de l'argent dans la classe des « *nouveaux riches* » qui assume sa « *chance h i s t o r i q u e* » avec bonne conscience, ont un effet corrosif sur la société nigériane, bouleversent les équilibres tra*ditionnels, font n a î t r e* des espoirs, mais attisent également les frustrations des laissés-*pour-compte du développement.*

Le Nigéria est le royaume du *dash*, expression locale désignant les diverses formes de bakchich. Les centaines de « *middlemen* » et de « *sponsors* » bien p l a c é s, intermédiaires *obligés entre les sociétés étrangères* en mal de contrats et les ministres détenteurs du pou*voir de signature, perçoivent* — pétrole et richesse obligent — des commissions mirifiques.

Le ministre de l'aviation civile exhortait il y a peu les journalistes à redoubler de sévérité envers la corruption, « *ce mal qui affecte notre société tout entière* ». Ce membre du gouvernement est orfèvre en la *matière. La compagnie Nigerian* Airways, placée sous sa responsabilité, passe à juste titre pour *un nid de corruption et un* repaire d'incompétences. On peut être contraint de pratiquer le *dash en toutes occasions* : pour récupérer un passeport confisqué illégalement par les services d'immigration ; pro*longer la validité d'un* visa ; prévenir une coupure d'eau ou de téléphone.

Grâce au dash, nombre de fonctionnaires et d'employés du secteur privé arrondissent agréablement leurs salaires. Les *sociétés étrangères installées au Nigéria peuvent malaisément* refuser d'être complices du système. Au *dash* proprement dit, *s'ajoutent la contrebande* et les trafics en tous genres. Comme dans le Saigon de naguère, on est sûr de trouver son bonheur *en musardant sur le marché* aux voleurs de Lagos. Un confrère y vit même un jour un moteur de *DC-10 ; 400 millions de cigarettes* sont acheminées clandestinement chaque mois au Nigéria, soit la moitié de la pro*duction locale.* En décembre dernier, plus de 300 000 billets de banque devenus obsolètes et *destinés à la Banque centrale* ont disparu mystérieusement, avant d'être négociés immédiatement *dans plusieurs banques* des *Etats-Unis et d'Europe*, qui *n'avaient* pas encore été officiellement averties du changement de monnaie.

A Lagos, la spéculation immobilière est florissante. Il n'existe aucun contrôle des loyers. Ceux-ci atteignent des prix effarants. *Pour une villa moyenne,* située dans un quartier résidentiel, il faut tabler sur un loyer annuel minimal de 300 000 F. Encore *doit-on verser* au propriétaire trois années d'avance. De quoi lui permettre de construire immé*diatement une nouvelle maison.* Selon une enquête conduite récemment par un bureau de recherche suisse, Lagos possède désormais le titre peu enviable de « *ville la plus chère du monde* » ; elle précède Tokyo, Douala et Zurich.

Trafic de drogue et politique

La presse nigériane, toujours à l'affût des scandales, en déniche plusieurs chaque semaine. Parmi les plus récents, citons au hasard : une quarantaine de Nigérians ont été appréhendés en Grande-Bretagne pour trafic *de drogue*. De l'aveu même du ministre des affaires étrangères, M. Audu, ils travaillaient pour *le compte de hautes personnalités* de Lagos. Tel ministre est accusé de tenir compte des *montants des pots-de-vin* qu'il reçoit dans l'allocation des contrats. L'épouse d'un politicien *célèbre se voit reprocher d'avoir abusé de la bonne foi de dix* mille pèlerins en partance pour La Mecque, en leur imposant *l'achat d'uniformes. Ces révélations*, souvent inspirées par les partis politiques, valent à leurs auteurs quelques procès en diffamation.

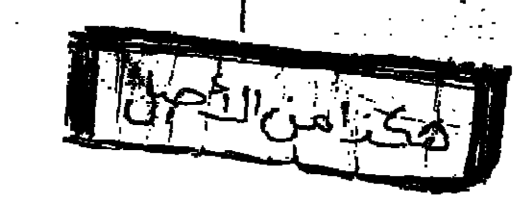
Ce ne fut pas le cas pour le plus gros des scandales, débusqué par le quotidien indépendant *Punch*.. *Celui-ci révéla* en 1979 que la somme fantastique de 20 millions de francs avait *disparu des comptes* et des caisses de la Société nationale pétrolière. L'affaire « Oilgate » était lancée. *Mais on* retrouva l'argent *dans* les livres d'une banque londonienne et le scan*dale prit bientôt l'allure d'une mystification.* Une commission d'enquête, présidée par un juge de la Cour suprême, éplucha les *opérations* de la société et conclut que personne n'était coupable. L'opposition, accusée *de vouloir déstabiliser le régime,* reprocha à la justice d'être aux ordres.

Une atmosphère si délétère est le symptôme d'une indéniable *décomposition* de la moralité publique. Dans certains campus universitaires, les professeurs *abusent de leurs élèves* féminines à l'époque des examens. Rien d'étonnant si nombre de Nigérians, désorientés par un *tel* chambardement social et moral, se cramponnent, surtout en milieu rural, aux valeurs et *aux rites traditionnels*. Dans l'est du pays, on assiste, par exemple, à une résurgence des processions animistes nocturnes ; dans l'Etat de Bendel, les procès pour sorcellerie, selon les pro*cédures ancestrales, demeurent* fréquents. Ni la police ni la justice n'interviennent dans des pratiques relevant de la seule compétence des *chefferies.*

En revanche, les forces de l'ordre ne se *montrent* pas tendres lorsqu'il s'agit de réprimer l'émeute. Il y a quelques mois, une centaines de personnes ont officiellement été tuées parmi la foule paysanne qui manifestait dans l'Etat de Sokoto contre la faiblesse des indemnisations versées aux familles villageoises déplacées lors de la construction du barrage de Bakolori. Les négligences de la police ont aussi, parfois, des conséquences dramatiques. En mars dernier, cinquante pauvres hères sans domicile fixe — Nigérians en majorité — sont morts étouffés dans un fourgon cellulaire sans fenêtre ni ventilation. Huit policiers ont été inculpés d'homicide involontaire.

Au Nigéria, pourtant, le pire n'est jamais sûr. Lagos en est la meilleure preuve. Les conditions de vie dans la capitale nigériane, quoique encore difficiles, se sont sensiblement améliorées. Les embouteillages sont moins gigantesques. Le ramassage des ordures moins fantaisiste. Les coupures d'électricité moins fréquentes. Le port n'est plus congestionné. Le téléphone fonctionne bien. L'aéroport international est une belle réussite technique. On rencontre même des Nigérians pour s'indigner du toupet de certains commerçants lagosiens, comme cette femme accorte qui fit la leçon à notre chauffeur de taxi, parce que celui-ci exigeait pour sa course un tarif prohibitif. Plus surpris que honteux, le malheureux rabaissa aussitôt ses prétentions...

J.-P. L.



Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Le P.C. menace le P.S. de maintenir ses candidats au second tour dans cinq départements

Le conflit qui couvait entre le parti communiste et le parti socialiste à propos des élections sénatoriales du 28 septembre a éclaté à la veille du scrutin. Le P.C., par la voix de Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique, exige la constitution d'une liste commune dans les Côtes-du-Nord dès le premier tour. Il menace le P.S., en cas de refus, de maintenir ses candidats au second tour dans cinq départements : Corrèze, Creuse, Dordogne, Doubs et Finistère.

Le P.C. fonde sa décision sur le fait que des maires socialistes se sont opposés à la répartition proportionnelle des délégués des conseils municipaux. Il accuse, d'autre part, le P.S. de *« manœuvrer avec la droite dans maints départements »*.

Le comité central du parti communiste, réuni les 27 et 28 mai dernier, avait décidé que le P.C.F., au second tour des élections sénatoriales, *« proposera au P.S., dans les départements concernés, la présentation de listes communes »*. Le bureau exécutif du P.S. avait confirmé pour sa part, le 17 septembre, la consigne donnée aux fédérations socialistes de *« faire aux autres formations de gauche des propositions d'accord pour le second tour »*, cela *« en fonction des résultats du premier tour »*.

La Fédération socialiste des Côtes-du-Nord s'en tient à cette position. De son côté, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., accuse le P.C. d'« *échafauder* » avec des formations ou des personnalités « *réactionnaires* » des combinaisons contre les socialistes.

Rappelons que quarante et un mille sept cent vingt grands électeurs (quarante mille cent vingt-neuf délégués des conseils municipaux, mille quatre cent trente-huit conseillers généraux et cent cinquante-trois députés) sont appelés à élire quatre-vingt-dix-huit sénateurs, parmi trois cent quatre-vingt-douze candidats dont soixante et un sortants.

Trente-huit départements métropolitains (de l'Ain à l'Indre, y compris le Territoire-de-Belfort, mais à l'exception de l'Essonne et des Hauts-de-Seine), deux territoires d'outre-mer (la Polynésie française et les îles Wallis-et-Futuna) et un département d'outre-mer (la Guyane) sont concernés. Il en est de même pour deux des six représentants des Français vivant hors de France, dont la désignation intervenue, le 24 juin, par le conseil supérieur des Français de l'étranger sera ratifiée par le Sénat lors de la première séance de la session d'automne.

Mme Vincent (P.C.F.) : Le P.S. manœuvre

Mme Madeleine Vincent, membre du bureau politique du P.C.F., affirme, dans *l'Humanité* du samedi 27 septembre, que *« le nombre des grands électeurs qui se porteront dimanche sur les candidats communistes devrait permettre l'élection d'un sénateur communiste, notamment dans les Côtes-du-Nord, l'Allier, l'Aisne, le Gard, l'Hérault, la Haute-Garonne, les Ardennes »*. Elle ajoute : *« Le département des Bouches-du-Rhône devrait normalement compter un second sénateur communiste. »*

Mme Vincent accuse *« toutes les formations politiques »* de chercher à empêcher l'accroissement de la représentation du P.C.F. au Sénat. *« Ainsi*, écrit-elle, *dans la plupart des départements où des listes communes permettraient au second tour de battre la droite et d'élire ensemble des sénateurs socialistes et communistes, en respectant le rapport des forces, le parti socialiste les refuse. La chose est claire. Le parti socialiste parle d'accords au second tour, mais il s'agit uniquement pour lui de l'appel aux voix communistes pour faire élire ses candidats. En même temps, il manœuvre avec la droite dans maints départements. »*

Mme Vincent affirme que *« la fédération socialiste des Côtes-du-Nord a fait la sourde oreille, du moins de juin à septembre, aux propositions communistes d'une liste d'union au second tour »* (1) et que des *« manœuvres »* se sont développées, *« visant à faire élire les candidats socialistes et à faire battre le candidat communiste »*. Elle rappelle que la fédération communiste avait proposé, le 15 septembre, la constitution d'une liste d'union dès le premier tour, comprenant deux candidats socialistes et un communiste. *« La fédération communiste des Côtes-du-Nord s'est heurtée rapidement à un refus de la fédération et de la direction nationale du P.S. »*

Elle poursuit : *« Les fédérations du parti communiste concernées par les élections sénatoriales en ont alors été informées par la direction du parti. Il est en effet impossible pour les électeurs communistes d'admettre qu'ils doivent apporter leur voix là où le parti socialiste en a besoin, et que leur parti soit privé des sièges d'élus auxquels son influence lui donne droit dans les autres départements. Cela va à l'encontre des intérêts des travailleurs et du changement. Il a donc été convenu avec les fédérations que si le parti socialiste maintenait son refus d'une liste commune garantissant l'élection du candidat communiste au premier tour, dans les Côtes-du-Nord, les candidats communistes se maintiendraient au second tour, non seulement dans ce département, mais encore dans les départements de la Dordogne, de la Creuse, du Doubs, de la Corrèze (2), où les candidats socialistes entendent se faire élire avec les voix communistes. »*

(1) La fédération départementale du P.C. avait demandé à rencontrer les responsables de la fédération socialiste en juillet. Une première rencontre avait eu lieu le 26 août, une seconde le 3 septembre. La proposition de constitution d'une liste commune au second tour (2 P.S. et 1 P.C.) avait été étudiée et acceptée par les socialistes.

(2) Le communiqué publié, vendredi 26 septembre, par la fédération communiste des Côtes-du-Nord, mentionne également le Finistère.

M. POPEREN (P.S.) : le P.C. échafaude des « combinaisons ».

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du parti socialiste, chargé des élections, a déclaré, samedi 27 septembre, que le P.S. s'en tient à *« l'application rigoureuse partout de la règle républicaine constante qu'est le désistement en faveur des candidats les mieux placés au premier tour par le suffrage universel »*. Il a indiqué que les fédérations socialistes ont d'ores et déjà proposé la constitution de listes communes, en vue du second tour des élections sénatoriales, en particulier dans les Côtes-du-Nord.

M. Poperen s'indigne de la menace du P.C.F. de maintenir ses candidats au second tour dans cinq départements. Il ajoute : *« De plus, des informations concordantes indiquent que des combinaisons sont échafaudées dans plusieurs départements — Gard et Dordogne notamment — entre le P.C. et des formations ou personnalités réactionnaires pour faire battre les candidats socialistes. Ainsi un mauvais coup se prépare contre la gauche : tout est mis en œuvre pour contrarier une grande victoire du P.S. aux élections sénatoriales. »*

M. Poperen conclut : *« Les élus de gauche, tous les républicains qui siègent dans les assemblées locales et qui éprouvent chaque jour la malfaisance de la politique de la droite, feront échec à ce mauvais coup : pour cela, il n'y a qu'un moyen, le rassemblement massif des électeurs républicains, dès le premier tour sur les candidats socialistes.*

GUYANE : un duel

La compétition sénatoriale sera marquée, en Guyane, par un duel dont l'enjeu est la succession de M. Henri Agarande, sénateur sortant, apparenté au groupe socialiste, qui ne se représente pas pour raisons de santé, après avoir remplacé, au palais du Luxembourg, Léopold Heder, fondateur de la principale formation d'opposition départementale, le parti socialiste guyanais (P.S.G., autonomiste), ancien maire de Cayenne, décédé en juin 1978.

La majorité est représentée par M. Serge Patient (U.D.F.), conseiller général de Kourou, ancien président du conseil régional, qui traite volontiers, aujourd'hui, les représentants de l'opposition d'« *imposteurs* » et d'« *apprentis sorciers* » alors qu'il fut, en 1958, le fondateur de l'Union du peuple guyanais (U.P.G.), premier parti à prôner l'autonomie de gestion et devenu la principale force indépendantiste.

L'accusant d'avoir tourné casaque quand il a rallié le courant giscardien, alors que l'ancien président du conseil régional affirme n'avoir modifié en rien sa ligne de conduite, la gauche oppose à M. Patient, soutenu par les gaullistes et le secrétariat aux DOM-TOM, la candidature de M. Raymond Tarcy (P.S.G.), conseiller général, maire de Saint-Laurent-du-Maroni.

En 1971, Léopold Heder avait été élu, au premier tour, avec 76 voix contre 31 au candidat de la majorité, M. Georges Guéril (U.D.R.), ancien sénateur.

Cette fois, le scrutin s'annonce plus serré, d'une part, parce que le nombre des grands électeurs classés à gauche ou à l'extrême gauche n'excède que de peu celui *des délégués appartenant à la* majorité (63 contre 49), d'autre part, parce que, au sein de l'opposition guyanaise, les relations entre le P.S.G. et l'U.P.G. se sont dégradées au cours des derniers *mois*.

Il est également difficile de préjuger l'impact sur ce scrutin des réactions locales après l'inculpation, en juillet, des quatre militants indépendantistes déférés à la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 6 août).

WALLIS-ET-FUTUNA : résultats imprévisibles

De notre correspondant

Nouméa. — Deux candidats sont en présence : le sénateur R.P.R. sortant, M. Sosefo Makapé Papilio (suppléant M. Cyprien Bouvier, technicien de travaux Katoa (U.D.F., P.R.), (suppléant M. Mikaele Hohtau).

Les deux candidats sont Futuniens, mais seul l'actuel sénateur habite Wallis. Il semble que M. Katoa, de par sa position, aurait plus de chances que le sénateur sortant. Mais, M. Katoa a contesté l'autorité de l'Eglise, ce qui, à Wallis et Futuna, est une attitude que la population a mal acceptée.

M. Benjamin Brial, député U.D.F., et les vingt conseillers territoriaux trancheront dimanche. Bien que onze grands électeurs soient R.P.R., et dix U.D.F., le résultat reste imprévisible.

En 1971, M. Papilio avait été élu au premier tour en recueillant *onze voix contre neuf à son principal* adversaire, M. Paul Chautard. Le sénateur sortant, Henri Loste (républicain indépendant), et deux autres candidats n'avaient alors obtenu aucune voix. Il y avait eu vingt votants sur vingt et un inscrits. *(Intérim.)*

POLYNÉSIE : une simple question de suprématie.

En Polynésie, le scrutin se résumera à une simple question de suprématie au sein de la majorité. C'est un gaulliste, M. Jacques Teuira (R.P.R.), maire du groupement de communes de Moorea, qui se pose en principal rival du sénateur sortant, M. Daniel Millaud (U.D.F. - C.D.S.), mais ce dernier devrait obtenir un avantage décisif dès le premier tour puisque les autorités locales dénombrent 186 giscardiens parmi les 322 grands électeurs, alors que le nombre des délégués R.P.R. ne serait que de 124. L'opposition, qui sera représentée par deux indépendantistes, M. Jean-Pierre *Bouvier, techniciens de travaux* publics, et par M. Marcel Tairapa, ancien candidat malheureux aux élections législatives de 1978, ne peut nourrir aucun espoir.

Adieu au théâtre

(Suite de la première page.)

Les tyrans faisaient danser leurs ministres. Notre système fait chanter les élus. Pour celui qui détient les *pouvoirs, le plaisir est rare d'entendre* alentour bavarder l'innocence. Le système représentatif n'est pas là pour qu'apparaisse la vérité, mais pour qu'elle se perde dans le fouillis des imprécations. La nation vide son sac en pure perte...

Le pouvoir fait de la vérité un autre usage. C'est un des traits les mieux saisissables du libéralisme somnambulique. En premier lieu, la Vérité majuscule — dont Ernest Renan disait qu'elle est peut-être triste — n'existe pas. Ce postulat est partagé par tous les régimes qui se veulent fondés non sur la perception de l'histoire mais sur la maîtrise du quotidien. Il existe, en revanche, des vérités courantes relatives. A toute expression spontanée d'une vérité relative par un élu, par *un délégué syndical, par un journaliste*, correspond une autre expression de la même vérité, celle du pouvoir, destructrice de la première. Toute apparition d'une vérité relat*ive est, par nature, agressive* à l'égard du désordre établi. Telle quelle, lui donner suite serait d'une candeur ineffable. D'abord, il faut la traiter... Les vérités ne sont pas cumulables. Elles se détruisent mutuellement. Il n'est que de les mettre en rapport. L'une chasse l'autre, et l'oubli de la première est comme l'autre face de cette fausse monnaie.

Les seules vérités utiles sont celles que l'on dissimule. Le pouvoir en emplit de pleins paniers, qu'il tient en réserve. La naïveté l'amuse de ces journalistes qui s'imaginent l'ébranler à coup de vérités relatives. La *malice populaire* un instant s'en amuse, mais la vérité dite à l'étourdie est comme un coup tiré : il n'en reste rien. Ce sont les vérités de dissuasion qui comptent. Elles sont *les munitions du pouvoir*. Et les échanges qui se produisent au Parlement sont des jeux scéniques où l'on tire à blanc, avec de nobles attitudes, en faisant beaucoup de bruit pour attirer l'attention du peuple, qui regarde ailleurs...

Faut-il en rire ? Le cœur n'y est pas, si l'on voit que, au jeu des petites vérités se mêle le jeu des grandes peurs. Ah ! si tout le monde pouvait avoir peur... Appliquons-nous, dans l'ombre, à ce qu'il en soit ainsi. Celui qui a peur a besoin d'être rassuré. La peur fait de lui un être maniable. Rassurer est une *méthode amusante de gouvernement*. Encore faut-il que les peurs ne s'additionnent point en une panique incontrôlable. Nous voulons des peurs contradictoires, catégorielles, celles que nous puissions aller de l'une à l'autre, comme le jardinier en son jardin. N'évoquons les parlementaires que pour mémoire. Il est en eux une peur, celle de n'être pas réélu : nous avons des médecins pour cette *maladie-là. Tout cela* se brode sur le fond d'une grande peur nationale. La crise est là pour cela. Que le troupeau se resserre autour du berger. Si nécessaire, celui-ci jouera un instant les Cassandre. Question de pédale, comme au piano... Ainsi, de toutes les peurs se trame le manteau de la grande indifférence. Indifférence des uns à ce qui ne touche que les autres, indifférence à ce qui se passe hors les murs, la ségrégation des égoïsmes, demeurant interne à un égoïsme sacré, à la française. Ah ! ils peuvent flamber au napalm les Afghans. Et comme ils sont oubliés, les petits compagnons de la libération de Bangui, dont les visages torturés devraient pourtant hanter les nuits de quelques-uns...

L'espace moral de la France connaît là un rétrécissement. La France se réduit à la somme des intérêts qui s'y trouvent enclos. D'où un système de gouvernement qui est comme un conseil de famille, à huis clos, en présence du notaire présidentiel, et dont les sessions parlementaires ne sont que la figuration : théâtre d'ombres où l'on discute du droit des parties, pour le procès-verbal. Le haut fonctionnaire de responsabilité aura été nommé comme étant de la famille. Il est rompu à ce que son génie personnel, s'il en est affligé, ne sorte pas des lignes. Les hommes du présid*ent tiennent l'appareil, qui tient les* citoyens. Nulle surprise ne s'y glisse. Et voilà la France.

L'honneur de la France ? C'est une nation dangereuse. Ne réveillons pas *le héros qui dort. L'essentiel est de* protéger la réputation des dirigeants. Si le casier judiciaire de nos dirigeants demeure vierge — songez-y, monsieur le Garde — la France aura *bien assez d'honneur comme cela*. Pendant ce temps-là, loin de dénoncer les valeurs que son action bafoue, le pouvoir les exalte de façon décorative. Les propos présidentiels sont baignés d'un moralisme supérieur d'un caractère si majestueux que l'idée même d'une défaillance, fût-elle vénielle, s'efface. Le moindre soupçon devient blasphème et qui le formule est sommé de se retirer à reculons. La référence éthique a pignon sur rue. Il y a, dans le système, des préposés littéraires à la profondeur morale, ou à l'élévation. On les fourre à l'Académie. J'en vois quatre, *devinez lesquels*...

Amuser le badaud

Quelle idée le pouvoir se fait-il *des siens ? Eh bien ! le Français est* d'abord un badaud. Il est expectatif. Il faut l'amuser, lui changer les idées. Ne jamais — ah ! jamais... — lui donner exactement ce qu'il attend, mais le surprendre en lui donnant autre chose, ou la même chose sous une autre forme, comme l'huile de foie de morue aux enfants difficiles. Il est intéressé, près de ses sous, avide d'égalité apparente. Il est jaloux. On le distrait de ses insatisfactions en lui mettant sous le nez le malheur des autres. Il est même un peu cruel, à la romaine. Il est égoïste, nous l'avons vu, mais aussi *vaniteux*. Toute flatterie le désarme. Parlez-lui de son intelligence, de son bon sens, et il devient bête. Parlez-lui de son courage et il se détend. Ses nerfs tombent. Il est repu, inoffensif. Enfin — mais l'espace me manque et il faut nous résumer — il est d'une hypocrisie foncière. C'est l'un des ressorts profonds de la prospérité majoritaire. Le Français peut bien hurler avec les loups, suivre les mots d'ordre et les banderoles, voire même les porter — cela aussi est du rituel, la grande frime et l'orgasme populaire au moindre coût — il se refait, en nombre suffisant, agneau craintif dans l'isoloir. Voilà la clé : il a peur... Telle est la « certaine idée », sur fond de mépris, que dans les lieux où se fomente la pratique gouvernementale et administrative, on se fait de nous. Il va de soi que l'existence d'un parti communiste épouvantail, qui joue en ce moment ce rôle à la perfection, emmené par un Georges Marchais qui n'en fait assez que quand il en fait trop, est pour un tel système *le meilleur gage* de longévité. Et pour le parti lui-même, bien entendu...

Alors que reste-t-il ? Lorsque, au Sénat, nous interpellons les ministres, leur réponse adressée à un membre de la majorité est double. L'une, d'une sirupeuse bienveillance, rappelle en vue du procès-verbal la haute estime où le gouvernement *tient le parlementaire, l'encourage* dans son intelligente réflexion et lui apporte une ou deux menues satisfactions en prévision du retour dans la circonscription. La seconde, que la première enveloppe comme d'un papier-cadeau, ne dévie pas d'un pouce des choix établis par le conseil de famille, en considération des parties prenantes. L'enveloppe est abondante et fleurie. Le noyau, par lequel l'interpellateur est doucement écarté du champ de la décision, est d'une sobriété classique. Sur l'un des points sensibles auxquels je me suis attaché, la politique assassine du gouvernement en ce qui concerne les prix des livres, et les coups qu'elle porte à une création littéraire déjà soumise aux maléfices de l'argent, j'ai pu ainsi, l'attaquant de divers côtés et à plusieurs reprises, prendre mesure de cette immobilité centrale, et proprement mortelle...

Construite à la mesure d'un chef d'Etat hors du commun, l'étrange monarchie élective où nous subsistons vaille que vaille mérite probablement d'être réformée dès lors que le pouvoir suprême risque de tomber — et cela nous est arrivé — dans des mains plus banales. En attendant, il est pour les âmes bien nées d'autres champs de bataille que cette arène dérisoire où de braves gens, de bonne ou de mau*vais ; foi, amusent le tapis pendant* que le magicien fait ses tours. Il y a des pays où la démocratie est une fête. En France, elle est le rituel d'une religion sans âme. Dans quelques jours, je quitterai le Luxembourg, une des plus belles salles de Paris, mais où la même pièce se donne depuis trop longtemps. D'autres, comme moi, s'en iront. Il en est qui vont rester : je les ai *bien aimés. Certains apparaîtront*, des nouveaux ou de vieux briscards. Comme dans toutes les troupes, les acteurs de second rang jouent plusieurs rôles tour à tour. Il faut bien vivre. Disons-leur adieu.

JEAN DAVID.

Football et politique à Strasbourg

La manie de la manipulation

Strasbourg. — M. André Bord n'est pas catégorique. Il n'accuse pas sans preuves, mais il suggère. Président de la fédération R.P.R. du Bas-Rhin et du Racing Club de Strasbourg, il a *« sa petite idée »* sur les raisons de la fureur populaire dont il fait les frais depuis le licenciement de l'entraîneur Gilbert Gress, et sur celles des « déballages » qui ont suivi dans la presse locale et nationale. Il y aurait eu *« manipulation politique » que cela ne l'étonnerait pas*.

De notre envoyé spécial

M. Bord a mené *« sa petite enquête »* personnelle sur les *« casseurs »* qui ont envahi le stade de la Meinau, le 23 septembre, juste après le coup de sifflet final du match Nantes-Strasbourg. Il fait part de ses observations au préfet, dans son bureau, au premier étage de l'immeuble de la communauté urbaine : *les « casseurs »* sont entrés à la mi-temps, ensemble, armés de serpettes, de matraques et de barres de fer — version contestée par de nombreux témoins, — et la police, malgré la violence des affrontements, n'a procédé à aucune interpellation. Par la même occasion, le député R.P.R. suggère à « monsieur le préfet » de prendre *« quelques précautions »* afin d'assurer la quiétude des journées parlementaires de sa formation, qui s'ouvrent lundi 29 septembre à Strasbourg, et surtout celle de la réunion publique présidée par M. Jacques Chirac, mercredi 1er octobre. Sait-on jamais ? Les supporters de Gilbert Gress, victime d'un conflit de personne avec son président de club, pourraient profiter de l'occasion pour venir crier encore *« Bord, démission ! »*.

« Ils sont riches à l'U.D.F. ? »

Cette démission, Gilbert Gress la réclame. Mais il ne veut entendre parler que de football, pas de politique. Ses différends avec M. Bord ont essentiellement porté, assure-t-il, sur des problèmes techniques, car, à ses yeux, le président du Racing soutient sur ce terrain des discussion *« d'un niveau lamentable, au-dessous de tout »*. *« Moi*, dit-il, *je n'ai manipulé personne. On me demande si je suis de gauche ou de droite. Je n'en ai rien à foutre. Les joueurs du Racing ont apporté plus de joie au public que certains hommes politiques. »*

L'entraîneur, qui a réputation d'être un sinistre renfrogné, tient table ouverte au Renard prêchant, un vieux bistrot, où il anime un coin de salle. Sa Porsche est devant la porte. Il s'amuse. Manipulation politique ? C'est trop drôle. *« Ils sont riches à l'U.D.F ? Il faudrait voir ça, tout de même... Et puis non ! Si Bord quittait la présidence du Racing, et que je change de maison et de voiture huit jours après, ça paraîtrait bizarre. »*

Dans son bureau de la communauté urbaine, M. Bord insiste. Certes, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à l'action sociale, son concurrent de l'U.D.F., qui l'a battu aux cantonales de 1979, n'est pas un manipulateur. *« Il n'est pas en cause. Mais les tireurs de ficelles ne sont pas nécessairement les ministres. »* A sa table de bistrot, Gilbert Gress s'amuse de plus en plus. Pour lui, l'ancien ministre parle de machination *pour rejeter sur d'autres les* conséquences

Manipulation ? *« Ridicule »*, *« grotesque »*, affirme M. Daniel Hoeffel, qui a *« à faire ailleurs »* qu'au *Racing. « Du bidon », surenchérit le* premier adjoint au maire de Strasbourg, M. Robert Bailliard, un R.P.R. factieux qui a rompu avec M. Bord : *« Si vous pensez que les giscardiens sont capables de monter ici une cabale comme celle-ci, vous vous fourrez le doigt dans l'œil. »* M. Bailliard s'esclaffe à son tour.

Il n'empêche que l'affaire est déjà politiquement exploitée. Les centristes qui, depuis 1973, récupèrent le terrain électoral que les gaullistes leur avaient pris en 1958, ne bougent pas. La bévue d'André Bord produit ses effets d'elle-même. Depuis qu'il *s'est installé en Alsace, il a écarté* une à une toutes les personnalités gaullistes qui risquaient de lui porter ombrage. *« Il a fait le vide autour de lui : surtout ne pas garder les gars futés »*, dit M. Bailliard, qui parle d'expérience. M. Bord n'a fait qu'appliquer au football les méthodes que ses anciens amis lui reprochent d'utiliser à leur détriment en politique.

Aujourd'hui *« les morts se relèvent et vont lui tirer dessus »*, assure le premier adjoint. Il y a du règlement de comptes dans l'air. Sur dix-neuf conseillers municipaux R.P.R., ou apparentés, sept sont en disgrâce. M. Bord ne les convoque pas aux *« réunions de fraction »*. Les sept *« orphelins »* ne lui pardonnent pas plus cet ostracisme que l'accumulation d'erreurs politiques dont ils rendent responsables le chef de file du R.P.R. alsacien et qui, depuis dix ans, ont coûté cher aux gaullistes.

M. Bailliard estime que son équipe des sept peut grossir *« vite et facilement » jusqu'à devenir la majorité au* sein du groupe R.P.R. du conseil municipal. Pour le reste — la fédération — c'est une autre paire de manches : *« Une assemblée départementale, ça se manipule »*, et M. Bord reste jusqu'à preuve du contraire le maître du jeu. *« Il devrait quitter la vie publique »*, dit le premier adjoint. *« Aller se reposer, se refaire une virginité et se faire oublier »*, ajoute un autre. Simples conseils d'amis. M. Bord exaspéré ne veut pas entendre : *« La décision m'appartient, à moi seul. »*

M. Bord a été *« touché affectivement » par la vindicte des supporters* de « foot » et celle qu'il attribue à une partie de la presse. Il reçoit des lettres de menaces, des appels téléphoniques continuels — *« ou vous partez ou on vous fait la peau »* — et des voitures mènent chaque nuit une ronde incessante autour de son domicile. Jusqu'alors, on ne parlait qu'à mots couverts du rôle que joue près de lui sa collaboratrice, Mme Francine Heisserer, fille d'un ancien joueur de football. Aujourd'hui le *« déballage »* commence. On attribue pêle-mêle à cette Marie-France Garaud du Bas-Rhin, la responsa*bilité des médiocres résultats élec*toraux du R.P.R., le vide qui s'est créé peu à peu autour de son patron, la disgrâce du « goleador » (1) argentin Carlos Bianchi, le conflit avec Gilbert Gress.

« C'est un chic type, mais on le manipule trop facilement », dit M. Bailliard. Il ajoute : *« Marie-France faisait tout de même moins de conneries que la Francine. »* Gilbert Gress avait demandé, en vain, qu'elle se tienne à l'écart de la vie du club de football. *« Elle était là tout le temps »*, dit-il, y compris aux réunions du comité de gestion. *M. Bord ne supporte pas que l'on* prête à sa collaboratrice la réalité de l'exercice des pouvoirs politique et sportif qui lui reviennent : *« Les décisions, je les ai prises seul. C'est moi qui tranche. C'est moi qui décide. »* Et il en sera ainsi tant que les instances compétentes ne les lui retireront pas, ses pouvoirs dans la direction des affaires du R.P.R. et du Racing. Y renoncer serait se résigner à tout perdre d'un coup : la politique, qui est toute sa vie, et le football, où vont ses coups de cœur et ses coups de tête.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(1) Buteur.

Le Monde

société

JUSTICE

Procès pour une garde d'enfant

Le combat-passion de M. Duhautois

Certains hommes vivent pour un métier, d'autres pour une cause, d'autres, enfin, pour ce qui pourrait être considéré comme un passe-temps. M. Henri Duhautois, cinquante-deux ans, a choisi de se consacrer à sa fille, Joëlle, onze ans, et cela malgré la justice, qui lui en refuse la garde pour la confier à sa mère. Pour Joëlle, il a tout abandonné : son métier de représentant, son pavillon de banlieue auquel il tenait et qu'il a vendu sans hésitation, sa tranquillité, enfin voire une certaine honorabilité, en fuyant à l'étranger avec la fillette et se mettant hors la loi.

Poursuivi une première fois le 26 juin 1977 pour non-représentation d'enfant, il avait refusé de se présenter devant le tribunal de Créteil, qui l'avait condamné par défaut à six mois de prison. Il est retrouvé le 6 septembre 1979 : il avait abandonné sa voiture, en panne d'essence, sur le bord de la route. A son retour, deux policiers l'attendaient. Ils savaient déjà qui il était.

Assigné à nouveau devant le tribunal de Créteil, il a choisi cette fois de venir se faire entendre, de plaider la cause des pères et de raconter son histoire. Une histoire qu'il n'hésite pas à dire et redire tant il est convaincu que seule une grande publicité peut l'aider et avec lui tous les hommes dans son cas.

A entendre M. Duhautois, sa première erreur fut d'épouser, le 4 février 1967, Simone Lefèvre, secrétaire de direction dans une entreprise où il faisait du démarchage. Entre eux, rien n'alla jamais bien et la naissance de Joëlle, le 21 septembre 1969, n'y changea rien. L'enfant n'avait pas trois mois que sa mère quitta le domicile conjugal pour retourner seule chez ses parents. Le juge, en conciliation, accorda malgré tout, en avril 1970, la garde de l'enfant à Mme Duhautois, à charge pour elle, cependant, de la laisser chez les grands-parents paternels.

Les rapports entre Simone et Henri Duhautois se sont encore détériorés lorsque, explique ce dernier, la mère rendit, après une visite, le bébé de neuf mois avec un hématome à l'œil. Une dispute éclata et Mme Duhautois ne cherchera plus à voir Joëlle jusqu'au jugement de divorce prononcé en février 1973. Un mois plus tard, M. Duhautois accuse à nouveau son ex-femme d'avoir redonné l'enfant « *bronchiteuse, angineuse et le visage défoncé* ». Il essaie de faire réduire les droits de visite de son ex-compagne. Il est non seulement débouté mais, quelques temps plus tard, c'est sa femme qui obtient du tribunal de grande instance, en avril 1974, la garde exclusive de Joëlle. Il ressent cette décision comme une injustice.

Six ans de fuite

Lorsque l'huissier et le commissaire se présentent chez ses parents, ils ne peuvent reprendre l'enfant. Et, quand son père est convoqué, en avril 1975, devant le tribunal de Créteil, il est déjà loin... Il va mener, pendant six ans, une vie de fugitif dans différentes régions de France et même en Suisse et en Algérie. Avec lui, inséparable, une petite fille aux longs cheveux blonds, Joëlle.

Joëlle avait dix ans quand son père fut retrouvé par la police. De sa mère, elle ne connaît pas grand-chose. Au dire des personnes qui la connaissent bien, c'est une enfant très équilibrée, épanouie, excellente élève à l'école et heureuse de la vie qu'elle mène.

Le procès de M. Duhautois s'est finalement achevé le jeudi 25 septembre par un jugement de la quatorzième chambre du tribunal de grande instance de Créteil : sept mois d'emprisonnement, dont sept avec sursis. Il reste libre.

L'affaire pourtant est loin d'être close. M. Duhautois refuse toujours de donner la garde de Joëlle à la mère. Il a fait appel, déposé une nouvelle demande de modification de garde et, pour la première fois, sa fille doit être entendue par un juge pour enfants. Son entêtement n'a d'égal que celui de la partie adverse, qui, avant même que le jugement soit prononcé, a déposé en juin une nouvelle plainte de non-représentation d'enfant...

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A LA COUR D'ASSISES DE L'OISE

Albert Dida est condamné à la réclusion perpétuelle

De notre correspondant

Beauvais. — Vendredi 26 septembre, la cour d'assises de l'Oise a condamné à la réclusion criminelle à perpétuité Albert Dida, *surnommé Bébert les Clignotants*, au terme d'un procès commencé le 25 septembre et au cours duquel l'avocat général, M. Henri Vis, avait requis la peine de mort contre l'accusé.

Agé de soixante-cinq ans, Albert Dida, déjà plusieurs fois condamné, avait à répondre d'un meurtre, d'une tentative de meurtre et d'une multitude de cambriolages et de vols qualifiés.

« Je n'aime pas ce qui est bête »

« *Si vous m'aviez dit qu'il y a chez vous 5 millions d'économies, je serais venu vous voir.* » Goualleur, Albert Dida apostrophait le président de la cour d'assises de l'Oise, M. Jean Crassous. Avec un bel aplomb, il donnait volontiers, dans le prétoire, ses conceptions de l'ordre social, de la famille et de la justice même, faisant preuve d'une intelligence aiguë, mais aussi d'un cynisme et d'une amoralité peu ordinaires.

Ce « *philosophe de l'absurde et du non-sens* », selon un expert de la cour, a déjà été condamné à un total de trente-deux années de prison. Cambrioleur professionnel — il admet avoir « *commis trois cents « casses* ». Albert Dida, surnommé Bébert les Clignotants en raison de l'irrépressible battement de ses paupières, se lamentait de l'absence de plus en plus fréquente de liquidités dans les habitations qu'il « visitait » : « *C'est le carnet de chèques qui veut ça.* » « *Avant, quand les gens n'avaient pas confiance dans les banques, c'était beaucoup plus intéressant. Les butins sont maigres.* » Faute de s'enrichir, Dida s'est cultivé en prison, et il manie la langue française aussi bien que le pied-de-biche ou la pince-monseigneur.

Avec l'âge, Albert Dida a perdu la carrure d'athlète de sa jeunesse. Aussi était-il toujours armé d'un revolver à barillet de calibre 22 long rifle, afin de pouvoir protéger sa fuite. C'est ainsi qu'il a fait feu deux fois, tuant un homme le 16 avril 1976 et en blessant un autre le 4 juin 1980. « *La mort d'un homme c'est tragique et c'est bête, et je n'aime pas ce qui est bête* », expliquait-il aux jurés pour se défendre d'avoir eu la volonté de tuer. Sa technique restait simple mais efficace : il s'assurait par des visites à vélomoteur, ou des coups de téléphone, que la maison était bien inoccupée. Après quoi il venait en forcer la porte et, une fois à l'intérieur, buvait le champagne qu'il pouvait trouver et dérobait les objets de valeur. Cette méthode a valu à Albert Dida de commettre une méprise : en mars 1975, il a cambriolé le siège départemental des renseignements généraux à Beauvais, dont il avait, au préalable, sectionné le signal d'alarme. A l'époque, la police avait cru à une action politique.

Les jurés des assises de l'Oise ont ainsi découvert un personnage peu ordinaire, un père tranquille de la cambriole, devenu assassin par hasard, qui « *ne voulait pas se mélanger au monde normal* » et qui « *en avait assez des honnêtes gens et voulait le leur faire savoir* ».

Estimant que ses avocats, commis d'office, sont « *aussi efficaces qu'une crème de jouvence sur la cuisse d'une centenaire* », l'accusé avait déjà fait savoir, dans son style, ce qu'il pensait des jurés et du futur verdict : « *Ce ne sera pas un jugement, mais une vengeance de crétins dont la vie c'est le travail obligatoire, la maison, la télé — et qui sont restés honnêtes parce qu'il y a des gendarmes.* »

MAURICE LUBATTI.

UNESCO

● *Au cours d'une séance de la conférence générale* réunie à Belgrade, jeudi 25 septembre, le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a lancé un nouvel appel pour la libération de M. Percy Stulz, directeur de la division du patrimoine culturel au siège de l'UNESCO, retenu par les autorités de la R.D.A., où il est condamné à trois ans de prison pour espionnage (*le Monde* des 26 et 28 mars).

L'arrestation de M. Stulz, a expliqué M. M'Bow « *constitue un cas extrêmement grave de violation des règles fondamentales auxquelles souscrivent les Etats membres de l'UNESCO* ».

L'affaire du talc Morhange en appel

L'AVOCAT GÉNÉRAL ÉCARTE LA RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ GIVAUDAN - FRANCE

Versailles. — M. Jean Diébold, avocat général à la cour d'appel de Versailles, où est réexaminée depuis le 15 septembre (*le Monde* du 20 septembre) l'affaire du talc Morhange, qui, en 1972, avait provoqué la mort de trente-six bébés et l'intoxication d'au moins cent cinquante-cinq autres, a refusé de réclamer une quelconque peine contre M. Hubert Flahaut, directeur de Givaudan-France, un des principaux condamnés en première instance.

Alors que le tribunal de Pontoise avait retenu, le 11 février 1980, contre la société Givaudan-France un manque d'information auprès de sa clientèle sur les graves dangers de l'hexachlorophène, produit fabriqué et distribué par la société mélangé par erreur au talc Morhange, et avait condamné son directeur à une peine de dix-huit mois de prison avec sursis. M. Diébold a estimé que l'on « *ne peut pas prouver avec certitude le lien de causalité entre le manque d'information reproché à Givaudan-France et la mort des enfants* ».

En revanche, l'avocat général a demandé la confirmation des vingt mois de prison avec sursis prononcés par les juges de Pontoise contre MM. Paul Maillard et Jean Brunet, président-directeur général et directeur technique de la Setico, chargée du conditionnement du talc et responsable, par négligence, de la présence d'hexachlorophène dans le produit. — *(Corresp.)*

NOUVELLE DÉCOUVERTE D'EXPLOSIFS DANS L'ARDÈCHE

Les policiers agissant sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'Etat, qui avaient découvert dans l'Ardèche l'important dépôt d'armes et d'explosifs constitué à la ferme de Rochebesse qu'habita Pierre Conty (*le Monde* du 27 septembre) ont fait vendredi 27 septembre une autre découverte dans une ferme du même département située au nord d'Aubenas, au hameau du Fiou sur le territoire de la commune de Chiroles. Ils ont saisi là une trentaine de kilos d'explosifs, et poursuivaient leurs recherches samedi 28 septembre. L'opération s'inscrit dans le cadre des investigations menées contre le mouvement « Action directe ».

Pour l'instant, les enquêteurs n'ont pas pu appréhender le propriétaire de la ferme, qui était absent au moment de leur arrivée. Ils l'ont cependant identifié, mais son nom n'a pas été divulgué.

Le hameau de Fiou avait été choisi il y a quelques années par deux artistes, un sculpteur et un comédien, qui y avaient fondé une colonie de jeunes et avaient connu assez vite des difficultés avec la direction départementale de l'action sanitaire et sociale. A la suite de ces démêlés, ils avaient quitté la commune voici deux mois. — *(Corresp.)*

DES POURSUITES SONT ENGAGÉES CONTRE « LIBÉRATION » APRÈS UN ARTICLE CRITIQUANT UN ARRÊT DE LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT.

Sur plainte de l'assemblée générale des magistrats de la Cour de sûreté de l'Etat, le procureur de la République de Paris a ouvert une information contre X pour infraction à l'article 226 du code pénal, en raison d'un article de *Libération* critiquant, le 12 juin, l'arrêt de la Cour qui avait condamné, la veille, des autonomistes bretons, notamment pour l'attentat commis le 30 mai 1979 contre la villa du commissaire Roger Le Taillanter. Le dossier a été confié à M. Claude Hanoteau, premier juge d'instruction.

L'article 226 prévoit des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à six mois et des amendes jusqu'à 20 000 francs à l'encontre de ceux qui auront « *publiquement, par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance* » Le texte exclut de son champ d'application les « *commentaires purement techniques* » et les « *actes, paroles ou écrits tendant à la révision d'une condamnation* ».

RELIGION

DANS SON RAPPORT INTRODUCTIF AU SYNODE

Le cardinal Ratzinger réaffirme la nécessité du « respect de la nature dans le domaine biologique »

La première journée du synode mondial des évêques, ouvert à Rome par Jean-Paul II le 26 septembre, a été consacrée au rapport introductif préparé par le cardinal Joseph Ratzinger, archevêque de Munich, et présenté aux deux cent seize pères synodaux et aux quarante auditeurs et experts laïcs nommés par Jean-Paul II.

Le cardinal a développé les idées déjà exprimées par le pape dans son homélie d'ouverture (nos dernières éditions du 27 septembre). Jean-Paul II avait notamment affirmé que la famille est à la fois, pour l'Eglise, l'objet fondamental de l'évangélisation et de la catéchèse, mais aussi un sujet indispensable et irremplaçable de créativité.

De notre envoyé spécial

Rome. — Le rapport introductif du cardinal Joseph Ratzinger, archevêque de Munich, est clair comme de l'eau de roche. Chargé pour une part de présenter et de résumer les points de vue déjà envoyés à Rome par les conférences épiscopales, et pour une autre de définir les objectifs fondamentaux de l'assemblée, le prélat a fait ressortir que l'épiscopat était dans sa grande majorité en faveur du *statu quo* doctrinal officiel sur lequel le pape s'est prononcé à maintes reprises depuis de nombreuses années et encore tout récemment lors de ses audiences hebdomadaires.

Le problème qui se pose à ce jour est donc très net : se dégagera-t-il, au synode, une minorité qui réclamera un assouplissement doctrinal et un renouvellement de la pastorale officielle qui permettra à l'Eglise de ne pas s'enliser dans des sentiers qui ne correspondent guère aux besoins réels des fidèles ? Dans quelle mesure cette minorité éventuelle sera-t-elle comprise et entendue ? Tel est l'enjeu du synode, espoir pour les uns, crainte pour les autres.

Le cardinal Ratzinger a ainsi défini le but « spécifique » du synode : « *Se prononcer de manière critique et à la fois prophétique contre les idéologies et les abus qui aliènent l'homme. Partout la culture traditionnelle est en crise et perd de sa valeur.* »

Le rapport évoque « *la nécessité d'une juste revalorisation du rôle de la femme, dépositaire du mystère de la vie, gardienne des traditions, aide de l'homme et semblable à lui* », définition, on le voit, fort limitée du féminisme dans laquelle peu de femmes se retrouveront.

« *L'amour de l'homme et de la femme*, poursuit le rapporteur, *n'est pas quelque chose de privé. Il tend à quelque chose d'institutionnel concernant l'homme public. Les unions libres sont contraires à l'essence même de l'homme et de l'amour.* »

Il rappelle d'autre part, l'indissolubilité « *de tout mariage* ». Le mariage monogame est « *véritablement un instrument de libération* », et il affirme que « *là où la fidélité matrimoniale n'est plus estimée, la virginité ne l'est plus non plus* ».

« *Contre la domination de la mentalité de consommation, il faut mettre en lumière la valeur éthique de la tempérance ; contre le refus de se lier, il faut exalter la vertu de fidélité ; contre l'égoïsme, exalter le respect, la patience et l'obéissance.* »

Relevons ce passage essentiel : « *Beaucoup de conférences épiscopales souhaitent que l'encyclique* Humanae vitae *de Paul VI soit expliquées plus profondément, renforcée par de nouveaux arguments et confirmée (...) En utilisant des moyens chimiques pour manipuler le rythme naturel de la fécondité, l'homme dépasse dangereusement les limites de son action sur la nature. Il y a donc une prise de conscience de plus en plus vive de la nécessité de respecter la nature dans le domaine biologique.* »

Le rapport touche, ici, un point particulièrement sensible. L'écologie tendrait à renforcer le rejet par l'Eglise des méthodes de contraception dites non naturelles censées violer l'ordre de la nature en général et de la nature humaine en particulier. Comme si le gigantesque effort de la médecine contemporaine pour surmonter les fatalités biologiques pouvait être suspecté *a priori*. Rejeter la « pilule » contraceptive n'est-ce pas, en un certain sens, se demander si l'aspirine, les antibiotiques ou les vaccins, par exemple, ne contrarient pas avec quelque témérité la nature, en dépit de leurs effets apparemment positifs ?

Aucun évêque, certes, ne se hasarde à de tels rapprochements, mais la logique ne les interdit pas. On sait d'ailleurs qu'au nom de la Bible certaines sectes contestent ou refusent plusieurs aspects de la médecine moderne.

Le synode a plus de trois semaines devant lui pour débattre de la légitimité de telle ou telle méthode contraceptive qui tend à disjoindre à volonté l'amour charnel de la fécondité. Conquête majeure de la biochimie ou décadence ? Sauf exception, la réponse ne fait pas de doute pour les laïcs.

HENRI FESQUET.

SCIENCES

GRÈVE AU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE A PARIS

Le Muséum national d'histoire naturel à Paris est en grève depuis une semaine. En conséquences les galeries, le Jardin des plantes, le Musée de l'homme et le zoo de Vincennes (qui sont tous parties intégrantes du *Muséum*) sont fermés.

A l'origine de cette grève, le licenciement, à compter du 1[er] octobre prochain, d'une secrétaire administrative. Travaillant depuis septembre 1976 comme secrétaire (*non titulaire*) *du secrétaire général du Muséum*, la jeune femme était sur le point de devenir agent contractuel (D 3) du C.N.R.S. à la demande de la direction du Muséum.

En décembre 1979, un nouveau secrétaire général a *été nommé* au Muséum. Dès janvier 1980, il voulait muter du Musée de l'homme au Muséum une personne donnant toute satisfaction : vingt-quatre heures de grève au Musée de l'homme firent annuler cette décision. En juin 1980, le nouveau secrétaire général a écrit un rapport extrêmement défavorable sur la secrétaire administrative et a demandé le départ de celle-ci.

Cette décision soudaine, approuvée par le directeur et prise sans l'avis du professeur assesseur chargé du personnel, soulève une double inquiétude, comme l'a expliqué l'intersyndicale au cours d'une réunion d'information. D'une part, la diversité des statuts du personnel du Muséum *pourrait permettre d'autres brusques licenciements* ; d'autre part, le nouveau secrétaire général manifeste ainsi un pouvoir très supérieur à celui de ses prédécesseurs.

Après huit jours dans l'espace

LES COSMONAUTES SOVIÉTIQUE ET CUBAIN SONT REVENUS SUR TERRE

Moscou (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Les deux cosmonautes, le Soviétique Youri Romanenko et le Cubain Arnaldo Tamayo Mendez, sont revenus vendredi 26 septembre sur la Terre : ils ont atterri dans le Kazakhstan à 18 h. 54 (heure de Moscou, soit 17 h. 54, heure de Paris). Les deux hommes étaient partis jeudi 18 septembre à 21 h. 11 (heure française) à bord du vaisseau Soyouz-38 pour rejoindre la station orbitale Saliout-6. Ils sont revenus dans le même vaisseau Soyouz-38 alors que, d'habitude, les « visiteurs » de Saliout-6 laissent le vaisseau, qui les a amenés, amarré à la station et reviennent sur Terre dans le vaisseau de l'équipe qui les a précédés.

Arnaldo Tamayo Mendez est le septième cosmonaute non soviétique à participer aux vols vers Saliout-6. Depuis mars 1978, il a *été précédé, en effet*, par des cosmonautes tchécoslovaque, polonais, est-allemand, bulgare (dont le vaisseau n'a pu s'amarrer à la station) hongrois et vietnamien. Bientôt devraient lui succéder un Mongol, un Roumain, puis en 1982 un Français.

Les deux cosmonautes Valeri Rioumine et Leonid Popov, qui sont arrivés dans Saliout-6 le 9 avril dernier, sont restés dans la station. Ils battront, mercredi 1[er] *octobre*, le *record* de cent soixante-quinze jours et trente-six minutes de séjour dans l'espace, détenu par Valeri Rioumine et Vladimir Liakhov depuis l'année dernière.

MÉDECINE

A la suite d'une nomination jugée arbitraire

GRÈVE DES MÉDECINS A L'HOPITAL DE PERPIGNAN

(*De notre correspondant.*)

Perpignan. — La quasi-totalité des soixante-dix médecins du centre hospitalier de Perpignan seront en grève lundi 29 septembre. Cette décision fait suite à la démission collective de la commission médicale consultative de l'établissement, le 14 août dernier, et à la démission de M. Paul Alduy, député et maire de Perpignan (U.D.F.), de la présidence de la commission administrative, le 19 septembre. En même temps, le représentant du conseil général des Pyrénées-Orientales avait quitté la séance, tandis que les trois médecins représentants du corps hospitalier démissionnaient aussi.

Ces démissions sont motivées par la manière jugée arbitraire dont a été nommé le nouveau chef de service de néo-natologie, contre le double avis unanime de la commission médicale consultative et du conseil d'administration de l'hôpital. Cette nomination a été faite au détriment d'un jeune médecin perpignanais, le docteur Granier, qui exerçait depuis huit ans dans le service, où il était l'adjoint du médecin-chef.

Les médecins perpignanais incriminent l'ancien préfet des Pyrénées-Orientales, M. Francis Boot, qui aurait émis un avis défavorable à la candidature du docteur Granier pour des raisons « inexpliquées ». — *(Intérim.)*

CORRESPONDANCE

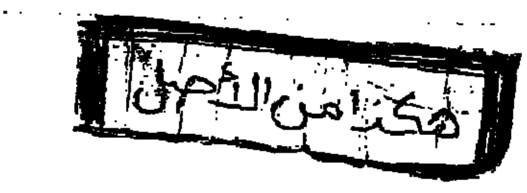
LES MAUVAIS TRAITEMENTS SUBIS PAR DES FRANÇAIS EN NOUVELLE - CALÉDONIE

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Paul Carpenter, premier secrétaire aux affaires culturelles et de presse à l'ambassade d'Australie à Paris :

L'article paru dans *le Monde* du 17 septembre sur le rappel de Nouvelle-Calédonie du général Barthélémy, qui y exerçait les fonctions de commandant supérieur des forces armées, laisse entendre que des officiers ou anciens officiers de l'armée australienne ont été impliqués dans des incidents regrettables, à savoir les mauvais traitements subis par des ressortissants français lors de l'opération menée par les forces de Papouasie - Nouvelle-Guinée, à la demande du gouvernement du Vanuatu, dans le but de mettre fin à la tentative de sécession dans l'île d'Espiritu Santo.

Je souhaite faire deux observations à ce sujet. Premièrement, les forces de la Papouasie - Nouvelle-Guinée sont placées sous le commandement d'officiers papouasiens ; les officiers australiens détachés auprès de ces forces n'occupent pas de poste opérationnel, leur rôle étant uniquement d'assurer un soutien logistique. Aucun officier ou ancien officier australien n'a été impliqué dans des incidents du genre de ceux décrits dans votre article. Deuxièmement, le gouvernement australien considère que les forces papouasiennes ont rempli leur tâche de façon exemplaire, faisant preuve d'une discipline admirable. Le rôle des forces papouasiennes était d'apporter leur concours à l'opération menée par la police de Vanuatu pour rétablir l'ordre dans l'île de Santo, tout en évitant autant que possible des affrontements violents. Les forces papouasiennes ont accompli avec succès cette mission en moins de trois semaines.

[Nous n'avions pas mis en cause l'armée australienne, mais nous avions précisé que l'armée de Papouasie - Nouvelle-Guinée bénéficie non seulement de l'aide logistique de l'armée australienne, mais aussi du concours d'anciens officiers australiens. Quant aux félicitations que l'ambassade d'Australie adresse à l'armée de Papouasie - Nouvelle-Guinée pour la manière dont elle a mis fin à la sécession de l'île de Santo, il convient de rappeler, d'une part, qu'il y a eu mort d'homme (le fils de M. Jimmy Stevens ayant été tué) et, d'autre part, que des Français et francophones de l'île de Santo, arrêtés par l'armée de Papouasie - Nouvelle-Guinée, ont été molestés par la foule à leur arrivée à Port-Vila. S'il semble vrai que l'armée elle-même n'a pas exercé de violences à leur encontre, elle a toutefois permis ou bien elle n'a pas empêché les milices du Vanuaaku Pati (parti gouvernemental), d'exercer physiquement leur vindicte à l'encontre de leurs adversaires politiques. — J.-M. C.]



ÉDUCATION

APRÈS LA SUPPRESSION DE CERTAINES FORMATIONS

La jeune université de Savoie va être contrainte à des choix difficiles

De notre correspondant

Chambéry. — Officiellement installée en janvier 1980, décapitée en juillet, ressuscitée en septembre, la toute jeune université de Savoie est « sauvée », estime aujourd'hui son président, M. Dominique Paccard. « Mais pour combien de temps ? », s'interrogent les deux mille cinq cent quarante étudiants et les cent trente-cinq professeurs qui se partagent entre les deux « pôles » universitaires de Chambéry et d'Annecy. Tous ont vécu un été fort mouvementé.

Début juillet, enseignants et usagers de l'université de Savoie apprennent que les licences et les maîtrises de droit, d'anglais, de lettres, d'histoire, d'italien et le troisième cycle de lettres modernes « image et symbole » sont supprimés. Seules demeureront enseignées en deuxième cycle les deux maîtrises de sciences et de techniques et la maîtrise langues étrangères appliquées.

De leurs démarches menées individuellement et secrètement auprès du ministre des universités, les parlementaires savoyards et haut-savoyards de la majorité rapporteront quelques consolations aux universitaires chambériens : le rétablissement, pour un an seulement, des deuxièmes cycles de lettres modernes et d'histoire et la création d'une licence expérimentale de langue et civilisation italiennes contemporaines (*le Monde* du 28 août). Quant au conseil général de la Savoie, réuni en session extraordinaire le 22 septembre, il s'est engagé à assurer le maintien à Chambéry de tous les enseignements universitaires existant en prenant en charge au chapitre des « dépenses imprévues » les frais y afférant. Enfin, l'université de Savoie a décidé de passer des conventions avec celles de Grenoble pour l'organisation des cours et des examens dans les filières qui ne sont pas habilitées par le ministère des universités.

Fort de toutes ces assurances, M. Paccard estime que l'université de Savoie a « *retrouvé sa crédibilité* » et qu'elle pourra assumer « *les obligations morales qu'elle a contractées vis-à-vis des étudiants* », notamment en les encourageant à venir s'inscrire à Chambéry, en dépit des rumeurs alarmistes qui ont circulé ces toutes dernières semaines.

Sur le domaine universitaire de Jacob-Bellecombette les étudiants ne semblent pas avoir « boudé » les inscriptions. Les futurs juristes seraient même, d'après les premiers chiffres, plus nombreux qu'à la rentrée précédente. L'un d'eux, originaire d'Annecy, explique ainsi son choix : « *Je craignais d'être perdu dans une trop grosse université. Ici c'est beaucoup plus petit, tout près de chez moi, plus familial et plus calme. Et puis les grèves de l'an dernier à l'université de Grenoble m'ont fait peur.* » Plus de 90 % des étudiants inscrits à Chambéry sont originaires des deux départements de la Savoie. La création, en 1969, du centre universitaire, promu université à part entière il y a quelques mois, a permis en dix ans, selon M. Louis Besson, président du conseil général (P.S.), une réelle démocratisation de l'enseignement supérieur dans cette région. « *L'objectif premier du ministre et du gouvernement n'est pas d'opérer un nouveau transfert de charges aux collectivités locales, mais essentiellement de freiner par tous les moyens le développement et la démocratisation des universités. En assurant le maintien des enseignements, c'est nous qui leur faisons échec* », précise M. Besson.

L'université de Savoie va très rapidement être contrainte à un choix difficile. Soit elle décide de maintenir coûte que coûte ses formations traditionnelles mais, dans ce cas, ne risque-t-elle pas de redevenir une simple « *annexe* » de l'université de Grenoble ? Soit elle s'engage dans la voie de la spécialisation de ses enseignements comme le lui demande le ministère des universités ; mais ne perdra-elle pas, alors, une grande partie de ses étudiants ?

« *Sans une certaine masse critique d'étudiants, une université ne peut pas survivre* », répond M. Jean-Pierre Cot, député socialiste de la Savoie et professeur de droit à Paris. Les enseignants chambériens sont conscients que leur université ne pourra sortir de ce dilemme qu'en prouvant quelle dispose des moyens intellectuels et politiques suffisants lui permettant de continuer à vivre, même, s'il le faut, modestement.

CLAUDE FRANCILLON.

Pour protester contre la surcharge des effectifs

Grève tournante dans les lycées d'Orléans

De notre correspondant

Orléans. — Les enseignants des quatre lycées d'Orléans viennent de créer une « coordination » pour protester contre la surcharge des effectifs. Des dizaines de classes de plus de trente-cinq élèves, des élèves qui passent d'un établissement à un autre, telle est la situation dans les quatre lycées de la ville depuis la rentrée (le 11 septembre), présentée par des adhérents du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), avec le soutien de non-syndiqués.

Dans deux des établissements — le lycée Pothier et le lycée de la Source, — les professeurs ont même engagé, dans les classes les plus chargées, une grève tournante illimitée.

« *Ce qui était exceptionnel est en train de devenir la norme,* explique un professeur. *La surcharge des effectifs entraîne non seulement un surcroît de fatigue pour l'enseignant, mais aussi pour les élèves. Cela veut dire également un moindre temps de parole pour l'élève, moins de travaux de groupe, l'impossibilité d'individualiser l'enseignement pour l'élève en difficulté. Bref, le contraire de la pédagogie que nous devrions pratiquer. Tout cela ne peut que favoriser l'échec scolaire, car il n'y a pas de super-profs !* »

Comptant trente-cinq ans d'enseignement, un professeur de terminale non syndiqué, qui se joint pour la première fois à un tel mouvement, fait remarquer : « *Il y a dix à douze ans, on pouvait s'accommoder de tels effectifs. Nous avions beaucoup d'enfants de familles cultivées dont les voies étaient tracées, quels que soient les résultats scolaires. Les cancres assis près du poêle, c'était encore accepté. Les élèves et leurs parents, maintenant, sont davantage exigeants, à juste titre, et il y a le spectre du chômage.* »

Un professeur du lycée Benjamin-Franklin, dont certaines classes servent de « déversoir », ajoute : « *Tous les jours, des élèves arrivent du lycée Pothier, si bien qu'on ne sait plus très bien où on en est !* »

L'insuffisance du nombre de surveillants (un seul poste de surveillant d'externat, par exemple, au lycée Pothier pour mille deux cent cinquante élèves) est aussi dénoncée, tout comme le chômage des maîtres auxiliaires alors que les titulaires assurent des heures supplémentaires. « *Contrairement à ce que dit l'administration, la population scolaire du département n'est pas en régression* », disent encore les professeurs, qui demandent l'ouverture de classes supplémentaires et envisagent une manifestation devant le rectorat le lundi 29 septembre.

RÉGIS GUYOTAT.

HAUSSE DE 14 % DES TARIFS DES TRANSPORTS SCOLAIRES

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 25 septembre autorise une majoration de 14 % des prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les lignes des services réguliers routiers de voyageurs pour 1980. Ces lignes sont empruntées à la fois par des élèves et par d'autres voyageurs.

Cette mesure ne concerne pas les services spéciaux de transports scolaires, c'est-à-dire les circuits d'autobus organisés par les collectivités locales au seul usage du « ramassage » des élèves. La hausse des tarifs autorisée pour ces services spéciaux est de 12 % par rapport aux tarifs de l'année scolaire 1979-1980. Dans le cas des services réguliers, alors que la liberté des prix était accordée aux transports en commun, le 1er janvier 1980, l'encadrement était maintenu pour la tarification appliquée à la population scolaire, les prix étant « gelés » à leur niveau au 31 décembre 1979. Deux hausses ont été autorisées depuis le début de l'année, relevant de 10 % les tarifs. C'est donc, en fait, une troisième hausse de 4 % que les pouvoirs publics admettent, à compter du 15 octobre.

Il faut rappeler que les transports scolaires (services réguliers et services spéciaux) sont subventionnés à un peu plus de 60 % en moyenne nationale par l'Etat. La part restante est prise en charge par les conseils généraux (parfois en totalité) et par les familles (8 à 9 % en moyenne sur l'ensemble de la France).

CORRESPONDANCE

« Pauvre Sœur Béatrice »

Des lecteurs nous on fait part de leur désapprobation après la publication, dans notre « Chronique scolaire de Saintes », d'un article intitulé « Pauvre Sœur Béatrice » et décrivant la rentrée dans un établissement privé catholique, l'école Saint-Louis (*le Monde* du 13 septembre). Nous publions ci-dessous les principaux extraits de l'une de ces correspondances, celle de M. Alain Rageau, professeur de philosophie à l'école Saint-Louis.

« *Je veux vous dire mon indignation à la lecture de votre article intitulé « Pauvre Sœur Béatrice » (...). Que veut-on enfin ? Accréditer les idées « à la mode » sur le découragement et le ras-le-bol ? Dénigrer la profession enseignante dans son ensemble en faisant croire qu'elle est écœurée et « dépassée » ? Faire de la démagogie auprès des enfants en faisant croire à la démission constante des adultes ?*

» *Il faudrait que l'on sache que, si les difficultés existent dans l'école — et les enseignants sont lucides à ce sujet, — il y a des gens prêts à les affronter. Que l'école doit déjà faire face à la démission de beaucoup de citoyens en matière d'éducation, et aux propos sinistres des médias à ce sujet, et que ce n'est pas avec de tels articles que l'on va aider les enfants. Que des convictions réelles existent chez les éducateurs et que l'on n'a pas le droit de les passer sous silence ou de laisser penser qu'on n'y croit plus. Qu'au lieu de dégoûter les enfants ou de les dresser contre les adultes, on ferait mieux de les aider concrètement à devenir des individus libres et responsables (...).* »

AÉRONAUTIQUE

CENTIÈME CLIENT POUR LES BOEING-727 ET 737

A un mois d'intervalle, le biréacteur court-courrier Boeing-737 et le triréacteur moyen-courrier Boeing-727 viennent d'enregistrer, chacun, leur centième client. Selon les archives du constructeur américain, aucun autre avion civil n'a, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, réalisé cette performance.

Le Boeing-737, avec une commande de la compagnie Air Pacific des îles Fidji, compte son centième client douze ans et demi après sa première mise en service par Lufthansa en février 1968. Pour le Boeing-727, avec une commande de la société Wistair International Incorporation de Houston (Texas), le centième client intervient seize ans et demi après son entrée dans la carrière commerciale, en février 1964, sous les couleurs de Eastern Airlines.

A ce jour, 1 653 moyen-courriers Boeing-727 ont été livrés et 690 court-courriers Boeing-737 mis en service. Les autres avions de Boeing, le 707 et le 747, ont été commandés respectivement par soixante-dix-sept et soixante-cinq compagnies différentes.

SPORTS

LE PROJET DE BUDGET POUR 1981

Polémique à propos des crédits extra-budgétaires

Le projet de budget pour 1981 du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui sort sous une nouvelle présentation en raison des regroupements « des moyens de l'administration », c'est-à-dire de la jeunesse et des sports, d'une part, du tourisme, d'autre part, s'élève à 4 150 millions de francs, soit une augmentation de 13,7 %, inférieure à la progression du budget général de l'Etat (14,5 %).

Ces chiffres, qui sont obtenus par l'addition des crédits budgétaires proprement dits (3 943 millions de francs) et des prélèvements en faveur du Fonds national pour le développement du sport (207 millions), font l'objet d'une polémique entre le ministère et certains organismes sportifs de gauche qui contestent cet amalgame et dénoncent le « désengagement » financier de l'Etat.

Contraint et forcé par la décision du gouvernement de ne pas cautionner les Jeux de Moscou, de ne pas apparaître aux côtés des médaillés olympiques, M. Jean-Pierre Soisson n'avait plus occupé sur la scène sportive ces derniers mois qu'une place discrète, le ministre consacrant l'essentiel de ses activités au secteur tourisme de son département ministériel. La nomination d'un nouveau directeur des sports, M. Bernard Monginet, ancien professeur d'éducation physique et ancien élève de de ne pas apparaître aux côtés des l'Ecole nationale d'administration, en remplacement de M. Jacques Perrilliat, nommé préfet de l'Essonne, s'est faite sans tapage. Et les instances mises en place pour administrer le sport de haut niveau avant les Jeux olympiques se sont remises en sommeil sans que cela provoque l'émoi des dirigeants des fédérations « olympiques ».

C'est la proximité du débat budgétaire qui a rallumé le projecteur sur M. Soisson. Deux lectures contradictoires du projet pour 1981 sont en effet possibles.

La première est celle de l'administration, qui dit ceci : le total des crédits affectés aux divers secteurs ministériels (jeunesse, sports et tourisme) s'élève à 4 150 millions de francs. Ces crédits se décomposent de la façon suivante : 100 millions pour la section commune de l'administration ; 3 179 millions pour la section jeunesse et sports; 124 millions pour la section tourisme et 207 millions au titre du Fonds national pour le développement du sport (F.N.D.S.).

Pour le ministère, ce projet de budget « *qui pour la première fois en ce qui concerne les crédits de la jeunesse et des sports* » dépasse 4 millards de francs reflète deux priorités. L'une concerne le développement de l'éducation physique dans les lycées et les collèges : « *cinq cents postes seront créés à la rentrée 1981 (cent professeurs et quatre cents professeurs adjoints dont deux cents recrutés par anticipation)* ». L'autre tend à aider les clubs : 376 millions de francs doivent y être consacrés en 1981 contre 200 millions en 1979.

En matière d'équipement, le ministère souligne que des crédits de 483 millions de francs sont prévus, dont 76 imputables au Fonds national pour le développement du sport. Les priorités de l'administration dans ce domaine sont la construction de mille terrains de jeux, la création de cinq mille courts de tennis, la réalisation de trois cents salles polyvalentes (1). « *Ainsi 1981 doit marquer une nouvelle étape dans le développement du sport en faveur de l'enseignement de l'éducation physique, de l'aide aux clubs et du sport de haut niveau. Elle fera appel à des méthodes administratives nouvelles, elle mettra en œuvre une politique nouvelle d'équipement* », conclut le ministère.

Trois questions

Poudre aux yeux, rétorquent hommes politiques et organisations sportives de gauche. Le parti socialiste fait, ainsi, trois types de critiques :

1) Les crédits de la jeunesse et des sports, qui progressent d'un taux comparable (13,7 %) à celui de l'inflation, augmentent moins que l'ensemble des dépenses de l'Etat pour 1981 (14,5 %). Du coup, la part jeunesse et sports dans le budget passe de 0,64 % en 1980 à 0,61 % en 1981 alors qu'un des engagements de la dernière campagne électorale avait été de porter ce taux à 1 %.

2) La création de deux cents postes de professeurs adjoints par anticipation relève du tour de passe-passe, car, ne correspondant pas à des postes effectifs, elle permet de les annoncer une nouvelle fois l'année suivante.

3) En additionnant les crédits du Fonds national pour le développement du sport, ressources extra-budgétaires, et les crédits budgétaires proprement dits, le ministre tente de masquer le « désengagement » de l'Etat de ce secteur. Estimant de surcroît que des crédits votés en 1979 pour 1980 ont fait l'objet de manipulation, M. Jean Glavany, délégué général auprès du premier secrétaire du P.S., a écrit : « *Il est temps de mettre un terme à toutes ces supercheries : il y va de l'avenir du sport dans ce pays.* »

La F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), proche du parti communiste, s'est attachée pour sa part à évaluer l'importance du désengagement de l'Etat, qui est masqué par l'augmentation des crédits extra-budgétaires gérés par le F.N.D.S. Ainsi l'aide au mouvement sportif (subventions aux fédérations et clubs, financement des rencontres internationales) baissera de 131,6 millions à 122,8 millions de francs, soit une diminution de 6,6 %. Le financement des équipements sportifs (installations de l'Etat plus subvention aux collectivités locales) progressera de 355 millions à 356 millions de francs soit une augmentation de 0,2 %. Les dépenses en faveur de la médecine sportive resteront stables (7,6 millions de francs) ainsi que les crédits pour les déplacements sportifs (5,9 millions de francs). Dix postes de conseillers techniques des fédérations seront créés contre vingt en 1980 et quarante-six en 1979. Enfin dix contrats de préparation olympique seront pris en charge par le F.N.D.S.

« Désengagement »

Globalement, si l'on tient compte d'une érosion monétaire de l'ordre de 13,5 %, les crédits budgétaires pour la jeunesse et les sports baisseraient en francs constants de 2,7 %. A ces remarques, la F.S.G.T. ajoute, elle aussi, des questions sur l'utilisation des crédits de 1980 : quel a été l'usage des 23 millions de francs de subvention aux fédérations qui n'ont pas été affectés ? Pourquoi 3,6 millions de francs des crédits du F.N.D.S. ont-ils été mis en réserve ?

Enfin, le 26 septembre, le P.C. a réagi à son tour par l'entremise de M. Guy Schmauss, sénateur des Hauts-de-Seine. « *Avec ce projet de budget*, a-t-il dit, *le gouvernement veut franchir une nouvelle étape : celle du désengagement généralisé de l'Etat, d'un véritable délestage. Qu'il s'agisse des actions en faveur de la jeunesse, du sport à l'école, de l'aide au mouvement sportif, ou des crédits d'équipements, aucun secteur n'est épargné.* » M. Schmauss s'est aussi élevé contre la « *malhonnêteté de M. Soisson, qui va intégrer purement et simplement l'argent des parieurs du Loto dans le budget de l'Etat* ». Bref, le P.C., qui doit organiser le 25 octobre prochain une Journée nationale de réflexion sur le sport, estime que « *si ce budget d'abandon est adopté tel quel, il aura pour conséquence d'accentuer un peu plus la ségrégation sociale* ».

Ces critiques et ces observations ne doivent pas être prises à la légère, en dépit de l'habillage budgétaire du ministre qui tend à mettre toutes les ressources en faveur du sport sur le même plateau de la balance pour faire masse. Comme on l'avait craint, à juste titre, dès la création de ressources extra-budgétaires, par prélèvement sur le Loto notamment, l'Etat procède à un redéploiement qui correspond à un véritable « désengagement » allant à l'inverse du discours officiel en faveur du développement du sport. En témoigne la parcimonie des créations de postes d'enseignants E.P.S. (500 contre plus de 1 000 en 1980) au moment où les résultats d'un sondage de l'IFOP pour *l'Equipe magazine* montrent que 53 % des parents estiment que leurs enfants ne font pas assez de sport à l'école. — A. G.

(1) La toiture d'une salle omnisports inaugurée en juillet s'est effondrée sans faire de victime, le 20 septembre à Laigne-en-Belin (Sarthe). Ce modèle de salle a été réalisé après un concours d'architectes par le ministère.

JEUX OLYMPIQUES

Le Conseil de l'Europe se déclare favorable à l'organisation permanente des Jeux d'été en Grèce

De notre correspondant

Strasbourg. — Les Jeux olympiques doivent revenir en Grèce et être installés de façon permanente près de l'antique cité d'Olympie. C'est en substance la résolution qu'a adoptée vendredi 27 septembre à Strasbourg l'Assemblée parlementaire des vingt-quatre pays membres du Conseil de l'Europe, à une très large majorité, au cours d'un vote à main levée.

L'assemblée demande que ce site permanent désigné sous le nom de « *Néa-Olympia* » soit doté d'un statut international et placé sous l'autorité du Comité international olympique (C.I.O.). Il reviendrait au C.I.O., en accord avec le gouvernement grec, de définir les implications juridiques de ce statut. Les installations matérielles seraient réalisées grâce à un financement international. Il faut rappeler à ce propos que le Parlement européen (les Neuf) a déjà demandé l'inscription au prochain budget des Communautés européennes d'un crédit de 10 millions d'unités de compte (58 millions de francs) pour préparer l'implantation des Jeux à Olympie.

Le site envisagé, l'un des trois proposés par le gouvernement grec, se trouve à une douzaine de kilomètres d'Olympie. Il aurait l'avantage, par sa topographie, de ne pas défigurer le paysage antique, tout en présentant les possibilités techniques pour la construction des différentes installations. Pour ce qui concerne le statut juridique du terrain de la Néa-Olympia, la Grèce serait disposée à consentir « *une suspension de l'exercice de sa souveraineté* » sur cette portion du territoire grec au bénéfice du C.I.O.

Au cours du débat, plusieurs intervenants, notamment des Scandinaves, des Britanniques travaillistes et des Néerlandais, ont exprimé leur opposition à ce projet et souligné le caractère quelque peu utopique du texte adopté : les pays socialistes accepteront-ils l'implantation permanente des Jeux dans un pays relevant de l'OTAN ? Cette implantation purement européenne et fixée une fois pour toutes en Grèce n'est-elle pas en contradiction avec la vocation universelle des Jeux ?

JEAN-CLAUDE HAHN.

FOOTBALL

SAINT-ÉTIENNE ET NANTES CONSERVENT LA PREMIÈRE PLACE DU CHAMPIONNAT

A l'issue des matches de la douzième journée du championnat de France de première division disputés vendredi 26 septembre, Saint-Etienne et Nantes, respectivement vainqueurs sur leurs terrains et par le même score (3 à 0) de Metz et Valenciennes conservent la première place du classement.

*Saint-Etienne b. Metz	3-0
*Nantes b. Valenciennes	3-0
*Nancy b. Lyon	3-1
*Bordeaux et Bastia	0-0
*Sochaux b. Paris-S.-G.	4-0
*Tours et Angers	2-2
*Laval et Monaco	3-3
*Lens et Auxerre	1-1
Lille b. *Nice	2-1
*Nîmes b. Strasbourg	4-2

Classement : 1. Saint-Etienne et Nantes, 19 pts ; 3. Bordeaux et Lyon, 16 pts ; 5. Tours et Paris-Saint-Germain, 15 pts ; 7. Monaco et Sochaux, 13 pts ; 9. Lens et Nancy, 12 pts ; 11. Metz, 11 pts ; 12. Nice, Lille et Valenciennes, 10 pts ; 15. Laval et Strasbourg, 9 pts ; 17. Nîmes, Bastia et Auxerre, 8 pts ; 20. Angers, 7 pts.

AUTOMOBILE

JONES (Williams) DEVANT PIQUET (Brabham) AUX PREMIERS ESSAIS DU GRAND PRIX DU CANADA

L'Australien Alan Jones (Williams) a nettement devancé le Brésilien Nelson Piquet (Brabham), vendredi 25 septembre, à Montréal, au cours des premiers essais du Grand Prix du Canada (1 min. 30 sec. 7/10 contre 1 min. 31 sec. 9/100) Dans cette avant-dernière épreuve du championnat du monde des constructeurs le titre pourrait définitivement se jouer entre les deux pilotes si Jones l'emportait et si Piquet était soit contraint à l'abandon soit écarté des trois premières places.

Le Monde

culture

FORMES

Résurgence de l'abstraction

Grands et jeunes... On ne fait pas spécialement allusion au Salon qui se tient aujourd'hui au Grand Palais et qui n'apporte guère de révélations, bien que ce soit encore celui où l'on trouve le minimum de déchets. On pense à des moins de trente ans dont il convient de louer moins le talent (réel) que les promesses. A Mathias Pérez d'abord, naguère pensionnaire de la Villa Médicis, qui, non content de multiplier dans ses toiles ses semi-ogives et leur poussée ascensionnelle s'incurvant vers la droite (1), les a reprises dans la gigantesque fresque murale de la place du 8-Mai-1945, à Châtillon (Hauts-de-Seine), inaugurée dimanche 28 septembre. Gestes à la fois fougueux et mesurés, maintenus en des cadres rigides, car Pérez est trop foncièrement peintre pour ne pas donner la primauté à la peinture, à l'emploi savant de la couleur étalée en larges plages, tandis que les formes sont soulignées par les blancs.

Dans la même galerie, un autre artiste du même âge, le Canadien Blanchette, fait preuve du même amour sensuel de la matière, sombres étendues (je parle des meilleures toiles) où toute une vie en fermentation finit par éclater. Elle a de quoi rassurer, cette résurgence d'une abstraction, décrétée trop vite morte et enterrée, chez la génération montante, même si celle-ci n'a pas encore digéré toutes les influences des aînés immédiats. Pérez et Blanchette possèdent trop l'amour et la connaissance du métier pour trahir la confiance qu'on leur accorde de bon cœur.

***

Ajoutons-leur Hervé Bordas (2). N'est-il pas, malgré son âge, parvenu dans ses peintures sur papier, ses physiogrammes, à créer son propre univers avec des techniques apparemment fort simples ? Des tampons de chiffon imbibés d'encre de Chine, dont les empreintes ont d'abord été appliquées à la main, puis au rouleau. Le geste automatique transmet au support une sorte d'écriture répétitive, toujours différente, qui finit par être envoûtante. Le jeu diversifié des noirs et des blancs se règle sur les pulsations de l'être.

Place aux (un peu) moins jeunes. Elzbieta Violet, elle, est loin d'être une débutante. Son expérience de sculpteur et de graphiste s'étale sur quelque vingt-cinq ans, et les dessins à la plume que nous montre Nane Stern (3) attestent une maîtrise conquise de haute lutte. Dessins de contexture arachnéenne, d'une incroyable subtilité alliée à une précision non moins surprenante, tantôt aux limites, souvent dépassées, du figuratif, et alors on retrouve l'Elzbieta Violet illustratrice, auteur de livres d'enfants *(The Adventures of Little Mops)*, dans ses compositions où se profile, entre autres, la silhouette d'un massif cheval microcéphale, tantôt résolument abstraites, sinon informelles, jouant avec les nuances infinies des blancs, des gris et des noirs, obtenus seulement par la trame plus ou moins lâche des hachures. Les formes aux coupures nettes rappellent que l'artiste a suivi l'enseignement de Henry-Georges Adam. Mais ces considérations formalistes ne sauraient expliquer l'étrange poésie qui émane de ces dessins et de cette sorte de stèle, qu'on interprète (grâce à un texte indirect) comme un hommage à Jean-Jacques, promeneur solitaire.

***

Le Yougoslave Ferdinand Kulmer se renouvelle sans cesse, s'acharnant avant tout à traduire ses avatars en langage pictural. Partie de Matisse et de Dufy, son évolution, jamais gratuite, a passé notamment par l'abstraction lyrique, les actions gestuelles, les signes calligraphiques... Le choix de ses œuvres des deux dernières années (4) révèle une sorte de dualisme que nul intervalle temporel ne sépare. Simultanément, il a peint des compositions violentes, où un retour à la figuration s'insère parfois dans le déferlement d'une palette déchaînée, et de véritables symphonies colorées, où l'enchantement des bleus domine. C'est à ces dernières que je donne hautement la préférence, aux trois états des *Jeux au jardin*, et aussi à *Victorieux et vaincu*, à *l'Astrologue*. On en appréciera, après Michel Tapié, « *les combinaisons complexes des structures en lignes, en surfaces, en couleurs* ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie Regards, 40, rue de l'Université.
(2) Le Dessin, 27, rue Guénégaud.
(3) 25, avenue de Tourville.
(4) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

PETITES NOUVELLES

■ L'Union des artistes et écrivains organise une soirée publique en hommage à Max-Pol Fouchet, le lundi 29 septembre à 20 heures, 35, av. Franklin-Roosevelt, Paris-8e.

■ La « M.J.C.-Maison pour tous » de Lanester (Morbihan) organise son deuxième Festival de cinéma du 10 au 18 octobre. Il est consacré cette année à l'Afrique noire, avec, notamment, des films de Sembène Ousmane, Alassane Mustapha, Sarah Maldoror.

CINÉMA

« *NIJINSKY* », *d'Herbert Ross*

Les Ballets russes sur l'écran

Pour l'avoir vu trois fois — deux fois à Londres, une fois à Deauville, — le film d'Herbert Ross sur Nijinsky me paraît captivant au premier chef pour les amateurs de danse et aussi pour tous ceux qu'intéresse l'histoire magique des Ballets russes de Diaghilev. Il faut d'abord savoir qu'Herbert Ross, né à Brooklyn en 1926, à l'origine danseur chez Doris Humphrey, fut un chorégraphe de grand talent : ses *Caprichos*, présentés à Chaillot en 1950 avec la troupe de l'American Ballet Theatre, dont l'étoile était Nora Kaye — aujourd'hui sa memme et coproductrice du film, — ne sont pas près de quitter ma mémoire. Par la suite, Herbert Ross travailla pour les théâtres de Broadway jusqu'à ce que Hollywood lui confie la réalisation de films chorégraphiques *(The Turning Point*, avec Barychnikoff). Ceux-ci d'inspiration plus classique que la « modern-dance » de Gene Kelly, moins portés sur la musique que les œuvres de Ken Russel *(Valentino*, avec Rudolf Noureev), sont particulièrement attachants par tous les plans où la caméra poursuit les variations techniques des danseurs.

Nijinsky ne nous présenterait que les décors luxuriants de *Shéhérazade* ou de *Petrouchka*, rechampis à prix d'or par Nicholas Georgiadis, qu'il aurait déjà droit à l'hommage des artistes. Mais plus que les grands ballets originels de Fokine, c'est dans la mise en scène des propres chorégraphies de Nijinsky, savamment reconstituées par Kenneth McMillan et le London Festival Ballet, que Ross révèle des illuminations aux contemporains qui, comme nous, n'ont pas connu Nijinsky.

Nijinsky a vingt-deux ans quand Herbert Ross le prend dans son objectif. C'est l'époque où Diaghilev, avec son flair infaillible et cette recherche du neuf qui est la marque des créateurs, va soutenir le chorégraphe qui naît sous le danseur. Tout l'entourage slave regimbe : Fokine, que Diaghilev, dans le film, anachroniquement, appelle déjà « le grand Fokine », Stravinsky, qui impose le *tempo* véhément de ses œuvres, Serge Grigoriev, le régisseur (qui ressemble à s'y méprendre à... Stravinsky). Walter Nouvel, l'imprésario, le « général » Bezobrazov, balletomane inconditionnel. Seul le commanditaire baron Dimitri Gunzbourg, qui joue les Cuevas avant la lettre (savoureusement interprété par Alan Badel), est *pour* — non sans arrière-pensées proustiennes.

Cette crise où le favoritisme de Diaghilev jugule toutes les oppositions constitue le climat d'ouverture du film. Vêtu à la Visconti de pelisses vertigineuses, de costumes trois pièces à breloques sur le ventre et monocle en sautoir, chaussé de guêtres, sa célèbre mèche blanche ornant son noble front, sourcilleux, Diaghilev, dès les premières images, est campé comme une personnalité aux dimensions colossales par le grand acteur anglais Alan Bates. Nul mieux que lui ne pouvait sur un regard perdu, un froncement de sourcil ou un sourire fugitif faire revivre l'ambiguïté redoutable, le pouvoir magnétique du « *tsar de la danse* ».

Malheureusement, il y a l'autre, la vedette, la victime, Nijinsky. Et là, avec l'interprétation de George de La Pena, joli garçon de type latin et danseur fluet de l'American Ballet Theatre, l'erreur de distribution est flagrante.

Sa partenaire de prédilection, Tamara Karsavina — joliment interprétée à l'écran par l'étoile milanaise Carla Fracci, — le décrit (1), lorsqu'elle le côtoyait dans les classes du Théâtre Marie à Saint-Petersbourg. La première fois qu'elle le vit, il s'élevait plus haut que la tête de ses camarades. Quand il s'arrêta de danser, ce jour-là, elle crut l'avoir rêvé... L'adolescent paraissait plutôt bougon et stupide.

La crise de Saint-Moritz

Certes, George de La Pena saute, passe l'entrechat, tire l'arabesque comme se doit un danseur de métier, ce avec d'autant plus de virtuosité que la caméra peut toujours truquer, notamment s'attacher plus au buste dans l'espace qu'aux genoux ou aux chevilles, biseaux essentiels de la « batterie » et du « ballon ». Mais c'est l'aspect morphologique de Nijinsky qui ne colle pas.

Nijinsky était un malabar aux cuisses énormes, petit de taille, dont la tête aux traits bridés se dressait au-dessus d'un cou très haut et très large. « *Un petit singe aux cheveux rares* », selon Jean Cocteau, familier des coulisses du Châtelet et du Théâtre des Champs-Elysées.

L'erreur fondamentale du film est donc d'avoir confondu le Mongol sauvage avec le gitan que George de La Pena incarne, se livrant à toutes sortes de mignardises, de cajoleries, voire de scènes de jalousie amoureuse avec son patron. Un Jean Babilée à sa belle époque, un Patrick Dupond aujourd'hui auraient beaucoup mieux fait l'affaire...

L'erreur seconde concerne l'ambitieuse Romola de Pulsky, qui finit par « tomber » Nijinsky en se faisant épouser à Buenos-Aires en septembre 1913 au cours d'une tournée des Ballets russes que Diaghilev avait eu l'imprudence de ne pas accompagner. La jeune artiste qui joue le rôle, Leslie Browne, est la même qui interprétait l'étoile du *Turning Point* aux côtés de Barychnikoff. Réservée, avec de grands yeux innocents et un terrible accent américain, beaucoup plus héroïne de *groupies* que riche héritière hongroise, malgré ses bijoux et ses toques de vison, elle ne fait pas le poids en face de l'« ogre » Diaghilev. Celui-ci, ivre de rage et de douleur quand lui était parvenue à Montreux la nouvelle des épousailles argentines, avait brutalement déchiré le contrat de son favori. Mais la scène affreusement pénible, où Romola Nijinska propose en vain le sacrifice de son ménage, est contraire à la vérité. Jamais la jeune femme à la volonté de fer n'aurait offert d'elle-même la rupture de liens qu'elle avait poursuivis si obstinément de ses vœux.

Enfin, la folie de Nijinsky est antidatée. C'est seulement au début de 1919, après un long internement politique en Hongrie, que, au cours d'un gala de bienfaisance à Saint-Moritz, le « clown de Dieu » manifesta les premiers symptômes de la schizophrénie, dont les plus grands médecins allaient tenter, en vain, d'enrayer les progrès.

Jusque là, pour autant qu'un danseur qui passe chaque soir des exaltations de la rampe aux dislocations musculaires l'entraînant dans des abîmes de fatigue puisse être équilibré, Nijinsky se conduisait tout à fait normalement. En aucune manière on ne le vit se livrer à ces transes de fureur tournées prématurément par Herbert Ross. Quant au cabanon, où les premières et les dernières images du film nous le montrent sanglé dans la camisole de force, il ne le connut qu'une matinée, au lendemain de la crise de Saint-Moritz. Par la suite, Nijinsky vécut la plupart du temps dans le siècle, passant d'une résidence à l'autre, surveillé avec un dévouement admirable par sa femme. Celle-ci, que j'eus l'occasion de rencontrer ces dernières années, ne le quitta jamais et engouffra sa fortune dans les soins constants que son état nécessitait.

Contrairement à ce que laisse supposer le film, Diaghilev ne cessa pas de s'intéresser à la guérison, toujours remise, du génie de la danse qui avait fait courir tout Paris. Un soir de mai 1929, l'expérience avait été tentée d'inviter le pauvre Vaslav au Théâtre des Champs-Elysées où les Ballets russes dansaient ce *Petrouchka* qui avait fait sa gloire. Une photographie cent fois reproduite nous le présente en coulisse, extraordinairement juvénile encore, appuyé sur le plastron de Diaghilev, encadré par les costumes de scène de Karsavina et de Lifar.

Trois mois plus tard, à Venise, Diaghilev mourait. Nijinsky devait lui survivre vingt ans, immobile à jamais.

OLIVIER MERLIN.

(1) Tamara Karsavina : *Ballets russes*. Plon Ed.

Le Festival du film ibérique et latino-américain de Biarritz

(Suite de la première page.)

Seule l'Argentine est absente de cette sélection. Y figurent, en revanche, les Etats-Unis, mais pour un film tourné par deux cinéastes cubains exilés à New-York, et dont les personnages sont justement des exilés qui ne peuvent s'adapter à la vie américaine.

Le Festival s'est ouvert, le 23 septembre, dans la gaieté, avec une très amusante comédie de l'Espagnol Fernando Trueba, *Opera prima*, titre que l'on pourrait traduire par *Ma cousine de la place de l'Opéra*. Journaliste plutôt casanier, Matias s'évertue à écrire un best-seller. Violetta, elle, est violoniste, et rêve de visiter le Pérou. Matias et Violetta s'adorent, mais aucun de leurs goûts ne concorde. Allégrement mis en scène, ce marivaudage, où l'on découvre une jeunesse espagnole libérée de tous ses vieux complexes, vaut surtout par l'exubérance et le bagout de son principal interprète (également coscénariste), Oscar Ladoire, qui, dans le rôle de Matias, exécute, à l'intérieur du récit, sous forme d'interminables et savoureux monologues, un véritable « one man show ». La gentille Paula Molina paraît à ses côtés quelque peu pétrifiée. On ne saurait lui en vouloir.

Après cet éclat de rire, le Festival a repris vite ses droits et c'est à des films beaucoup moins plaisants que fut consacrée la seconde journée.

Dernier volet d'une trilogie ayant pour thème l'esclavage africain à Cuba, *Maluala*, de Sergio Giral, se passe au dix-neuvième siècle et raconte la lutte victorieuse menée par une poignée de Noirs contre les autorités espagnoles. Par la faute d'un scénario trop linéaire et d'une mise en scène, dont le classicisme frise l'académisme, cette page d'histoire ne dépasse guère les limites de l'imagerie populaire.

Meurtres, hold-up, règlements de comptes et tortures en tous genres, la violence règne dans le film brésilien de Hector Babencho *Lucio Flavio*. Inspiré par des faits et des événements réels et traité à la manière d'une série noire américaine, ce film se propose de révéler les agissements de l'« escadron de la mort », cette organisation para-policière dont le pouvoir s'exerçait en marge de la légalité. Sur la corruption des défenseurs de l'ordre et leur complicité avec les hors-la-loi, Hector Babencho dit sans doute tout ce qu'il pouvait dire mais son analyse reste superficielle, le problème politique que soulevait l'existence de l'« escadron de la mort » n'étant jamais abordé.

Autre envoi brésilien : *A queda* de Ruy Guerra et Nelson Xavier. Compte tenu de la personnalité de Ruy Guerra qui fut le réalisateur de *Sweet hunters*, de *les Fusils*, de *les Dieux et les morts*, le film a plutôt déçu. A la suite de la mort accidentelle d'un de ses camarades, un ouvrier du bâtiment dénonce la responsabilité des employeurs et se bat pour que ceux-ci versent à la veuve une indemnité décente. Mais il s'attaque à trop forte partie et doit finalement s'avouer vaincu.

Après un début fracassant et symbolique (comme on abat les bœufs, la société abat les hommes), le film s'enlise dans la grisaille, les palabres et les problèmes familiaux du héros. La démonstration est correcte et généreuse mais ce n'est qu'une démonstration. Ruy Guerra aurait-il oublié qu'il était avant tout poète ?

Aucun de ces trois films ne semble devoir figurer au palmarès du Festival de Biarritz. La manifestation se poursuit. Attendons la suite pour juger de sa qualité.

JEAN DE BARONCELLI.

■ « Le Chef d'orchestre », film du cinéaste polonais Andrzej Wajda, a remporté le grand prix de la Critique internationale au Festival de Saint-Sébastien. Rappelons que le film turc « Hazal », d'Ali Ozgenturk, a reçu le premier prix dans la catégorie nouveaux réalisateurs (« le Monde » du 27 septembre).

INSTITUT

A l'Académie française

RÉCEPTION DE MARGUERITE YOURCENAR LE 22 JANVIER 1981

Au cours de sa séance de rentrée, l'Académie française a arrêté son calendrier pour le trimestre présent. Le 22 octobre, M. Alain Decaux sera le porte-parole de l'Académie française à la séance solennelle des cinq académies ; le 6 novembre, attribution du Grand Prix du roman ; le 20 novembre, attribution du prix Jean-Leduc (cinéma) ; le 11 décembre, attribution du Grand Prix Paul-Morand ; le 22 janvier, réception de Mme Marguerite Yourcenar par M. Jean d'Ormesson.

Auparavant, l'Académie avait rendu hommage à la mémoire de Maurice Genevoix, par la voix de M. Michel Déon, directeur en exercice. Ayant évoqué l'homme de nature et l'écrivain de la guerre, l'orateur a conclu : « *Nous ne verrons plus son élégante et mince silhouette, son beau visage à peine ridé, nous n'entendrons plus sa voix, toujours délicatement, pudiquement ironique, nous ne goûterons plus ses mots pleins de cet humour qui rappelait qu'il avait été un normalien grand amateur de canulars, mais son œuvre nous reste. Elle est si semblable à lui-même, si dépourvue d'artifices, que nous croirons sentir sa présence invisible à nos côtés. Il a fixé dans son œuvre une image de la France et de son peuple qui ne peut disparaître.* »

MUSIQUE

La fin du Festival Berlioz

Le devoir d'être exemplaire

Depuis vingt ans, et certainement depuis 1969, année du centenaire, l'œuvre de Berlioz s'impose en France et à l'étranger d'une manière qui semble plus profonde et plus durable. La presque totalité de ses ouvrages est désormais enregistrée ; sous les auspices de l'Association nationale Hector-Berlioz, ses écrits font l'objet d'une nouvelle édition soigneusement annotée ; les partitions enfin, publiées une première fois en Allemagne au début du siècle, mais devenues introuvables, existent en format « poche » chez un éditeur américain et, pour certaines d'entre elles, on dispose d'une édition plus conforme encore au manuscrit.

On est loin de l'époque où l'on pouvait croire de bonne foi que la Damnation de Faust *avait été prévue pour la scène par Berlioz, où l'on pouvait se permettre de couper ici et là dans des partitions que presque personne ne connaissait et penser que ce qui n'était jamais joué n'en valait pas la peine.*

Ainsi on peut dire que, si l'œuvre de Berlioz, sous certains rapports, reste à découvrir, elle occupe à présent une place régulière dans les programmes des concerts : ce ne sont donc pas les exécutions qui manquent, mais plutôt les interprétations fidèles à l'esprit, voire à la lettre du texte.

En ce domaine, et quoiqu'il n'existe pas de vérité absolue, le Festival Berlioz a certainement un rôle à jouer en créant une émulation. De ce point de vue, la venue de l'Orchestre de la RAI de Turin, placé sous la direction d'Hubert Soudant, ne laissera pas un souvenir impérissable. L'excellente mise en place de la difficile Ouverture du Corsaire *ne compensait pas l'absence de chaleur d'une lecture qui ne s'occupait que de la succession des notes et de la précision des rythmes. A l'exception du dernier mouvement, l'Orgie des brigands, qui requiert paradoxalement beaucoup de sang-froid pour ne pas se dissoudre en images anédoctiques, l'interprétation de* Harold en Italie *souffrait du même défaut, l'exactitude en moins. Sans doute la Marche des pèlerins conservait-elle sa couleur mystérieuse, mais il serait difficile de la lui ôter ; la Sérénade en revanche était d'une lenteur désespérante, et cela malgré les indications précises du compositeur. Le soliste, Bruno Giuranna, connu à juste titre comme un excellent altiste, s'est montré trop inégalement inspiré pour permettre d'affirmer qu'il ait approfondi l'œuvre complètement ou que son entente avec le chef ait été totale.*

Dans le même ordre d'idées, l'exécution, à un autre concert, de la Marche hongroise *sous la direction de Sylvain Cambreling, offrait un modèle de ce qu'il ne faudrait jamais faire : un* tempo *trop rapide pour une marche et surtout cette fameuse accélération finale, inventée sans doute par un chef de fanfare qui n'avait jamais réfléchi sur la puissance d'un crescendo lent. S'il fait encore quelques efforts dans cette direction et s'il ne se donne pas le temps de réfléchir, Sylvain Cambreling deviendra un chef comme les autres. Lundi soir, à la Côte Saint-André, il a failli le confirmer en conduisant* mezzo forte *un orchestre prévu pour soutenir* pianissimo *la version avec triple chœur de* Sara la baigneuse, *alors qu'il avait choisi la version pour deux voix de femmes (et piano) de cette ballade d'après Victor Hugo. On ne comprend pas davantage pourquoi on a confié les six mélodies des* Nuits d'été *à la seule Michèle Lagrange, alors qu'aucune n'est écrite pour soprano et que les voix précisées sur la partition : mezzo, ténor et baryton, étaient réunies pour les* Mélodies irlandaises *données en première partie. Cela n'ôte rien au talent de Michèle Lagrange, qui est certain, mais c'est une occasion manquée de faire au Festival Berlioz ce qu'on néglige ailleurs.*

Ces réserves faites, on doit souligner avec quelle sûreté et quelle intelligence de la partition Sylvain Cambreling a conduit ces deux cycles de mélodies. C'est peut-être plus remarquable encore pour les Mélodies irlandaises, *parce qu'on les joue très rarement et que, le génie de Berlioz ne s'y livrant pas avec la même sûreté de plume que dans les* Nuits d'été, *il faut davantage d'intuition pour le mettre en évidence. Sans être exceptionnels, les cinq chanteurs solistes, la pianiste, les chœurs du Festival et les membres de l'Orchestre de Lyon se sont révélés dans l'ensemble assez satisfaisants.*

***

L'exécution intégrale des neuf Mélodies irlandaises *illustrait parfaitement l'autre mission du Festival Berlioz, qui doit offrir l'occasion de découvrir des œuvres mal connues et permettre de mieux distinguer celles qui n'ont qu'une valeur documentaire de celles qui ont été inexplicablement laissées de côté. Ignorée il y a dix ans, la* Mort de Cléopâtre *compte à présent trois enregistrements ; il serait souhaitable que la* Cantate du 5 Mai, *donnée à Lyon le soir de l'ouverture du Festival, et qui est un véritable chef-d'œuvre, connaisse le même sort ; de même* Sara la baigneuse.

Donnée par l'Orchestre de la RAI et le pianiste Sctrak, la Grande fantaisie symphonique sur des thèmes de Lélio, *de Liszt, appartient certainement à l'autre catégorie mais il est passionnant de discerner dans cette page de jeunesse ce qui appartient déjà à l'auteur et l'enseignement qu'il tire de l'orchestration et de la liberté formelle de Berlioz. Conservant les harmonies originales et curieuses de la* Ballade des pêcheurs *et l'éclat un peu forcé de la* Chanson des brigands *à travers de multiples variations plus inspirées que les traits de virtuosité obligés, il y ajoute un thème de son cru qui, déjà, porte clairement sa signature.*

Pour l'année prochaine, deux œuvres sont déjà annoncées : le Requiem *et* Béatrice et Bénédict, *mais plus importantes encore pour l'avenir du Festival seront les leçons tirées des deux premières expériences.*

GÉRARD CONDÉ.

ROCK

Les « Inmates »

Il y a tout dans le second disque des Inmates, tout ce que le rock a de plus évocateur dans sa simplicité. Des références, et les meilleures : Eddie Cochran, Chuck Berry, les Rolling Stones, les Pretty Things, le rhythm'n blues des années 60, en bref, toute l'histoire du rock. Mais, au-delà de cette galerie de noms prestigieux, les Inmates ont su garder une identité qui les préserve de la nostalgie, comme on a pu le vérifier le mercredi 23 septembre, à l'occasion d'un concert percutant au Bataclan.

En trois mouvements, Bill Hurley donne la mesure d'un jeu de scène athlétique. Il chante, et c'est toute une tradition du rock anglais qui renaît à travers son timbre noir et son phrasé qui mange les mots. Peter Gunn plaque deux riffs galvanisés sur sa guitare et l'énergie envahit instantanément la salle, tandis que Tony Oliver (guitare rythmique), Ben Donnelly (basse) et Jim Russel (batterie) assurent une rythmique syncopée qui ne laisse aucun répit. Les Inmates n'ont sans doute pas inventé la poudre, mais ils savent joliment s'en servir avec ce *feeling* qui fait les concerts les plus chauds. Il est un peu vain de parler d'authenticité, il suffit de regarder les pochettes de disques pour comprendre que ces Anglais sont imprégnés de la culture du rock. Un peu plus d'un an d'existence, et les Inmates ont déjà vingt années porteuses de mythes dans leurs guitares.

ALAIN WAIS.

★ Le 27 à Annecy, le 28 à Montpellier.
Discographie chez WEA.

NOTES

Musique

« Les Liaisons dangereuses » de Claude Prey

L'Opéra de Paris reprend, dans la délicieuse salle du Conservatoire d'art dramatique, « les Liaisons dangereuses » de Claude Prey, dans la réalisation de Pierre Barrat et la sation de Pierre Barrat et avec la distribution qui ont obtenu un triomphe au dernier festival d'Aix-en-Provence. Nous ne reviendrons pas sur ce spectacle qui fut largement commenté (« le Monde » du 19 juillet), sinon pour dire qu'il s'adapte parfaitement à une salle fermée et à une scène plus étroite. A deux mois d'intervalle, c'est le même enchantement théâtral et musical que prodigue ce jeu d'échecs libertin, exquis et terrible, parodique et passionné, joué par des acteurs et des musiciens merveilleux mêlés en un tourbillon étourdissant. Il faut le voir ou le revoir. — J.L.

★ 2 bis, rue du Conservatoire, les 27 septembre, 1er, 4 et 6 octobre à 20 heures.

Cinéma

« Y a-t-il un pilote dans l'avion » ? de J. Abrahams D. et J. Zucker

Style « non-sense » catastrophique et anthologie farce du cinéma américain, les gags d'« Y a-t-il un pilote dans l'avion ? » font rire lorsqu'on les raconte. On se gardera donc d'en citer de peur que les amateurs du genre aillent se fourvoyer : lorsque le comique se déchaîne, c'est l'enchaînement qui compte, et ce film l'ignore, brillant par sa propre absurdité. — Cl. D.

★ Voir « les films nouveaux ».

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

Essaïon (278-46-42) : Utinam (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Bourgeois gentilhomme (dim., 20 h. 30).
T. A. I. - Théâtre (274-11-51) : l'Ecume des jours (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Athénée (742-67-27) : Cher menteur (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : la Mémoire courte (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre Gérard-Philipe, Saint-Denis (243-00-59) : les Jumeaux vénitiens (sam. et dim., 17 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15 et 21 h. 15).
Studio d'Ivry (672-37-43) : In Amerika Culcati (sam., 20 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20) : la Commère ; le Jeu de l'amour et du hasard.
Odéon (325-70-32) : Le roi se meurt (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
TEP (797-96-06) : Films (Gentleman Jim ; la Drôlesse) (sam., 20 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 18 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : l'Homme couché (sam., 20 h. 30) ; A la rencontre de Marcel Proust (sam., 22 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Astelle-Théâtre du 19e (202-34-31) : les Bonnes (sam., 20 h. 30).
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-24-08) : En r'venant de l'expo (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Théâtre de la Tempête (328-36-36) : Fusillade à Montredon (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Comédie Caumartin (742-43-41) : les Exploits d'Arlequin (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Comédie-Italienne (321-22-22) : la Locandiera (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42). I : Histoires vraies (sam., 21 h. 30). — II : la Princesse de Babylone (sam., 20 h. 30) ; Flagrants délires (sam., 22 h.).
Fontaine (874-74-40) : Tupac-Tosco, la raison de la mémoire (sam., 18 h. 30) ; Magdane (sam., 20 h. 30) ; Essayez donc nos pédalos (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Rufus (sam., 20 h. 15) ; V comme Vian (sam., 22 h.).
Hébertot (387-23-23) : les Bons Bourgeois (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette (874-76-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : Idée fixe (sam., 18 h. 15) ; la Double Inconstance (sam., 20 h. 30) ; Ficelles (sam., 22 h. 15). — Théâtre noir : Haute surveillance (sam., 18 h. 30) ; Rude journée en perspective (sam., 20 h. 30) ; Molly Bloom (sam., 22 h. 15). — III : Parlons français (sam., 18 h. 15).
Marigny (225-20-74). I : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h.). — II : la Bonne Soupe (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mathurins (265-90-00) : On ne sait comment (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Petite salle : Exercices de style (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.) ; Triboulet existe (sam. et dim., 22 h., dernière).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-48) : les Misérables (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 15 et 18 h.).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Petit Forum des Halles (297-53-47) : Adolf chez soi (sam., 20 h. 30).
Potinière (261-44-16) : Maison rouge (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Saint-Georges (878-63-47) : l'Aide-Mémoire (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio d'En-Face (238-16-78) : la Traversée (sam., 21 h.).
Terrain-Vague, place des Grès (557-45-17) : Thyeste (sam. et dim., 20 h. 30).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Fish out of water (sam., 20 h.) ; les Jumelles (sam., 21 h.).
Théâtre-en-Rond (387-88-14) : Huis clos (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55), I : Rosmerholm (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — II : le Médecin malgré lui (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Théâtre de Paris (874-20-44) : le Mariage de Figaro (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : Play Strindberg (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Du canard au sang pour Mylord (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : la Voix humaine (sam., 20 h. 15) ; la Collection (sam., 21 h. 15) ; la Revanche de Nana (sam., 22 h. 30).
Bistrot Beaubourg (271-33-17) : Vignol's Band Rock (sam. et dim., 19 h. 45) ; E. Sarda Generation Hollywood (sam. et dim., 20 h. 30) ; Naphtaline (sam. et dim., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-16-70). I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; G. Cuvier (sam., 21 h. 30) ; Et vous trouvez ça drôle ? (sam., 22 h. 30). — II : D. Herczog (sam., 20 h. 15, dernière) ; les Belges (sam., 21 h. 30) ; les Voyageurs de Carton (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (320-85-11), I : Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; Sueur, cravate et tricot de peau (sam., 21 h. 30). — II : Popeck (sam., 22 h. 15).
Café de la Gare (278-52-51) : la Transatlantide (sam., 20 h. 30) ; le Bastringue (sam., 22 h. 30).
Cafessaïon (278-46-42) : Jacques Charby (sam., 22 h.).
Le Clown (555-00-44) : Caf' conc' (sam. et dim., 22 h. 30).
Le Connétable (227-41-40) : Abadoche (sam., 20 h. 30) ; J. Rigaux (sam., 21 h. 30) ; J. Debronckart (sam., 22 h. 30) ; Carnival Jazz Quartet (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Petit Prince (sam., 20 h. 30) ; Ma chère Sophie (sam., 21 h. 30) ; Bagdad Connection (sam., 23 h.).
Cour des Miracles (548-85-60) : la Matiouette (sam., 21 h. 30) ; Street Boys (sam., 22 h. 40).
L'Echaudoir (240-58-27) : M. Boubin, M. Fanon (sam., 21 h. 30).
L'Ecume (542-71-16) : E. Safaka (sam., 20 h. 30).
Fanal (233-91-17) : L'une mange, l'autre boit (sam., 19 h. 45) ; le Président (sam., 21 h. 15).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Racontez-moi votre enfance (sam., 21 h.) ; Du moment qu'on n'est pas sourd (sam., 22 h. 15). — II : Si la concierge savait (sam. et dim., 21 h.) ; Suzanne, ouvre-moi (sam., 21 h. 45 ; dim., 22 h.).
Le Point-Virgule (728-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) ; Cherche homme pour faucher terrain en pente (sam., 21 h. 30) ; Raymond (sam., 22 h. 45).
Splendid (887-33-88) : Elle voit des nains partout (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; Ma vie est un navet (sam., 21 h. 30) ; Refrains (sam., 22 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : le Plus Beau Métier du monde (sam., 20 h. 30) ; Bonjour les monstres (sam., 21 h. 30) : Monsieur Felkenstein et moi (sam., 23 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : A. Aurenche (sam., 20 h. 45) ; J.-C. Debatisse (sam., 22 h. 30).
La Vieille-Grille (707-60-93) : A. Tome (sam., 21 h.).



Samedi 27 - Dimanche 28 septembre

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45) : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
Deux-Anes (606-10-26) : Quand les ânes voteront (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).

Le music-hall

Bobino (322-74-84) : J. Beaucarne (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : Requiem (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Lucernaire (544-57-34) : M. Demetriades (sam., 21 h.).
Olympia (742-25-49) : G. Vigneault (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 21 h., dernière).
Variétés (233-09-92) : M.-P. Belle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).

Les comédies musicales

Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Ta bouche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Palais des glaces (607-49-93) : Listen darling, was it really a sweetheart tea-time (sam., 20 h. 30).
Renaissance (208-18-50) : Viva Mexico (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h. 30).
Théâtre de la Porte-Saint-Martin (607-37-53) : Harlem Swing (sam., 16 h. 30 et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

La danse

Bouffes-du-Nord (239-34-50) : le Four solaire (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : M. Kasal, musique de l'Inde (sam., 19 h. 30 et 24 h.).
Eglise Saint-Merri : M. Oudar (Chopin) (sam., 21 h.) ; C. Bope, Quatuor Tekme (Schubert, Schumann, Debussy) (dim., 16 h.) ; C. Hugonnard-Roche, J. Koerner (Schubert, Schumann) (dim., 21 h.).
Salle Cortot : C. Levi-Minzi (Bach, Mozart, Beethoven (sam., 20 h. 30) ; M. Alecian, M. Petrofjan (Schubert, Beethoven) ; J. Moynagh (Mozart, Schubert, Mendelssohn-Bartholdy) (dim., 20 h. 30).
Studio d'En-Face : Takehisa Kosugi, O. Campille, Akio Suzuki (dim., 18 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre d'harmonie de la musique de l'air, dir. J. Devogel (Stravinski, Luypaerts, Ravel) (dim., 17 h.).
Musée d'art moderne de la Ville de Paris : Z.N.R. Duo H. Zazou et J. Racaille (Biennale de Paris) (dim., 17 h.).
Notre-Dame : Lauréats du Concours de Chartres (dim., 17 h. 45).
Sainte-Chapelle : R. Dyens, H. Delavaut (Villa-Lobos, chants cubains, musique brésilienne) (dim., 18 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

American Center (321-42-20) : No maps on my taps (sam., 21 h.).
Bains-Douches (887-34-40) : Elodie Lauten (sam., 21 h.).
Café d'Edgar (322-11-02) : R. Mason.
Cardinal-Paf (272-54-86) : Collectif Planète carrée (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : C. Escoudé, M. Graillier (sam. et dim., 21 h. 30).
Club Saint-Germain (222-51-09) : G. Badini Quartet (sam., 21 h. 30).
Cour des Miracles (548-85-60) : Malherbe-Ryklel (sam. et dim., 20 h. 15) ; Street Boys (sam., 22 h. 40).
Dreher (233-48-44) : Sonny Murray Trio (sam. et dim., 22 h.).
Dunois (584-72-00) : Edja Kungali (sam., 20 h. 30) ; Trio Delcttrez (dim., 20 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Shrink (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Chantier (sam., 22 h.).
Hippodrome : Kiss (sam., 20 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Ludovik et Boussin (sam., 22 h. 30).
La Mort-Subite (331-41-48) : Black an Blue Jazz Band (sam., 22 h.) ; François Thomas (dim., 22 h.).
Patio-Méridien (758-12-30) : Wild Bill Devis (sam. et dim., 22 h.).
Slow-Club (233-84-30) : M. Laferrière Orchestra (sam., 21 h. 30).

Festival d'automne

(296-12-27)
MUSIQUE
Palais des congrès : B. B. C. Symphony Orchestra and Chorus, dir. G. Rojdestventsky ; Maîtrise de Radio-France (Stravinski) (sam., 20 h. 30).

Festival d'art de Montmartre

Théâtre des Jeunes de la Butte (387-65-32) : Zachary, mime (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Dans la région parisienne

Bagneux, Chapiteau, rue des Meuniers (664-52-11) : Quilapayun (sam., 21 h.).
Breteuil, château (052-05-11) : S. Vigerie (Beethoven) (dim., 16 h.).
Clamart, Salle du Guet : l'Equarrissage pour tous (sam., 21 h.).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Contagion, rock (sam., 21 h.).
Evry, Agora (077-93-50) : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-Cl. Hartemann, sol. P. Arrauzau, L. Pezzino (dim., 16 h.).
Fontainebleau, chapelle du château : M. Maur, trompette ; J. Boyer, orgue (sam., 21 h.).
Montereau, Salle des fêtes : Quelle histoire, swing ringard B. Deraime (sam., 21 h.).
Noailles, CIN (403-41-89) : Chanterie Saint-Blaise, Groupe vocal de France, dir. J. Allais (Lassus, Josquin, Poulenc, Jolivet) (sam., 20 h. 30).
Royaumont, abbaye (035-30-16) : Mélodies françaises (sam., 20 h. 30).
Saint-Cloud, Chapiteau : Mouloudji, Nicoletta (sam., 20 h. 45) ; Atelier musique de Ville-d'Avray, L. Laskine (Mozart, Haendel, Bach, Stravinski, Ravel) (dim., 17 h.).
Sceaux, XIIe Festival (660-07-79) : Nouveau Quatuor de Zurich (Beethoven, Brahms, Mozart) (sam., 17 h. 30) ; J. Moll, R. Loewenguth (Brahms) (dim., 17 h. 30).
Yerres, Gymnase (948-38-06) : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J.-Cl. Hartemann, sol. P. Arrauzau (Offenbach) (sam., 21 h.).

cinémas

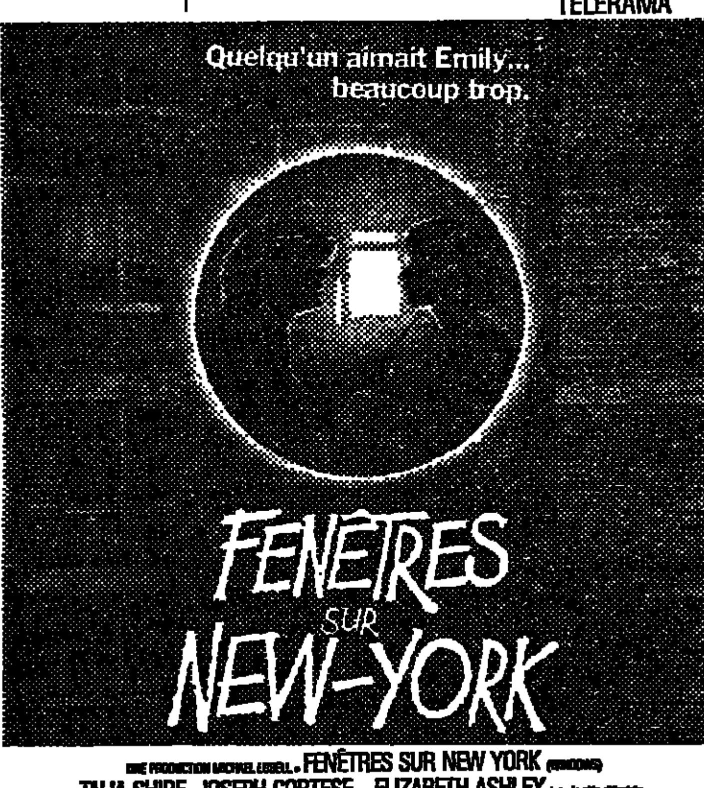
Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

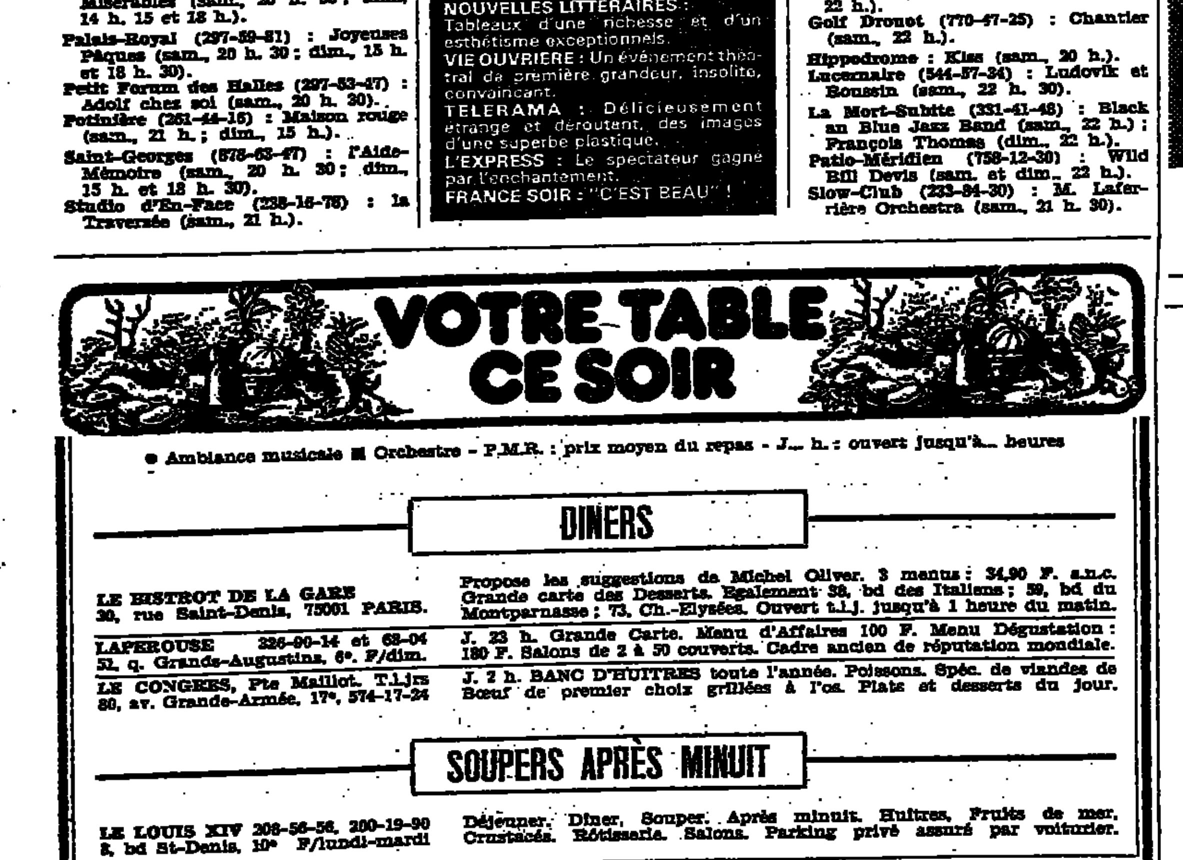
La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), sam., 15 h. : Messieurs les Ronds-de-Cuir, d'Y. Mirande ; 17 h. : Réjeanne Padovani, de D. Arcand ; 19 h. : Enthousiasme ou la Symphonie de Donbass, de D. Vertov ; 21 h. : la Forteresse cachée, d'A. Kurosawa. — Dim., 15 h. : Un grand amour de Beethoven, d'A. Gance ; 17 h. : les Ordres, de M. Brault ; 19 h. : la Légende du grand judo, d'A. Kurosawa ; 21 h. : le Château de l'araignée, d'A. Kurosawa.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. : Bar-Salon, d'A. Forcier ; 17 h. : Mithila (la vie et l'art d'un village du Bihar, Inde) ; la Ballade de Pabuji (une légende du Radjastan), de G. Luneau et L. Segarra ; 19 h. : Gribouille, de M. Allégret ; 21 h. : Mahler, de K. Russel. — Dim., 15 h. : A votre santé, de G. Dufaux ; 17 h. : le Chant des fous (les fous de Dieu, musiciens errants du Bengale (Inde), de G. Luneau ; 21 h. : Moïse et Aaron, de J.-M. Straub et D. Huillet.

Les exclusivités

AINAMA, SALSA POUR GOLDMAN (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
ALIEN (A., v.o.) (*) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
ANTHRACITE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42), mer. et jeu. ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) : Denfert, 14e (354-00-11).
ATLANTIC CITY (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LA BANQUIERE (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72), Ambassade, 8e (359-19-08) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BAR DU TELEPHONE (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
BRONCO BILLY (A., v.o.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CALIGULA (It.-ang., v. ang.) (**) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
CAN'T STOP THE MUSIC (A., v.o.) : Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LE CŒUR A L'ENVERS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
LE DERNIER METRO (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96). Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (522-46-01).
FAME (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e 522-46-01).
FUREUR SAUVAGE (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES GUERRIERS DE LA NUIT (A) (**) v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Tourelles, 20e (364-51-90).
HEROS OU SALOPARDS (Austr., v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LOULOU (Fr.) (*) Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU ?... (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MANHATTAN (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (all., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES MONSTRES DE LA MER (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
PASTORALE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA PETITE SIRENE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
PILE OU FACE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).







SPECTACLES

RETOUR A MARSEILLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Balzac, 8e (561-10-60)
THIRD WORLD (Prisonnier de la rue) (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)
LE TONNERRE ROUGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Moderato Cantabile ; 15 h. 15 : Black Jack ; 17 h. 30 : A la recherche de Mr. Goodbar ; 19 h. 50 : Chinatown ; 22 h. 05 : Midnight Express ; ven., sam., 0 h. 10 : The Song Remains the Same.
CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.) : I. 14 h., les Diables ; 16 h. + sam. 0 h. 15, le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10, Marathon Man ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15, Love ; vend. 0 h. 15, Un après-midi de chien — II. 14 h. 10, If ; 16 h. 10 + sam. 0 h. 5, la Petite ; 18 h. 15, L'Homme qui venait d'ailleurs ; 20 h 10 + vend. 0 h. 5, Ascenseur pour l'échafaud ; 22 h. 5, American Graffiti.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) (v.o.) . Regard sur le Japon : lundi, 16 h. 45, le Goût du saké ; 19 h., la Vengeance d'un acteur ; 21 h. 15, Kwaidan. — Mardi, 15 h. 45, Fin d'automne ; 17 h. 45, la Pendaison ; 20 h., Nuit et Brouillard au Japon ; 22 h. 15, la Cérémonie.

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHEVAL D'ORGUEIL, film français de Claude Chabrol : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA FEMME-ENFANT, film français de Raphaële Billetdoux : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Germain Village, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
NIJINSKY, film américain d'Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46), (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (323-19-23) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
CHER VOISIN, film hongrois de Zsolt Kezdi-Kovacs (v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Pagode, 7e (705-12-15)
HEART BEAT, film américain de John Byrum (v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-79-38) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14) ; Movies Les Halles, 1er (236-71-72) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
URBAN COW-BOY, film américain de James Bridges (v.o.) : Saint-Michel, 5e (329-79-17) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
Y-A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION, film américain de J. Abrahams, D. et J. Zucker (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis - Saint - Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) . Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA CHASSE (Cruising) (**), film américain de William Friedkin (v.o.) : U.G.C. Odéon, 3e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 3e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
FENETRES SUR NEW-YORK (**) film américain de G. Willis (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Mazéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES BONSHOMMES, film italien de G. Capitani (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

Les festivals

F. TRUFFAUT, Olympic, 14e (542-67-42) : Tirez sur le pianiste ; Une belle fille comme moi (sam.) ; la Nuit américaine ; La mariée était en noir (dim.).
F. ASTAIRE, G. ROGERS, V.O., Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : l'Entreprenant M. Petrov (sam.) ; la Grande Farandole (dim.).
FILM NOIR, V.O., Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Règlements de comptes (sam.) ; les Inconnus dans la ville (dim.).
F. TRUFFAUT, 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : les Quatre Cents Coups (sam.) ; Baisers volés (dim.).
LE CINEMA FRANÇAIS 70-80, Action République, 11e (805-51-33) : Femmes, femmes ; Anatomie d'un rapport (sam.) ; les Naufragés de l'île de la Tortue (dim.).
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : le Téléphone public (sam.) ; Que le spectacle commence (dim.).
ERIC ROHMER, V.O., le Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : la Marquise d'O, Perceval le Gallois.
CHRIS MARKER, Studio 43, 9e (770-63-40), en alternance : Le fond de l'air est rouge ; Si j'avais quatre dromadaires ; la Solitude du chanteur de fond.
MARX BROTHERS, Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) (v. o.) : Monkey Business (sam.) ; Plumes de cheval (dim.).
W.C. FIELDS, Action-Christine, 6e (325-85-78) (v. o.) : Passez muscade (sam.) ; Mine de rien (dim.).
LA FEMME DANS LE CINEMA AMERICAIN Action-La Fayette, 9e (878-80-50) (v. o.) : Une étoile est née (sam.) ; Tempête à Washington (dim.).
BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) (v.o.), I : 13 h. 45 : les Enchaînés ; 15 h. 40 : la Maison du Dr Edwardes ; 17 h. 45 : Rébecca ; 20 h. 10 . le Procès Paradine ; 22 h. 15 : Easy Rider ; ven., sam., 24 h. : Délivrance. — II. : 13 h. 30 :
SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68) : mercr., dim. 14 h., sam. 15 h. 30, la Flûte à six schtroumfs ; vend., mardi 21 h. 15, sam. 19 h., Satyricon ; mercr., dim. 15 h. 30, sam. 14 h., le Chat botté ; jeudi, dim. 19 h., Music Lovers ; mercr., sam. 17 h. 15, Quand le rire était roi ; mercr., dim. 21 h. 15, Délivrance ; dim. 17 h. 15, mardi 19 h., l'Ile nue ; vend. 19 h., lundi 21 h. 15, les Diables ; mercr., lundi 19 h., Lisztomania ; jeudi, sam., les Mille et Une Nuits.
STUDIO DE L'ETOILE, 17e (380-19-93) (v. o.), 20 h. 45 (sf lundi) : le Locataire.

Les grandes reprises

AMERICA-AMERICA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (537-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LES AVENTURES DU CAPITAINE BLOOD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Calypso, 17e (380-30-11)
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
LES DAMNES (It. v.o.) (*) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER NABAB (A., v.f.) : Le Club, 9e (770-81-47).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) : V., S., D. : 20 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

INGRID BERGMAN A « APOSTROPHES » POUR SON LIVRE, « MA VIE »

Sérénité

Vous êtes comédienne, vous êtes jolie, sensuelle, une fleur, une liane, une étoile, le temps passe, l'âge vient, les rides, le poids des ans, tout ça. Qu'est-ce que vous faites ? Vous vous battez, vous entreprenez de vous défendre, de vous cramponner à la rampe, de maintenir coûte que coûte les apparences, à la façon de Marlène Dietrich. Vous vous cachez, vous décidez de disparaître, de ne jamais plus vous montrer, vous vous sacrifiez au souvenir, au culte de ce que vous avez été, à la manière de Garbo. Vous vous acceptez, vous avez la sagesse et le cran, il en faut, d'abandonner votre visage à son sort et de tenter d'imposer à l'écran votre nouvelle image.

C'est le pari qu'a tenu Ingrid Bergman en dépit de la maladie, un cancer, dont elle nous a dit quelques mots, vendredi soir, à « Apostrophes », avec énormément de naturel et de dignité. On a revu des extraits de ses vieux films en noir et blanc, on l'a retrouvée dans les bras de Cary Grant et de Humphrey Bogart. En couleur et en direct, elle est toujours aussi belle, mais autrement. Sous la paupière alourdie, le regard a pris une acuité, une intelligence toute virile. Elle a plus de caractère, d'expérience, plus de volonté, dirait-on. Elle s'affirme avec une force tranquille et regarde, sereine, sa gloire passée sans paraître la regretter.

Même si on n'a pas lu son livre de souvenirs, on en a beaucoup entendu parler ces temps derniers, surtout pour ce qui concerne Rossellini. Dommage qu'on l'ait obligée à raconter ça encore une fois à la télé. On aurait aimé pouvoir feuilleter certaines pages moins connues d'une carrière, d'une vie extraordinairement bien accordées au mouvement de libération de la femme. Mieux qu'aucune autre, Bergman semble aujourd'hui l'incarner.

CLAUDE SARRAUTE.

Deux voix

Sa vie, Ingrid Bergman ne l'a pas racontée seule, et c'est bien dommage. Car l'intervention d'Alan Burgess, dans un récit « objectif » se mêlant au récit à la première personne de l'actrice, pour le compléter ou le commenter, tire finalement le livre vers une sorte de roman déjà tout prêt pour une adaptation cinématographique. L'histoire de la jeune comédienne suédoise, célèbre en son pays, sage épouse et mère, débarquant aux Etats-Unis en 1939 pour le « remake » américain d'Intermezzo (son plus grand succès en Suède, sous la direction de Gustaf Molander, en 1936), puis devenant une star hollywoodienne de première grandeur, puis partant pour l'Italie rejoindre Roberto Rossellini, dont elle tomba amoureuse, et se trouvant alors, honnie, rejetée, éclaboussée de scandale, cette histoire donc, prend quelque chose de mythique.

Ingrid Bergman, tout en parlant de son métier, s'efforce, de façon souvent émouvante, de faire comprendre les drames intérieurs et les épreuves qu'elle a subis : sa séparation d'avec Pia, la fille née de son premier mariage, ses deux unions suivantes vouées à l'échec, la scoliose d'Isabella, l'une des jumelles Rossellini, et la lutte qu'elle mène, elle, contre le cancer depuis plusieurs années. On respecte sa volonté de donner à ses enfants le témoignage de sa propre vérité.

Mais Alain Burgess oriente le livre vers la chronique à sensation (l'« affaire Rossellini » prend une importance excessive), vers une littérature sentimentale et mélodramatique faussant l'image de cette merveilleuse actrice, de cette femme de caractère qui appelle la plus profonde estime, dans les pages où elle s'exprime personnellement. Hélas ! on est obligé, pour les atteindre, de lire les autres.

JACQUES SICLIER.

★ Editions Fayard, 600 pages, illustré.

Samedi 27 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
21 h 35 Série : Starsky et Hutch.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Les cinq dernières minutes.
De C. Loursais. La boule perdue.
22 h 15 Magazine : Objectif demain.
L'automobile de 1985.
23 h 15 Document : Les carnets de l'aventure.
Grand Canyon kayak.
Six kayakistes américains, garçons et filles, formant une des équipes les plus expérimentées, se mesurent aux eaux furieuses du Colorado, affrontent le Grand Canyon et ses 400 kilomètres de rapides parmi les plus dangereux qui soient.
23 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
La Flèche ; A vos marques : Au fil des torrents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Téléfilm : Une famille.
De J. Nakajima ; réal. : T. Matsuo (Japon).
21 h 50 Journal.
22 h 10 Champ contre champ : Le cinéma français de prestige.
Avec MM. C. Chabrol, F. Truffaut, L. Malle.
Le film de la semaine : « Kage musha ».

FRANCE - CULTURE

19 h. 30, Rencontre avec... le peintre Bram Van Veld.
20 h., Athéisme et foi héroïque chez Dostoïevski, de S. Fumet (1re partie).
21 h. 10, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Comment l'entendez-vous ? : « Musique et solitude », par J. Rigaud, administrateur de R.T.L. (Wagner, Purcell, Beethoven, J.-S. Bach, Schumann, Wagner, Ravel, Moussorgsky, Verdi et Schubert).
20 h. 5, Soirée lyrique : « Robinson Crusoé », opéra-comique en trois actes de J. Offenbach, livret d'E. Colmon et H. Crémieux, par le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, dir. J.-P. Marty, avec P. Bouveret, P. Delange, S. Nigoghossian...
23 h., Ouvert la nuit : Prélude (Messiaen, Martin, Milhaud, Jolas) ; 0 h. 5, Le dernier concert : Festival de Strasbourg 79, œuvres de G. Amy, Lefebvre, Kouzan, Boulez, par l'ensemble Studio 111, dir. D. Kieffer.

Dimanche 28 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 La source de vie.
9 h 30 W.I.Z.O.
(Women International Zionist Organisation.)
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée à l'intention des sourds et des malentendants à Massy.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
D'E. Ruggieri et S. Grumbach.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Téléfilm : l'Escadron volant.
16 h 30 Sports première.
17 h 45 Dramatique : le Nœud de vipères
Rediffusion.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le balbusard.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Rio Lobo ».
Film américain de H. Hawks (1970), avec J. Wayne, S. Delaney, C. Mitchum, J. O'Neil, J. Elam, V. French, J. Rivero.
A la fin de la guerre de Sécession, un groupe de Sudistes s'empare d'un convoi chargé d'or. Un colonel nordiste entreprend de châtier les traîtres qui ont permis l'embuscade et de récupérer l'or.
Un western superbement mené, avec action rapide, événements inattendus et la forte présence de John Wayne, le héros viril selon Hawks, dont ce fut le dernier film.
22 h 20 Spécial élections sénatoriales.
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 30 Cours d'anglais : Follow me.
11 h 45 Salut l'accordéon.
12 h Concert.
« Ouverture pour Faust », de Wagner, et « Concerto pour piano et orchestre n° 21 », de Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Amy
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : Shérif, fais-moi peur.
L'occasion fait le larron.
14 h 10 Hors compétition.
Jean-Louis Trintignant et l'automobile.
De G. Pernet, réal. C. Vidalie.
15 h 20 Ballets Sylvia.
Musique de L. Delibes. Enregistré à l'Opéra de Paris, en décembre 1979. Avec N. Pontois et C. Atanassof.
16 h 30 Feuilleton : Ces merveilleuses pierres.
17 h 50 Dessin animé.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Enlèvement par procuration.
De M. Rubin, réal. C. Allen. Avec R. Culp, A. Dickinson, J. Allyson...
L'histoire étrange d'un jeune acteur fauché qui décide de servir d'intermédiaire dans une affaire d'enlèvement, en échange d'une grosse somme d'argent.
21 h 50 Les élections sénatoriales.
Participent à ce débat les sénateurs suivants : Mme H. Luc, (P.C., Val-de-Marne) et MM. R. Brun (CNIP, Gironde), E. Dailly (gauche démocratique, Seine-et-Marne), M. Debarge (P.S., Seine-Saint-Denis), J.-P. Fourcade (R.I., Hauts-de-Seine), M. Jacquet (R.P.R., Seine-et-Marne), A. Poher (Union centriste, Val-de-Marne), M. Rosette (P.C., Val-de-Marne), M. Schumann (R.P.R., Nord).
22 h 40 Magazine de l'image : Voir.
D'A. Pujol, G. Cornu et J.-P. Bertrand.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

15 h 45 Aspect du court-métrage français.
16 h Jeu Tous contre trois.
Nerac au pays d'Albret.
17 h Prélude à l'après-midi : Ravel.
« Introduction et allegro pour harpe », interprété par L. Laskine.
17 h 15 Théâtre de toujours : Henri V.
De Shakespeare. Réal. : D. Giles. Une production de la B.B.C.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
Les floralies à la Réunion et tourisme polynésien.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Jeu : Télé-tests.
Dernières épreuves de la série de Jean Frapat : s'affrontent trois adolescents et trois professionnels du spectacle.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : L'arbre de vie.
La faune d'Australie.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle J. Gabin) :
Tout ça ne vaut pas l'amour.
Film français de J. Tourneur (1931), avec M. Lévesque, J. Gaël, J. Gabin, M. Berry, J. Loury, D. Abdala (N. Redif.).
Un vieux pharmacien, célibataire endurci, recueille une jeune fille qui a des malheurs. Il s'éprend d'elle mais elle tombe amoureuse du voisin marchand d'appareils de T.S.F.
Cette comédie du parlant paraît quelque peu théâtrale. Marcel Levesque, dans le rôle du pharmacien, y a plus d'importance que Jean Gabin, très à l'aise pourtant en petit commerçant parigot.

FRANCE - CULTURE

10 h., Messe au carmel de Dijon.
11 h., Regards sur la musique : « Russlan et Ludmilla », de Glinka.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 40, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : les Percussions de Strasbourg (2e Biennale de Nanterre), et à 16 h. 5, et 20 h. 40.
14 h., Sons : A l'esprit par la terre.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Cet animal étrange », de G. Arout.
17 h. 30, Rencontre avec... M.-M. David, F. Tristan et J. Mons.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h. 40, Voix, théâtres et musiques d'aujourd'hui : « Les mangeurs d'ombre » ; « Syllabaire pour Phèdre ».
23 h., Musique de chambre : Bario, Ulrich, Louvier, Reinecke.

FRANCE - MUSIQUE

9 h. 30, Cantate : B.W.V. 114 et B.W.V. 19, de J.-S. Bach ; 10 h. 30, Les classiques favoris : « Symphonie n° 94 », de J. Haydn.
11 h., Concert : « L'offrande musicale », de J.-S. Bach, et « Concerto en mi mineur », de Telemann, par l'ensemble Secolo Barocco, dir. et flûte, M. Debost.
12 h. 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : Judy Garland, l'histoire d'une enfant de la balle.
13 h. 30, Jeunes solistes : Myriam Birger interprète J.-S. Bach, Chopin et Liszt.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre en France (Mendelssohn, Weber, Mehul, Beethoven).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Werther », de Massenet, avec M. Mesplé, V. de Los Angeles, les Chœurs de l'O.R.T.F. et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Prêtre.
19 h., Concert : Jazz vivant, « Desdemonus minor ». Oratorio de Fr. Jeanneau, créé au Festival d'Angoulême par l'Orchestre de chambre et le Quintette à vent d'Angoulême.
20 h. 5, Le concert du dimanche : Festival de Colmar 1980. « Symphonie n° 48 en ut majeur », « Concerto pour violoncelle et orchestre n° 1 en ut majeur », et « Symphonie n° 45 en fa dièse mineur » (Haydn), par l'Orchestre de Chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec F. Lodéon, violoncelle ; Une semaine de musique vivante.
23 h., Ouvert la nuit : Saturnales (Vivaldi, Geminiani, Loeillet, Carpentier, Tallis, Bull, Gibbons).

● *Louisiane*, feuilleton tiré du roman de Maurice Denuzière et adapté pour la radio par Claude Chebel, est diffusé tous les jours, du lundi au vendredi, à partir du 29 septembre, à 13 h. 30, sur France-Inter, avec Jean-Pierre Aumont, Danièle Lebrun, André Dussollier.

● *Les « ateliers de création radiophonique » reprennent sur France-Culture* le 5 octobre, à 20 h 40, avec « M. Ménard, stéréoglotte et polyphone », un programme de l'U.E.R. coordonné par René Farabet, Madeleine Sola, Jean Jussforgues, Daniel Toursière.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

AFFAIRES A FAIRE

Comment se débarrasser d'un lit encombrant ? A qui revendre le canapé qu'on vient de remplacer par un neuf ? Où trouver *des chaises pas chères ?* Un marché de l'occcasion, entre particuliers, s'organise par le truchement des dépôts-ventes.

Gérard Vacher, qui a créé *« Vendez vous-même »* (V.V.M.), dépôt-vente installé dans l'île de la Jatte, à Neuilly, estime : *« Nous faisons fonction de « grenier collectif », lieu idéal pour déposer ce qui embarrasse la maison, aussi bien que pour dénicher ce dont on a besoin, sans y mettre le prix fort. »*

La formule pratiquée par V.V.M. est simple. Le vendeur paie un abonnement de 200 F, qui lui permet de déposer un ou plusieurs objets. La rémunération de V.V.M. est égale à 20 % du prix fixé par le vendeur. Mais, pour accélérer la rotation des dépôts, une baisse de 10 % est appliquée chaque mois sur le prix initial. Les acheteurs bénéficient de ces rabais successifs.

Mieux qu'un simple bric-à-brac, le dépôt-vente de l'île de la Jatte groupe les meubles par genre : il y a le coin des lits, celui des canapés ou des armoires ; un espace est dévolu aux meubles 1930 et un autre aux meubles d'appoint. Deux originalités de V.V.M. sont à signaler : le sous-sol est consacré aux meubles (et quelques machines) de bureau et une partie du rez-de-chaussée accueille des éléments de cuisine et des appareils électroménagers en état de marche.

Gérard Vacher a eu, aussi, la bonne idée d'installer un bar-restaurant, avec vue sur la Seine, où un jeune chef cuisine un plat du jour et des pâtisseries, qui valent le déplacement. Une façon agréable de se délasser après avoir déambulé dans l'entrepôt.

JANY AUJAME.

★ V.V.M., 17, bd Vital-Bouhot (île de la Jatte), 92200 Neuilly. Tél. : 637-31-86. Du mardi au samedi, de 12 h. à 20 h. ; le dimanche, de 14 h. à 20 h.

ARTISANAT ALSACIEN. — Du 2 au 12 octobre se tiendra à Paris — à la Maison de l'Alsace — l'exposition *Créativité et artisanat dans l'industrie*, organisée par les ateliers d'art de Schaeffer-Impression, à Vieux-Thann (Haut-Rhin). Ce centre artistique a été créé, en 1952, par le comité d'entreprise de Schaeffer-Impression, usine textile employant plus de huit cents personnes. Limité à l'origine aux membres du personnel, ce centre est actuellement ouvert à tous. L'exposition parisienne présentera plusieurs centaines d'œuvres, reflets des différentes disciplines artisanales pratiquées à Vieux-Thann : poterie, céramique, batik, tissage, arts plastiques, etc.

★ Maison de l'Alsace, 39, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

LA FÊTE DES CASSE-TÊTE. — Solange Lauber a pensé à tous les fanatiques des « casse-tête » en préparant l'exposition qui s'ouvrira le 1er octobre dans sa boutique de jeux l'Œuf cube. Outre les classiques casse-tête, en bois, métal ou plastique, elle a réuni des œuvres originales, réalisées par des amateurs. Psychologues, mathématiciens ou simples imaginatifs, ils ont mis leur passion en jeu pour créer leurs propres casse-tête. Mais comme cet exercice de réflexion est fort ancien, Solange Lauber a aussi déniché quelques casse-tête des dix-septième et dix-huitième siècles, qui sont de beaux objets de collection.

★ Du 1er au 18 octobre, L'œuf cube, 24, rue Linné, 75005 Paris. Le lundi, de 12 h. à 19 h. ; du mardi au samedi, de 10 h. à 19 h.

VINGT-CINQ ANS DE STYLE DANOIS. — La Boutique danoise célèbre son vingt-cinquième anniversaire par une exposition sur le thème « Hier, aujourd'hui, demain ». Le mobilier en teck, révélé aux Français dans les années 60, y est représenté par les créations d'architectes et d'ébénistes danois. Ces meubles sont entourés de luminaires, tissus et objets de ces vingt-cinq dernières années. Pour illustrer le futur, la Boutique danoise présente de nouveaux meubles en érable, une originale table basse, tournée en frêne massif, dont les deux plateaux circulaires superposés sont surmontés par une coupe, et un petit fauteuil fait d'un cercle de bois coiffé de cuir pour le dossier et de pieds en quart de cercle avec assise en cuir.

★ Jusqu'au 8 novembre, Boutique danoise, 42, avenue de Friedland, 75008 Paris. Fermée le lundi.

LA MODE A TABLE. — De la rencontre insolite de la couture parisienne et de la porcelaine allemande vient de naître une collection unique au monde. Connu pour ses imprimés sur jersey de soie, Léonard a associé le talent de ses stylistes à la notoriété de Hutschenreuter, importante firme bavaroise de porcelaine. Les motifs floraux, délicats et pastels, créés par Léonard s'épanouissent sur la porcelaine blanche et, raffinement exceptionnel, se terminent sous le rebord des assiettes et des plats. Georges Pesle, dans son magasin du 17, rue de Sèvres, à Paris, est le premier à présenter ces services de table, vases et bougeoirs. Tous les décors, cuits sous émail, résistent au lave-vaisselle. Les prix sont ceux d'une *porcelaine de grande qualité :* de 65 F à 85 F l'assiette, 80 F environ la tasse à café.

★ Porcelaine Hutschenreuter, CIAT, 32, rue de Paradis, 75010 Paris, *indique ses dépositaires de province.*

ASSURANCES SOCIALES

LES DROITS DES JEUNES A LA SÉCURITÉ SOCIALE. — Le jeune scolarisé, âgé de moins de vingt ans, est pris en charge par l'assurance-maladie comme ayant droit d'un assuré social. Il bénéficie des prestations en nature « maladie-maternité ». L'étudiant, entre vingt ans et vingt-six ans, est affilié au régime étudiant et il bénéficie des prestations en nature « maladie-maternité », pour lui et ses ayants droit. Pour obtenir des renseignements sur les différents cas possibles, la liste des pièces à fournir et pour connaître la durée limite des droits, on peut s'adresser à la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne, 69 bis, rue de Dunkerque, 75453 Paris Cedex 09, tél. : 280-69-67, poste 29-20.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 27 septembre 1980 :

DES ARRETES

● Modifiant un précédent arrêté fixant les modalités d'application du décret du 18 avril 1966 portant règlement d'administration publique en ce qui concerne les abattoirs de volailles pour l'application de la loi du 8 juillet 1965 relative aux conditions nécessaires à la modernisation du marché de la viande ;

● Relatif aux prêts aidés par l'Etat pour le financement de maisons solaires.

DES DECRETS

● Modifiant le tarif des annonces et insertions au *Journal officiel ;*

● Relatif à l'information, à l'éducation et à la planification familiales.

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 SEPTEMBRE

« Le château de Vincennes », 14 h. 30, entrée, avenue de Paris, Mme Allaz.

« La fontaine des Quatre-Saisons », 15 h., métro Bac, Mme Bouquet des Chaux.

« Soirées romantiques chez Ary Scheffer et Renan », 15 h., 16, rue Chaptal, Mme Chapuis.

« L'Oratoire et la place de la Croix-du-Trahoir », 15 h., 147, rue Saint-Honoré, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le quartier de l'Université », 15 h., devant l'église Saint-Séverin, Mme Puchal (Caisse nationale des monuments historiques).

« Musée Rodin », 15 h., 77, rue de Varenne (Approche de l'art).

« Le Sénat », 15 h., angle rue de Tournon et rue de Vaugirard (Arcus).

« Les synagogues du Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Saint-Michel et Saint-Georges », 15 h., Musée des monuments français (Histoire et Archéologie).

« La place des Vosges ; le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

« Hôtel de Lauzun en l'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

14 h. 45, Académie des sciences morales et politiques, 23, quai de Conti, docteur Jean Rousselet : « Où va la jeunesse ? ».

18 h. 30, Centre Georges-Pompidou, salle d'actualité de la B.P.I. : « La critique musicale : Pourquoi ? Par qui ? Pour qui ? ».

PÊCHE

BIBLIOGRAPHIE

« Le Sorcier de Vesoul » de Vincent Lalu ou la vie d'un pêcheur de truites

Les « moucheurs » sont, dans la grande famille des pêcheurs à la ligne, des gens à part. A cause du matériel particulier qu'ils utilisent : canne très spéciale en refendu, en fibre de verre ou en carbone, « autoflottantes », « queue-de-rat », insectes artificiels. A cause de leur technique, il s'agit de poser sur l'eau et dans l'angle de vision du salmonidé convoité la mouche qui convient dans des conditions telles que le poisson s'y laissera prendre. A cause aussi de leur maladif et constant souci de fabriquer — avec des plumes, un étau, des pinces à épiler, du fil, de la colle et un hameçon — l'insecte exact, celui qui fera monter quoi qu'il arrive la vieille truite imprenable. A cause enfin du vocabulaire qui est le leur.

C'est à l'un des plus illustres de ces pêcheurs, Henri Bresson, que Vincent Lalu, un journaliste, consacre un ouvrage qui ne manquera pas d'aller au cœur de ceux que l'on appelle parfois les « fous de la soie fouettée ». Car tous les « moucheurs », et pas seulement les Français, ont mis au moins une fois dans leur vie une French tricolore sur leur bas de ligne, une mouche sèche qui a fait le tour du monde et qu'Henri Bresson a inventée. Aucune truite n'y résiste... ou presque. Il y a toujours, en matière de pêche, des presque...

Mais Henri Bresson, c'est aussi une sorte de maniaque comme feu Charles Ritz qui lançait la mouche dans les couloirs du célèbre palace parisien, histoire de voir si une nouvelle canne avait le bon nerf. On ne compte plus le nombre des poissons qui sont tombés dans le panier d'Henri Bresson, du côté de Goumois sur *le Doubs, sur la Loue et* autres rivières. A un point tel que certaines sociétés de pêche préfèrent le voir opérer sur les rives des départements voisins que sur les berges de leurs propres ruisseaux, bien que sa présence dans un lieu donné ne manque jamais d'éveiller la curiosité générale.

Le livre de Vincent Lalu trace le portrait du « sorcier de Vesoul » dans un style que ne renieront pas les porteurs de canne, mais qui séduira tout autant ceux que les mystères du milieu aquatique n'attirent pas. A travers ces pages, apparaissent aussi ces curieux liens qui lient autrement que par un fil les pêcheurs aux poissons.

Montage des mouches et techniques

Deux autres livres consacrés à la pêche à la mouche viennent de sortir en librairie. L'un, *le Montage des mouches*, que l'on doit à Victor Boriandelli et à Daniel Maury, tous deux grands pêcheurs devant saint Pierre et « globe-trotteurs », est consacré, comme le dit le titre, au montage des insectes exacts ou « fantaisie » nécessaires à ce type de pêche. Le petit matériel nécessaire, le choix des cous de coq qui *fournissent les plumes*, la technique proprement dite du montage, tout y est exposé grâce à trois cents photographies. Un petit ouvrage très utile.

Enfin, le dernier livre est plus ambitieux et concerne toute la technique de cette pêche très particulière autrefois réservée à de privilégiés, mais qui se « démocratise » depuis plusieurs années à grands pas. L'ouvrage, signé Gilbert Bordes, aborde lui aussi la question du matériel, pour l'étendre à la canne, aux vêtements, aux bottes, etc. La technique proprement dite qui caractérise cette pêche y est largement traitée.

Un certain nombre de renseignements d'ordre pratique, par ailleurs donnés sur les livres de pêche où la mouche est bien accueillie, tant en France qu'en Belgique ou en Suisse. Tous ces livres apparaissent alors que la fermeture de la pêche en rivières de première catégorie va intervenir. Bonne occasion de monter des mouches pour la saison prochaine. En consultant ces ouvrages.

CLAUDE LAMOTTE.

★ *Le Sorcier de Vesoul*, éditions Balland, 240 pages, environ 55 F.

★ *Le Montage des mouches*. Edition Bornemann, 120 pages, environ 35 F.

★ *Nouvelles techniques de pêche à la mouche*. Edition Encre, 258 pages, environ 50 F.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27.09.80 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 28.09.80 DÉBUT DE MATINÉE

PRÉVISIONS POUR LE 28 SEPTEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le samedi 27 septembre à 6 heures et le dimanche 28 septembre à 24 heures :

Une profonde dépression centrée près de l'Islande se développera vers le sud-est à travers l'Europe occidentale. Le front froid qui lui est associé traversera la France.

Dimanche 28 septembre, ce front froid concernera principalement les régions s'étendant de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées au Bassin parisien et à la Flandre. Sur ces régions, le temps sera très nuageux avec des pluies ou des orages. Il s'améliorera lentement par l'ouest l'après-midi et le soir, mais les températures seront en baisse. La Bretagne bénéficiera d'éclaircies assez belles dans un flux d'air frais de secteur nord-ouest. Quelques averses sont possibles localement. Ailleurs, après une matinée souvent brumeuse (bancs de brouillard dans l'intérieur, nuages bas près de la Méditerranée), des périodes ensoleillées seront assez belles, mais le ciel deviendra orageux et des orages sporadiques éclateront en fin de journée. Les températures demeureront relativement élevées.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris, le 27 septembre, à 8 heures : *1 017,7 millibars, soit 763,3 millimètres de mercure.*

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 septembre; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 25 et 12 degrés; Biarritz, 22 et 18 ; Bordeaux, 27 et 13 ; Bourges, 25 et 11 ; Brest, 18 et 13 ; Caen, 21 et 9 ; Cherbourg, 18 et 10 ; Clermont-Ferrand, 24 et 8 ; Dijon, 21 et 11 ; Grenoble, 25 et 10 ; Lille, 17 et 13 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 28 et 16 ; Nancy, 18 et 7 ; Nantes, 19 et 12 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 22 et 11 ; Pau, 27 et 17 ; Perpignan, 27 et 14 ; Rennes, 20 et 10; Strasbourg, 18 et 9; Tours, 26 et 11 ; Toulouse, 27 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 18 degrés ; Amsterdam, 18 et 10 ; Athènes, 28 et 18 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 17 et 6 ; Bruxelles, 18 et 12 ; Le Caire, 30 et 20 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 16 et 4 ; Genève, 22 et 8 ; Lisbonne, 27 et 15 ; Londres, 20 et 13 ; Madrid, 31 et 13 ; Moscou, 12 et 1 ; Nairobi, 29 et 13 ; New-York, 23 et 11 ; Palma-de-Majorque, 29 et 13 ; Rome, 27 et 16 ; Stockholm, 11 et 8.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 766

HORIZONTALEMENT

I. Un coup de cafard. — II. Fait tomber la veste. Qui peut donc rouler. — III. Note. Servent parfois d'endroits pour raccommoder. — IV Qui concerne tout ce qui peut se faire les yeux fermés. Article. Pour être bon ne doit pas être trop dur — V. S'éprit d'un drôle d'oiseau. *Rejoignit* le troupeau. Nom de maison. — VI. Ne pas laisser tout nu. Matière dont on peut faire des ponts. — VII. Possessif. Département. Est souvent sur la planche. Fait la belote avec sa dame. — VIII. Qui devrait donc être curé. Fait des réserves. Grecque. — IX. Dieu. Déchiffré. Faire son choix. — X. Peut être considérée comme attachée au parquet. Très salé. — XI. Mal de chien. Bien plantés. — XII. Grand quand on passe. *Expérience (épelé)*. Possessif. Article arabe. — XIII. Note. Brillait en Egypte Quelque chose à louer. — XIV. Peut marcher sur la tête. Agir d'une façon très prévenante. Va et vient. — XV. Qu'on ne pourra donc pas faire chanter. Peut s'agiter pour un oui ou pour un non. Préposition.

VERTICALEMENT

1. Peuvent raser les murs. Saint de Bigorre. — 2. Il en est une dont on a plein le dos. Coule en Suisse. Frère de prophète. — 3. Mot d'enfant. Chaîne. Peut être courte pour un gagnant. — 4. Piquées et toutes froissées. Conjonction. — 5. Abréviation. N'a pas un grand lit. Capitale d'une province. — 6. Démonstratif Quand elles se *réveillent, il y a des éclats. Interjection.* — 7. Marque familièrement l'accompagnement. Endroit où il faut respecter les sergents. — 8. Foyer qui peut être plein de charme. Avant J.C. Fait souvent un pli. — *9. Pour lancer* la balle. Qui n'ont donc pas souffert. Parfois entre deux propositions. — 10. Ne buvaient pas pour leur plaisir. Objet de litige pour des plaideurs. — 11. Filet. Utile pour celui qui veut exprimer des regrets. — 12. Où il n'y a donc rien à prendre. Se laisser aller. Dans sa bouteille, il y a *à boire et à manger.* — 13. Peuvent être mis dans le bain. Une des Cyclades. Cœur de lion. — 14. Qui sont donc à louer. Vieux poète. — 15. Agir en partie. Risquent d'être percées quand il y a des *éclats.*

Solution du problème n° 2 765

Horizontalement

I. Dégrader. — II. Corrosive. — III. Asie. Pain. — IV. Tan. Mi. ED. — V. Age. Ir. Ru. — VI. Résineuse. — VII. Mess. — VIII. Crépu. Eue. — IX. Ta. Argent. — X. Eprise. Io. — XI. Se. Rien.

Verticalement

1. Cataractes. — 2. Dosage. Râpé. — 3. Ermes. — 4. Gré. Impair. — 5. Ro. Mineurs. — 6. Aspirés. Ger. — 7. Dia. Usée. — 8. Eviers. Unie. — 9. Rendue. Eton.

GUY BROUTY.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Industriels, ingénieurs et chercheurs au congrès des techniques propres à Toulouse

La pollution diminue, le chiffre d'affaires augmente...

De notre envoyé spécial

Toulouse. — *Malgré les cent cinquante emplois qu'elle avait créés,* cette usine du Tarn spécialisée dans *la peinture des armoires métalliques* était une calamité écologique. Chaque *jour, elle rejetait à la rivière* 130 000 litres d'eau chargée de peintures plus ou moins toxiques. Une *station d'épuration ? Bien sûr, mais* le devis se montait à 30 000 francs et les frais d'exploitation promettaient d'être lourds. Le patron a choisi autre chose Il a complète*ment changé le procédé d'électro*lyse grâce auquel il appliquait les pigments sur les parois de ses *meubles.* Certes, l'*investissement* a été encore plus élevé (500 000 F), *mais l'agence de l'Adour-Garonne* a prêté ou avancé à l'industriel 90 % de cette somme. Aujourd'hui, l'usine *ne déverse plus dans le Tarn qu'une* quantité minime d'eau claire et la récupération de la peinture représente une économie de 100 000 francs par an.

Cet exemple spectaculaire a été *cité au congrès national des tech*niques propres, qui a réuni à Toulouse, les 24 et 25 septembre, deux cents ingénieurs, industriels, fonctionnaires et chercheurs. M. François *Delmas, secrétaire d'Etat à l'envi*ronnement, a rappelé que la première réunion consacrée à ce sujet s'était tenue dans la même ville il y a cinq ans. Il s'agissait donc d'un bilan. Il est prometteur. En 1975, on recensait avec peine une vingtaine d'expériences de « techniques propres ». On *compte aujourd'hui une centaine de* procédés de fabrication peu polluants appliqués dans au moins *deux cents entreprises appartenant* aux secteurs de l'agro-alimentaire, de la chimie, des papiers, de la mécanique et des métaux.

Une solution pour chaque usine

Sous le vocable de « techniques propres » on trouve, il est vrai, des *réalités assez différentes. La raffi*nerie Shell à Pauillac, qui polluait la Gironde autant qu'une ville de *trente mille habitants,* utilise à présent son eau en circuit fermé. Simple recyclage, mais très efficace. Telle fabrique de levures dans le nord de la France rejetait des quantités d'effluents, riches en matières organiques. Désormais elle les filtre, les concentre et les vend comme engrais *et sous forme d'aliments pour* le bétail. Récupération qui s'accompagne d'une réduction de la pollution de 90 %. Mieux encore, une fabrique de robinets en laiton abandonne le décapage chimique, très polluant, pour le décapage mécanique. Dans ce cas, l'innovation technique se met purement et *simplement au service* de l'écologie.

L'adoption de techniques propres est donc une nouvelle manière de concevoir la lutte antipollution. Comme dira l'un des congressistes : *« Doter une usine de filtres à air et de stations de traitement des eaux, c'est appliquer une prothèse coûteuse et qui ne rapporte rien. Adopter, au contraire, un procédé de fabrication qui ne produit pas de pollution, c'est moderniser son entreprise et parfois gagner de l'argent. »*

En effet, aux avantages écologiques *des techniques propres s'ajoutent* d'heureuses conséquences de tous ordres. Un patron décidé à modifier ses procédés de fabrication est obligé de jeter un regard neuf et souvent critique sur sa propre entreprise. Examinant ses rejets, il en vient souvent à réfléchir sur ses dépenses d'énergie et de matières premières. Comme l'a observé M. François Delmas, *« il y a convergence de trois objectifs : économie d'énergie, économie de matières premières et réduction de la pollution ».*

L'adoption de techniques propres est fréquemment une bonne affaire. Une étude récente montre que, dans 70 % des cas, les investissements qui y sont consacrés sont moins coûteux que les frais entraînés par l'épuration classique. Et les coûts de fonctionnement sont généralement inférieurs à la redevance pour pollution payée par l'industriel.

Il n'empêche que cette nouvelle manière de faire doit surmonter *maints obstacles et d'abord la crainte* du changement. Certains patrons ont dû licencier des chefs d'atelier qui se refusaient à *adopter ces tech*niques moins polluantes. Toute modification d'un processus de production doit être précédée d'études *qui* durent parfois des années. En la *matière,* il n'y a pas de recette. *Chaque usine doit trouver sa propre* solution.

Les agences de l'eau accordent des aides qui se montent à 50 % des frais d'études. Elles encouragent les opérations pilotes et les réali*sations en vraie grandeur. Au total* elles ont consacré cette année 200 millions de francs (sur 600 millions) à la promotion des techniques propres. Les prêts à faible intérêt et *les avances qu'elles consentent* aux industriels sont systématiquement majoré de 10 % à 20 % *par rapport aux avantages qu'elles* accordent pour la construction de stations de traitement classiques.

« Il faut innover pour survivre »

Celles-ci ne sont d'ailleurs pas *condamnées et restent* la seule solution dans nombre de cas. *« Les techniques propres ne constituent pas une panacée,* reconnaissent les fonctionnaires du ministère de l'en*vironnement. Elles n'entraînent pas toujours la suppression totale de la pollution mais sa réduction. Il n'y a guère de production sans déchets ni nuisances. »*

Ces réserves n'enlèvent rien à *l'intérêt des techniques propres.* Celles-ci ne peuvent que gagner peu à peu l'ensemble des usines *françaises.* Aux Etats-Unis, depuis des années, les industriels consacrent 20 % de leurs investissements antipollution à l'adoption de nouveaux procédés de fabrication. *Ceux-ci sont considérés comme l'un* des éléments de la compétitivité des entreprises. Pour une fois l'écono*mie et l'écologie se donnent* la main. Comme le dit François Ceyrac, président du C.N.P.F., *« il faut innover pour survivre ».*

MARC AMBROISE-RENDU.

Un mois pour vider les soutes du « Tanio » ?

De notre correspondant

Brest. — Le *Tanio*, est-ce bientôt fini ? M. Aymar Achille-Fould, président de la mission interministérielle de la mer, est allé le 25 septembre sur le *Port-Joinville*, le pétrolier dans les cuves duquel seront déversées quelque 8 000 tonnes de fuel lourd emprisonnées dans la partie avant du pétrolier malgache. Le pompage devrait débuter dans les jours à venir. Selon M. Achille-Fould, *« le pompage devrait durer un mois. Si la Comex peut démarrer au début octobre, on devrait être au bout de nos peines à la fin du mois* d'octobre ».

Le retard dans le pompage du *Tanio* est d'une *quarantaine* de jours. Cette opération, en effet, n'est pas une mince affaire. Le naufrage s'est produit le 7 mars 1980. La partie avant du *Tanio* repose « quille en l'air » par 91 mètres de fond à environ 55 kilomètres au large de Roscoff (Finistère-Nord). La partie arrière du pétrolier, lequel s'était brisé en deux, avait pu être conduite après un périlleux remorquage au Havre. Elle contenait environ 14 000 tonnes de fuel lourd. A la suite du naufrage, 9 000 tonnes de fuel avaient pollué la côte bretonne.

Le 1er mai, un contrat était passé avec la Comex pour la vidange de la cargaison restant dans l'épave.

La première tâche consista à colmater les fuites de la coque. La décision de pomper le pétrole, il fallut installer tout un système de récupération. Le porcédé qui sera employé avait été mis au point en 1977 par l'Institut français du pétrole et la Comex à l'occasion du naufrage, dans les parages de l'île de Sein, du pétrolier est-allemand *Bohlen*. Cette fois, le pétrole ne sera pas brûlé, comme dans le cas du *Bohlen*, mais transféré dans un pétrolier ancré au-dessus de l'épave. Dans ce but, fut assemblée une colonne articulée de 120 mètres de haut et de 5 mètres de diamètre. Cet énorme fût métallique répondait à un double souci : servir de point d'amarrage au pétrolier « allégeur » et de support aux tuyaux nécessaires à la remontée du pétrole, mélangé à de l'eau chaude pour le rendre plus fluide. En même temps, était *fabriqué tout un matériel complexe* pour protéger les plongeurs contre les courants et leur permettre de percer des orifices de 50 centimètres de diamètre dans les cuves destinés au pompage.

Tout était mis en place le 24 août après des difficultés incroyables, essentiellement dues au mauvais temps. On peut espérer maintenant que les travaux vont se dérouler avec la régularité prévue, à la condition toutefois que le temps le permette.

M. Aymar Achille-Fould a fourni des indications sur toutes les dépenses engagées pour le *Tanio* : *« Je ne serais pas étonné que l'ensemble revienne à plus de 300 millions de francs. Là, est une autre bataille que nous mènerons pour nous faire rembourser. L'assureur a une responsabilité fixée à 12 millions de francs. Le relais possible dans cette affaire est le Fonds international d'indemnisation. Le maximum de l'indemnisation par ce fonds serait de 262 millions. »*

Evoquant le rôle de la marine nationale, qui a la charge de contrôler et de suivre l'opération de pompage, le président de la Mission interministérielle de la mer souligna, par la même occasion, l'effort consenti par le gouvernement pour lutter contre la pollution des mers. Il rappela à ce propos que d'ici cinq ans, la marine nationale devait se voir attribuer onze bateaux et trois avions pour mener à bien sa tâche de surveillance et de prévention dans ce domaine (coût : 800 millions de francs).

M. Achille-Fould a souhaité, par ailleurs, que les autres pays européens imitent la France en matière d'investissements pour la sécurité des lignes maritimes à l'approche des côtes françaises. *« Je suis convaincu qu'il faut continuer dans cette voie pendant plusieurs années encore,* a-t-il précisé. *Le problème est d'obtenir des Européens une coopération. Il convient de leur expliquer que les 500 millions de tonnes de pétrole qui passent le long des côtes de la Bretagne ne sont pas destinés aux seuls ports européens. »* Au sujet de la Conférence européenne sur la sécurité en mer qui doit se tenir les 1er et 3 décembre prochain à l'initiative de M. Giscard d'Estaing, le président Achille-Fould a indiqué qu'il s'agissait d'obtenir la création d'une sorte d'agence de sécurité. *« Mais on n'est pas encore au bout de nos peines,* a-t-il fait remarquer. *L'Europe de la mer n'est pas pour demain. »*

JEAN DE ROSIERE.

TRANSPORTS

La liaison Gare d'Austerlitz — Porte-d'Auteuil sera ouverte le vendredi 3 octobre

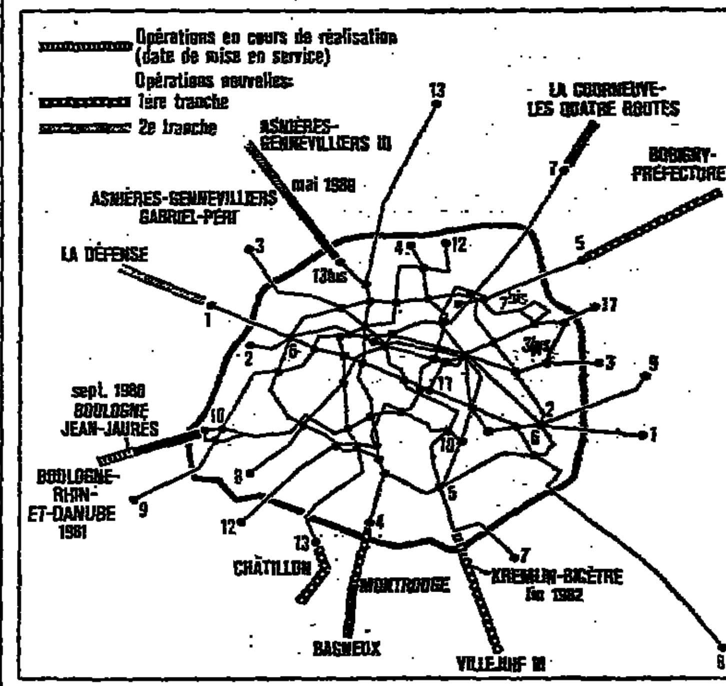
Boulogne-Billancourt va devenir la seule commune de la banlieue parisienne qui disposera de deux lignes de métro. Vendredi 3 octobre, en début d'après-midi, la liaison Gare-d'Austerlitz-Porte-d'Auteuil va être prolongée de 1,4 kilomètre pour atteindre la nouvelle station Boulogne-Jean-Jaurès. Dans un an, elle fera un nouveau bond de 860 mètres jusqu'à son terminus définitif, Rhin-et-Danube, à l'orée de Saint-Cloud.

C'est un très vieux projet qui voit ainsi le jour puisque l'idée d'un tel prolongement fut lancée pour la première *fois* en 1930... Seulement, Boulogne disposait déjà de la ligne n° 9 Mairie-de-Montreuil - Pont-de-Sèvres et les besoins étaient plus grands à l'est ou au nord, où ils ne sont pas encore tous satisfaits (*le Monde* du 9 mai).

Ce nouveau prolongement à l'ouest va permettre à trente-huit mille habitants de se trouver à moins d'un kilomètre de la station Jean-Jaurès. La R.A.T.P. a calculé qu'ils vont réduire de huit minutes le temps de trajet pour gagner le centre de Paris. Un ticket de métro normal leur suffira, ce nouvel arrêt étant à moins de 2 kilomètres, à vol d'oiseau, de la porte de la capitale. En revanche, pour atteindre Rhin-et-Danube, à partir d'octobre 1981, le tarif sera plus élevé, comme c'est déjà le cas pour Asnières, Créteil et Saint-Denis.

Cete amélioration du réseau de transport en commun aura coûté 320 millions de francs hors taxes (370 millions pour la totalité du prolongement jusqu'à Rhin-et-Danube). La concentration parisienne est onéreuse. D'autant que le maire de Boulogne-Billancourt, M. Georges Gorse, député (R.P.R.), souhaite qu'une station intermédiaire, prévue dans les plans primitifs, soit implantée entre Porte-d'Auteuil et Jean-Jaurès, pour desservir le Parc des Princes et Roland-Garros. Il en coûterait 20 millions pour faciliter l'accès à ces équipements sportifs.

De même les projets de la Ville de Paris à Bercy amènent la R.A.T.P. à ressortir de ses cartons un de ses vieux projets : la création d'une liaison Gare-de-Lyon - Porte-de-Charenton pour desservir ce quartier qui va être entièrement remodelé. Aucune décision n'a encore été prise mais l'emplacement a été « réservé » lors de la construction de la nouvelle station Gare-de-Lyon, comme a été prévue la possibilité de faire passer la ligne n° 5 Place-d'Italie - Porte-de-Pantin par la gare de Lyon. Autre projet très ancien qui aurait le mérite de relier directement quatre gares parisiennes (Austerlitz, Lyon, Est et Nord).



CARNET

Mariages

— Le 27 septembre 1980,
Nathalie F. WAAG
et
Andrzej T. MILEWSKI
se sont mariés à Bonnieux.
« La Sara »,
84480 Bonnieux.
« Pas Escas »,
06140 Tourrette-sur-Loup.

— **Roland de PERREGAUX**
et
Sachiyo YOSHINO
ont la joie d'annoncer leur mariage célébré à Berne le 24 septembre 1980.
Buehlstrasse 55,
3012 Berne (Suisse).

Décès

— M. William Athias,
M. et Mme Edgar Mamain et leurs enfants,
Mme Jacques Mesnil et ses enfants,
Le docteur et Mme Pierre Athias,
M. et Mme Gérard Athias et leurs enfants,
M. Claude Athias,
Mme Philippe Juillard et sa fille,
M. et Mme Jean Arvis et leurs *enfants,*
Le docteur et Mme Jean-Jacques Athias et leurs *enfants,*
ont la douleur de faire part du décès du
docteur Germaine ATHIAS,
ex-chef de clinique de pédiatrie de l'hôpital d'Alger,
survenu à Perpignan, le 14 septembre 1980.
7, avenue R.E.-Brousse,
66000 Perpignan.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Guy BENEUT,
ingénieur en chef
de l'Institut national
de la propriété industrielle,
ancien vice-président
de la Société française de numismatique,
vice-président
de la Société littéraire et historique de la Brie,
trésorier
du comité national Saint-Fiacre,
survenu à Meaux, dans sa soixantième année.
Les obsèques auront lieu le mardi 30 septembre 1980, à 11 h. 30, au cimetière du Père-Lachaise, départ du funérarium (chemin de l'Hospice) de Meaux à 10 heures.
Réunion au cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Jean J. Cantacuzène et toute la famille,
M. Jean A. Cantacuzène et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 15 septembre 1980, *à Paris,* du
docteur
***Alexandre* CANTACUZÈNE,**
leur frère, père et grand-père, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Aire-sur-l'Adour (Landes).
1, rue des Saints-Pères,
75006 Paris
9, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

— Mme E Chatila,
M. et Mme Guy Chatila et leurs enfants,
M. et Mme Marc Chatila et leurs enfants,
Mlle Dominique Bourdel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Elie CHATILA,
journaliste,
survenu le 25 septembre 1980, à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques ont lieu dans l'intimité de la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
18, rue Van-Gogh,
95430 Auvers-sur-Oise.

— M. et Mme André Kanner,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Marcelle KANNER,
avocat à la cour.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 26 septembre 1980, au cimetière parisien de Pantin, dans le caveau de famille.
94, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— Chambéry, Strasbourg, Lyon.
Le colonel (C.R.) et Mme Pierre Desroche,
Philippe et Isabelle, Hubert et Bruno,
Xavier et Anne,
Frédéric,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petit-fils,
Sa famille et ses amis,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de
M. Pierre MARCHAND,
muni des sacrements de l'Eglise.
Ses obsèques seront célébrées en la paroisse Saint-Joseph, à Chambéry, le lundi 29 septembre 1980, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
234, avenue du Maréchal-Leclerc,
73000 Chambéry.

Souvenir

— **Pascal BENICHOU**
nous a quittés depuis trois ans.
Ses parents, sa sœur, ses frères et *ses proches remercient* ceux qui l'ont connu et aimé de penser à lui ce 29 septembre.
« Baure », Sainte-Suzanne,
64300 Orthez.

Remerciements

— Mme Jean Paris,
Ses enfants et petits-enfants,
dans l'impossibilité de répondre personnellement aux nombreuses marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès du
docteur Jean PARIS,
ancien médecin-chef
du service général de médecine du travail d'*E.D.F.-G.D.F.*,
prient les personnes qui se sont associées à leur grande peine de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.
107, rue de Reuilly,
75012 Paris.

URBANISME

Dans une interview au « Nouvel Observateur »

M. Giscard d'Estaing souhaite la « réinvention d'une architecture française »

« J'ai sur l'architecture certaines idées personnelles, mais je ne prétends pas du tout les imposer. » Dans une interview accordée au *Nouvel Observateur*, daté du 29 septembre, M. Valéry Giscard d'Estaing souhaite la fin de l'architecture *« apatride, anonyme »* et la *« réinvention d'une architecture française ».*

Le président de la République définit ainsi le *« tempérament architectural français (...) : la recherche de proportions justes ; l'insertion dans le site rural ou urbain ; la continuité par rapport aux styles architecturaux précédents ».*

Citant l'exemple des châteaux où *« les goûts de chaque époque se sont ajoutés et se sont harmonisés »*, M. Giscard d'Estaing estime qu'il *« faut développer notre capacité d'invention architecturale en l'adaptant aux besoins de notre époque mais en ayant conscience que la recherche des proportions et l'évolution continue sont au cœur de notre tradition ».*

« La France a perdu depuis une cinquantaine d'années la réputation d'être l'un des centres de création mondiale, estime le président de la République. L'Institut d'architecture qui devrait ouvrir à la rentrée de 1981 (*le Monde* du 27 septembre) devrait aider à la reconquérir et être un *« lieu de recherche, d'invention, de formation ».*

« Il y a dix ans, l'idée la plus répandue était celle de l'irrésistible évolution vers un style international qui s'imposerait à Paris, comme à New-York, Brasilia, Le Caire ou Tokyo. C'était l'idée que l'architecture devenait apatride et anonyme. J'ai toujours eu la conviction contraire. Dans l'architecture mondiale, il existe un pôle américain, un pôle scandinave, un pôle japonais... Je souhaite que l'on puisse aussi parler d'un pôle latin, illustré notamment par la nouvelle architecture française. »

M. Giscard d'Estaing explique pourquoi les étrangers sont écartés des grands concours : *« La promotion de notre architecture française veut que nous soyons capables de trouver pour nos grandes réalisations des architectes français de haut niveau. Cela ne signifie pas que les étrangers n'aient rien à nous apprendre, et nous leur demandons souvent conseil. »*

Le président de la République décrit les procédures de choix des grands projets (Orsay, La Villette, la Défense) où il donne, *« après une large consultation et la recherche d'un consensus, l'impulsion finale ».* Il affirme, enfin, qu'il ne *« regrette rien »* pour l'aménagement des Halles, finalement confié clairement à la Ville de Paris, dont il souligne le nouveau statut plus indépendant de l'Etat.



Le Monde

économie

LOGEMENT

Le projet de budget prévoit une nouvelle baisse de la construction

M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, présentera à la presse, lundi 29 septembre, le projet de budget de son ministère. En attendant qu'il explique comment il compte utiliser le nouveau fonds d'action conjoncturelle créé pour la construction de logements on peut d'ores et déjà poser quelques questions auxquelles le ministre ne manquera pas de répondre.

L'année 1981 devrait connaître une nouvelle baisse des mises en chantier de logements neufs ou des réhabilitations de logements aidées par l'Etat. Le projet de budget en prévoit 413 050 alors que celui de 1980 en envisageait 430 755, soit une baisse de 4,1 % des logements concernés. Le nombre des prêts locatifs aidés (PLA) stagne à 77 000, les prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP) chutent de 3,45 %, passant de 145 000 à 140 000 et les aides aux logements anciens à réhabiliter, dans le parc existant ne concerneront plus que 102 000 logements au lieu de 125 580 un an plus tôt (— 18,8 %).

Seuls les prêts conventionnés ouvrent droit à l'aide personnalisée au logement (A.P.L.), et donc sans aide à la pierre passent de 55 000 à 65 000 (+ 18,2 %). Les prêts conventionnés sans A.P.L. connaissent la même évolution (de 55 000 à 65 000 logements) et les prêts financés grâce à l'épargne-logement une croissance de 50 %, de 20 000 à 30 000.

Au niveau de la masse globale des crédits, la grande nouveauté de ce projet de budget est la création d'un Fonds d'action conjoncturelle de 2 milliards 348 millions d'autorisations de programme, qui, se rajoutant à 5 milliards 495 millions destinés à financer les prêts locatifs aidés et à 7 milliards 460 millions consacrés aux PAP aboutirait à une hausse de 32,2 % des autorisations de programme en 1981 (16 milliards 823 millions contre 12 milliards 726 millions prévus pour 1980).

Les crédits de paiement, de leur côté, passant de 11 749 millions de francs à 14 846 millions de francs, connaissent une progression de 26,4 %. En revanche, l'aide à la surcharge foncière en faveur des organismes sociaux (H.L.M. ou sociétés d'économie mixte, agissant au centre des villes) tombe de 145 millions à 80 millions de francs, soit une baisse de 45 %. Cependant, le Fonds d'action conjoncturelle comprendra 63 millions de francs, qui pourront venir s'ajouter à la somme initialement prévue.

Les crédits de paiement destinés à financer l'A.P.L. augmentent du tiers, passant de 1,8 milliard à 2,4 milliards de francs, tandis que la contribution de l'Etat au Fonds national d'aide au logement augmente du quart, de 2 740 millions à 3 410 millions de francs.

Enfin, l'aide à l'amélioration de l'habitat existant augmente de 10 % pour le parc actuel des organismes d'H.L.M. et des propriétaires institutionnels pour atteindre 478 millions de francs, tandis que l'aide aux propriétaires occupants baisse de 22 % et n'atteint que 427 millions de francs.

A quoi servira le fonds d'action conjoncturelle ?

La présentation du projet de budget 1981 laisse perplexe. L'élément le plus important en est sans aucun doute la création du Fonds d'action conjoncturelle (FAC). On pourrait penser, a *priori*, que celui-ci évitera désormais les traditionnelles mesures de « relance », de « soutien » à l'activité du bâtiment, que le gouvernement annonce en juin, pour en débloquer les crédits au retour des vacances. Tout cela, cependant, n'est pas si simple. En effet, il ne faut pas oublier que, depuis la réforme du financement du logement, le programme du nombre de logements aidés par l'Etat n'est qu'*indicatif*, en nombre d'unités, l'enveloppe restant globale. Pour en vérifier la réalité, on ne peut guère se baser que sur le logement locatif aidé (PLA), dont on connaît à la fois le montant moyen des prêts et le taux de subvention (20 % du prêt, à rajouter).

La question qui se pose est donc de savoir si, effectivement, les 5,5 milliards d'autorisations de programme (dont 2 milliards 641 millions de subventions) permettront, en 1981, la mise en chantier de 77 000 logements. Selon des spécialistes, qui mettent en œuvre ces opérations, le prêt moyen (de 183 [illegible] F par logement en 1980) aurait dû augmenter de 21 % pour suivre l'évolution des coûts.

Ce « prêt moyen budgétaire » devrait donc atteindre 221 000 F en 1981. Avec 15 % de hausse consentis dans le budget, il n'atteindra que 210 000 F, donnant droit à une subvention de 42 000 F environ par logement. Au mieux, la subvention globale prévue au budget, hors Fonds d'action conjoncturelle, ne permettra donc la réalisation que de 63 000 logements locatifs aidés et non de 77 000. Au cours des deux dernières années, d'ailleurs, les prêts locatifs aidés n'ont permis la réalisation que de 65 000 logements sur les 77 000 prévus. Si on veut atteindre l'objectif 1981 de 77 000 logements locatifs, il faudra donc puiser dans le FAC au minimum 14 000 PLA supplémentaires.

Envolée des loyers

Le désengagement de l'Etat du logement social s'accentue donc. Et c'est surtout grave dans le centre des grandes agglomérations, et notamment dans la région parisienne, où la crise de l'offre de logements amène une envolée folle des loyers libres. Si on ajoute à cela la diminution de l'aide à la surcharge foncière (qui pourrait permettre l'achat de terrains devenue trop coûteux), on voit qu'il n'y a que peu de chance de voir pousser du logement locatif social là où la demande existe et se fait plus vive.

Très favorable à l'accession à la propriété sans aide à la pierre (prêts conventionnés avec ou sans A.P.L.), le projet de budget l'est beaucoup moins pour l'accession à la propriété des ménages aux faibles ressources, bénéficiant des PAP (bonifications d'intérêt et A.P.L.). On ne saurait le regretter vraiment, trop de familles modestes se jetant à corps perdu dans l'achat d'un appartement ou d'une maison sans être vraiment sûres que l'évolution de leurs ressources leur permettra de faire face à leurs engagements sur vingt ans.

C'est pourtant au financement de ces PAP que doit servir, en grande partie, le FAC, dont le ministère de l'environnement et du cadre de vie se réserve de disposer, au gré des besoins manifestes ou de ses choix.

JOSÉE DOYÈRE.

SOCIAL

La société Linvosges décide de licencier plus de la moitié de son personnel

De notre correspondant

Epinal. — La société Linvosges de Gérardmer, mise en règlement judiciaire depuis le 16 septembre dernier, a annoncé vendredi 26 septembre la décision de licencier deux cent trente-deux des quatre cent vingt-six salariés. En fait, le plan de sauvetage de Linvosges, qui a obtenu l'aval du conseil d'administration, consiste à supprimer totalement le secteur productif (180 personnes), à réduire le nombre des administratifs de quatre-vingt-dix-sept à quarante-cinq salariés et conserver intégralement la branche commerciale.

Le P.D.G., M. Butor, a expliqué que Linvosges avait la possibilité de se sauver seul, à condition « *de faire preuve de discipline et de courage* ». Il a proposé de diminuer les salaires, notamment ceux des cadres, et a ajouté : « *Désormais, Linvosges reviendra à sa vocation première : vendre plutôt que produire.* »

Toutefois, un sous-traitant, vraisemblablement la société M.R.T.L. de Rambervillers pourrait s'installer dans les locaux de Linvosges et réembaucher une quarantaine d'ex-linvosges et fabriquer des produits de haut de gamme.

Les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., qui refusent tout licenciement, ont accueilli avec « scepticisme » le plan présenté par la direction. Ils ont aussitôt décidé de « surveiller » durant le week-end stocks et outil de travail. Lundi 29 septembre, ils se prononceront sur l'opportunité d'occuper ou non les locaux de production.

Dans les Vosges également, la direction des établissements Fleurot (Le Val d'Ajol), en règlement judiciaire depuis le 2 septembre dernier, a annoncé, vendredi 26 septembre qu'elle était amenée à licencier l'ensemble de son personnel, soixante-seize salariés. — Y. C.

CENT DIX-NEUF NORMANDES CHERCHENT UN PATRON

« Nous sommes cent dix-neuf femmes, en majorité jeunes et décidées à travailler, dont les qualités professionnelles sont reconnues. Nous disposons d'une formation nous permettant de nous adapter facilement à d'autres fabrications dans l'habillement ou la lingerie, ainsi qu'à d'autres activités exigeant une grande dextérité. » C'est le S.O.S. que viennent de lancer les cent dix-neuf salariées de l'atelier Cyclone (imperméables), à Avranches (Manche), en s'adressant « aux chefs d'entreprise afin que l'un d'eux accepte de reprendre l'usine et son personnel ».

Le 25 septembre, cent quinze licenciements ont été décidés dans cet établissement qui appartient au groupe Boussac-Saint frères.

LE C.N.P.F. : il faut compenser la cinquième semaine de congé par la réduction de l'absentéisme.

Force ouvrière « *n'a rien contre le principe de l'aménagement du temps de travail* », a déclaré M. Bergeron au déjeuner-débat de « L'opinion en 24 heures », le 26 septembre. Mais il a souligné que la revendication essentielle doit rester centrée sur la durée, en particulier par l'obtention d'une cinquième semaine de congé.

Pour sa part, M. Yvon Chotard, au nom du C.N.P.F., a affirmé que, face au coût d'une réduction du temps de travail, il fallait « *faire des économies ailleurs, notamment sur l'absentéisme, qui est en moyenne de vingt et un jours par an. Si chacun,* dit-il, *veut bien y mettre du sien (...), eh bien, il y aura une cinquième semaine de congé* ».

AFFAIRES

L'accord Ernault-Somua-Toyoda dans la machine-outil

S'allier ou s'effacer

Si l'on demandait aux constructeurs français de machines-outils de désigner, parmi leurs concurrents, ceux qu'à terme ils redoutent le plus, nul doute qu'une forte majorité d'entre eux citeraient les Japonais. Au demeurant, poserait-on la même question aux constructeurs allemands qu'ils feraient sans doute la même réponse, tant est spectaculaire la montée en puissance des industriels nippons dans cette activité vitale.

Dans ces conditions, l'accord conclu entre l'un des grands de la machine-outil française, H. Ernault-Somua (groupe Empain-Schneider), avec l'un des leaders japonais Toyoda Machine Works, contrôlé par le puissant groupe Toyota, n'en prend que plus de relief.

Cet accord, rappelons-le, prévoit la constitution d'une filiale, H.E.S.-Toyoda, dont le capital sera détenu à 65 % par Ernault-Somua. Cette nouvelle firme a pour objet :

- *De construire les centres d'usinage conçus par Toyoda dont la licence de fabrication lui est concédée ;*
- *De fabriquer les fraiseuses à commande numérique et les centres d'usinage verticaux conçus par H.E.S. ;*
- *D'installer les systèmes informatiques et électroniques associés à ces productions ainsi que les ateliers ;*
- *De vendre (par l'intermédiaire de H.E.S. Europe et AFMO), les fraiseuses dans le monde entier et les centres d'usinage en Europe (hors U.R.S.S.), en Afrique (hors Afrique du Sud) et au Proche-Orient.*

C'est donc bien d'une alliance qu'il s'agit et qui touche à deux activités promises à un développement considérable dans les années à venir : les centres d'usinage et au-delà les ateliers flexibles, systèmes appelés à bouleverser l'organisation du travail puisqu'ils mettent en œuvre des combinaisons de plusieurs machines-outils programmées.

Dans ce secteur, la France a pris un retard important. Actuellement 80 % des centres d'usinage vendus dans l'Hexagone sont importés. On comprend, dès lors, qu'Ernault-Somua ait tenté de s'associer à une firme qui, dans ce domaine, est l'une des toutes premières mondiales. On le comprend mieux encore, si l'on se souvient qu'Ernault-Somua a connu des exercices difficiles qui ont contraint le groupe Empain-Schneider à une opération de renflouement onéreuse : 160 millions de francs. « Développer seul une gamme de centres d'usinage coûte au moins 200 millions de francs », rappelle M. Jean-Claude Albrecht, P.-D. G. d'Ernault-Somua, justifiant ainsi l'accord passé.

Le groupe japonais y trouve également son compte. En premier lieu, il cède et impose sa technologie, ce qui n'est pas peu de chose. En second lieu, il s'implante en France et va bénéficier pour conquérir le marché européen du réseau d'Ernault-Somua. Bref, un « bon accord » qui satisfait tout le monde... y compris, dit-on, les pouvoirs publics.

La satisfaction de ces derniers est à la vérité quelque peu surprenante. Certes, l'alliance H.E.S.-Toyoda va permettre de créer quelques emplois, mais plus encore d'améliorer la balance commerciale dans ce secteur, puisque la nouvelle firme entend non seulement conquérir le marché national mais encore exporter une bonne partie de sa production. Il n'en reste pas moins que l'existence de H.E.S.-Toyoda risque fort de décourager les vocations nationales déjà si peu nombreuses.

Or, ce n'est pas faire preuve de nationalisme étroit que d'insister sur l'importance que revêt pour un pays le maintien de sa technologie dans des secteurs en pleine évolution, comme le sont les centres d'usinage et les ateliers flexibles... Nécessité fait loi, diront certains. Reste qu'en 1961, c'est Ernault-Somua qui vendait une licence à Toyoda, pour la construction de fraiseuses... — Ph. L.

● *M. Georges Marchais* a dénoncé jeudi 25 septembre, à La Rochelle (Charente-Maritime), la « *responsabilité totale et écrasante* » du premier ministre, du chef de l'Etat, des « *politiciens giscardiens et de leurs amis affairistes de tout poil* » dans la situation de Manufrance. Exigeant que le pouvoir « *applique les mesures d'aide nécessaires au redémarrage* » de cette entreprise, le secrétaire général du P.C.F. a affirmé : « *Manufrance, ça commence !* »

La société d'études Eurofinance est menacée de disparition

La Société européenne d'analyse économique et financière, plus connue sous le nom d'Eurofinance, est menacée de disparition à la fin de l'année : la direction a annoncé au comité d'entreprise qu'elle avait déposé à l'inspection du travail une demande de licenciement collectif affectant soixante-dix-neuf personnes sur quatre-vingt-six.

Dans un communiqué, la direction annonce qu' « *en raison de difficultés croissantes pour équilibrer l'exploitation d'Eurofinance, et du fait du développement de leurs services propres d'analyse financière et de recherche économique, les actionnaires ont décidé de procéder à une profonde restructuration des activités et de l'organisation de la société. A l'avenir, Eurofinance se consacrera essentiellement aux activités de rapprochement d'entreprises et de conseil financier et industriel (Corporate Finance) qui ont toujours été bénéficiaires* ».

Créée en 1961, à l'initiative de seize grandes banques européennes et américaines, pour vendre aux investisseurs, de part et d'autre de l'Atlantique, des études fondamentales économiques et financières portant sur des sociétés, des groupes de sociétés ou des secteurs complets, Eurofinance offre une large gamme de services qui comprennent, en outre, la gestion de portefeuilles, le conseil financier et l'assistance en matière de fusions, associations et acquisitions.

A la fin de 1972, son fondateur, M. Marc Alexandre, démissionnait de ses fonctions en raison de son « *désaccord sur la politique de gestion et de développement préconisée par la majorité des actionnaires* ».

Au fil des ans, ces actionnaires étaient revenus au nombre de quatre : Crédit suisse, Dresdner Bank, Société générale de Belgique et Société générale. Leur décision de mettre fin, pratiquement, aux activités d'Eurofinance qui ne garderait que sept personnes sur quatre-vingt-six, serait motivée par deux éléments. Les banques, tout d'abord, se sont équipées progressivement de services d'études et de recherches, notamment, la Société générale à Paris. En suite, et surtout, les résultats d'Eurofinance étaient déficitaires depuis de longues années (1,2 million de francs en 1978, 6 millions de francs en 1979), 800 000 F (estimés) en 1980, ce qui obligeait les actionnaires à boucher les trous.

Les syndicats du personnel mettent vigoureusement en cause la gestion de la direction, qu'ils accusent de n'avoir fait « *aucun effort sérieux pour trouver des clients* » et également, de prélever une part excessive des rémunérations : selon eux, la part des cinq dirigeants dépasserait 25 % des 16 millions de francs de dépense de salaires (sur un chiffre d'affaires de 21,4 millions de francs).

● *M. Michael Blumenthal, ancien secrétaire du Trésor américain*, deviendra président-directeur général de Burroughs, à partir du 1er janvier prochain, succédant à M. Paul Mirabito. M. Blumenthal avait appartenu au cabinet du président Carter, entre 1977 et août 1979, avant de devenir directeur exécutif chez Burroughs à la fin de 1979.

● *Le budget « informatique » du ministère de l'industrie* prévoit pour 1981 un volume de crédits de paiement de 417,1 millions de francs se répartissant entre la nouvelle Agence de l'informatique (107,1 millions de francs), la Direction des industries électroniques et de l'informatique (DIELI) (273,4 millions au titre du plan d'informatisation de la société annoncé à la fin de 1978), 36,6 millions allant à l'INRIA.

En matière d'autorisations de programmes, les chiffres respectifs, toujours pour le budget 1981 de l'informatique, sont de 190 millions de francs pour l'Agence, 355 millions pour la DIELI et 41,6 millions pour l'INRIA, soit, un total de 586,6 millions de francs.

La crise de l'acier

« LE PLAN DAVIGNON EST INADAPTÉ » selon le président de la société ouest-allemande Kloeckner

Duisbourg (*A.F.P.*). — Le « plan Davignon » (plan anti-crise acier mis au point par M. Davignon, commissaire européen aux affaires européennes), n'est plus adapté aux nécessités de la sidérurgie européenne, a déclaré M. Gienow, président du groupe sidérurgique ouest-allemand Kloeckner, pour justifier la décision de sa firme de quitter Eurofer, l'organisation des producteurs d'acier du Marché commun.

Dans une interview accordée au journal de son entreprise, M. Gienow confirme que le refus de la Commission de revoir en hausse les quotas de production de Kloeckner a motivé la défection de la firme. Kloeckner avait demandé cette révision, rappelle-t-il, en faisant valoir que la base des calculs de la Commission, la production d'acier de 1974, est particulièrement injuste dans son cas.

A l'époque, les aciéries de Brême de Kloeckner ne faisaient que démarrer, et le quota fixé implique un sous-emploi de cette unité de production qui se traduit, selon M. Gienow, par un manque à gagner pour le groupe de 100 millions de marks par an.

CORRESPONDANCE

Les difficultés de la société Maglum

Dans un article consacré aux difficultés de la société Maglum (le Monde du 25 septembre), une erreur de transmission nous a fait écrire, en citant la C.G.T., que cette firme avait payé « 11 millions de francs de commissions à la société Courson, dirigée par M. Trillot, le mari de la P.-D.G. de Maglum ».

Dans une lettre, la société Courson précise :

La société Courson assure la charge des relations commerciales de la société Maglum depuis 1926, soit depuis cinquante-quatre ans, et est rémunérée sur la base d'à peine 1 % du chiffre d'affaires de la société Maglum, ce qui représente, pour l'année 1979, 1 015 376,85 F de commissions, et non 11 millions de francs, comme il est indiqué.

Ce 1 % de commissions couvre à peine toutes les charges commerciales, y compris les charges de structure réglées pour le compte de la société Maglum, à qui le service rendu par la société Courson reviendrait plus cher s'il était assuré directement par la société Maglum. D'autre part, M. Trillot ne dirige pas la société Courson, il n'en est que le directeur commercial.

● *Des ouvriers licenciés de Maglum arrêtent deux trains.* — Une trentaine d'ouvriers licenciés de l'usine Maglum (garnitures automobiles) à Ronchamp, en Haute-Saône, ont immobilisé, vendredi 26 septembre, pendant une demi-heure, dans cette localité, deux trains internationaux de la ligne Paris-Bâle. Ils ont fait une collecte et distribué des tracts dans les voitures, rappelant qu'ils occupent les diverses usines du groupe Maglum depuis le 1er septembre à la suite du licenciement de l'ensemble du personnel, soit huit cent cinquante-sept salariés.

AUTOMOBILE

LE PRÉSIDENT DE TOYOTA ESPÈRE CONCLURE UN ACCORD DE COOPÉRATION AVEC FORD AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Le président du groupe japonais Toyota a déclaré vendredi 26 septembre qu'il souhaitait achever les négociations entamées avec Ford dans le but de produire en commun aux Etats-Unis une petite voiture de conception japonaise avant la fin de l'année. M. Louis R. Ross, vice-président de Ford, doit arriver au Japon le 1er octobre pour discuter de ce projet avec la direction de Toyota.

En France, le marché intérieur a légèrement diminué en juillet-août (— 4,2 %) par rapport à l'an passé, ce qui représente néanmoins une stabilisation au regard des résultats enregistrés en mai (— 25,6 %) et en juin (— 16,3 %). Au total, pour les huit premiers mois, les ventes d'automobiles en France ont reculé de 5,7 %. En revanche, les exportations françaises ont chuté au cours de l'été de 19,4 % et les expéditions de voitures en pièces détachées de 10,6 %, ce qui, au total, a entraîné une réduction de la production de 16,8 % par rapport à l'an passé. Sur huit mois, la diminution des exportations s'établit à — 6 %, celle de la production à — 5,6 %.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX DE DÉTAIL EN AOUT (%)

	EN 1 AN (août 1980 comparé à août 1979)	EN 6 MOIS (août 1980 comparé à février 1980)	EN 3 MOIS (août 1980 comparé à mai 1980)	EN 1 MOIS (août 1980 comparé à juillet 1980)
• ENSEMBLE	+ 13,6	+ 6,5	+ 3,2	+ 1,0
• ALIMENTATION (y compris boissons) ..	+ 9,8	+ 4,5	+ 2,7	+ 1,0
Produits à base de céréales	+ 14,6	+ 7,7	+ 5,6	+ 2,2
Viandes de boucherie	+ 8,1	+ 4,1	+ 2,2	+ 0,6
Porc et charcuterie	+ 8,8	+ 2,1	+ 1,6	+ 0,6
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande ..	+ 11,3	+ 2,0	— 0,2	+ 0,5
Produits de la pêche	+ 11,7	+ 4,1	+ 2,1	+ 0,8
Laits, fromages	+ 10,9	+ 6,6	+ 3,3	+ 0,8
Œufs	+ 10,2	— 4,2	— 2,7	— 0,4
Corps gras et beurres	+ 4,1	+ 3,5	+ 2,3	+ 0,8
Légumes et fruits ..	+ 6,4	+ 3,1	+ 4,1	+ 1,7
Autres produits alimentaires	+ 12,5	+ 6,9	+ 4,1	+ 1,4
Boissons alcoolisées.	+ 8,8	+ 5,4	+ 1,8	+ 0,5
Boissons non alcoolisées	+ 11,0	+ 3,1	+ 1,7	+ 0,4
• PRODUITS MANUFACTURES	+ 15,8	+ 6,8	+ 2,8	+ 1,0
1) Habillement et textiles	+ 11,2	+ 4,7	+ 1,4	+ 0,3
— Vêtements de dessus	+ 8,5	+3,7	+ 0,7	+ 0,2
— Autres vêtements et accessoires	+ 12,1	+ 4,9	+ 1,6	+ 0,4
— Articl. chaussants	+ 14,3	+ 5,5	+ 1,7	+ 0,4
— Autres articles textiles	+ 12,0	+ 5,7	+ 2,1	+ 0,6
2) Autres produits manufacturés	+ 16,8	+ 7,3	+ 3,1	+ 1,1
— Meubles et tapis	+ 12,7	+ 6,7	+ 2,9	+ 0,5
— Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 9,9	+ 4,4	+ 2,1	+ 0,5
— Autres articles d'équipement du ménage	+ 14,5	+ 6,8	+ 2,9	+ 0,8
— Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 18,1	+ 9,1	+ 5,0	+ 1,5
— Articles de toilette et de soins	+ 12,6	+ 6,9	+ 4,2	+ 2,7
— Véhicules	+ 13,9	+ 7,6	+ 4,2	+ 0,4
— Papeterie - librairie - journaux	+ 14,5	+ 8,5	+ 3,8	+ 1,5
— Photo, optique, électro-acoustique	+ 4,3	+ 2,4	+ 0,6	+ 0,1
— Autres articles de loisir	+ 10,0	+ 4,9	+ 1,9	+ 0,4
— Combust., énergie	+ 21,0	+ 6,3	+ 1,7	+ 0,8
— Tabacs et produits manufacturés div.	+ 31,3	+ 13,2	+ 5,3	+ 2,3
• SERVICES	+ 13,9	+ 8,0	+ 4,1	+ 1,1
Services relatifs au logement	+ 13,2	+ 6,6	+ 2,7	+ 0,2
dont loyers	(+ 12,7)	(+ 6,3)	(+ 2,8)	(=)
Soins personnels (soins de l'habillement) (1)	+ 11,1	+ 6,2	+ 1,9	+ 0,3
Services de santé....	+ 13,9	+ 12,3	+ 7,7	+ 22,5
Transports publics..	+ 17,2	+ 11,5	+ 6,8	+ 0,5
Services d'utilisation de véhic. privés (2)	+ 15,9	+ 8,1	+ 3,9	+ 0,8
Hôtels, cafés, restaurants, cantines.	+ 14,5	+ 7,2	+ 3,6	+ 1,1
Autres services (3)..	+ 11,6	+ 5,8	+ 3,9	+ 1,9

(1) Le poste « soins personnels, soins de l'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péages sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE S'EST TRÈS SENSIBLEMENT RÉDUIT EN AOUT

Washington *(A.F.P.)*. — La balance commerciale américaine a enregistré en août un déficit très sensiblement réduit, grâce à une progression record (+ 5,7 %) des *exportations, les importations* n'augmentant que faiblement (+ 1,2 %).

Les ventes à l'étranger se sont élevées à 19,1 milliards et les achats *CAF (coût-assurance-fret* compris) à 20,2 milliards de dollars. Le déficit a ainsi représenté 1,1 milliard de dollars (1,9 milliard en juillet), soit le plus bas depuis mai 1976 (309,8 millions de dollars). Le dernier excédent *commercial remonte*, lui, à novembre 1975.

Selon des calculs officieux, le déficit établi sur une base « FOB » s'élèverait à quelque 100 millions de dollars seulement, ce qui revient pratiquement à un équilibre de la balance commerciale. En août, les exportations de biens manufacturés sont passées de 12 à 12,5 milliards de dollars et les ventes de produits agricoles de 3,1 à *3,3 milliards de dollars. Les* importations de pétrole ont augmenté de 6,2 % à 186,3 millions de barils (175,5 millions de barils en juillet), soit 6 millions de barils par jour, contre 5,6 millions, ce qui reste très inférieur *aux 8,3 millions* de barils importés en moyenne chaque jour en 1979.

En Grande-Bretagne

LA PRODUCTIVITÉ A DIMINUÉ DE 0,8 % AU DEUXIÈME TRIMESTRE

Londres *(Agefi)*. — Selon le ministère de l'emploi, la productivité dans l'industrie britannique, y compris pour les activités liées aux hydrocarbures de la mer du Nord, a encore diminué au *deuxième trimestre de 1980, en* dépit d'une rapide augmentation du chômage. La production par employé dans les industries productives a baissé de 0,8 % d'avril à juin, après un recul de 1,1 % au premier trimestre, et de 3,2 % *en 1979.*

Pour la seule industrie manu*facturière, la productivité a moins* baissé que précédemment, parce qu'un nombre de plus en plus important de firmes ont été contraintes de réduire leurs effectifs suite à la récession : au deuxième trimestre, la production par employé a *diminué* de 0,5 % contre une baisse de 2,4 % au premier et un gain de 1,4 % en 1979.

Cette baisse de productivité s'est trouvée quelque peu exagérée au premier trimestre par la grève de l'acier, qui a duré treize semaines.

FAITS ET CHIFFRES

Automobile

● *Les débuts de la nouvelle Escort* de Ford sont compromis en Grande-Bretagne par une série de grèves à l'usine de Halewood, près de Liverpool, où est montée la nouvelle voiture *(le Monde* du 27 septembre). Au lieu des dix mille voitures que Ford *souhaitait livrer aux concessionnaires* pour le lancement, le 26 septembre, de ce nouveau modèle, cinq mille seulement ont pu être livrées malgré des importations de véhicules construits par la filiale allemande. Les conflits ont *été motivées par des objec*tions de la part de diverses catégories d'ouvriers à certaines innovations apportées par Ford à l'équipement et aux méthodes de travail lors de la réorganisa*tion des chaînes. — (A.F.P.)*

Etranger

MEXIQUE

● *Les investissements étrangers au Mexique* ont atteint 956 millions de dollars au cours des huit premiers mois de 1980, en augmentation de *52,7 %* par rapport à la même période de *1979. Selon le ministère du patrimoine* et du développement industriel plus de 95 % des technologies utilisées au Mexique sont fournies par d'autres pays. — *(A.F.P.)*

Foires et salons

● *Le trente et unième SICOB*, qui a fermé ses portes vendredi 26 septembre, a accueilli plus de 350 000 visiteurs. Ce sont les « *applications grand public* » de l'informatique et de la télématique *(télécopieur*, terminal annuaire, vidéotexte et moyens électroniques de paiements à distance) qui ont le plus retenu l'attention des visiteurs.

Social

● *Le tribunal des référés de Strasbourg* a ordonné, jeudi 25 septembre, la *réintégration* d'une éducatrice, déléguée C.F.D.T. dans une institution protestante, qui accueille les handicapés mentaux à Bischwiller (Bas-Rhin). *Le* tribunal a estimé que la jeune femme avait été licenciée du fait de son activité syndicale. La C.F.D.T. annonce son intention de déposer plainte contre la direction de l'établissement.

Travailleurs immigrés

● *Après les accords franco-algériens*, la C.F.D.T. souhaite une véritable réinsertion des migrants dans le cadre de l'aide au retour et demande au gouvernement français quelles sont ses intentions en ce qui concerne les moyens financiers inscrits dans le budget de 1981, les capacités d'accueil des centres de formation, le type et la durée de cette formation, le développement de l'enseignement de la langue arabe. De son côté, la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI) *« s'interroge sur la portée et la valeur réelle de cet accord, sachant que les principaux intéressés (les travailleurs algériens) n'ont pas été associés à l'élaboration de son contenu. »*

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

La hausse des taux se généralise

Les Etats-Unis ont contaminé l'Europe : le *mouvement* de *hausse des taux, qui se poursuit* vigoureusement outre-Atlantique, a franchi l'Océan, s'étendant à l'Allemagne fédérale et surtout à la France, où il se nourrit, en outre, de préoccupations internes. En fin de semaine, le phénomène *était extrêmement net.*

Aux Etats-Unis, les grandes banques, la Citibank en tête, ont à nouveau relevé leur taux de base, le portant de 12,50 % à 13 %, à son plus haut niveau depuis cinq mois. En un mois, la hausse frôle les 2 %, et elle atteint 2,25 % depuis le début d'août, date à laquelle le taux de base recommença à monter après être retombé des 20 % touchés à *mi-avril 1980 à 10,75 %. A l'origine* de ce mouvement, on trouve le conseil d'administration de la Réserve fédérale et son président, M. Paul Volcker. Les gardiens traditionnels de l'orthodoxie, *face* à une Maison Blanche plutôt laxiste, sont préoccupés, à juste titre, par le gonflement très rapide de la masse monétaire américaine qui, après avoir stagné et même diminué au prin*temps lors du creux de la récession*, recommence à « galoper ». Laisser faire équivaudrait à nourrir une inflation toujours très forte, et M. Volcker a clairement signifié qu'il entendait freiner le mouvement et ralentir la délivrance des crédits, donc la création de monnaie.

C'est pourquoi, jeudi dernier, la Réserve fédérale (le Fed) a relevé son taux d'escompte de 10 % à 11 %, après l'avoir porté de 11 % à 13 % entre octobre 1979 et février 1980, pour le ramener à 10 % entre mai et juillet derniers. Dans ces conditions, les taux *devraient continuer* à monter outre-Atlantique, même si certains redoutent que la fragile reprise de l'économie ne soit « cassée » brutalement. Mais le Fed estime, sans doute, que guérir l'inflation constitue toujours *la priorité des priorités, et que* cela vaut bien quelques sacrifices.

L'Europe ne saurait rester à l'écart d'un tel mouvement, qui s'étend par le canal du marché international des eurodollars, où, très logiquement, les taux se sont sensiblement tendus, gagnant près de 3/4 % : en fin de semaine, *on cotait*, sur le marché 13 1/2 % à six mois contre 12 1/2 % à 12 3/4 % huit jours auparavant. Du coup, les taux se sont également tendus en Allemagne *fédérale*, où *la baisse* du taux d'avance sur titre (Lombard) a *fait long feu et surtout* en France.

A Paris, la hausse, très vive les trois derniers jours de la semaine, a touché toutes les échéances. A court terme, sur le marché monétaire, elle a atteint *1/4 % et plus : on frôle 12 %* à un mois, on les dépasse à trois mois, 12 1/8 % ; six mois et douze mois, 12 2/3, tandis que le marché hypothécaire se tend (*13 % sur deux ans à dix ans*).

Sur le long terme, c'est également la hausse. En trois jours, sur le marché secondaire des obligations en Bourse, les rendements sont passés de 13,01 % à 1[illegible] % pour les emprunts d'Etat (moins et plus de sept ans), de 13,48 % à 13,89 % pour les emprunts publics et de 14,10 % à 14,42 % pour les emprunts privés, ce qui a fait baisser les cours. Sur le front des émissions, un grand silence va se faire, puisque, après la volée qui s'est abattue sur le marché depuis le 1er septembre, un seul emprunt est prévu au *BALO du* 29 septembre, celui de la CAECL (*800 millions de francs* à dix ans à 14 % nominal et actuariel brut).

Après, il n'y a, en principe, plus rien de prévu, sauf, on en parle depuis, l'emprunt d'Etat attendu pour le début de septembre et qui pourrait être lancé dans la première quinzaine d'octobre. On *parle* de 8 à 10 milliards de francs, d'une durée courte (cinq à six ans) et d'un taux compris entre 13 % et 13,25 %.

En cette fin de semaine, une certaine inquiétude se faisait jour en matière de taux d'intérêt. On est loin des *pronostics de fin juillet*, qui escomptaient une détente pour la rentrée... Non seulement la poussée de l'environnement international est trop forte, sans même tenir compte du conflit du Moyen-Orient, mais encore les propos *tenus par M. Raymond* Barre dans une interview publiée par Rhône-Alpes ont été très significatifs : « *Les taux d'intérêt, dont le niveau dépend de notre taux d'inflation plus que de notre souci de défendre la monnaie, ne sont pas excessifs, loin de là, surtout quand on les compare à ceux d'autres pays, y compris l'Allemagne fédérale.* » Quant à la défense du franc, « *s'il y avait une attaque, nous y ferions face par tous les moyens en notre pouvoir* », y compris évidemment par les taux... Etant donné que certains milieux financiers prévoient une telle attaque d'ici au printemps, l'avertissement est clair...

FRANÇOIS RENARD.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Bonne tenue du dollar
Vifs remous sur l'or

La semaine a été agitée sur les marchés des changes, où les péripéties de l'affrontement irano-irakien, avec ses fausses rumeurs, ont tenu en haleine les opérateurs et provoqué d'impor*tantes variations de cours*, notamment sur l'or, point de mire de la spéculation en ces journées de fièvre.

Lundi, l'aggravation de la situation au Moyen-Orient faisait *bondir le cours de l'once d'or* qui gagnait 20 dollars d'un coup, passant de 674 dollars à près de 700 dollars. Ce niveau était largement dépassé le lendemain en raison de l'aggravation du conflit entre l'Irak et l'Iran : le cours *de l'once dépassait le niveau de* 700 dollars pour la première fois depuis le début de février 1980 pour se fixer à 720 dollars. Certes, le record de 850 dollars, établi le 21 janvier 1980, était loin d'être battu, mais après être *retombé à 474 dollars le 18 mai*, puis être remonté doucement à 600 dollars, puis 690 dollars au début de juillet (et 630 dollars en août), le cours de l'once s'oriente nettement à la hausse. Le fait qu'il ait franchi nette*ment le niveau des 700 dollars*, considéré depuis plusieurs mois comme une « barre », a rendu les opérateurs extrêmement nerveux.

Aux spéculateurs de New-York, Chicago et Hongkong se sont *ajoutés* les acheteurs « sérieux » du Proche et du Moyen-Orient, opérant souvent à Londres et à Zurich, qui ont continué à diversifier leurs avoirs en dollars et, *donc*, à acquérir du métal en quantités importantes (plus de 70 tonnes pour l'Irak en sept mois). A partir du milieu de la semaine, toutefois, l'apaisement de certaines craintes à propos de la libre circulation des pétroliers *dans le détroit* d'Ormuz, et, surtout, les rumeurs, vraies ou fausses, de pourparlers de paix entre l'Irak et l'Iran, ont entraîné des ventes bénéficiaires, surtout à New-York à la veille du week-end, où, dans des marchés *extrêmement* nerveux, ces rumeurs de pourparlers ont provoqué une chute du cours du métal qui perdit, un moment, 40 dollars à 665 dollars pour terminer un peu au-dessus de *670 dollars. Pris d'une véritable* panique, les opérateurs à découvert se hâtaient de prendre leurs bénéfices ou de liquider leurs engagements. Spéculation, spéculation...

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	—	2,3960	10,0392	3,9510	4,3271	69,4121	4,7045	2859,36
	—	2,3855	9,9749	3,9265	4,2879	68,8455	4,6624	2835,62
New-York	2,3960	—	23,8663	60,6028	55,3709	3,4518	50,9294	0,1163
	2,3855	—	23,9148	60,7533	55,6328	3,4650	51,1639	0,1171
Paris	10,0392	4,1900	—	254,89	232,90	14,4632	213,39	4,8749
	9,9749	4,1815	—	254,94	232,62	14,4889	213,93	4,8978
Zurich ...	3,9510	164,90	39,3556	—	91,3067	5,6920	83,9826	1,9135
	3,9265	164,60	39,3638	—	91,5716	5,7033	84,2155	1,9279
Francfort	4,3271	188,60	43,1926	109,5209	—	6,2349	91,9786	2,1012
	4,2879	179,75	42,9869	109,2041	—	6,2283	91,9672	2,1054
Bruxelles	69,4121	28,9700	6,9140	17,5682	16,0469	—	14,7542	3,3705
	68,8455	28,8600	6,9018	17,5334	16,0556	—	14,7559	3,3803
Amsterdam	4,7045	196,35	46,8615	119,0721	108,7209	6,7777	—	2,2844
	4,6624	195,45	46,7415	118,7424	108,7343	6,7723	—	2,2893
Milan	2859,36	859,50	205,1312	521,2249	475,9136	29,6686	437,73	—
	2836,62	853,75	204,1731	518,6816	474,9652	29,5824	436,81	—

en fin de semaine, « dopé » un peu la monnaie américaine, quelque peu déprimée entre-temps (à Paris, elle avait dépassé 4,21 F pour retomber à 4,18 F).

Ailleurs, après une *forte* baisse due aux événements du golfe Persique, le yen a vivement remonté, en raison du flot de capitaux étrangers, notamment arabes, qui se déversent sur le Japon.

Dans cette tourmente, le DOLLAR s'est fort bien comporté, surtout en début de semaine, où, en compagnie de la LIVRE STERLING, il a été favorisé par les événements : ces deux monnaies sont celles de *pays* disposant d'importantes réserves de pétrole (surtout la Grande-Bretagne), ce qui n'est pas le cas du yen japonais ou des monnaies européennes. De plus, la hausse des taux aux Etats-Unis (voir ci-dessus), a, *attirés par la prospérité retrou*vée de l'empire du Soleil-Levant.

En Europe, le DEUTSCHEMARK s'est affaibli, de même que le FRANC BELGE. Quant au FRANC FRANÇAIS, que certains, notamment aux Etats-*Unis*, voient menacé à terme, sa tenue a été satisfaisante. Les opérateurs ont prêté l'oreille aux propos de M. Barre (voir ci-dessus). « *Nous ne manquons pas de munitions* » (pour défendre le franc)... — F. R.

Détente des cours de l'argent en fin de semaine
Baisse du café

MÉTAUX. — Les événements du Moyen-Orient ont provoqué un vif mouvement de hausse des métaux précieux, notamment de l'argent, en début de semaine. La volonté de neutralité affichée par les deux grandes puissances a ultérieurement provoqué une détente qui s'est trouvée accentuée vendredi après le relèvement du taux d'escompte des Etats-Unis de 10 à 11 % et la majoration d'un demi point à 13 % du taux de base de plusieurs grandes banques américaines. Des rumeurs selon lesquelles l'Iran s'apprêterait à vendre de l'or pour financer ses opérations militaires contre l'Irak ont également contribué à freiner le mouvement de hausse sur les métaux précieux.

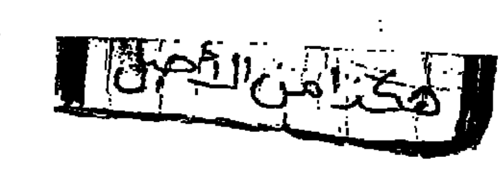
Après avoir atteint ses plus hauts niveaux depuis cinq ans à Londres, le cuivre a affiché une tendance plus hésitante, en raison notamment de prévisions faisant état d'un nouveau gonflement des stocks du London Metal Exchange. La firme A.E. Ames and Co Ltd. s'attend toutefois à une progression importante des cours durant les premières années de la présente décennie, compte tenu de la reprise de l'activité économique attendue dans le monde occidental.

Irrégularité de l'étain et du zinc, baisse du plomb en raison d'une nouvelle augmentation des stocks à Londres.

DENRÉES. — Le blocage des négociations entre pays producteurs et pays consommateurs relatives à l'établissement de quotas d'exportation pour stabiliser le marché a ramené les cours du café à leurs plus bas niveaux depuis quatre ans. Selon les courtiers londoniens, ils pourraient tomber aux alentours de 900 à 950 livres sterling la tonne au cours de l'année prochaine. Les prévisions de récolte favorables, la fermeté des taux d'intérêt et l'absence de spéculateurs sur le marché concourent à l'actuelle dégradation de la tendance.

Hésitation du cacao. Un porte-parole de la Commission du plan cacao a annoncé à Brasilia que le Brésil allait tomber de la première à la troisième place mondiale des pays producteurs, derrière la Côte-d'Ivoire et le Ghana, à la suite d'une diminution de 100 000 tonnes de sa production en 1980.

CÉRÉALES. — Faiblesse des cours du blé et du maïs. Vendredi, le Sénat américain a voté la suppression des crédits affectés à l'embargo céréalier sur les livraisons à l'U.R.S.S. Cette décision a de bonnes chances de demeurer symbolique car, même si elle était approuvée par la Chambre des représentants, elle se heurterait selon toute évidence au veto du président Carter.



LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 22 AU 26 SEPTEMBRE

HÉSITATION

LE marché cherche sa voie. Hausses et baisses se sont succédé cette semaine. Et, d'un vendredi à l'autre, les valeurs françaises cèdent un peu de terrain (— 1 %).

La guerre ouverte entre l'Iran et l'Irak est évidemment au centre des préoccupations des investisseurs. Après avoir craint lundi l'extension rapide du conflit, la Bourse a fait preuve par la suite d'un certain sang-froid. La succession de rumeurs, vite démenties, comme la libération des otages américains de Téhéran ou le blocage du détroit d'Ormuz, a conduit les opérateurs à être plus prudents, leur seule certitude étant que les grandes puissances, Etats-Unis et Union soviétique n'interviendraient pas. Les relations privilégiées existant entre Paris et Bagdad devraient — en théorie du moins — mettre la France à l'abri d'une rupture d'approvisionnement. Néanmoins, le risque de voir le conflit dégénérer et désorganiser les économies occidentales existe. C'est une donnée nouvelle qui n'entrait pas dans les schémas d'analyse de ces dernières semaines.

Cette incertitude se reflète dans l'évolution des cours des sociétés pétrolières. Après avoir considéré, dans un premier temps, que ce secteur ne pouvait que bénéficier de hausses répétées du prix du baril, les investisseurs se sont montrés par la suite plus circonspects. La Française des Pétroles, jugée trop dépendante du golfe Persique, a été pénalisée. Elf-Aquitaine, en revanche, qui bénéficie de réserves importantes et de ressources dans des zones géographiques sûres, a été recherchée.

Au plan économique intérieur, les mauvaises nouvelles se succèdent : détérioration de la situation du secteur automobile, rechute dans le textile, pessimisme des chefs d'entreprise interrogés par l'INSEE, indice des prix élevé pour le mois d'août. Ces éléments étaient en grande partie anticipés par le marché. Toutefois, certains analystes commencent à réviser en baisse les résultats des sociétés françaises pour l'exercice 1980 et craignent que la politique de dividendes qu'elles décideront dans les premiers mois de 1981 ne soit influencée par un environnement plus difficile que ce qui était jusqu'à présent prévu.

Plus sélectif, le marché retrouve ses vedettes du début d'année : valeurs de technologie et d'armement (Dassault, Matra, Manurhin...). Sur d'autres secteurs, semble s'amorcer un mouvement de correction des cours. Cette baisse, toutefois, ne devrait pas aller loin. Les facteurs techniques (intervention des SICAV « Monory » en particulier) constituent un frein puissant.

A l'image du marché des valeurs mobilières, le marché de l'or s'est montré hésitant. Après avoir frôlé la barre des 95 000 F, le lingot s'est replié. Le Napoléon perd 8,90 F à 790 F.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les emprunts indexés sur l'or ont battu à nouveau tous leurs records historiques cette semaine, en liaison avec la flambée du métal : le 4 1/2 % 1973 a culminé à 2 692 F, pour terminer à 2 690 F environ, tandis que le 7 % 1973, indexé sur le lingot, s'élevait de 9 025 F à 9 665 F, pour se replier un peu aux environs de 9 400 F.

Ailleurs, tous les emprunts obligataires ont fléchi à la suite de la hausse des taux à long terme. L'emprunt 8,80 % 1977, indexé sur l'unité de compte européenne, s'est, toutefois, légèrement avancé.

	Ven. 26	Diff.
4 1/2 1973	2604	+ 20,50
7 % 1973	9425	+ 400
10,30 % 1975	87,55	— 1,35
10 % 1976	88	— 0,50
P.M.E. 10,6 % 1976	88,02	— 1,58
P.M.E. 11 % 1977	89,02	— 1,58
8,80 % 1978	99,55	+ 0,55
10 % 1978	85,45	— 1
9.80 % 1978	84,50	— 1
9,45 % 1978	82,60	— 1
8,80 % 1979	82,40	inch.
9 % 1979	79,85	— 1
10 % 1979	84,20	— 1
10,80 % 1979	87,60	— 1,05
12 % 1980	95,15	— 0,95
C.N.E. 3 %	3565	+ 35

Banques, assurances, sociétés d'investissement

La *Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas* annonce, pour le premier semestre 1980, un bénéfice consolidé (part du groupe), de 329,8 millions de francs contre 284,6 millions de francs (+ 15.9 %). Elle va mettre en paiement, à partir du 17 novembre 1980, un acompte sur dividende de 7 F. Le redressement de la situation financière du *Crédit du Nord* se poursuit : le bénéfice net du premier semestre 1980, après provision, mais avant impôts, passe de 55,2 millions de francs au 30 juin 1979 à 68,1 millions de francs. Mais, après impôts et résultats à long terme, il revient à 29.5 millions de francs contre 35,3 millions de francs. En 1979, du fait d'un report déficitaire, les résultats ne supportaient pas d'impôts. Toutes choses égales d'ailleurs, les résultats des six premiers mois de 1980 représentent 80 % du bénéfice net de 1980.

	Ven. 26	Diff.
Ball Equipement	209	— 5,5
B.C.T.	115,40	— 2,6
Banq. Rothschild	152	— 2
Cetelem	196	— 1,5
Chargeurs Réunis	200	— 5
Cie Bancaire	355	— 16
C.C.F.	191	— 0,50
C.F.F.	441	+ 10
C.F.I.	251,50	+ 0,40
Crédit du Nord	74,50	+ 3,9
Eurafrance	370	+ 5
Financ. Paris	257,50	— 1,1
La Hénin	418,50	— 6,5
Locafrance	208	— 2
Locindus	401	+ 1
Midi	976	— 13
Prétabail	471	+ 1
Pricel	199	— 2
Schneider	161	—
Suez	308	0
U.C.B.	177	+

La *Banque Rothschild* fait état d'un résultat d'exploitation semestriel de 22,7 millions de francs contre 21,2 millions de francs, avant provision et impôts.

La *Financière et industrielle Gaz et Eaux* a rendu publiques les modalités de son augmentation de capital à titre onéreux : 1 pour 3 à 600 F, représentant 120 millions de francs.

Alimentation

Euromarché, qui annonce un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 11,7 % et un résultat en progrès de plus de 100 %, perd du terrain. Il est vrai que la société prévoit un second semestre difficile.

« Béghin-Say » casse à nouveau son plus haut de l'année. Plusieurs SICAV sont actuellement très acheteuses, compte tenu de la hausse continue des prix du sucre et des effets positifs qu'elle aura sur les résultats de la société.

Les champagnes se replient. La récolte 1980 s'annonce en effet très déficitaire. *Taittinger* annonce de son côté une double augmentation de capital pour élévation du nominal de 50 à 100 F et par distribution d'actions gratuites (1 pour 10).

Générale Occidentale perd du terrain. Pour l'exercice clos au 31 mars 1980, la part du groupe dans le bénéfice net consolidé s'est élevé à 151 millions (contre 80,3 millions de francs).

	Ven. 26	Diff.
Beghin-Say	242	+ 17
B.S.N.-G.-Danone	975	— 15
Carrefour	1718	— 17
Casino	1440	— 8
Gén. Occidentale	343	— 4
Guyenne et Gasc.	383	— 9
Martell	600	+ 16
Moët-Hennessy	542	— 3
Mumm	429,50	— 20,50
Olida-Caby	241	— 4
Pernod-Ricard	331,50	— 6,50
Perrier	202	— 8
Radar	543	— 15
St-Louis-Bouchon	296	+ 8,10
Saupiquet	330	+ 5
Veuve Cliquot	910	— 5
Viniprix	455	+ 3
Nestlé	8400	— 30

Seagram a réalisé pour l'exercice 1979-1980 un bénéfice net de 143,45 millions de dollars (contre 103,35 millions).

Cie Française des Grands Vins. — Le bilan du premier semestre présente un solde bénéficiaire de 1,47 million de francs (contre 0,16 million).

Bâtiment et travaux publics

Maisons Phénix enregistre un sensible repli. Le marché a été très déçu par les résultats du premier semestre, en baisse de 29 % par rapport à la période correspondante de 1979 (30,5 millions de francs contre 42,8 millions de francs). La société attend toutefois une amélioration pour le second semestre de l'année.

	Ven. 26	Diff.
Auxil. d'Entrep.	512	— 3
Bouygues	685	— 9
Chim. et Routière	140	— 6,20
Ciments Français	165,20	— 1,80
Dumez	879	— 11
Ent. J. Lefebvre	274	— 5
Gén. d'Entrep.	215,80	— 2,10
Gds Trav. Marseille	481	— 19
Lafarge	306,50	— 0,90
Maisons Phénix	646	— 53
Poliet et Chausson	442	+ 9

Entreprise J. Lefebvre annonce un résultat provisoire au 30 juin 1980 en hausse de 11 %.

Heriicq enregistre pour l'exercice 1979 une perte de 72,6 millions de francs, en raison des difficultés de sa filiale franco-belge de matériel de chemin de fer, qui a été mise en règlement judiciaire. En conséquence, le conseil de la société proposera à la prochaine assemblée la suspension du dividende.

Métallurgie, contructions mécaniques

Usinor s'est replié sensiblement : si les résultats du premier semestre 1980 fait apparaître un bénéfice net de 89 millions de francs, après 629 millions de francs de charges financières, 618 millions de francs d'amortissements, 87 millions de francs de provision pour dépréciation de providence et 82 millions de francs de plus-values provenant de la vente de la participation dans Sidechar, la dégradation très brutale du marché européen de l'acier entraînera une « perte très sensible » au deuxième semestre. En conséquence, l'exercice 1980 sera déficitaire, mais la marge brute devrait « rester positive ».

	Ven. 26	Diff.
Alspi	111,80	— 0,20
Av. Dassault-Brég.	852	+ 27
Babcock-Fives	136,50	— 3,50
Chiers-Châtillon	13,65	— 0,25
Creusot-Loire	80	— 3,50
De Dietrich	660	inch.
FACOM	455	— 10
Ferodo	354	— 8
Gén. de Fonderie	298	— 5
Marine-Wendel	42,40	— 1,80
Métal.-Normandie	46,20	— 2,70
Penhoët	254,60	— 0,40
Peugeot-Citroën	183	— 15,90
Poclain	222	— 18
Pompey	101	+ 2,90
Sacilor	17,90	— 1,10
Sagem	999	— 14
Saulnes	66,80	+ 0,30
Saunier-Duval	129	— 3
Usinor	10	— 0,65
Vallourec (1)	85	— 1,60

(1) Compte tenu d'un droit de 5,40 F.

Matériel électrique, services publics

La Compagnie générale des eaux va distribuer une action gratuite pour trois anciennes, jouissance du 1er janvier 1980 : le titre a gagné 9 F.

Matra se rapproche à nouveau de son plus haut niveau historique, touchant 10 000 F vendredi, comme la semaine précédente. C'est la première valeur française à cinq chiffres. Elle ne le sera pas longtemps, puisqu'elle va prochainement être divisée par quatre. Le président d'*I.T.T.* a déclaré que son groupe escomptait un accroissement du chiffre d'affaires et du bénéfice en 1980, et une nouvelle progression en 1981.

	Ven. 26	Diff.
Alsthom-Atlant.	77	— 2,40
C.E.M.	50	— 3,40
CIT-Alcatel	1049	— 33
C.G.E. (1)	360	+ 0,80
Crouzet	319,80	— 18,70
C.S.F.	495	— 16
Gén. des Eaux	474	+ 9
Legrand	1690	+ 50
Lyonn. des Eaux	398	— 2
Machines Bull	52,30	— 3,70
Matra	9950	+ 1,10
Mot. Leroy-Somer	826	— 10
Moulinex	65,60	— 0,90
P.M. Labinal	310	— 4
Radiotechnique	309	— 8,50
S.E.B.	168,50	— 1,60
Signaux	698	— 8
Télémec. Electr.	1008	— 32
Thomson-Brandt	244	— 6,50
I.B.M.	272,10	— 2
I.T.T.	133	— 4,30
Schlumberger	624	— 6
Siemens	640	— 13

(1) Compte tenu d'un droit de 42,80 F.

Produits chimiques

	Ven. 26	Diff.
C.M.-Industries	510	— 4
Institut Mérieux	871	+ 6
Laboratoire Bellon	421	— 5
Nobel-Bozel	50	— 0,50
Rhône-Poulenc	109,80	— 6,70
Roussel-Uclaf	240	— 1
B.A.S.F.	294,50	— 5,50
Bayer	259	— 6
Hoechst	255,50	— 2
I.C.I.	35,40	inch.
Norsk-Hydro	538	+ 40

Pétroles

Elf-Aquitaine gagne 54 F à 1.194 F. Un courant d'acheteurs étrangers favorise la hausse du titre. Les investisseurs semblent, par ailleurs rassurés après les déclarations de M. Albin Chalandon, approuvant la récente réforme des structures du groupe.

	Ven. 26	Diff.
Elf-Aquitaine	1194	+ 54
Esso	275,50	+ 9,5
Franç. des Pétroles	229,50	— 1,5
Pétroles BP	122	— 1,90
Primagaz	380	+ 24
Raffinage	143,50	— 4,50
Sogerap	185	— 0,70
Exxon	302	+ 9,3
Petrofina	709	+ 34
Royal Dutch	375	+ 11,5

Pétroles BP s'effrite. L'une des filiales du groupe, BP Chemicals annonce mille suppressions d'emplois. Le résultat du premier semestre 1980 de cette société est en déficit de 2 millions de livres.

Norsk-Hydro, grâce à ses ressources de la mer du Nord, devrait être favorisé dans le cas d'une extension du conflit entre l'Iran et l'Irak. Le titre gagne 40 F à 540 F après avoir touché 568 F.

Mines d'or, diamants

	Ven. 26	Diff.
Amgold	573	+ 48
Anglo-American	86	+ 4,3
Buffelsfontein	252	+ 8
De Beers	49,50	+ 09
Free State	362	— 1
Goldfields	65,30	+ 4,5
Harmony	134,50	+ 12,3
President Brand	296	+ 13
Randfontein	429	+ 23
Saint-Helena	253,50	— 0,50
Gencor	109,90	— 4,8
West Driefontein	475	0
Western Deep (1)	306	+ 13
Western Holding	446	+ 22

(1) Compte tenu d'un droit de 2,95 F.

Après avoir cassé leurs plus hauts de l'année, les valeurs du secteur se sont repliées par la suite dans le sillage des cours du métal jaune.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Imétal perd 2,50 F à 94,50 F. Le résultat consolidé du groupe s'établit, pour le premier semestre, à 141 millions de francs (contre 85 millions de francs). La filiale *le Nickel* enregistre un bénéfice de 15,2 millions de francs (contre une perte de 126,7 millions de francs). *Penarroya,* quant à lui, reste inchangé, bien que son bénéfice, pour les six premiers mois de l'année, soit en baisse (33,6 millions de francs contre 39,1 millions de francs).

	Ven. 26	Diff.
Imetal	94,50	— 2,50
Kléber	46,20	— 5
Michelin	880	— 37
Penarroya	90	+ 0,70
Charter	26,10	+ 1,20
INCO	105	+ 2,20
R.T.Z. (1)	45,90	— 0,05
Union Minière	104,50	+ 1,80
Z.C.I.	4,59	+ 0,24

(1) Compte tenu d'un droit de 0,60 F.

Filatures, textiles, magasins

Les *Filés de Fourmies* viennent d'être mis en règlement judiciaire : en 1979, la société avait perdu 9,2 millions de francs, et sa situation continuait à se dégrader.

La Compagnie *Optorg* annonce un résultat semestriel de 18,64 millions de francs contre 16,67 millions de francs.

	Ven. 26	Diff.
Agache-Willot	357	— 1,3
B.H.V.	97,80	— 0,70
C.F.A.O.	403	+ 3,20
Darty	504	— 11
Dollfus-Mieg	56	inch.
Gal. Lafayette	128,10	— 13
La Redoute	444	— 1
Lainière Roubaix	38	inch.
Omn Part Intern.	32,10	+ 1,5
Printemps	117,50	— 4,4
Roudière	228,50	— 6
S.C.O.A.	44,50	— 1

Orosdi Back maintient son dividende global 7,50 F.

La *Compagnie française de l'Afrique occidentale* (C.F.A.O.) fait état d'un bénéfice, au 30 juin 1980, de 22,59 millions de francs contre 20,08 millions de francs au 30 juin 1979, après amortissements, provisions et impôts. Le titre a légèrement progressé.

Les Galeries Lafayette ont chuté de près de 10 %.

Valeurs diverses

P.U.K. fait état, pour le premier semestre 1980, d'un résultat net consolidé, hors plus-values de cessions, de 559 millions de francs contre 337 millions de francs (+ 65,8 %). Cette progression reflète le haut niveau d'activité du groupe pendant les six premiers mois de l'année. Mais les résultats du second semestre 1980 devraient être nettement moins favorables en raison du ralentissement de l'économie mondiale, qui s'est déjà fait sentir au deuxième trimestre. Le phénomène a été plus perceptible dans les aciers spéciaux et dans la chimie que dans l'aluminium. Le titre s'est à peu près maintenu.

La hausse de *Hachette* se poursuit : le titre, au plus haut de l'année, serait, dit-on, ramassé discrètement (on parle de Paribas mais on ne prête qu'aux riches).

	Ven. 26	Diff.
A.D.G.	244,10	— 6,10
L'Air Liquide	458	— 1
Arjomari	159	— 1
Bic	578	— 17
Club Méditerranée	414,50	— 4.5
Essilor (1)	523	+ 3,50
Europe I	1065	+ 77
Gle Ind. Part.	149	— 4
Hachette	298	+ 30
J. Borel Int.	134	— 4
L'Oréal	678	— 12
Navigation Mixte	198,20	— 1,30
Nord-Est	38,50	— 1,10
Presses de la Cité	383	+ 7,80
P.U.K.	104,50	— 2
St-G.-Pt-à-Mous.	122,50	— 2,50
Skis Rossignol	790	— 79
U.T.A. (1)	179	0

(1) Titre divisé par deux.

PLUS DURE A ÉTÉ LA CHUTE...

L'action Peugeot S.A. (ex-Peugeot-Citroën) a sensiblement baissé cette semaine, surtout à la veille du week-end, touchant son plus bas niveau de l'année, un peu au-dessus de 180 F. Il est vrai que mercredi dernier M. Jean-Paul Parayre avait fait, devant la presse, un constat d'échec. Les pertes répétées enregistrées par la filiale Talbot entraînent son rattachement à « Automobiles Peugeot », et, conjuguées avec la dégradation de la conjoncture rendaient les résultats de 1980 mauvais « au sens de Peugeot », c'est dire qu'ils resteront positifs au niveau de la maison mère, mais à peine équilibrés au niveau des filiales automobiles.

Qu'ils sont loin les jours heureux de 1978, lorsqu'au mois d'août de cette année-là éclata un coup de tonnerre dans le ciel de l'automobile : Peugeot-Citroën rachetait au groupe américain Chrysler toutes ses filiales européennes, dont Chrysler-France (ex-Simca). Partout, on fut très impressionné, en Bourse comme ailleurs (le titre, qui avait dépassé 500 F, puis fléchi, remonta sensiblement), d'autant que l'acquéreur payait, entre autres, 1 milliard de francs « cash », plus 15 % de son propre capital. Chez Renault, on en fit une maladie : quel malheur de ne pouvoir en faire autant, faute de moyens et la faculté de payer en « papier » ! De plus, la Régie n'était plus le premier constructeur français, et souffrait cruellement des difficultés de sa filiale R.V.I. (Véhicules industriels, ex-Berliet-Saviem).

Aujourd'hui, Renault est en meilleure position. R.V.I. se porte mieux, et Peugeot-Citroën « souffre ». Beau mouvement de bascule, mais qui ne laisse rien présager de l'avenir : dans deux ans ce sera peut-être le contraire, si Peugeot-Citroën « réussit » sa future petite voiture. De quoi rendre prudents les analystes financiers, si optimistes sur la firme il y a trois ans, et si échaudés maintenant !

F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Vif repli

Mauvaise semaine à Wall Street, où l'indice des industrielles cède près de 24 points sur les cinq séances.

Lundi, le déclenchement des hostilités entre l'Iran et l'Irak a suscité une envolée des cours de l'or, qui ont entraîné dans leur sillage les mines aurifères. Mardi, la perspective d'une fermeture du détroit d'Ormuz a provoqué la hausse des valeurs pétrolières.

L'annonce, mercredi, d'un indice des prix encore élevé pour le mois d'août a été à l'origine de ventes bénéficiaires. Le mouvement s'est accentué en fin de semaine avec la hausse du taux de l'escompte, qui passe de 10 à 11 %. Les grandes banques ont également à nouveau relevé leur taux de base.

Cette nouvelle a entraîné une chute des cours, l'indice Dow Jones perdant près de 16 points, l'une des plus fortes baisses de l'année : elle traduit l'inquiétude des opérateurs devant la tension des taux.

L'activité s'est un peu réduite, passant de 283 millions à 263,6 millions de titres.

	Cours 19 sept	Cours 26 sept
Alcoa	74 1/4	72 5/8
A.T.T.	54 5/8	51 7/8
Boeing	40 3/4	39 1/4
Chase Man. Bank	43 3/8	40 5/8
Du P. de Nemours	47 1/4	45 1/2
Eastman Kodak	67	65 5/8
Exxon	68 5/8	70 1/4
Ford	29 5/8	28 1/4
General Electric	54 1/2	53 5/8
General Foods	31	30 5/8
General Motors	58 1/8	53
Goodyear	16 1/2	16 1/8
I.B.M.	67 1/8	64 7/8
I.T.T.	33	30 3/4
Kennecott	31 1/2	31 5/8
Mobil Oil	67 1/2	70 3/8
Pfizer	48	46
Schlumberger	149 1/2	143 1/4
Texaco	34 1/2	36 1/4
U.A.L. Inc.	22	19 3/8
Union Carbide	48	45 7/8
U.S. Steel	23	21 1/4
Westinghouse	26 3/4	25 1/2
Xerox Corp.	64 1/4	65

LONDRES

Baisse

L'aggravation du conflit irano-irakien a affecté le marché.

Les mines d'or sont montées en début de semaine à des niveaux records. Elles ont effacé par la suite leur gains, sous la pression de ventes spéculatives.

Les pétroles ont été résistants. Ultramar a été très recherché à la suite de rumeurs d'offre d'achat émanant de Consolidated Goldfield.

Les industrielles ont souffert des prévisions pessimistes du patronat, de la crainte d'un relèvement des impôts britanniques l'année prochaine, et du maintien des taux d'intérêt à leur niveau élevé actuel.

Les fonds d'Etat, après une baisse initiale, se sont stabilisés grâce à la hausse du sterling.

Indice du *Financial Times* : industrielles, 484 contre 494,4 ; mines d'or : 499,8 contre 504.8.

	Cours 19 sept.	Cours 26 sept.
Bowater	175	173
Brit. Petroleum	360	386
Charter	258	268
Courtaulds	60	58
De Beers *	12,86	12
Free State Geduld*	88	87,50
Gt Univ. Stores	470	462
Imp. Chemical	356	350
Shell	414	424
Vickers	126	128
War Loan	33,13	32,68

(*) En dollars.

FRANCFORT

Déprimé

Sévère repli des valeurs allemandes, certaines d'entre elles perdant jusqu'à 5 deutschemarks. Les aurifères, les pétrolières et les valeurs d'armement ont fait exception à la tendance générale.

	Cours 19 sept.	Cours 26 sept.
A.E.G.	88,50	83
B.A.S.F.	132	129,50
Bayer	115	112
Commerzbank	165,80	162
Hoechst	113,70	110,20
Mannesman	126,80	124,70
Siemens	278,50	274,50
Volkswagen	171,20	168,50

TOKYO

Fermeté

	Cours 19 sept.	Cours 26 sept.
Canon	675	698
Fuji Bank	418	418
Honda Motors	525	516
Matsushita Electric	797	785
Mitsubishi Heavy	191	785
Sony Corp	3 350	3 190
Toyota Motors	775	761

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nombre de titres	Valeur en cap. (F)
4 1/2 % 1973	53 100	140 479
C.N.E.	16 250	72 444
Matra	5 050	49 890
Franç. des Pétr.	111 125	25 837
Harmony	171 000 (1)	23 165
C.S.F.	42 450	21 397

(1) Quatre séances seulement.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 19/9	COURS 26/9
Or fin (kilo en barre)	82250 ..	82260 ..
— (kilo en lingot)	90505 ..	80505 ..
Pièce française (20 fr.)	787 90	790 ..
Pièce française (10 fr.)	432 ..	450 .
Pièce suisse (20 fr.)	643 ..	650 10
Union latine (20 fr.)	615 ..	638 ..
● Pièce tunis. (20 fr.)	561 10	585 ..
Souverain	820 ..	820 10
● Souverain Elizabeth II	975 ..	980 ..
● Demi-souverain	470 ..	460 ..
Pièce de 20 dollars	3220 40	3250 ..
— 10 dollars	1650 20	1606 ..
— 5 dollars	880 ..	876 ..
— 50 pesos	3750 ..	3880 ..
● — 20 marks	692 ..	700 ..
— 10 florins	640 ..	640 ..
● — 5 roubles	480 ..	440 ..

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	22 septembre	23 septembre	24 septembre	25 septembre	26 septembre
Terme....	273 541 351	229 141 630	168 458 149	170 117 138	163 880 187
Compt....					
R. et obl.	224 135 659	319 259 237	259 847 860	304 377 172	174 819 396
Actions.	106 438 983	121 754 061	84 823 184	80 566 093	97 713 274
Total....	604 115 993	670 154 928	513 129 193	555 060 403	436 412 857
INDICES QUOTIDIENS INSEE (base 100. 28 décembre 1979)					
Franç...	110,1	110,8	110,3	110,8	110,9
Etrang...	121,3	123,1	120,8	121	120,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)					
Tendance.	—	115,6	115,6	116,3	116,2
(base 100 29 décembre 1961)					
Ind. gén...	110,9	110,4	110,8	111,2	110,5

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Pakistan

« Nous accepterons de parler avec les dirigeants afghans dès le retrait des troupes soviétiques »

déclare le général Zia

Deux hélicoptères afghans ont attaqué, vendredi 26 septembre, un poste des forces pakistanaises dans la région de Ghakhai (à environ 100 kilomètres au nord-ouest de Peshawar) tuant deux personnes. L'un des appareils a été abattu par la D.C.A. pakistanaise. « Nos amis de l'autre côté de la frontière veulent mettre notre patience à l'épreuve », a déclaré le général Zia Ul Haq en évoquant cet incident, le plus grave depuis le début de l'intervention soviétique en Afghanistan.

De notre envoyé spécial

Rawalpindi. — Le général Zia Ul Haq, qui avait lui-même sollicité une question du journaliste soviétique présent à un « briefing » organisé, vendredi 26 septembre, par le président pakistanais à l'intention de la presse étrangère, a démenti catégoriquement, d'une part, que des postes frontières afghans aient été attaqués récemment par des éléments venus du territoire pakistanais ; d'autre part, qu'un camp d'entraînement des combattants afghans ait été mis en place à Mirancha, au Pakistan. Il a d'ailleurs proposé au journaliste soviétique qui avait évoqué l'existence d'un tel camp de mettre à sa disposition un avion afin qu'il puisse se rendre sur place et constater par lui-même s'il y avait là-bas un camp d'entraînement ou un camp de réfugiés.

« *Mais*, a insisté le général Zia, *il vous faut réaliser qu'il y a entre le Pakistan et l'Afghanistan, 1 400 miles de frontières constituées essentiellement de montagnes sauvages* (rugged). » « *Cette zone*, a-t-il ajouté, *a toujours été peuplée par des tribus qui, de tout temps, se sont déplacées des deux côtés de la frontière. Ainsi, si un combattant appartenant à une tribu afghane entend pénétrer au Pakistan, je n'ai aucun moyen de l'en empêcher. J'ai d'ailleurs proposé à mon ami le précédent ambassadeur d'U.R.S.S. de lui donner carte blanche pour, si son pays le désirait, fermer et sceller la frontière entre les deux pays. Faites-le, je vous en prie, lui ai-je dit, car c'est ce que nous souhaitons également.* » « *Mais c'est tout simplement impossible* », a déclaré encore le général Zia, qui estime qu'il serait également sans effet, pour les Soviétiques, de disposer, tout au long de la frontière, des mines ou autres engins anti-personnels. « *Ils arracheront un bras par-ci, une jambe par-là, mais ils seront finalement inefficaces. On ne peut*, a-t-il insisté, *sceller une frontière de 1 400 miles constituée de pareilles montagnes.* »

Pour le président pakistanais, « *la première chose à faire, c'est de reconnaître qu'il y a des combattants afghans. La seconde chose, c'est de reconnaître que ce qu'on qualifie de soi-disant insurrection n'est pas cantonnée aux zones frontalières avec le Pakistan mais s'étend profondément à l'intérieur de l'Afghanistan. Par exemple, le long de la frontière soviétique, près de Kaboul avec les Hazaras, dans le Sud, près de l'Iran, dans le Nord, près de la Chine* ».

« *La frontière étant incontrôlable*, a poursuivi le chef de l'Etat, *les moudjahedin* (combattants) *continueront donc de venir au Pakistan. Nous ne leur donnons aucune aide matérielle*, a-t-il affirmé, *ni ne les entraînons dans des camps constitués à cet effet, mais nous les traitons comme des êtres humains et les accueillons en tant que frères musulmans. A ce titre, nous leurs ouvrons nos portes.* »

Rendant compte de sa visite à Moscou, M. Piracha, directeur général au ministère des affaires étrangères, qui assistait également au briefing, a expliqué que, si des contacts réguliers avaient eu lieu entre les deux pays, il s'agissait maintenant d'élever le niveau du dialogue entre les deux pays. « *Il s'agit*, a-t-il déclaré, *du début d'un processus conduisant à un dialogue direct entre nos deux pays.* » Il a précisé que les ministres des affaires étrangères soviétique et pakistanais se rencontreraient dans quelques jours aux Nations unies.

Pour le général Zia, « *la clef du problème afghan se trouve non pas à Kaboul mais à Moscou* ». D'où la nécessité d'un dialogue avec l'U.R.S.S. Il a ajouté à ce sujet : « *Nous n'avons jamais hésité à avoir des contacts directs avec les dirigeants afghans. Nous en avons eu avec le président Daoud, puis avec Taraki, puis avec Amin. Mais M. Karmal, lui, est entré en Afghanistan sur les chars soviétiques, et quelque quatre-vingt mille soldats russes ont occupé ce pays. Nous demandons donc aux grandes puissances de laisser l'Afghanistan être un pays musulman, non aligné et indépendant.*

» *Dès que les troupes soviétiques se seront retirées, nous accepterons de parler avec les dirigeants afghans. Et nous sommes même prêts à accepter l'exigence — le privilège — formulée par Moscou d'avoir en Afghanistan un régime amical vis-à-vis de l'Union soviétique.* » « *Ainsi*, a conclu le général Zia, *avec, à Kaboul, un gouvernement, non pas prosoviétique mais bien disposé à l'égard de l'U.R.S.S., avec un Afghanistan indépendant et musulman, avec de bonnes relations avec le Pakistan, le problème peut être résolu.* »

PATRICK FRANCÈS.

A Cuba

LA HAVANE MET FIN A « L'ÉMIGRATION SAUVAGE » VERS LA FLORIDE

La Havane (*A.F.P.*). — La décision de La Havane de mettre fin à l'émigration sauvage vers la Floride, annoncée le vendredi 26 septembre à Washington par le porte-parole de la Maison Blanche, lève le dernier obstacle à l'ouverture d'un dialogue direct entre Cuba et les Etats-Unis, estiment les observateurs à La Havane.

La fermeture du port de Mariel, qui n'a pas encore été annoncée officiellement à La Havane, constituait l'ultime condition préalable des Américains à toute négociation bilatérale, après la récente décision de M. Fidel Castro d'expulser vers les Etats-Unis les auteurs de détournements d'avions américains sur Cuba, et l'évacuation pacifique des trois cent quatre-vingt-sept Cubains réfugiés à la section des intérêts américains à La Havane depuis le 2 mai dernier.

Le climat paraît d'autant plus à la détente entre les deux pays, séparés par près de vingt ans de « *blocus yankee* », que Cuba avait, jusqu'à présent, affirmé son opposition à tout règlement partiel avec Washington à propos du port de Mariel.

UN DIPLOMATE TURC DE PARIS VICTIME D'UN ATTENTAT

Un diplomate turc, M. Selçuk Bakkalbasi, âgé de cinquante-trois ans, conseiller de presse à l'ambassade de Turquie à Paris, a été grièvement blessé par balles, vendredi 26 septembre, vers 19 h 15, dans le hall de l'immeuble où il réside, 3 *bis*, avenue Pierre-Grenier, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). Cet attentat politique, revendiqué peu après par l' « *armée secrète de libération de l'Arménie* », n'a pas eu de témoin.

Atteint de plusieurs balles, dont une derrière l'oreille, M. Bakhalbasi est dans un état grave, mais, selon un membre de l'ambassade, ses jours ne sont pas en danger. Il a pu donner un signalement de son agresseur, un homme jeune et portant une barbe, qui a pu prendre la fuite.

Une déclaration a été communiquée vers 21 heures à l'Agence France-Presse qui disait : « *Nous assumons la responsabilité de l'exécution de l'agent diplomate turc qui a eu lieu vers la porte de Billancourt, à 19 h. 15.* » L'Armée secrète a ainsi motivé son action : « *Derrière l'ennemi et l'impérialisme, partout où ils se trouvent, nous continuerons notre lutte jusqu'à la réalisation des aspirations de notre peuple opprimé. Il est facile de renverser et de s'emparer du pouvoir, mais il est très difficile de renverser la voie de l'Histoire et de continuer l'usurpation de nos terres.* »

Cet attentat est un nouvel épisode de la lutte acharnée que livrent les militants nationalistes arméniens déterminés à venger le « génocide » dont ils accusent les Turcs, notamment en 1895-1896 et en 1915-1916.

Après les déclarations de M. Debré

M. MITTERRAND : les conditions de l'union nationale.

M. François Mitterrand, qui était vendredi 26 septembre à La Rochelle, a commenté les déclarations de M. Michel Debré (dans l'interview parue dans *le Monde* du 27 septembre) sur la nécessité de préparer un rassemblement de salut public englobant, notamment, « *la part nationale du courant socialiste* ».

Le premier secrétaire du P.S. s'est déclaré hostile à tout formule de gouvernement « *d'union nationale* » comprise « *comme un appel à la gauche à venir en renfort de la droite lorsque celle-ci a échoué, ainsi qu'on l'a déjà vu dans le passé. Si, en revanche, il s'agit d'une union élargie entre la gauche et telle ou telle formation qui désirerait se joindre à elle, nous ne refusons personne. Nous ne refusons personne à condition que nos objectifs principaux soient respectés, et dès lors qu'il y a consentement pour les réformes de structures que nous proposons. Tout cela suppose une évolution sociologique, mais si la prise de conscience atteint M. Debré nous sommes preneur.* »

● *M. B. Lalonde*, candidat des écologistes à l'élection présidentielle, a exprimé, vendredi 26 septembre, sur Antenne 2, sa surprise de ce que « *le gouvernement ne rende pas public un plan d'urgence en cas de rupture de nos approvisionnements pétroliers* ». « *Il faudrait*, a-t-il dit, *que chaque Français sache ce qu'il aurait à faire.* » M. Lalonde a dénoncé le choix du « tout-pétrole » Il a ajouté : « *Je suis pour le tout-solaire.* »

Le numéro du « Monde » daté 27 septembre 1980 a été tiré à 573 179 exemplaires.

M. GEORGES MARCHAIS PRIS A PARTIE A LA FNAC

M. Georges Marchais a signé son livre, *l'Espoir au présent*, vendredi 26 septembre, au magasin FNAC du Forum des Halles à Paris. Le secrétaire général du P.C.F. a accepté ensuite de participer à un débat qui, selon *l'Humanité*, n'était pas prévu (une indication contraire *nous* a été donnée, samedi matin, à la FNAC).

Le quotidien communiste indique que M. Marchais « *a été pris à partie par des provocateurs, qui se sont ensuite battus entre eux* » et qu'il a « *refusé de rester dans ces conditions et a quitté la salle* ». Le responsable de la librairie de la FNAC, que nous avons pu joindre, n'était pas en mesure d'infirmer ou de confirmer cette version des faits.

● *Quatre ressortissants roumains* ont quitté leur pays cachés entre le plafond et le toit d'un wagon du train Bucarest-Vienne, révèle, samedi 27 septembre, le quotidien viennois *Kurier*. Agés de vingt-trois à vingt-neuf ans, ils étaient entrés dans leur cachette mercredi soir. Ils y sont restés plus de vingt heures avant d'être dégagés, jeudi soir, par les cheminots viennois. — (*A.F.P.*)

M. BARRE A VIENNE

« En matière de ventes d'armes la France n'a pas de leçons à recevoir »

affirme le premier ministre

De notre envoyé spécial

Vienne. — Le dernier entretien de M. Barre, qui a quitté Vienne vendredi 26 septembre, avec le chancelier autrichien, M. Kreisky, a été consacré presque uniquement aux affaires internationales, et plus particulièrement au dialogue Nord-Sud.

« *Nous regrettons que ce dialogue rencontre beaucoup d'obstacles qui ne sont pas le fait des pays industrialisés, et que ce problème soit traité de façon confuse sans tenir compte des différences de situation entre les pays en voie de développement*, a déclaré M. Barre. *Nous espérons qu'après les discussions décevantes qui ont lieu aux Nations unies, des progrès seront enregistrés et d'autres initiatives prises en considération.* »

C'est donc « avec sympathie » que la France a pris note de l'initiative de l'Autriche et du Mexique, abondant dans le sens de sa propre suggestion en proposant qu'un sommet réunisse les pays intéressés. MM. Barre et Kreisky n'ont évoqué qu'un bref instant le seul dossier bilatéral, encore non exploré, le projet de vente de vingt-quatre Mirage 50 à l'Autriche. « *J'ai simplement dit au chancelier que si l'Autriche venait à prendre une décision positive en la matière, nous étions tout à fait décidés à ce que cette opération s'accompagne de compensations qui, pour nous, s'exprimeraient par une coopération industrielle plus poussée dans le domaine aéronautique et dans celui des technologies avancées* », a indiqué M. Barre. Interrogé sur les livraisons d'armes françaises à l'Irak, M. Barre a souligné assez sèchement que la coopération de Paris et de Bagdad « *n'est pas seulement une coopération militaire. Le problème des ventes d'armes n'est qu'un problème limité dans l'ensemble de la coopération irako-française*, a-t-il ajouté. *Je voudrais dire, une fois pour toutes, à ceux qui s'intéressent aux ventes d'armes par la France, de bien vouloir considérer les ventes d'armes faites par les autres pays. Je dis de la manière la plus nette que nous n'avons, sur ce point, de leçon à recevoir de personne* ».

M. Barre a souhaité que le conseil européen (sommet des Neuf) adopte dans sa réunion de décembre une « *attitude positive et efficace* » sur la question israélo-palestinienne en conclusion de la mission au Proche-Orient de son président, M. Thorn.

Parlant du désarmement, la France, a dit M. Barre « *demande des mesures de confiance significatives et pas seulement cosmétiques* ».

En matière économique, elle appuiera la proposition autrichienne d'une rencontre Est-Ouest sur les problèmes énergétiques. Certaines questions ont donné à M. Barre l'occasion de procéder à quelques comparaisons relevant plus de la politique intérieure que des affaires internationales. Ainsi le premier ministre s'est-il plu à noter que le régime économique et social autrichien « *donne la preuve que la stabilité monétaire n'est pas exclusive d'un niveau élevé d'emploi* ». A l'adresse de ceux qui lui reprochent de sacrifier en France l'emploi au soutien de la monnaie, M. Barre a ajouté : « *J'espère que l'exemple autrichien pourra dissiper certaines conceptions erronées qui continuent à apparaître comme brillantes, tout au moins progressistes, dans l'esprit de quelques milieux français.* » De même le premier ministre s'était-il réjoui du caractère « *amical* » de ses conversations avec le vice-président de l'Internationale socialiste, avant de déclarer en contrepoint que la courtoisie qui prévaut dans les échanges internationaux « *ne soit malheureusement pas toujours possible selon des usages nationaux* ». Une façon de dire : « Ah ! si les socialistes français étaient aussi gentils que les sociaux-démocrates autrichiens !

ALAIN ROLLAT.

LES ATTENTATS ANTISÉMITES

● Six personnes gardées à vue
● Une dizaine de perquisitions dans les milieux néo-nazis

Six membres des Faisceaux nationalistes européens, groupe néo-nazi qui remplace la FANE, dissoute le 3 septembre, ont été interpellés et placés en garde à vue, vendredi 26 septembre, après la série d'attentats antisémites commis dans la nuit de jeudi à vendredi, contre des édifices de la communauté juive de Paris, notamment des écoles (« le Monde » du 27 septembre). Ces attentats ont suscité de nombreuses réactions. Le chef de l'Etat a exprimé sa « vive indignation ». Le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Marie Poirier, a indiqué que M. Valéry Giscard d'Estaing avait souligné le « caractère particulièrement odieux » des attaques contre les bâtiments scolaires.

C'est dans l'après-midi de vendredi, peu de temps après que les attentats ont été revendiqués à l'A.F.P. par un correspondant anonyme affirmant parler au nom des « Faisceaux nationalistes européens » (F.N.E.), que M. Christian Le Gunehec, procureur de la République au tribunal de grande instance de Paris, a demandé personnellement à la police judiciaire de se livrer immédiatement à des enquêtes et des contrôles dans le cadre d'une procédure de flagrant délit. Dès 18 heures, des policiers de la brigade criminelle effectuaient une perquisition au siège de cette association, située au numéro 28 de la rue Jean-Moinon (10e arrondissement).

Les enquêteurs devaient interpeller six membres des F.N.E. — cinq hommes et une femme — dont le secrétaire général de l'ex-FANE, M. Marc Fredriksen, qui tenaient une réunion au troisième étage de l'immeuble. Un fusil de chasse et des manches de pioches ont été saisis.

Dix autres perquisitions ont été effectuées dans la soirée aux domiciles d'une dizaine de militants néo-nazis de Paris et de la région parisienne. Cependant, les policiers semblent n'avoir trouvé aucun élément permettant la découverte rapide des auteurs des attentats commis dans la nuit de jeudi à vendredi. M. Fredriksen et ses compagnons, qui ont été placés en garde à vue, nient toute participation au mitraillage des deux écoles, de la rue Lamarck (18e arrondissement) et de la rue Secrétan (19e arrondissement), de la synagogue de la rue de la Victoire (9e arrondissement) et du Mémorial du martyr juif inconnu, dans le 4e arrondissement.

Les policiers, après une journée d'enquête, paraissent posséder peu d'indices : seul un témoin affirme avoir vu trois inconnus disparaître à bord d'une petite voiture rouge. Les auteurs des attentats auraient pu utiliser des fusils d'origine américaine. D'autres perquisitions devraient être effectuées ce samedi 27 septembre : les policiers pourraient, en effet, chercher à établir l'emploi du temps de tous les membres connus de l'ex-FANE.

Rien n'indique, cependant, que ces attentats aient été commis par ce groupe néo-nazi. Dans les mois qui ont précédé la dissolution de la FANE, plusieurs correspondants anonymes avaient revendiqué des actions au nom de cette organisation, sans que l'on puisse les imputer formellement à ses membres.

LES RÉACTIONS

● M. JACQUES CHIRAC. — Le maire de Paris, qui s'est rendu sur les lieux de l'attentat commis contre l'école Lucien-de-Hirsch, rue Sécrétan (19e arrondissement), a déclaré que le racisme était « *le mauvais démon de l'homme* ». Le président du R.P.R. a estimé que « *tout devait être fait pour rechercher les auteurs des odieux attentats de la nuit* » et a demandé « *des sanctions exemplaires* ».

● LE PARTI COMMUNISTE. — M. Paul Laurent, député de Paris, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., a exprimé sa « *vive émotion* ». « *Ces nouvelles manifestations antisémites nécessitent*, a-t-il déclaré, *de la part des pouvoirs publics, les mesures urgentes les plus rigoureuses pour réprimer l'activité des groupuscules fascistes.* »

● LE PARTI SOCIALISTE. — Le P.S. « *considère qu'il est urgent que soit organisée la riposte de tous les démocrates, de tous ceux qui luttent contre le racisme et l'antisémitisme pour mettre fin aux agissements des groupuscules et pour exiger du gouvernement qu'il fasse son devoir* ».

● LA C.G.T. — Le bureau confédéral de la C.G.T. estime que « *ces attentats apparaissent comme une tentative d'intimidation au moment où les organisations démocratiques manifestent publiquement, après l'attentat contre le président de la Ligue des droits de l'homme, leur volonté d'agir vigoureusement pour défendre les libertés* ».

● L'U.D.F. — M. Georges Donnez, vice-président de l'U.D.F., a lancé au nom de son parti « *un appel à la vigilance des démocrates français devant la multiplication des actes terroristes visant les installations israélites* ».

● LE MOUVEMENT DES RADICAUX DE GAUCHE. — « *La multiplication des attentats néo-nazis*, estime le secrétariat du M.R.G., *apparaît chaque jour comme plus stupide et plus odieuse.* »

● LA FEN. — La Fédération de l'éducation nationale a exprimé « *sa condamnation des lâches agressions, qui traduisent une recrudescence dangereuse de l'antisémitisme en France* ».

● LA LIGUE INTERNATIONALE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME (LICRA). « *Il est scandaleux*, estime la LICRA, *de constater que l'impunité dont jouissent les auteurs de ces actes ne pouvait que les encourager à une escalade dans l'action terroriste. La LICRA dénonce avec vigueur le laxisme des pouvoirs publics à l'égard des organisations se réclamant de la doctrine nazie et faisant notamment l'apologie du génocide hitlérien.* »

● LE MRAP (Mouvement contre le racisme et l'antisémitisme) : les attentats de vendredi « *adviennent dans un climat général de montée de la violence raciste favorisé par l'impunité des néo-nazis, qui font preuve d'une insolence croissante* », souligne le MRAP.